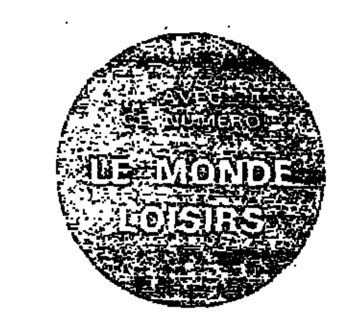
هكذا من الأصل



Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12690 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   SAMEDI 16 NOVEMBRE 1985

Replâtrage en Israël

Le gouvernement israélien, qualifié ironiquement de « désunion nationale », a finalement surmonté la dernière en date – et la plus grave – d'une bonne demi-douzaine de crises jugées chaque fois assez sérieuses pour qu'on ait pu prédire l'imminence de sa chute. Démocratie fiévreuse et transparente, où les défauts d'un parlementarisme échevelé sont accusés jusqu'à la caricature, l'Etat hébreu a de nouveau offert au monde un spectacle bien rodé, tenant du psychodrame et de la comédie italienne.

Qui a remporté l'épreuve ? Chacun trouvera sans doute motif à clamer victoire. Les amis de M. Shimon Pérès se réjouiront que le premier ministre ait mis au pas un personnage insolent que M. Begin lui-même n'avait su discipliner. Les supporters de M. Sharon retiendront que leur champion, tout en concédant quelques excuses du bout des lèvres, n'a pas mordu la poussière. Les chefs du Likoud, M. Shamir en tête, souligneront à l'intention de leur électorat qu'ils n'ont pas « trahi » leur bouillant compère. Certains partis religieux tireront gloire de leur médiation. Autant de satisfecit à usage politicien. Là n'est pas l'essentiel.

L'état de crise autant que le danger d'immobilisme sont les faiblesses congénitales du gouvernement « bicolore » mis en place à Jérusalem il y a un an, après de laborieuses tractations. Personne n'a jamais nourri d'illusions sur la longévité d'une formule qui constitue seulement un moindre mal. La « grande coalition » éclatera un jour, nul n'en doute, mais quand ? Si elle a survécu une nouvelle fois, c'est justement parce que aucun des partenaires ne se sentait prêt à rompre.

Pour M. Yitzhak Shamir, patron du Likoud, le divorce n'aurait comporté que des inconvénients. Entraînant à terme d'inéluctables élections anticipées, il l'aurait privé du droit qui est le sien, conformément à l'accord de coalition, de redevenir premier ministre en octobre 1986. Provoquer la rupture, c'eût été aussi tomber dans le piège tendu par M. Sharon. L'ambitieux ministre ne cherche-t-il pas par tous les moyens à porter prématurément le coup de grâce à la coalition afin de détrôner son rival ? M. Shamir, plus que d'autres, a tout intérêt à voir l'expérience en cours se poursuivre.

Côté travailliste, on est bien sûr tenté d'y mettre un terme, mais pas n'importe comment ni n'importe quand. L'union nationale est en effet très populaire parmi le public israélien. Celui qui la détruira, en préférant solliciter de nouveau le verdict des urnes, ne se mettra pas en position de force aux yeux de l'électorat. Il convient donc pour M. Pérès de disposer, à l'heure du choix, du maximum d'atouts. Certes, la popularité du premier ministre, après quatorze mois de règne, se maintient à un seuil inespéré. Il peut se prévaloir d'avoir sorti l'armée du bourbier libanais et d'avoir amorcé le redressement économique. Après une longue période d'incertitude, son plan de lutte contre l'inflation commence même à porter spectaculairement des fruits.

Pourtant, dans un pays où, jusqu'à preuve du contraire, l'électorat reste étonnamment stable, ce bilan honorable ne suffit pas à garantir le succès. S'il décide de rompre l'union, M. Pérès devra être sûr de son fait sur le dossier qui l'intéresse le plus, celui de l'avenir des territoires occupés et du règlement de la question palestinienne.

Or, malgré les fragiles espoirs d'une relance du processus de paix, le chef travailliste n'est pas en mesure, au stade actuel, de se prévaloir d'une « percée » suffisante pour emporter la conviction des nombreux Israéliens viscéralement hostiles à toute concession envers le monde arabe. Le récent communiqué syro-jordanien condamnant toute perspective de « négociations directes » avec l'Etat hébreu semble constituer de la part du roi Hussein un pas en arrière qui n'était pas de nature à inciter M. Pérès à se lancer dans un pari électoral aventureux.

(Lire nos informations page 5.)

UNE VILLE SUBMERGÉE PAR LA BOUE

L'éruption volcanique en Colombie : des dizaines de milliers de victimes

Des milliers, peut-être des dizaines de milliers de morts : il n'était pas possible, vendredi 15 novembre, d'évaluer le nombre des victimes de l'éruption, le 13 novembre, du volcan Nevado del Ruiz, en Colombie. Les opérations de secours aux habitants de la région d'Armero sont très difficiles : routes et ponts ont été emportés, et toute intervention doit se faire par hélicoptère.

La Colombie, décidément, joue de malchance. Le 31 mars 1983, alors que l'on s'apprête à célébrer le jeudi saint à Popayan, « *joyau de l'architecture coloniale espagnole* », un tremblement de terre secoue la ville : 60 % des édifices sont détruits ou touchés, une partie de la cathédrale s'effondre sur les pèlerins qui emplissent la nef, des centaines d'habitants sont tués. Et voici que le pays replonge dans la tragédie : neuf jours seulement après l'attaque du palais de justice de Bogota par les rebelles du M 19 – une centaine de morts, – le réveil du volcan Nevado del Ruiz provoque une catastrophe dont le bilan, selon toute vraisemblance, se chiffrera en milliers et peut-être en dizaines de milliers de morts, sans compter les blessés et les sans-abri. La Colombie, pays du café, se trouve en outre frappée au cœur même de son site de production.



Que s'est-il passé dans cette vallée située seulement, à vol d'oiseau, à une centaine de kilomètres à l'ouest de la capitale, Bogota ? Le volcan Nevado del Ruiz, qui culmine à 5 400 mètres, est recouvert de glaciers et de neiges éternelles qui descendent jusque vers la cote 4 800. Une telle accumulation de neige et de glace représente une masse d'eau considérable, équivalant à un gigantesque barrage de retenue. Tant que le froid persiste, aucun risque. Mais la calotte glacée du Nevado del Ruiz repose *sur un volcan*. Depuis 1830, il n'avait pratiquement plus fait parler de lui. Le mercredi 13 novembre au soir, vers 21 h 30 locales, le volcan se réveille : jets de gaz, projections de cendres, immense colonne de vapeur, la marmite infernale qui dort sous la cendre réchauffe brusquement neige et glaciers. La neige fondue se mêle à la cendre et dévale instantanément les flancs du volcan, en empruntant finalement les cours d'eau des vallées qui débordent et envahissent tout.

A Armero, une ville de plus de vingt mille habitants située à une cinquantaine de kilomètres du cratère, tout dort ou presque. En entendant les flots de boue grondants, certains n'ont que le temps de monter sur leurs toits. Ceux qui essaient de fuir en moto ou camion sont engloutis dans une boue à la *fois dense et fine qui* paralyse instantanément tout mouvement.

R. C.

(Lire la suite page 8.)

M. Berlusconi, pomme de discorde

Dans la bataille des télévisions privées, le magnat italien séduit le pouvoir et suscite l'alliance RTL-Europe 1

Entre le projet franco-italien de MM. Seydoux et Berlusconi et la candidature de RTL, qui tente de rassembler les partenaires français de la radio et de la presse écrite, le pouvoir doit maintenant faire un choix politique.

Dans le feuilleton des télévisions privées, l'épisode du 14 novembre a été l'un des plus fertiles en rebondissements. La veille encore, la rumeur donnait la candidature franco-italienne de MM. Jérôme Seydoux et Silvio Berlusconi gagnante haut la main. L'Elysée appuyait fortement le projet, Matignon s'alignait. Et pendant que les sénateurs débattaient encore le texte de loi, tout se mettait en place pour une annonce *officielle* sous huitaine. L'affaire semblait bouclée.

Jeudi matin, coup de théâtre : dans une conférence de presse improvisée, M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), invite Europe 1, Télé-Monte-Carlo et RTL à s'unir dans une société à capital majoritairement français pour exploiter un réseau de télévision (*le Monde* du 15 novembre). *Coup de poker ou dernier baroud d'honneur ?* A 13 heures, M. Pierre Barret, président d'Europe 1, répond favorablement à l'offre, estimant que son propre projet de chaîne musicale a du plomb dans l'aile et qu'« *il serait dommage que le seul réseau de télévision vers lequel on tend soit confié à un étranger* ». L'hypothèse de M. Rigaud prend d'un coup beaucoup plus de consistance.

Une demi-heure plus tard, douche froide. M. Gérard Unger, président de la *SOFIRAD*, et actionnaire d'Etat majoritaire de TMC et Europe 1, affirme que la chaîne musicale reste un objectif prioritaire pour Europe 1 et estime que la proposition de M. Rigaud pose plus de problèmes qu'elle n'en résout. Quelques instants plus tard, nouveau son de cloche : M. Jean-Louis Médecin, président de *Télé-Monte-Carlo*, communique à l'AFP tout son intérêt pour le projet Rigaud.

Ce désaccord parfait dans les réactions trahit, à l'évidence, le divorce entre les *stratégies* politiques et les logiques d'entreprises dans le dossier des télévisions privées. C'est cette faille que le président de RTL a exploitée avec une grande habileté.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(Lire la suite page 15.)

Deux présidents de banques nationalisées quittent leurs fonctions

M. Claude Jouven, PDG du Crédit commercial de France, a démissionné. M. Lucien Pfeiffer, PDG de l'Union de banques à Paris, filiale du groupe CCF, va devoir, lui aussi, abandonner son poste. A l'origine de ces départs, un conflit avec M. Bérégovoy.

PAGE 23

L'accord entre Londres et Dublin sur l'Irlande du Nord

Alors que Mme Thatcher et M. FitzGerald, premier ministre de la République d'Irlande, s'apprêtaient à parapher l'accord sur l'Ulster, les députés unionistes se sont livrés à un baroud d'honneur à la Chambre des communes.

PAGE 6

Genève se mobilise en faveur du droit d'asile

Après l'expulsion de cinquante-neuf Zaïrois, la cité de Calvin s'est ressaisie pour défendre ses réfugiés.

PAGE 6

Pas de satellite espion franco-allemand

Le gouvernement Kohl a décliné – pour la deuxième fois – l'offre française de construire en commun un engin militaire d'observation.

PAGE 3

Tokyo, place financière

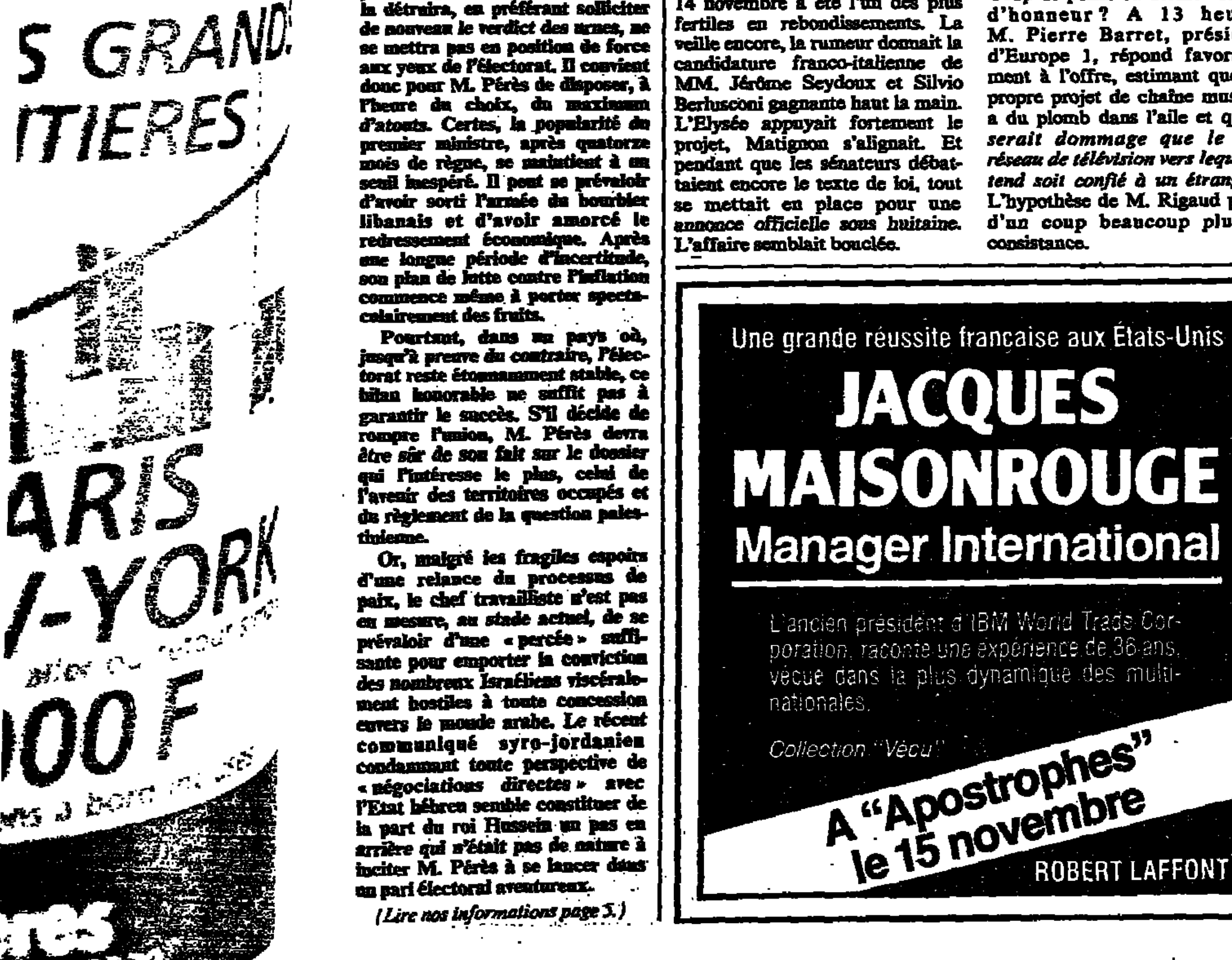
A la fin de cette année, le Japon sera sans doute le premier investisseur et le premier créancier du monde.

PAGES 17 A 22

Nouvelle baisse du loyer de l'argent

La Banque de France diminue sensiblement son taux d'intervention.

PAGE 24



RÉPONSE A JEAN-JACQUES DUPEYROUX

Ségrégation ou désinformation

par MICHEL AURILLAC (*)

Nul ne conteste que l'absence de maîtrise des phénomènes migratoires engendre dans la société française la montée d'une xénophobie absolument contraire à nos traditions d'accueil et d'assimilation. *Pour que la France ne sombre pas dans la ségrégation et n'implose pas*, il faut avoir une politique de l'immigration dont les trois idées maîtresses sont : le contrôle des entrées, avec son corollaire, l'expulsion des clandestins ; l'organisation *du retour en liaison* avec les pays d'origine ; l'intégration-assimilation des étrangers *qui ont choisi* la France sans ambiguïté.

Tel est le sens du chapitre III « Maîtriser l'immigration » (pages 77 à 89) du livre *Une stratégie de gouvernement*, présenté par MM. Jacques Chirac, Raymond Barre et Valéry Giscard d'Estaing, *fruit des travaux de la convention* du Club 89, le 3 février dernier. Comme nous l'écrivons page 84 : « *Les immigrés doivent se faire offrir des choix clairs et sûrs à partir desquels ils puissent bâtir un avenir en France et hors de France, sans être les marionnettes d'un jeu culturel et politique malsain.* »

M. Dupeyroux, qui prétend avoir lu le livre qu'il critique (1), porte contre le Club 89 de graves accusations, *en procédant par affirmations* successives selon les deux méthodes bien connues de la désinformation : l'amalgame et la fausse citation.

L'*amalgame d'abord* : Club 89, RPR, Jacques Chirac, Front national, sont les uns ou les autres cités pêle-mêle comme s'ils partageaient les mêmes positions (quatre fois en première page, deux *fois en* page 25). L'effet de la répétition sur *un lecteur mal informé* pourra lui faire croire de bonne foi à la parfaite convergence des gaullistes et du Front national.

Cette conviction sera naturellement renforcée par le jeu des fausses affirmations, dont on peut *croire qu'elles sont des citations*. Il nous est évidemment impossible – faute de place – de rappeler ici la formulation exacte de nos propos tels qu'ils apparaissent dans notre ouvrage ; nous sommes donc contraints de renvoyer le lecteur *aux passages incriminés. Mais il* est facile de réfuter les affirmations de M. Dupeyroux sinon sur la lettre, du moins sur l'esprit de nos analyses et de nos propositions.

(Lire la suite page 26.)

(*) Président du Club 89.

(1) *Le Monde* du 30 octobre.

LE SORT DES IMMIGRÉS

Lire « Débats » page 2 et nos articles pages 10 et 11

هكذا من الأصل

débats

LE SORT DES IMMIGRÉS

Bataille de chiffres, combat d'idées. Les immigrés se retrouvent au milieu de la tourmente électorale. Sami Naïr et Michel Sapin proposent qu'on facilite leur naturalisation, et Gérard Hannezo, leur retour au pays d'origine.

Pour mieux aider au retour

Alimenter un fonds de développement économique dans le pays d'origine

par GERARD HANNEZO (*)

CERTAINS immigrés considèrent leur séjour en France comme momentané. Pour d'autres, c'est la France qui ne souhaite pas les utiliser au-delà de quelques années. Les uns comme les autres ont un droit sur nous : celui d'être informés et préparés à un emploi, lors de leur retour dans leur pays d'origine. Il y va de l'intérêt bien compris de chacun, Français et immigrés.

Ne peut-on aller au-delà d'une simple prime ? Depuis une dizaine d'années, on en a bien mesuré les limites ! Souhaitable à de nombreux égards, une véritable préparation au retour sera plus efficace, donc mieux acceptée, mieux ressentie, si elle prend la forme d'une incitation à la création d'activités locales : des activités utiles, parce qu'elles sont adaptées au pays d'origine.

Quelles activités ? Celles des secteurs économiques correspondant aux débuts de l'ère industrielle. Or ce sont justement dans ces secteurs que les immigrés acquièrent en France une formation et une expérience professionnelles : bâtiment-travaux publics, équipements électriques, mécanique légère, véhicules utilitaires, première transformation de matières premières agricoles ou minières...

De plus, ces immigrés en question sont précisément ceux qui peuvent accepter de faire le plus gros effort. Ceux qui savent clairement, dès le début de leur séjour en France, que celui-ci sera temporaire accentueront leur effort d'épargne, dans la mesure même où il sera lié à leur insertion économique, à leur retour...

Favorisons donc, dans chacun des pays d'origine, la création d'un fonds de développement économique. La France pourrait suggérer un tel fonds aux pays les plus exportateurs de main-d'œuvre.

Le but d'un tel système est double : d'une part, il financerait des stages de formation dans le pays d'origine, les uns pour adapter les expériences professionnelles des immigrés de retour au pays aux conditions locales, les autres pour préparer certains nationaux qui ne sont pas venus en France; d'autre part, le fonds prendrait des participations dans le capital de sociétés d'exploitation à créer dans les secteurs de base recensés plus haut.

Une épargne programmée

Comment financer un tel fonds de développement économique ? Notre idée de départ consiste à placer le pays d'origine et ses ressortissants en situation de responsables. De quelle manière ? A travers une épargne programmée et automatique de ses immigrés temporaires. Cela revient à dire qu'un accord serait passé, au niveau des Etats, précisant que les immigrés ne seront reçus en France que s'ils acceptent cet effort d'épargne.

Cette épargne, affectée au fonds de chaque pays d'origine, serait modulée selon le montant du revenu de l'immigré, sa situation de famille et la durée de son séjour. Elle varierait également selon les besoins d'investissement exprimés par le plan généralement en vigueur dans les pays africains en question.

Bien évidemment, un tel prélèvement resterait limité par rapport aux besoins nationaux. Mais l'intérêt du système réside dans son effet de levier. Nous voulons dire par là qu'une attitude positive attire l'argent. Contrairement à ce que l'on pense, ce n'est pas tant les disponibilités qui font défaut pour le monde en développement que les occasions de les bien placer.

Dans le pays d'origine, le fonds serait géré, indépendamment de tout organisme étatique, par des professionnels locaux, appartenant uniquement aux secteurs d'activité précédemment retenus. On songe à des membres de chambres de commerce et d'industrie, ou encore à des représentants des syndicats professionnels. Ne s'agit-il pas de gérer l'argent des travailleurs pour les travailleurs (pour reprendre une terminologie à la mode) ?

Puisque l'on a tant parlé d'une Europe des industries, gage d'une Europe politique, parlons ici d'une Eurafrique des entreprises, amorce d'une coopération élargie sur un pied d'égalité.

Ajoutons que cette épargne serait restituée. Après une certaine période d'immobilisation (cinq ans ?), elle serait remboursée, selon une formule d'indexation tenant compte de l'inflation locale (généralement à deux chiffres) et d'un taux d'intérêt proche de celui d'une caisse d'épargne locale. On retrouve ici l'idée d'une association entre le capital et le travail, l'idée d'un intéressement de type gaullien des agents économiques au développement de leur secteur d'activité.

(*) Cadre supérieur.

Un engrenage dangereux

Au pouvoir absolu de l'administration il s'agit d'opposer le droit des gens

par SAMIR NAIR (*) et MICHEL SAPIN (**)

UNE fois de plus, l'approche des échéances électorales suscite le retour de la démagogie et de la haine. L'extrême droite, jouant sur le désarroi d'une partie de l'électorat, en profite pour faire avaliser par la droite parlementaire des idées extrêmement dangereuses à l'égard des étrangers, des immigrés et même des Français d'origine étrangère. L'extrême droite dit : il faut expulser les étrangers, chasser les immigrés, refuser la nationalité française à ceux qui, de parents étrangers, naissent sur le sol français, envisager de la retirer à ceux qui l'ont déjà. Pour commencer, elle propose d'enlever les droits sociaux aux étrangers, d'instaurer un régime spécial d'assurances sociales, de supprimer les prestations familiales. Autrement dit, elle prône l'apartheid, la ségrégation.

La droite, à quelques exceptions près qu'il convient de saluer (M. Bernard Stasi, Mme Simone Veil), répond comme en écho : on expulsera légalement les chômeurs étrangers, on multipliera les contrôles d'identité, on révisera, pour les enfants nés en France de parents étrangers, l'acquisition automatique de la nationalité, on supprimera les prestations familiales des non-Français, on instaurera des quotas dans les écoles, dans l'emploi, dans le logement. Bref, la droite promet de faire le travail. Proprement. Elle sacrifie ainsi, sur l'autel de la démagogie électorale, les principes fondamentaux de liberté et d'égalité des personnes, elle renonce à défendre le droit; elle capitule, enfin, devant l'extrême droite.

Nous disons que cet engrenage est dangereux. Pour la justice, pour les droits de l'homme, pour la démocratie. Prenons, par exemple, la question de l'acquisition de la nationalité par la naissance sur le sol français. En succombant aux sirènes de l'autoritarisme, la droite va à contre-courant de l'histoire : faut-il rappeler que depuis 1789 l'appartenance au territoire et le fait d'y être né (le « *jus soli* ») sont des piliers du droit de la nationalité ? Oublie-t-on que les grandes lois relatives à cette question – 1851, 1889, 1927, 1973 – confirment toutes ce principe ? La droite est-elle consciente qu'en reculant ainsi devant l'intolérance elle remet en cause un élément fondamental du système institutionnel : celui, précisément, de la souveraineté de la France sur son territoire ?

On connaît, bien sûr, une grande exception à ce principe : ce sont les lois raciales de Vichy, organisant la révision des naturalisations et qui furent appliquées aux juifs, en 1942. Voudrait-on nous faire revenir à cela ? Mais cette attitude va aussi à contre-courant des intérêts de la République. En effet, si elle venait à prévaloir, elle placerait la France à la traîne de l'évolution juridique que connaissent aujourd'hui les grands pays démocratiques européens; elle créerait, par le fait, une nouvelle catégorie d'exclus, d'aigris, brisant ainsi les liens qui se tissent déjà entre les communautés du pays.

Une grande loi sur la naturalisation

En fait, l'intérêt de la République exige non pas qu'on rogne mais bien que l'on protège les droits des étrangers et des immigrés, notamment parce que ceux-ci contribuent de façon décisive au développement économique et culturel de la société française; non pas que le pays se replie sur lui-même, se crée des boucs émissaires pour éviter le défi de la modernité, mais au contraire qu'il affirme son ouverture, sa capacité de confrontation et de synthèse.

Cela, faut-il le souligner, suppose non pas le rétrécissement mais bien l'élargissement de la part du droit dans la vie quotidienne de tous. Et c'est à partir de cette conviction que nous proposons, synthétisant ainsi une réflexion engagée sur la nationalité par le club Espaces 89, une grande loi sur la naturalisation qui fasse échec aux projets de la droite intolérante. Cette loi pourrait reposer sur l'idée suivante : tout étranger résidant régulièrement en France depuis cinq ans et ne représentant aucun danger manifeste pour l'ordre public acquiert, sur sa demande, la nationalité française.

Ainsi formulée, cette idée implique : a) un acte de volonté par le biais de la demande de naturalisation; b) une remise en cause du pouvoir discrétionnaire de l'administration et l'instauration de la règle du « pouvoir lié », c'est-à-dire l'obligation d'accorder la nationalité sauf cas prévus par la loi; c) une obligation de motiver le refus éventuel, et cela dans des délais institués par la loi.

Ces dispositions, on le voit, renforcent la part du droit dans la vie des personnes, et cela eu égard aux conditions actuelles de la naturalisation. Au pouvoir absolu de l'administration, il s'agit d'opposer le droit des gens. Et donc de renforcer, dans la situation actuelle de montée de l'intolérance, de crise sociale et d'angoisse devant l'avenir, les fondements de l'Etat de droit.

Il va de soi que le fait d'entrer dans la nationalité ne signifie pas la disparition *ipso facto* des menaces aujourd'hui portées contre les étrangers en général; mais cela permet au moins de tirer la conclusion d'une situation de fait : si les communautés immigrées sont là pour rester, autant leur offrir la possibilité de s'insérer librement au système de droits et de devoirs lié à la qualité actuelle de citoyen.

De même, cette proposition n'annule en rien le nécessaire débat sur le droit de vote des immigrés ni l'indispensable renforcement de la juridiction protégeant les étrangers installés en France. Car la meilleure manière de défendre les victimes du racisme et de la haine, ce n'est pas seulement de les assurer d'un soutien platonique, c'est encore et surtout d'élargir leurs droits.

(*) Professeur à l'université de Paris-VIII.

(**) Député PS de l'Indre.

LU

« LE GRAND INVENTAIRE », DE MARC PAILLET

Plaidoyer pour le pragmatisme

MARC PAILLET pense que la gauche a eu le tort d'aborder la question des nationalisations du seul point de vue idéologique. Il serait souhaitable, selon lui, d'éviter à la droite de commettre la même erreur dans l'autre sens. Son livre se propose donc d'examiner les faits et de substituer aux « *certitudes doctrinales* » un ensemble d' « *évaluations économiques et sociales* » fondées sur un « *pragmatisme prudent* ».

Au terme d'un vaste tour d'horizon à la fois géographique (à travers les exemples du Japon, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne fédérale, des Etats-Unis, des pays de l'Est) et historique, « *il n'apparaît pas* », conclut l'auteur, « *qu'aucune recette ait fait merveille* ». Aussi convient-il d'étudier sans parti pris les conditions d'un renouveau économique.

Pour sa part, Marc Paillet, quoique favorable au pouvoir socialiste (il fut l'un des proches de M. Mitterrand, avant d'être nommé, en 1982, membre de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle par M. Mermaz), estime, après avoir présenté les bilans, qu' « *on est allé trop loin* » dans l'étatisation et que, « *pour assurer une neutralité raisonnable des composantes économiques, il n'était pas nécessaire de nationaliser tout ce qu'on a fait passer sous contrôle de l'Etat* ».

Il constate, en outre, que « *dans les pays industrialisés la très grande majorité des firmes performantes sont de statut privé* ». Il en appelle donc, après d'autres (mais il est juste de dire qu'il n'a pas attendu 1985 pour le faire), à « *moins d'Etat* ».

Cependant, pour éviter tout esprit de système, il suggère au préalable la mise en place d'une commission de l'inventaire, placée sous le contrôle du Parlement, qui proposerait des modifications de fonctionnement ou de structures sur la base « *non d'a priori théoriques ou doctrinaux, mais de critères économiques, sociaux et politiques* ».

Ces critères, Marc Paillet les énonce d'une manière fort convaincante à partir d'analyses précises et toujours nuancées. Certes, il y a peut-être quelque naïveté à prétendre rompre en ce domaine avec toute « *querelle idéologique* », mais le refus de « mystifier » l'enjeu des nationalisations et la volonté de « *juger sur pièces* » sont indispensables pour améliorer la qualité du débat politique. Le travail de Marc Paillet y contribue certainement.

THOMAS FERENCZI.

★ Le Grand Inventaire. Socialisme ou libéralisme ? de Marc Paillet, Denoël, 178 p., 78 F.

COURRIER DES LECTEURS

Une conception vieillie du catholicisme

Le Monde du 30 octobre publie une lettre de M. Deixonne en réponse au compte rendu, par René Rémond, du livre d'Alain Savary. M. Deixonne (...) en est resté à une conception du catholicisme tel qu'on le voyait il y a un siècle : un pape qui commande, des évêques, le petit doigt sur la couture du pantalon, qui disent : « Oui, chef ! », des curés qui transmettent les ordres et des fidèles qui courent ventre à terre. M. Deixonne aurait intérêt à fréquenter plus les catholiques. Il n'imaginerait pas que le problème de l'école libre puisse se traiter uniquement à Rome.

JOSEPH ESCOFFIER *(Chambéry).*

Le cinéma français meurt de consanguinité

Un court paragraphe de l'article de Philippe Boggio, « Le temps des grands acteurs », publié dans *le Monde* du 31 octobre 1985 me laisse songeur. On y lit, en effet : « ... *Le mot à la mode chez les agents : faire écrire, trouver de nouveaux modes de relation entre acteur et auteur...* »

Le premier « mode de relation » ne consisterait-il pas à entrer en contact ? Les producteurs et l'ensemble de la profession cinématographique ne cessent, paraît-il, de se plaindre de l'absence d'auteurs pour raconter « des histoires qui plaisent. » Mais ils existent pourtant, ces auteurs ! Ils ne demandent même que cela, travailler pour le cinéma. Qui le leur propose ? Que fait-on de leurs livres, envoyés par leurs éditeurs aux sociétés de production ? De leurs scénarios ? Rien. Les livres ne sont pas lus et les scénarios finissent dans les tiroirs (...).

Le cinéma français meurt de consanguinité. On reste entre soi... Pas d'écrivains attachés aux maisons de production, comme aux Etats-Unis. Quelques scénaristes vedettes payés des fortunes, croulant sous les projets. Ils seront encore moins nombreux depuis la disparition de Michel Audiard. Comment pourraient-ils humainement produire à eux seuls tout ce dont le cinéma aurait besoin ? Pourquoi devrait-on attendre d'eux des histoires toujours renouvelées, différentes, originales ?

La sclérose vient s'ajouter à la consanguinité. Et, pendant ce temps, les écrivains écrivent, publient, la vie littéraire – qui ne manque pas non plus de maladies mortelles – continue, et les deux mondes, qui gagneraient tant à se rencontrer, à collaborer, à rêver ensemble, s'ignorent superbement. Qu'on le sache bien : la faute n'en incombe pas aux auteurs. Et sans histoires il n'y a ni films, ni productions, ni vedettes, ni « strapontins ».

JÉROME HESSE, *romancier.*

« Maghrébin » ou « musulman » ?

Au journaliste qui lui demandait au cours de l'émission « L'heure de vérité », s'il accepterait pour la France un « président maghrébin », Jacques Toubon a répondu négativement.

Il aurait mieux fait, me semble-t-il, de faire observer que la question était mal posée. Car il est évident que notre président et nos ministres ne peuvent être que des citoyens français, et non des étrangers. Mais un Français peut être croyant ou incroyant, chrétien, juif ou musulman, ou encore membre d'une autre tradition religieuse. Et notre pays étant un Etat laïc, ses dirigeants peuvent appartenir à l'une ou l'autre de ces diverses familles spirituelles.

Nous avons des ministres chrétiens, d'autres juifs, d'autres agnostiques ou athées. Pourquoi n'aurions-nous pas aussi des ministres et un président musulmans ? Seuls peuvent refuser – et redouter – une telle perspective ceux qui ne savent pas que, comme l'a souvent rappelé Jean-Paul II, il existe des valeurs éthiques et spirituelles communes aux chrétiens, aux juifs et aux musulmans.

PÈRE MICHEL LELONG, *prêtre.*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-46-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

« LE MONDE » PUBLICITÉ SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

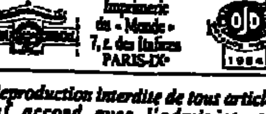
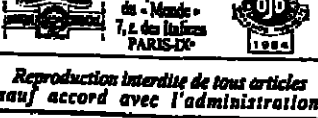
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe


Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,60 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,20 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

LA PRÉPARATION DU SOMMET DE GENÈVE

M. Reagan veut organiser « les plus larges échanges humains de l'histoire des relations soviéto-américaines »

De notre correspondant

Washington. – M. Reagan a présenté, jeudi 14 novembre, ses prochains entretiens avec M. Gorbatchev comme une *« occasion historique de jeter les bases d'un cours stable et plus constructif pour le vingt et unième siècle »*. Indiquant incidemment, dans cette allocution télévisée prononcée à l'avant-veille de son départ pour Genève, qu'un nouvel accord culturel était *« sur le point d'être conclu »* entre les deux superpuissances, le président américain n'en a pas moins clairement dit à ses compatriotes qu'ils ne devaient pas attendre du sommet de mardi et de mercredi d'importants résultats immédiats.

« Ma mission est (...) d'engager un dialogue pour la paix qui se prolonge après ma présidence », a-t-il dit. Toutefois, il ne *« sous-estime pas la difficulté de la tâche,* [car] *l'histoire des relations américano-soviétiques ne laisse pas présager d'euphorie »*. En second lieu, *« le succès du sommet ne devrait pas être mesuré à la signature de quelque accord à court terme que ce soit. Seul le temps nous dira*, a-t-il ajouté, *si nous avons jeté un pont durable vers un monde plus sûr »*.

Aussi inhabituellement euphorique et de bonne humeur que M. Reagan était solennel, M. George Shultz a laissé prévoir, quant à lui, au cours d'une conférence de presse tenue dans la matinée, l'annonce de plusieurs progrès « significatifs » dans le domaine bilatéral. Le secrétaire d'Etat a, en revanche, écarté l'hypothèse d'une « percée » sur les dossiers du désarmement. Il a qualifié de *« possible mais non pas probable »* la simple adoption par MM. Reagan et Gorbatchev de *« lignes directrices »* pour la poursuite des négociations sur les armes nucléaires et de l'espace.

Outre la reprise des échanges culturels, interrompus de fait depuis l'invasion de l'Afghanistan en décembre 1979, les progrès bilatéraux pourraient porter sur l'ouverture de nouveaux consulats dans les villes de Kiev et de New-York et sur la reprise des vols de Panam et de l'Aeroflot entre les Etats-Unis et l'URSS. Ces liaisons aériennes sont suspendues depuis l'affaire du Boeing sud-coréen abattu par les Soviétiques en septembre 1983.

Le *New York Times* écrivait, d'autre part, jeudi matin que Washington et Moscou pourraient également annoncer une action commune contre la prolifération des armes chimiques et que plusieurs déclarations sur le contrôle des armements auraient été préparées. Il est de fait vraisemblable que les autorités américaines se sont ménagé quelques effets de surprise afin de pouvoir donner un peu d'épaisseur aux résultats du sommet.

Cela ne signifie pas néanmoins qu'il faille s'attendre à un quelconque retournement de situation à l'issue des deux journées d'entretien. Avec ses discrets mais limpides rappels des désaccords sur le mode de calcul d'une éventuelle réduction des armes nucléaires, sur la mise en place de systèmes de défense spatiale, sur les droits de l'homme et sur les crises régionales, l'allocution de M. Reagan ne laisait place, de ce point de vue, à aucune ambiguïté.

Naïveté forcée

Significativement, le président a d'ailleurs consacré une bonne moitié de ses propos à rêver à haute voix en appelant les dirigeants soviétiques à accepter l'organisation des *« plus larges échanges humains de l'histoire des relations soviéto-américaines »*. Soulignant implicitement et avec une naïveté un peu forcée tout ce que la liberté américaine permettrait et qu'interdirait le totalitarisme, il a proposé qu'étudiants et élèves de chacun des deux pays aillent suivrent leurs cours dans l'autre, que *« des milliers d'adolescents »* soient accueillis chaque année dans des familles et des camps de vacances soviétiques pour les Américains et dans des familles des camps de vacances américains pour les Soviétiques; que les dirigeants des Etats-Unis puissent faire connaître leurs points de vue sur les écrans de télévision de l'URSS, ou encore que soient créés des bibliothèques et des centres culturels de chaque pays dans l'autre.

« Imaginez, s'est exclamé M. Reagan, *que les gens de chez nous puissent à nouveau voir le Ballet du Bolchoï, tandis que les citoyens soviétiques pourraient aller écouter des groupes comme les Beach Boys. Et que dire des enfants soviétiques regardant Sesame Street !*, a-t-il ajouté, en faisant allusion, avec une troublante émotion, à la meilleure des émissions télévisées pour les moins de dix ans.

BERNARD GUETTA.

Etat de siège pour la paix...

De notre correspondante

Genève. – *« Genève sous haute surveillance », « Genève sur pied de guerre », « L'armée sur le qui-vive »*... A lire les titres des journaux helvétiques, l'impression prévaut que Genève se prépare non pas à un sommet dont l'objectif est de tenter de frayer un chemin vers la paix, mais à quelque invasion de la ville de Calvin par les barbares.

Contrairement à la rencontre des Quatre Grands qui s'était déroulée sur les rives du Léman en 1955 et sur laquelle soufflait – hélas ! en vain – *« l'esprit de Genève »* – celle qui se tiendra les 19 et 20 novembre ne semble susciter que bien peu d'espoirs. Pas de grogne non plus comme pendant les préparatifs de la conférence sur la Palestine, en août 1983. Mais guère d'enthousiasme. La population a été prévenue par les autorités que *« les Genevois doivent connaître les quelques inconvénients qu'ils subiront »* durant la réunion, ainsi que les *« sacrifices »* qu'ils auront à consentir.

Assurer la sécurité des grands n'est pas une mince affaire. Les mesures de surveillance coûteront quelque 2,5 millions de francs suisses. Si l'on se montre discret sur certaines installations de protection afin de ne pas trop informer d'éventuels terroristes, tout est mis en œuvre pour les décourager : quatre cents policiers venus de divers cantons seconderont les mille policiers genevois; un détachement de l'armée fédérale, composé de trois mille hommes, sous-officiers et officiers – principalement des Argoviens et des Soleurois – en tenue léopard, a pris possession de la ville et des frontières alentour. La troupe prêtera serment au cours de trois cérémonies distinctes. Mais elle n'est pas en représentation : il est formellement interdit d'adresser la parole aux militaires ou de les photographier. Les pellicules de ceux qui passeraient outre à cette dernière interdiction seront saisies.

Les militaires auront tous leurs armes chargées et devront tirer après une seule sommation sur tous ceux qui s'aventureraient, ne serait-ce que d'un pas, à l'intérieur des périmètres déclarés stratégiques où pourraient se trouver les deux grands. La presse accréditée pourra tout de même faire connaissance avec l'armée protectrice; un bureau d'information sera ouvert à cet effet et son responsable fournira aux journalistes qui montreront patte blanche quelques précisions sur le dispositif de sécurité.

Des postes-frontières seront fermés (ce qui ne facilitera guère l'activité de nombreux travailleurs frontaliers), des routes et rues seront barrées, des palissades coupent la vue sur de nombreuses chaussées, et l'aéroport de Genève-Cointrain entouré d'une double ceinture de fil de fer barbelé est déjà bordé de miradors, de projecteurs, de batteries de DCA et de blindés : l'accès à la galerie du pont est interdit.

Tous les lieux qui abritent la troupe seront presque aussi bien gardés que ceux qui accueilleront les deux principaux acteurs de la rencontre. Sont interdits les survols des zones de séjour des délégations, les promenades en bateau sur le lac à un kilomètre des côtes où se trouvent les résidences des hôtes illustres, le ski nautique...

Tout prévoir, même le pire

Les autorités genevoises ont tout prévu, y compris le pire. Pour le cas où l'une des personnalités devrait être hospitalisée, l'hôpital cantonal est fin prêt : salle d'opération réquisitionnée, chambres réservées pour le service d'ordre, lignes téléphoniques spéciales, etc. Les dossiers médicaux de MM. Reagan et Gorbatchev sont prêts et les médecins personnels des intéressés ont déjà pris langue avec leurs collègues genevois. Au surplus, une ambulance suivra le président américain lors de tous ses déplacements.

M. et Mme Gorbatchev résideront dans une villa située dans l'enceinte de l'ensemble des bâtiments qui constituent la mission soviétique auprès de l'ONU ; des vitres pare-balles viennent d'y être installées. M. et Mme Reagan logeront dans une magnifique propriété des environs de Genève qui, pour l'occasion, a été dotée de quelques aménagements spéciaux. Les rencontres auront lieu à la mission soviétique, à la villa Fleur d'eau, à Versoix, où, en 1955, Eisenhower avait rencontré les trois autres Grands.

Diverses manifestations sont autorisées jusqu'au 18 novembre inclus. Les « verts » seront là, ainsi que Greenpeace et des mouvements pacifistes de toutes tendances pour rappeler leur existence à qui de droit ; des Afghans, des Angolais, des Khmers, des Lituaniens, des Polonais et des Vietnamiens viendront se signaler à l'attention de M. Gorbatchev. Les comités qui luttent en faveur des juifs d'Union soviétique et l'Association contre l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques ne resteront pas inactifs, non plus.

Des banderoles signées Jean-Jacques Rousseau préviennent MM. Reagan et Gorbatchev que *« le monde n'est pas à vous »* et appellent à manifester en ce sens. Quant aux petits malins, ils vendent aux touristes des cartes postales et des tee-shirts à l'effigie des grands avec l'inscription : *« Genève pour la paix. »* On peut craindre hélas ! qu'ils soient les seuls à le croire (ou à le faire croire)...

On estime à quatre mille le nombre de journalistes qui seront à Genève pour couvrir l'événement. Le fils du président Reagan (carte d'accréditation n° 2 829) en rendra compte... pour *Play-Boy*.

ISABELLE VICHNIAC.

FAUX TRANSFUGE REVENU EN URSS

Vitali Yourtchenko n'a pas été plus convaincant à Moscou qu'à Washington

De notre correspondant

Moscou. – Le ministère soviétique des affaires étrangères a organisé, jeudi 14 novembre, une conférence de presse à grand spectacle pour démontrer que l'affaire Yourtchenko relevait du « terrorisme d'Etat », qui serait, selon lui, pratiqué par Washington (nos dernières éditions du 15 novembre).

Le récit du faux transfuge – qu'il avait déjà présenté à l'ambassade d'URSS à Washington – ne tient pas debout, et M. Yourtchenko, parcourant des yeux les correspondants étrangers rassemblés, a remarqué lui-même que bien peu d'entre eux ajoutaient foi à ses propos. L'atmosphère de cette conférence de presse était d'ailleurs particulièrement désagréable. La salle avait été bourrée de « journalistes » et diplomates soviétiques qui applaudissaient les tirades de l'orateur et riaient à ses bons mots. Le maître de cérémonie, M. Vladimir Lomeiko, porte-parole du ministère des affaires étrangères, d'habitude plus réservé, avait lui aussi adopté une attitude agressive. Devant certaines questions gênantes, M. Yourtchenko a enfin préféré s'en prendre directement aux journalistes américains qui les lui posaient, en sous-entendant que ceux-ci travaillaient pour la CIA.

Les médias soviétiques ont donné un large retentissement à cette affaire, sans toutefois la mettre au premier rang. Des diatribes contre cette *« violation des droits de l'homme »* sont publiéEs ce vendredi dans plusieurs quotidiens, mais pas dans tous, et jamais en première page.

M. Yourtchenko a démenti avoir jamais appartenu au KGB et s'est présenté comme un conseiller diplomatique spécialiste des problèmes de protection des bâtiments officiels soviétiques à l'étranger. Il a donné quelques informations sur son passé, sur l'éducation militaire qu'il a reçue (son père est mort à la guerre) et le service militaire qu'il a effectué dans les sous-marins.

Il a nié d'autre part qu'une aventure sentimentale ait pu le pousser à passer à l'Ouest. Il s'est indigné qu'on l'interroge à propos de Mme Valentina Yereskovsky, l'épouse du consul général d'URSS à Montréal, se refusant même à prononcer le nom de cette dernière. Il a affirmé encore tout ignorer d'une autre femme mariée à un homme d'affaires soviétique qui s'est donné la mort au début de novembre à Toronto.

Confus

Vitali Yourtchenko a été plutôt confus cependant sur le voyage qu'il aurait lui-même effectué au Canada pendant ses *« trois mois de torture »*. Il l'a d'abord démenti catégoriquement, puis remarqué qu'il y avait peut-être été emmené inconscient sous l'effet des drogues, et enfin laissé entendre qu'après tout ses geôliers auraient pu avoir eux-mêmes une raison de le faire aller au Canada... La même remarque vaut pour les *« secrets »* sur les opérations du KGB aux Etats-Unis et au Canada qu'il n'a jamais *« trahis »*, du moins *« tant qu'il était conscient »*.

Les autorités américaines avaient annoncé sans doute un peu vite, le 12 octobre dernier, que M. Yourchenko était le numéro deux du département nord-américain de la première direction du KGB, chargé de l'espionnage à l'étranger. La conférence de presse de l'intéressé a en tout cas accentué un soupçon : M. Yourtchenko, n'est pas très élevé dans la hiérarchie soviétique, quel que soit son « corps » d'origine. Le comportement de M. Yourtchenko est celui d'un subalterne : pourquoi ne pas le croire quand il se dit spécialiste de la protection des bâtiments soviétiques à l'étranger ? Un simple officier de sécurité en quelque sorte...

On peut imaginer que M. Yourtchenko qui a été longuement en poste aux Etats-Unis, a pu intéresser les services secrets américains et qu'il a été « contacté » d'une manière ou d'une autre à Rome. Peut-être alors a-t-il exagéré l'importance de son rôle ? L'étonnant, dans ce cas, est que les Américains l'aient cru au point de se lancer à la poursuite des « taupes » qu'il est censé avoir dénoncés dans leurs propres rangs ?

L'affaire Yourtchenko vient en tout cas alimenter à point nommé un contre-feu au thème des violations des droits de l'homme en URSS que M. Reagan entend soulever à Genève lors de sa rencontre avec M. Gorbatchev. Ce n'est d'ailleurs pas la seule « affaire » troublante à l'approche de ce sommet. *Troud*, le quotidien des syndicats, est revenu mercredi sur le cas du marin qui a sauté à deux reprises le mois dernier d'un bateau soviétique ancré près de la Nouvelle-Orléans. *Troud* affirme que le jeune matelot *« a glissé dans l'eau par hasard »* et que les autorités américaines ont ensuite tenté en vain de lui faire *« trahir sa patrie »*.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Orlov, connais pas...

Moscou *(Reuter, AFP)*. – L'état de santé du physicien soviétique dissident Iouri Orlov nécessite sa libération immédiate, a annoncé, le jeudi 14 novembre, le professeur américain George Wald, prix Nobel de médecine. Le professeur Wald a déclaré qu'il avait évoqué mercredi le cas de Youri Orlov, condamné en 1978 à sept ans de camp de travail et cinq ans d'exil intérieur en Sibérie pour agitation antisoviétique, lors d'un entretien avec le secrétaire général du PC soviétique, M. Mikhail Gorbatchev.

« Il a dit qu'il ne connaissait pas le nom de Iouri Orlov, rapporte le professeur Wald, *que l'Union soviétique était un grand pays et qu'il ne pouvait connaître le sort de chaque citoyen. »*

Le professeur Wald a précisé : *« Le seul nom que j'ai donné – et j'ai dit à M. Gorbatchev que je pourrais lui en donner une dizaine – était celui de Iouri Orlov, qui est connu dans le monde entier et qui va mourir s'il n'est pas libéré rapidement. »*

Ancien président de la branche soviétique du comité de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, Orlov est atteint de tuberculose depuis plusieurs années.

M. Marchais et le cas Sakharov

Le PCF *« se féliciterait d'autant plus »* d'une éventuelle levée de la mesure de relégation imposée à Andreï Sakharov, qu'il la réclame *« depuis le jour où cette mauvaise décision a été prise »*, a affirmé, jeudi 14 novembre, M. Georges Marchais, qui recevait, place du Colonel-Fabien, M. José Luis Massera, mathématicien uruguayen libéré l'an dernier après dix ans de détention. Mais, a ajouté M. Marchais, *« la levée de telles mesures doit, selon nous, intervenir dans tous les cas où elles ont été injustement prises et ne pas concerner seulement ceux dont les pires adversaires des droits de l'homme ont fait leur cheval de bataille »*.

Le secrétaire général du PCF a reconnu que des violations des droits de l'homme *« sont malheureusement à déplorer »* dans *« certains pays socialistes »*. *« Les pays socialistes*, estime-t-il cependant, *constituent autant d'atouts pour l'humanité »* et *« leur apport à la cause des droits de l'homme est bel et bien essentiel »*.

Nouveau refus de la RFA de fabriquer un satellite espion avec la France

Le gouvernement du chancelier Helmut Kohl a finalement décliné l'offre française de construire un satellite militaire d'observation commun aux deux pays, si l'on en croit des informations de source parlementaire en Allemagne fédérale. La France avait, en effet, renouvelé son invitation lors du sommet de Bonn, la semaine dernière, par la voix de M. Mitterrand.

C'est la deuxième fois, en moins de deux ans, que l'Allemagne fédérale dit non à ce projet en coopération avec la France. Officiellement, le différend entre Paris et Bonn tient à des conceptions techniques divergentes des deux armées sur les caractéristiques et les performances du satellite. Si la France s'en tient à un satellite d'observation optique, qui ne peut pas être tout temps, l'Allemagne fédérale, en revanche, penche plutôt pour un satellite d'observation électromagnétique.

En réalité, la position ouest-allemande est plus nuancée. Il n'y a pas, en effet, de consensus au sein des forces armées ouest-allemandes sur le besoin d'un tel satellite et, à plus forte raison, sur le moyen technique de répondre à ce besoin éventuel. D'autre part, il existe outre-Rhin des partisans d'une autre solution, qui consiste à recevoir, sous la forme d'un abonnement payant, des informations des satellites américains.

La France, de son côté, avait prévu, en quelque sorte, la fin de non-recevoir des responsables ouest-allemands. Cette année, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, avant de donner sa démission, avait réservé des crédits pour la construction, par la seule France, d'un satellite d'observation optique. Son successeur, M. Paul Quilès, a inscrit au projet de budget militaire pour 1986 125 millions de francs en autorisations de programme et 45 millions de francs en crédits de paiement pour lancer le développement d'un tel satellite. Le coût de l'ensemble du programme est estimé à 7 milliards de francs.

A ce jour, les industriels concernés ont achevé les études relatives à l'ensemble de prise de vues et à l'enregistreur magnétique nécessaires au satellite pour remplir ses missions.

● *Délégation soviétique à Paris.* – Une délégation soviétique, conduite par le vice-premier ministre Veniamine Dymchitz, qui étudie actuellement en France les possibilités de coopération franco-soviétique dans les domaines du bâtiment et des travaux publics, a été reçue, le jeudi 14 novembre, au Quai d'Orsay, par M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat aux relations extérieures. Des contrats d'un montant total d'environ 10 milliards de francs sont en cours de discussion entre la France et l'URSS dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics.

M. MARCEL CAUSSE EST NOMMÉ AMBASSADEUR EN GUINÉE-ÉQUATORIALE

Le *Journal officiel* de ce vendredi 15 novembre annonce la nomination de M. Marcel Causse comme ambassadeur à Malabo (Guinée équatoriale), en remplacement de M. Pierre Cornée.

[Né le 1er juin 1928, licencié en droit, M. Marcel Causse a d'abord servi au Maroc (1952-1960) et en Algérie (1961-1962), avant d'être détaché au secrétariat d'Etat aux affaires algériennes, puis auprès du ministre des affaires étrangères.

Sa carrière consulaire l'a mené à Oran, Mostaganem, Souk-Ahras, Bône et Yaoundé, poste où il est devenu deuxième secrétaire en 1968. Il a, ensuite, été affecté à Niamey (1970), Tananarive (1974), puis à l'administration centrale (1976), à Djibouti en 1978 et à Luxembourg en 1982.]

هكذا من الأصل

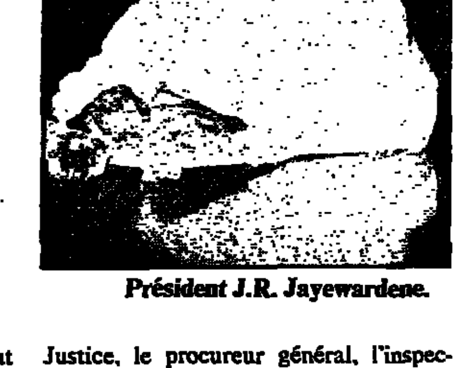


SRI-LANKA AU SOMMET DU COMMONWEALTH

Allocution prononcée par Son Excellence J. R. Jayewardene, président de Sri-Lanka, lors des sessions exécutives de la réunion des chefs du gouvernement du Commonwealth, réunion qui a eu lieu à Nassau, aux Bahamas, le 17 octobre 1985.

Sa Majesté la Reine, Elisabeth II, assistait à ce sommet, en qualité de chef du Commonwealth. Quarante et un des quarante-six pays participants étaient représentés par leur chef d'Etat ou leur chef du gouvernement.

Son Excellence J. R. Jayewardene, démocrate convaincu, ardent disciple et admirateur de la philosophie de non-violence de Mahatma Gandhi sur le plan politique et humain, expose, dans cette allocution, la position de son pays face aux tentatives de déstabilisation des institutions démocratiques par le terrorisme et par une action armée, qui sont devenus un problème majeur pour le Sri-Lanka ces dernières années.



Président J.R. Jayewardene.

« Les interventions des honorables représentants de Chypre et de la Grenade nous ont montré les dangers auxquels sont confrontés certains pays. C'était à la conférence de New-Delhi que la question de Chypre a été abordée pour la première fois, et j'espère que la question soulevée par l'honorable représentant de la Grenade va aussi être résolue de façon satisfaisante avant notre prochaine réunion. Des idées semblables ont été exprimées par les honorables représentants de l'Inde et du Royaume-Uni, respectivement. Nous retrouvons dans leurs discours le même thème de terrorisme aboutissant à la violence et aux émeutes. L'honorable représentant de Singapour de la même façon a exprimé une vue académique de ces problèmes.

» Permettez-moi tout d'abord de vous remercier, monsieur le Président, ainsi que votre gouvernement et votre peuple de votre bienveillante hospitalité.

» Il y a exactement cinq cents ans que Christophe Colomb et ses conquistadors – si je peux appeler ainsi les membres qui constituaient son équipage – ont envahi ces îles. Ils ont débarqué à San-Salvador, ont exterminé les indigènes indiens et ont changé le cours de l'histoire de nombreuses nations. S'il vivait aujourd'hui, Christophe Colomb serait considéré comme un terroriste international, mais actuellement il est vu comme un grand homme.

» Aujourd'hui, les chefs de quarante-neuf nations, vivant sur tous les continents, se réunissent en paix et en toute amitié pour débattre de quelques-uns des maux affectant le monde et pour essayer d'y trouver des solutions.

» Tout en parlant de ces problèmes, nous devons apprendre à nous connaître les uns les autres afin de mieux nous comprendre.

» Les concitoyens de quelques-uns des représentants gouvernementaux ici présents ont porté des jugements si atroces sur mon pays et son gouvernement que je considère de mon tout premier devoir d'y répondre avant d'aller plus loin.

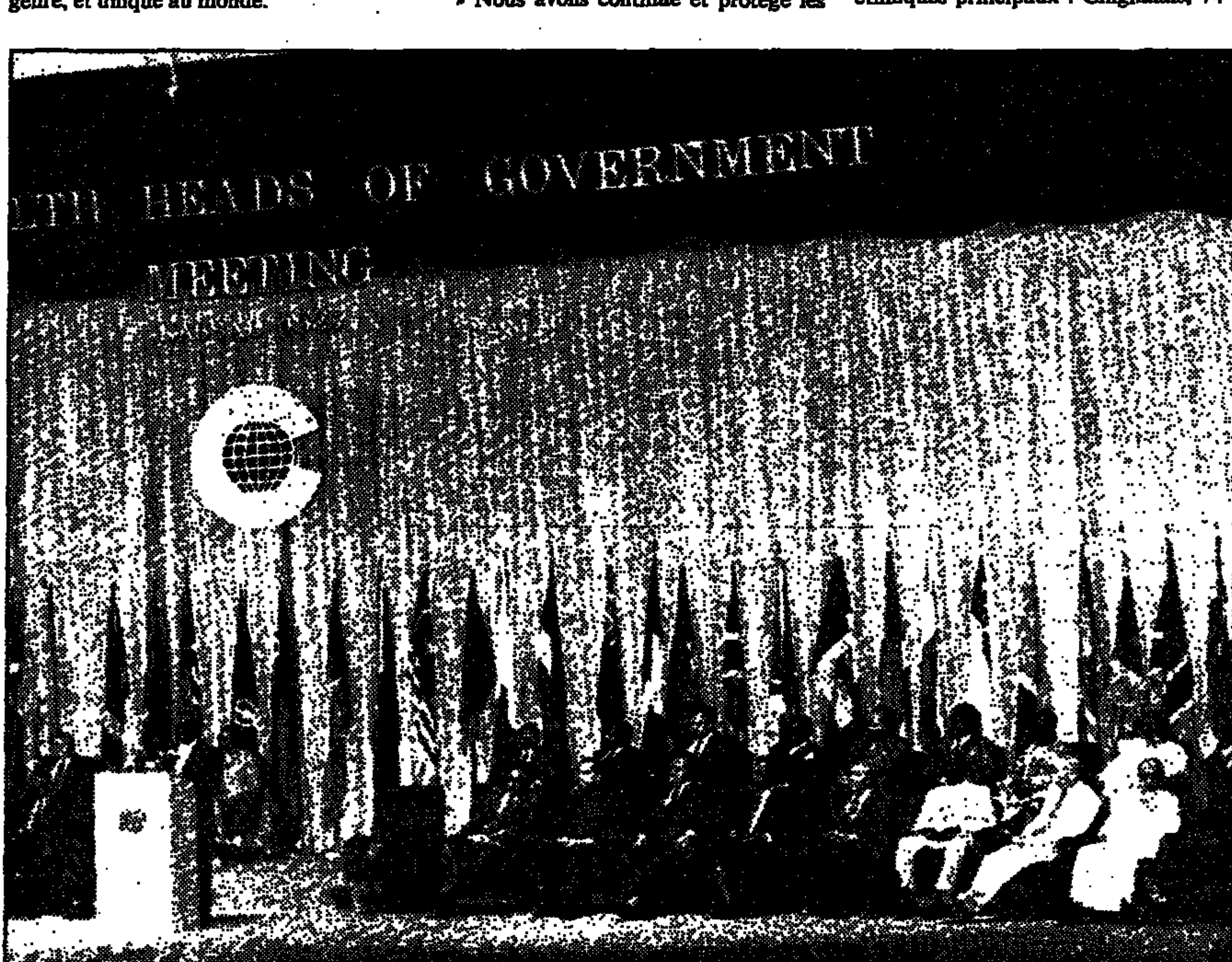
» Il a été dit que Sri-Lanka devrait être comparé à l'Afrique du Sud en vertu de sa politique récente d'apartheid. Les médias ont aidé à créer ces impressions et je pense que, au moins auprès de mes amis, les chefs de gouvernement du Commonwealth, aucun doute n'est permis sur les événements qui se passent à présent à Sri-Lanka et sur la politique de son gouvernement.

» J'ai moi-même assisté à d'innombrables conférences du Commonwealth durant les trente-sept dernières années en commençant par la conférence économique de Londres de février 1948, présidée alors par le chancelier de l'Echiquier, Sir Stafford Cripps. J'ai rencontré plusieurs leaders du Commonwealth et travaillé avec eux durant ces années et je peux parler par expérience de l'intérêt et de l'utilité de ces rencontres, et tout particulièrement pour les plus petits Etats.

» En 1948, le Commonwealth était constitué de ses pays fondateurs : l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud, le Royaume-Uni, et des nouveaux dominions issus de la seconde guerre mondiale : Ceylan (aujourd'hui Sri-Lanka), l'Inde et le Pakistan. Aujourd'hui, nous sommes quarante-neuf membres répartis sur les cinq continents. S'il en est ainsi, c'est largement grâce à l'influence de pandit Jawaharlal Nehru, qui a maintenu l'Inde dans le Commonwealth et ainsi donné l'exemple à tous les nouveaux dominions. Je tiens à lui rendre hommage pour avoir agi de cette façon.

» Sri-Lanka est un des plus petits Etats membres du Commonwealth, mais pas si petit au point de vue de la superficie ou de la population pour être ignoré ; même sa position géographique rend Sri-Lanka important. Je désire, par conséquent, parler d'abord de Sri-Lanka tel qu'il est aujourd'hui, dans le contexte de son passé et de ses espoirs futurs.

» Notre histoire écrite est ancienne, et remonte, par une succession d'événements ininterrompus, à l'arrivée du roi Vijaya en 543 avant Jésus-Christ, en provenance de l'Inde septentrionale. Dès lors, notre pays a été gouverné par des rois et des reines de races et de dynasties différentes : des Cinghalais, des Indiens, des Cholas et Télugus, des Britanniques, les dynasties de Hanovre et de Windsor, et par deux présidents, l'un choisi en 1972 et l'autre, moi-même, élu en 1977 et réélu en 1982. Je suis le cent quatre-vingt-treizième d'une longue lignée continue de chefs d'Etat, vraisemblablement la lignée la plus vieille en son genre, et unique au monde.



Durant le sommet du Commonwealth aux Bahamas.

» Sri-Lanka, monarchie indépendante, unifiée et démocratique depuis 1948, est devenu en 1972 une Répu- blique.

» Nous avons le suffrage universel et des ministres élus depuis 1931, et un suffrage limité au centre depuis 1911. Les municipalités sont élues depuis cent vingt ans. La démocratie, qui se traduit par des élections aux niveaux gouvernemental, législatif et municipal, est bien établie, et fonctionne efficacement depuis longtemps. Depuis 1931, il y a eu dix élections législatives, nous avons changé de gouvernement à six reprises sans compter les innombrables élections partielles et les élections des collectivités locales, qui se sont déroulées jusqu'au plus petit village. Nous croyons au pouvoir du bulletin de vote et non à celui de la baïonnette.

» Lors des élections législatives de 1977 organisées par l'ancien gouvernement, aujourd'hui dans l'opposition, mon parti, alors dans l'opposition, a obtenu un mandat jusqu'en 1983. Nous avons maintenant 143 représentants sur un total de 168. Le référendum tenu en 1983 dans toute l'île a reconduit notre mandat pour six années, de 1983 à 1989.

» La nouvelle Constitution de 1978, introduite par mon gouvernement, a instauré un régime présidentiel. Le président, chef d'Etat et de gouvernement, est élu et dispose des pouvoirs exécutifs. La Constitution réunit à la fois les systèmes de gouvernement britannique et américain et suit étroitement le modèle français. Lors de l'élection présidentielle de novembre 1982, j'ai été élu pour six ans par une majorité de 903 373 voix, soit 52,9 % des votes dans cette élection qui s'est faite sur toute l'étendue de l'île et qui a rassemblé 3,45 millions d'électeurs. J'insiste sur le fait que ces élections ont eu lieu sur l'ensemble de l'île car dans les provinces du nord et de l'est du pays, où il y a maintenant un mouvement sécessionniste terroriste tamoul, mon principal adversaire cinghalais et moi-même avons rassemblé 56 000 voix sur 73 000 dans le Nord et 144 000 sur 163 000 dans l'Est.

» Nous avons continué et protégé les institutions démocratiques depuis les élections législatives de 1977 en ayant eu jusqu'ici vingt-cinq élections partielles. Mon parti en a perdu quatre seulement. Nous avons tenu plusieurs élections de conseils urbains et de conseils de district en 1979 et 1981 et avons obtenu une majorité à ces conseils, exception faite de certains conseils dans les provinces du Nord et de l'Est.

» Nous avons tenu une élection présidentielle et un référendum en 1982 et gagné les deux.

» La Constitution de 1978 a pour la première fois créé certains droits fondamentaux, dont des droits d'égalité de races et de religions, de liberté d'expression orale et écrite, et d'opposition, le droit de vote et de réunion, la protection contre toute arrestation arbitraire ; tous ces droits sont justiciables. Les élections présidentielles et parlementaires ainsi que les droits fondamentaux garantis par la Constitution ne peuvent pas être repoussés à plus tard ou amendés sans l'approbation du peuple par voie de référendum.

» Très peu de pays au monde – s'il en est – ont des libertés similaires garanties par leur Constitution, comme c'est le cas pour nous.

» Bien sûr, le gouvernement peut proclamer l'état d'urgence lorsque la sécurité de l'Etat est en jeu ; cette action, encore une fois, est justiciable et, dans certains cas, les tribunaux ont condamné le gouvernement. Le recours à l'état d'urgence doit être voté par le Parlement, après débat, chaque mois. Au bout de trois mois, une majorité des deux tiers est requise.

» C'est en connaissance de ces aspects de notre vie politique et constitutionnelle que je voudrais informer mes collègues des événements malheureux de violence qui ont porté atteinte à notre vie nationale dans les régions du nord et de l'est de notre île, et qui sont perpétrés par des terroristes tamouls, notamment depuis 1981.

» La population sri-lankaise, s'élevant à 14,9 millions selon le recensement de 1981, est composée de quatre groupes ethniques principaux : Cinghalais, 74 % (11 000 000) ; Tamouls sri-lankais, 12,6 % (1 870 000) ; Musulmans, 7,4 % (1 200 000) ; Tamouls indiens, 5,6 % (825 000) ; Burghers (Eurasiens), 0,26 % (38 236).

» Les Cinghalais, dans leur plus grand nombre, sont bouddhistes ; la majorité des deux groupes tamouls est hindoue ; viennent ensuite les musulmans. Il y a des chrétiens dans toutes les communautés.

» Le vote, district par district, dans les élections législatives de 1977, pour le Front uni de libération tamoul (TULF), le groupe modéré, qui a fait campagne pour un État séparé d'Eelam dans les provinces du nord et de l'est du pays, se répartissait ainsi :

» Districts de : Jaffna, 71,81 % ; Mannar, 51,44 % ; Vavuniya, 58,82 % ; Mullaitivu, 52,16 % ; Trincomalee, 27,18 % ; Batticaloa, 32,14 % ; Amparai, 20,25 %.

» Le TULF ne se présentait pas dans les sept autres provinces.

» Le droit de chaque communauté d'utiliser sa propre langue, de respecter sa propre culture et d'observer ses coutumes est reconnu. Le gouvernement garantit ces droits à chaque communauté dans toute l'île, quelle que soit son importance. Nous définissons Sri-Lanka comme le pays de chaque membre de chaque communauté.

» Nous avons accepté que le recrutement pour les services de l'Etat et que l'entrée aux universités reflètent la proportion ethnique de l'île. Le chef de la Justice, le procureur général, l'inspecteur général de la police, en retraite depuis peu, ainsi que plusieurs ambassadeurs et de hauts responsables officiels, sont tamouls.

» La Constitution a décrété le cinghalais comme langue officielle et le cinghalais et le tamoul comme langues nationales. Tout effort est entrepris pour enseigner l'anglais et en faire la langue de communication.

Changements constitutionnels

» Le gouvernement a accepté les principes et formes d'une démocratie participative allant du village à la ville et au district et s'étendant aux conseils provinciaux. Tous seront élus par le peuple.

» Le chef de l'exécutif, ayant l'appui de la majorité des membres dans les conseils de district ou de province, sera investi des pouvoirs exécutifs par le président et nommé par lui pour remplir les fonctions de son conseil.

» Une fraction seulement des 1 360 000 Tamouls vivant dans les provinces du nord et de l'est du pays étaient pour un état séparé lors des élections de 1977. La totalité de ceux qui vivent en dehors de ces provinces, soit 500 000 Tamouls, et la totalité des autres minorités, soit 2 millions, dont 800 000 Tamouls indiens, y sont opposés.

» C'est cela la réalité.

» Le terrorisme est apparu pour la première fois en 1975 avec l'assassinat du maire tamoul de Jaffna, qui était également un membre du parti au pouvoir d'alors et un ancien membre du Parlement. Depuis, des centaines d'innocents parmi la population civile, des membres des services de sécurité, des hommes, des femmes et des enfants ont été victimes des terroristes. Parmi eux se trouvaient deux anciens membres du Parlement du groupe modéré et plusieurs représentants de mon propre parti. Les forces de sécurité, soit par réflexe de défense, soit par riposte, ont également tué plusieurs personnes. C'est un massacre sans but et sans espoir de succès.

» Le modèle classique du terrorisme se répète dans mon pays. Les terroristes déclarent ouvertement qu'ils veulent créer un Etat marxiste dans le pays tout entier, et pas seulement un Etat séparé du reste de l'île. Leur lobby international est vaste et efficace. L'ensemble des revendications de la minorité tamoule et les malheureuses émeutes de 1983 les aident à fonctionner comme un groupe racial légitime cherchant à redresser des torts. (A Colombo et dans quelques villes du Sud, les civils cinghalais, dans leur aveuglement à venger la mort de treize soldats cinghalais tués dans le Nord par une bombe terroriste, s'étaient alors attaqués aux vies et aux biens des Tamouls.) Le gouvernement est montré du doigt comme l'agresseur ou l'oppresseur. Des fonds sont collectés, des armes sont achetées et les terroristes sont entraînés pour déstabiliser le bon fonctionnement de l'une des rares démocraties parmi les pays en développement, un membre fondateur à la fois du nouveau Commonwealth et du Mouvement des non-alignés.

» Il est regrettable que l'aide qui aurait dû nous être fournie pour maintenir les grands principes de ces deux mouvements nous soit refusée et que, au contraire, les politiciens et la presse dénigrent nos objectifs et notre conduite. J'espère qu'il sera possible de ramener la paix à nouveau dans le nord et l'est troublés de notre patrie, et que les chefs des groupes terroristes vivant et opérant au-delà de nos frontières cesseront d'agir.

» Je crois aux principes démocratiques de non-violence et aux principes proclamés par Gautama, le Bouddha et le Mahatma Gandhi. J'espère que les grands idéaux auxquels ils aspiraient peuvent être proclamés au monde et rester les principes guidant les membres du Commonwealth. »

1985

Cinquante ans de vie politique

M. Junius Richard Jayewardene, président de la République démocratique socialiste du Sri-Lanka, compte plus de cinquante ans de vie politique à son actif et, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, il est parmi les doyens des chefs politiques et d'Etat du tiers-monde. Il occupait le mois dernier une place d'honneur à la conférence du Commonwealth à Nassau, aux Bahamas.

M. Jayewardene, de formation juridique, est entré très tôt dans la vie politique nationale. Il a insufflé dynamisme et vigueur à un parti qui était à la tête du mouvement d'indépendance, le Ceylon National Congress, en essayant de le rendre plus proche des besoins et des aspirations de l'homme de la rue. Dès sa prime jeunesse, il a suivi la voie tracée par le chef politique d'Asie, le Mahatma Gandhi, et a apporté une nouvelle dimension aux politiques locales.

M. Jayewardene est entré dans la vie politique au niveau des collectivités locales pour représenter un électorat de la municipalité de Colombo. Il a ensuite fait partie du Conseil d'Etat sous l'administration britannique. En 1948, lorsque Sri-Lanka (alors Ceylan) devient indépendant, M. Jayewardene est un membre éminent du parti au pouvoir, le United National Party, qui regroupait toutes les communautés de Sri-Lanka.

Son succès en tant que ministre des finances dans le premier gouvernement indépendant est largement prouvé puisqu'il est resté longtemps à ce poste. Il a occupé plusieurs autres portefeuilles importants au United National Party. Il a en effet été ministre de l'agriculture et de l'alimentation, et ministre d'Etat, chargé de la défense.

Le Colomb Plan (1950), dont il est l'auteur, appuyé par Sir Percy Spender de l'Autralie, est certainement l'une des contributions les plus importantes qu'il ait apportées à la région asiatique pacifique. En 1951, en tant que chef et porte-parole de la délégation sri-lankaise à la conférence de San-Francisco concernant un traité de paix au Japon, il a introduit une nouvelle dimension au débat, avec son appel historique, inspiré des paroles du Bouddha : *« La haine cesse, non pas par la haine mais par l'amour. »*

M. Jayewardene a toujours été étroitement associé au Mouvement des non-alignés, d'abord comme représentant de Sri-Lanka à la conférence internationale qui précédait la création du mouvement, puis lorsqu'il en a assumé la direction alors que la présidence en incombait à son pays.

Son attachement à la démocratie, qu'il a su insufflée à la vie politique sri-lankaise, s'est révélé lorsque, en qualité de chef de l'opposition, il a su, par des interventions parlementaires brillantes, faire avorter des tentatives visant à contrôler la presse nationale, et, plus tard, lorsqu'il a transformé, lors d'une réorganisation, sa propre formation, le United National Party, en un parti représentatif du peuple. Durant toute sa vie parlementaire, M. Jayewardene a veillé à ce que la Constitution et les procédures parlementaires soient respectées. Les principes de Gandhi, les valeurs culturelles traditionnelles et l'humanisme restent les points forts de sa pensée.

La Constitution actuelle de Sri-Lanka mise en place en 1978 à son initiative, alors qu'il était premier ministre, garantit les droits civils et religieux de tous les citoyens ainsi que les droits de l'homme ; elle rend les droits de l'homme justiciables devant les tribunaux. Elle a instauré un régime présidentiel exécutif, soumis au suffrage populaire. En 1982, le président Jayewardene a été réélu, par voie de scrutin, pour une période de six ans.

« Nous préserverons notre héritage social et démocratique »

Président JAYEWARDENE

Sri-Lanka est une démocratie pluraliste, où le suffrage universel est instauré depuis plus d'un demi-siècle. Il y a au Sri-Lanka un système social et politique garantissant les libertés fondamentales de toutes les personnes, dont la liberté de religion, la liberté d'expression, de publication, d'association et de circulation. Tous ces droits fondamentaux sont garantis par la Constitution et sont justiciables devant les tribunaux.
La justice est libre et indépendante.

Depuis quelque temps, le pays est menacé par une vague de terrorisme à l'instigation d'un petit groupe de militants tamouls menant une campagne impitoyable de violence et de terreur dans le but d'instaurer un Etat séparé dans la partie nord du Sri-Lanka, à quelque 30 kilomètres de l'Inde du Sud.

Le peuple tamoul du Sri-Lanka a de tout temps bénéficié de droits politiques égaux. Il a choisi des représentants au Parlement, et ces représentants ont, à leur tour, préservé et fait progresser les intérêts de la minorité tamoule par des moyens pacifiques et démocratiques ; ce processus continue même à l'heure actuelle. Malheureusement, les militants extrémistes tamouls, qui n'ont jamais été élus par le peuple tamoul du Sri-Lanka, ne croient pas en la démocratie.

DIPLOMATIE

EN MARGE DE LA CONFÉRENCE DE LA FAO

M. Mitterrand a évoqué avec les dirigeants italiens la situation au Proche-Orient et les relations Est-Ouest

De notre correspondant

Rome. – Le président français a saisi l'occasion de sa visite à la FAO, jeudi 14 novembre, pour rencontrer brièvement le chef de l'Etat italien, M. Cossiga, et le président du conseil, M. Craxi. Avec l'un et l'autre, M. Mitterrand a évoqué la situation au Proche-Orient. Rome n'a en rien renoncé, après l'affaire de l'*Achille-Lauro*, à sa conviction que l'OLP demeure le seul véritable représentant des Palestiniens, alors que Paris est dans une phase de « *réactualisation* » des éléments du problème. Les deux pays sont convenus de poursuivre leurs efforts respectifs afin, s'il est possible, de « *restituer un certain dynamisme au processus de paix dans la région* », selon les termes de la partie italienne.

Avec M. Craxi, M. Mitterrand a évoqué le climat international, à la veille de la rencontre de Genève. Les deux hommes ont rencontré récemment, l'un à Moscou et l'autre à Paris, le numéro un soviétique. Ils ont donc échangé des impressions sur l'homme et son style, et se sont félicités de l' « *atténuation* » du climat de tension mondiale dont témoigne l'organisation de ce sommet.

A propos de l'Europe, M. Mitterrand a cherché à sonder M. Craxi sur ses intentions sur le projet Eurêka. A la récente conférence de Hanovre, la RFA et la Grande-Bretagne ont annoncé des financements publics pour le projet. L'Italie pourrait-elle en faire autant ? Elle n'en est, à l'évidence, pas là, et se préoccupe plutôt de voir mieux définir les structures, les attributions et le siège de la nouvelle instance de recherches.

Jeudi également avait lieu à Rome une rencontre des sept pays de l'UEO (Union de l'Europe occidentale) pour tenter de donner consistance au fameux « *pilier européen de l'OTAN* ». Les trois Etats du Benelux, la RFA, la Grande-Bretagne, l'Italie et la France se sont félicités de la rencontre entre les Deux Grands. Rendant compte de leurs travaux, M. Giulio Andreotti, ministre des affaires étrangères italien, président de la réunion, a constaté que l' « *interprétation restrictive* » faite par les Européens à propos du traité d'interdiction des missiles antimissiles ABN, avait finalement prévalu sur celle, au départ plus laxiste, de Washington.

A propos de l'initiative de défense stratégique du président Reagan, les Sept ont été d'accord pour admettre que « *la question n'est pas encore mûre* ». Aucune réserve, en revanche, n'a été émise à la participation éventuelle d'industriels européens aux recherches américaines sur le sujet. Les gouvernements se préoccuperont cependant de protéger en fonction de leur législation nationale, certains secrets militaires, par le biais d'accords passés entre eux.

JEAN-PIERRE CLERC.

PROCHE-ORIENT

COMPROMIS EN ISRAËL

M. Sharon précise ses « excuses » et reste ministre

De notre correspondant

Jérusalem. – La crise est réglée. M. Ariel Sharon a fait amende honorable. L'union nationale continue. En acceptant, jeudi 14 novembre, peu avant minuit, la formule de compromis fiévreusement élaborée par le rabbin Ytzhak Peretz, ministre de l'intérieur et chef du petit parti orthodoxe sépharade Shas, M. Shimon Pérès a clos l'épreuve de force engagée deux jours plus tôt avec le Likoud.

Une fois de plus, les partenaires de la coalition gouvernementale, après avoir poussé leur querelle au paroxysme, ont préféré, faute de véritable alternative, poursuivre leur tumultueuse cohabitation. Sans aller tout à fait à Canossa, M. Sharon, ministre du commerce et de l'industrie, a largement cédé à M. Pérès. Il a accepté de « *clarifier* » ses positions sur les six sujets de conflit – et thèmes de diatribe – à propos desquels le premier ministre avait exigé, la veille, sans les obtenir, de plates excuses. Ces éclaircissements équivalent, sans que cela soit ouvertement dit, à une rétractation. En contrepartie, M. Pérès s'est abstenu d'adresser à M. Sharon la lettre qui devait lui notifier sa destitution, et dont l'envoi avait été retardé à plusieurs reprises à la demande des partis religieux, soucieux à tout prix de désamorcer la crise.

Auparavant, jeudi, il était devenu de plus en plus clair, au fil des heures, que l'on s'éloignait de la « phase critique » et qu'un dénouement sans drame pointait à l'horizon. Le premier ministre avait pris soin de réaffirmer son attachement à l'union nationale : « *Je redoute beaucoup,* avait-il dit, *qu'un nouveau processus électoral entrave le redressement économique et gêne nos efforts diplomatiques. Aucun des grands partis n'a de meilleur choix que le maintien du gouvernement en place. Je ferai tout pour le préserver et pour appliquer – comme nous nous y sommes engagés – l'accord de rotation* » (qui prévoit le retour de M. Shamir en octobre 1986 au poste de premier ministre).

Toute la journée, le rabbin Peretz s'est dépensé sans compter pour recoller les pots cassés. C'est d'ailleurs un signe des temps que ce rôle de médiateur soit revenu au chef d'un parti tout neuf, Shas, – et représentant les juifs orientaux, – alors qu'il y a peu, encore, de tels bons offices étaient assumés par le Parti national religieux (PNR), formation de l'establishment ashkénaze. Soucieux de ne pas laisser au Shas le bénéfice d'une médiation réussie, le vieux Yossef Burg, patron du PNR et ministre depuis plus de trente ans, est d'ailleurs rentré d'Europe en catastrophe, mais tout de même un peu tard.

Le premier ministre avait initialement exigé de M. Sharon qu'il s'excuse au sujet des six récentes déclarations suivantes, toutes relatives à l'éventuelle relance du processus de paix :

1) « *Pérès maintient des contacts secrets avec la Jordanie et les Palestiniens et s'est mis d'accord avec eux pour inclure la Syrie dans la négociation et l'associer à une conférence internationale* » ; 2) « *Le cynisme et le ridicule des travaillistes a déjà coûté beaucoup de sang et nous en coûtera encore.* » 3) « *Nous affrontons une situation sérieuse où une personne au cynisme sans égal conduit la nation sur une voie tortueuse.* » 4) « *Ce n'est pas par accident que Pérès a refusé de dire clairement « Non à l'OLP », c'est par une vile fourberie.* » 5) « *La paix avec l'Egypte est en danger à cause de la politique faiblarde et obséquieuse de Pérès.* » 6) « *J'ai demandé qu'on informe la Jordanie qu'il n'y aura aucune négociation aussi longtemps que le QG de l'OLP se trouve à Amman. On m'a répondu avec cynisme.* »

Le rabbin conciliateur

Bientôt, l'auteur de ce florilège ne fut plus prié de présenter des « excuses » mais seulement des « éclaircissements ». S'adressant au comité central du Parti travailliste réuni à Tel-Aviv, M. Pérès accusa M. Sharon d'avoir voulu « *jouer les provocateurs* ». Très à l'aise devant son public, maniant la menace et l'ironie, le premier ministre a dénoncé les « *six mensonges de Sharon* ». « *J'insiste pour que sur chacun de ces six points, il s'explique devant la nation et dissipe le moindre doute. Sinon j'irai où je dois aller.* »

Il n'a pas eu besoin d'y aller. Car le doux rabbin chapeauté et barbu a rempli sa mission. Faisant la navette entre les principaux protagonistes, raturant et reformulant le précieux document de compromis avec l'aide de quelques ministres appartenant aux deux camps, M. Peretz parvint à faire accepter son texte aux adversaires en présence. Sur chacun des six points contestés, M. Sharon a donné satisfaction au premier ministre, regrettant ici, se rétractant là, acceptant plus loin de se soumettre aux décisions du cabinet.

Le ministre trouble-fête put ainsi s'envoler, jeudi soir à l'heure prévue, pour un voyage de trois semaines aux Etats-Unis et en Amérique latine, après avoir annulé son départ... puis annulé son annulation. « *J'espère,* déclara-t-il, bon prince avant de quitter le pays, *que mes clarifications amélioreront l'atmosphère au sein du gouvernement et que mes collègues feront comme moi.* » Incorrigible Sharon, toujours prompt à se donner en exemple.

M. Pérès avait demandé au Likoud d'amender l'accord de coalition afin d'avoir désormais carte blanche pour limoger un ministre récalcitrant. Le chef du gouvernement – qui connaît l'homme et son arrogance depuis trente ans – s'attend à de nouvelles « sorties » de M. Sharon. Il veut éviter de se retrouver, tôt ou tard, dans une situation aussi embarrassante. D'où sa demande d'amendement. Mais M. Shamir a refusé fermement de modifier les règles du jeu gouvernemental. « *M. Pérès n'avait qu'à y penser il y a un an avant de conclure l'accord de coalition* », dit-on côté Likoud. Le premier ministre a finalement renoncé à son exigence. Les deux hommes devaient se rencontrer vendredi afin de trouver, sur ce dernier point aussi, une formule de compromis.

J.-P. LANGELLIER.

LE SORT DES OTAGES DE BEYROUTH

UNE RÉUNION A LA MUTUALITÉ

Surtout ne pas oublier...

« Surtout ne pas oublier », ne pas oublier que le journaliste Jean-Paul Kauffmann et le chercheur Michel Seurat sont retenus en otage au Liban depuis cent soixante-seize jours, et deux autres Français, MM. Carton et Fontaine, diplomates, depuis plus longtemps encore ; tout faire pour empêcher que ces « disparitions » ne soient petit à petit reléguées au rayon d'un des trop nombreux malheurs libanais auxquels on finit par s'habituer : tel était l'objet de la réunion organisée, jeudi soir 14 novembre, à la Mutualité par le journal auquel appartient J.-P. Kauffmann, *l'Evénement du jeudi*, et par le comité des amis du journaliste.

Le directeur de *l'Evénement*, Jean-François Kahn, a évoqué l'échec de toutes les tentatives entreprises jusqu'à présent, ne serait-ce que pour disposer de quelques informations sûres. *« Que faire, face à cet escamotage ? (...) Six mois, et c'est toujours le vide, avec le risque inouï, inacceptable, que l'on s'habitue, que l'on fasse avec, que cela devienne une normalité ; c'est cela qui n'est pas supportable. »*

Le comité et le journal ont réussi leur manifestation : près de deux mille personnes, la grande salle de la Mutualité était quasi pleine, d'amis, de parents, de sympathisants, de responsables des syndicats de journalistes, de personnalités du spectacle : Bernard Pivot, Michel Polac, les chanteurs Guy Béart, Alan Stivell, Daniel Balavoine, Catherine Ribeiro. MM. Jacques Toubon, pour le RPR, Jean-Jack Queyranne, pour le PS, et Mme Gisèle Moreau, pour le PC, sont venus à la tribune faire part de leur solidarité.

Les organisateurs ne voulaient pas d'un spectacle, encore moins d'un meeting politique ou d'une réunion parisienne. Ce ne le fut pas. L'épouse de Jean-Paul Kauffmann est venue dire, en quelques phrases, sa *« désillusion »* devant l'impuissance du gouvernement, la faillite de toutes les démarches. Les dernières nouvelles remontent à la fin de l'été. *« Depuis, plus rien, sinon des rumeurs (...). On ne sait même pas aujourd'hui s'ils sont vivants. »*

Mme Fontaine a fait valoir, pour sa part, que, sans l'action du comité, *« les deux diplomates seraient restés dans l'ombre ».* On a l'impression, a-t-elle dit, que le gouvernement français *« avance non pas millimètre par millimètre, mais micron par micron ».*

A. Fr.

● *Une déclaration de M. Dumas.* – Dans un entretien publié cette semaine par *le Nouvel Observateur*, M. Dumas, ministre des relations extérieures, déclare : « *Nous devinons à peu près où se trouvent les otages, nous pensons savoir qui les détient : hélas ! des groupes marginaux incontrôlés. Nous n'avons jamais eu de rapports directs avec eux (...). Toutes les informations les concernant nous arrivent par de multiples intermédiaires. Aucune certitude n'existe. Comprenez que je ne puisse être très précis sur ce que nous ne cessons de faire pour obtenir leur libération. (...) Nous ne relâchons pas notre effort.* »

SELON L'ÉMISSAIRE ANGLICAN

L'affaire des prisonniers américains est dans une phase « très dangereuse »

M. Terry Waite, émissaire de l'archevêque de Canterburry, a annoncé, jeudi 14 novembre à Beyrouth, qu'il était « *entré en contact* » avec les ravisseurs de quatre des six otages américains détenus au Liban et que les efforts pour obtenir leur libération avaient atteint « *un point critique* ». « *Tous ce que je peux dire, c'est que des progrès ont été faits et que nous avançons ; nous avons atteint un point très critique, très dangereux, très difficile* », a-t-il déclaré à la presse.

Il a indiqué qu'il avait posé comme seule condition aux ravisseurs de rencontrer les otages « *face à face* » et que cette rencontre n'avait pas encore eu lieu. Il a demandé que la presse ne suive pas ses déplacements, afin de protéger la vie des otages, la sienne et même celle des ravisseurs. Ceux-ci, a-t-il dit, « *prennent bien évidemment un risque en me rencontrant, comme j'en prends en les rencontrant* ».

● A WASHINGTON, la famille du révérend Jenco, un des otages américains, a rendu publique mercredi une lettre de ce dernier, dans laquelle il dénonce l'inertie du gouvernement. « *A mesure que passent les mois,* dit-il, *je suis inquiet et impatient, je crains que la diplomatie tranquille n'entérine ma destinée : des jours, des mois, des années de captivité.* » – (AFP, AP.)

هكذا من الأصل

EUROPE

Irlande du Nord

Le baroud d'honneur des députés unionistes

Le porte-parole du gouvernement britannique a annoncé officiellement vendredi matin 15 novembre la signature de l'accord sur l'Irlande du Nord qui vient d'être conclu avec le gouvernement de la République d'Irlande. Mme Thatcher et M. Garret FitzGerald devaient apposer leur paraphe sur le texte définitif de cet accord vendredi à 15 heures. Jusqu'au dernier moment, le lieu précis de cette signature avait été tenu secret pour des raisons de sécurité. Il s'agit du château de Hillsborough, près de Belfast ou Mme Thatcher et M. Fitzgerald sont arrivés vendredi. Des manifestants protestants se sont massés devant l'entrée du château d'Hillsborough pour y protester contre l'accord. Pendant ce temps, à Crossmaglen, à 50 kilomètres de là, un policier a été tué par l'explosion d'une mine. La responsabilité de l'attentat est attribué à l'IRA.

De notre correspondant

Londres. — Alors qu'apparemment l'accord venait d'être approuvé en conseil de cabinet, le gouvernement se refusait encore jeudi après-midi à fournir la moindre indication officielle au moment où Mme Thatcher et le secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, M. Tom King, se présentaient devant la Chambre des Communes. Ils s'attendaient de la part des députés unionistes et de certains conservateurs ultras à des questions mordantes auxquelles ils ne pouvaient ou ne voulaient pas encore répondre précisément. Mais ce fut une inculpation, pis, une mise en accusation, si ce n'est une condamnation.

Rarement le premier ministre aura été pris à partie de manière aussi grave. Célèbre membre de l'extrême droite conservatrice, M. Enoch Powell, qui a rejoint les rangs unionistes, s'est adressé à la « dame de fer » en exprimant toute sa déception d'avoir cru, il n'y a pas si longtemps, qu'elle partagerait son point de vue et n'accepterait jamais ce qu'il pense être une « *intolérable compromission* ». Avec sa redoutable éloquence, M. Powell a déclaré : « *L'honorable lady comprend-elle — si ce n'est pas encore le cas, ce sera pour bientôt — que la rançon de la traîtrise est d'être exposé au mépris politique ?* »

Mme Thatcher ne pouvait admettre d'être ainsi clouée au pilori. Elle s'est alors levée et, avec une indignation à peine contenue, a déclaré : « *Dois-je faire remarquer que ceci est profondément offensant ?* » Murmures soutenus d'approbation sur la plupart des bancs conservateurs, mais aussi en face, parmi l'opposition. Le leader du Parti travailliste, M. Neil Kinnock, n'a pas eu souvent l'occasion de prendre la défense du premier ministre ; il ne l'a pas manquée, jeudi, d'autant que la démarche actuelle du gouvernement est conforme au programme du Labour, qui prévoit également une entente avec Dublin. Se tournant vers Mme Thatcher, il a dénoncé les propos qui venaient d'être tenus en les qualifiant d'incendiaires, et soulignant que de telles attaques « *n'avaient pas leur place dans une assemblée démocratique* ». M. Kinnock, sans le dire expressément, a paru annoncer ce que l'on devine aisément : une ratification prochaine de l'accord à une très large majorité, malgré les protestations bruyantes des « loyalistes ».

Auparavant, plusieurs autres députés unionistes avaient, eux aussi, disserté avec virulence sur le thème de la « *trahison* ». M. Harold McCusker, leader adjoint du Parti unioniste officiel, a dénoncé « *les ambitions territoriales* » de la République d'Irlande. Les assurances du gouvernement, souvent affirmées devant les délégations unionistes ces dernières semaines, et une fois encore répétées par M. King, n'ont servi à rien. M. King a rappelé qu'il n'était pas question que la coopération recherchée avec les dirigeants de Dublin puisse « *faire exception* » au principe de souveraineté du Royaume-Uni sur l'Irlande du Nord. Il a ajouté que toute modification de statut de la province et toute réforme constitutionnelle ne sauraient se faire sans le consentement de la majorité de la population, c'est-à-dire de la communauté protestante. Dans ses dénégations, le gouvernement souffrait cependant de ne pouvoir s'expliquer davantage, s'étant engagé (auprès de Dublin) à ne pas révéler avant le sommet le contenu précis de l'accord.

M. King, laissant filtrer les craintes du gouvernement concernant les réactions hostiles de la communauté protestante en Irlande du Nord, a déclaré à propos des virulentes objections des députés unionistes : « *Dans une situation comme celle-ci, il est trop facile d'agiter les passions, les appréhensions et les préjugés pouvant rapidement se traduire par une tragique violence.* »

Enfin, un député conservateur a estimé devoir prendre la parole pour fustiger l'attitude « immuable » des unionistes depuis des années : « *Nous en avons assez*, a-t-il dit, *du comportement de ceux qui, constamment, mettent des obstacles sur la voie d'une possible solution.* »

FRANCIS CORNU.

La brève visite à Paris de M. Ozal, premier ministre turc

Le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, a effectué une visite privée à Paris, jeudi 14 novembre. Il a pris la parole devant les participants à une conférence internationale réunie sur le thème « La contribution de l'Islam et de l'Occident à un nouvel ordre économique ».

A l'occasion de cette visite, M. Ozal a rencontré le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Jean-Michel Baylet. Il s'est également entretenu avec M. Jacques Chirac. C'est en qualité de secrétaire général du Parti de la mère patrie, actuellement au pouvoir à Ankara, que le premier ministre turc a rencontré le président du RPR. Les deux partis sont en effet membres de l'Union démocratique européenne, une organisation qui rassemble divers partis conservateurs du continent.

Au cours d'un entretien avec des journalistes, M. Ozal a réaffirmé les positions de la Turquie sur le plan international, son ambition de constituer un « pont entre l'Orient et l'Occident », son souci de garder de bonnes relations avec l'Iran aussi bien qu'avec l'Irak.

M. Ozal a, d'autre part, accusé le premier ministre grec, M. Andreas Papandréou d'« *utiliser la question chypriote pour faire monter la tension entre la Grèce et la Turquie* ». Un autre voisin de la Turquie, la Bulgarie, a été mis en cause. Selon M. Ozal, en effet, « *la Turquie est prête à accueillir tous les Bulgares d'origine turque qui voudraient échapper à la « bulgarisation forcée » imposée par le gouvernement et le Parti communiste de Bulgarie* ».

Enfin, le premier ministre turc a réaffirmé qu'à ses yeux, « *il n'y avait jamais eu de génocide des Arméniens en 1915* ». La preuve ? « *Les puissances alliées qui ont occupé l'empire ottoman à l'issue de la première guerre mondiale n'ont pas jugé utile de mettre en place l'équivalent d'un tribunal de Nuremberg pour punir les auteurs de ce prétendu génocide...* »

L. R.

● *Plusieurs centaines de militants arméniens* se sont rassemblés jeudi devant le siège de l'UNESCO pour protester contre la présence du premier ministre turc, M. Ozal, à la conférence sur « L'islam et l'Occident ». Certains d'entre eux avaient pu pénétrer dans la salle pour perburber la séance. Ils ont été rapidement expulsés par la police.

Suisse

APRÈS L'EXPULSION DE CINQUANTE-NEUF ZAIROIS

Mobilisation à Genève en faveur du droit d'asile

De notre envoyée spéciale

Deux semaines après la victoire surprise de l'extrême droite xénophobe aux élections cantonales, Genève se ressaisit pour défendre ses réfugiés.

Genève. — Comme si le feu était dans Genève, on a sonné le tocsin, mardi dernier, de la cathédrale Saint-Pierre à l'église Sainte-Clotilde, et, tandis que les cloches carillonnaient l'alarme, trois à quatre mille manifestants dans les rues de la vieille ville, répondant à l'appel des Eglises, des syndicats chrétiens et des partis de gauche, criaient leur solidarité avec les immigrés, les réfugiés, les expulsés.

Il y a un mois, le vent soufflait en direction des vigilants qui veillent, à l'extrême droite du canton, à ce que les Genevois « *restent princes en leur ville* ». Ceux-là s'aperçurent, au soir des élections du 13 octobre, qu'ils avaient derrière eux un électeur sur cinq. Et puis, le vent a tourné. La peur a changé de camp, la presse a changé de thème. Tout ce que le canton compte d'esprits humanistes s'est mobilisé, et comme si Genève n'était pas aussi le lieu d'un très haut et très prochain sommet, on n'y parlait en ce moment que du sort de cinquante-neuf malheureux Zaïrois que Berne a décidé de renvoyer chez eux *manu militari* il y a une quinzaine de jours.

Ce vol spécial pour Kinshasa, cet « avion de la honte », c'en était trop pour des esprits déjà échauffés par les mésaventures de cinquante-deux Chiliens installés à Zurich depuis plus de deux ans et que Berne a décidé aussi de réexpédier chez le général Pinochet. Et puis, la méthode n'était vraiment pas conforme aux mœurs de ce pays : des rumeurs affirmaient que les Zaïrois avaient eu droit à un tabassage en règle avant le décollage. D'autres faisaient état de la mort de six d'entre eux à l'arrivée à Kinshasa, sans que le gouvernement de Berne soit en mesure de démentir de façon crédible. Le président Mobutu a déclaré jeudi que ces rumeurs étaient sans fondement et qu'il « montrerait » samedi les cinquante-neuf refoulés. Mais quand bien même : qui pourrait donner des assurances quant à leur avenir ?

Le départ de ces Zaïrois a, en tout cas, provoqué un mouvement de panique chez les réfugiés, qu'il s'agisse des Africains, des Turcs, des deux mille Tamouls récemment arrivés en Suisse ou même des trois cents Roumains qui viennent de débarquer à Genève. Il a provoqué aussi un mouvement de solidarité qui vient d'obtenir satisfaction partielle à Genève, puisque le gouvernement du canton a déclaré jeudi qu'il n'exécuterait plus les ordres d'expulsion de Berne d'ici au 31 décembre (date à laquelle il doit céder la place à un nouveau gouvernement élu dimanche dernier). Les trente-deux familles turques et africaines qui avaient reçu leur avis d'expulsion et s'étaient réfugiées dans deux églises de Genève ont levé le camp à l'annonce de cette trêve. Même situation à Zurich où un dialogue s'est engagé entre l'Eglise et la police pour trouver une solution au cas des cinquante-deux Chiliens installés dans l'église Saint-Marc ou cachés chez des particuliers.

« La barque n'est pas pleine »

Les défenseurs du droit d'asile s'étaient, en tout cas, mobilisés comme jamais. Les Eglises appelaient la population à cacher les réfugiés comme durant la guerre. Un tract signé des syndicats chrétiens rappelait qu'en d'autres temps déjà le gouvernement fédéral avait décidé de refouler les réfugiés, même s'il pouvait en résulter pour eux « *de sérieux inconvénients* », et que 2 600 juifs avaient alors connu « *l'inconvénient* » d'Auschwitz et de Buchenwald. « *Non, la barque n'est pas pleine* », disait encore ce tract, reprenant une expression sinistrement célèbre.

Les demandeurs d'asile qui attendent que les autorités fédérales statuent sur leurs dossiers, au nombre de vingt-deux mille, ne sont pas, pour la plupart, des réfugiés politiques au sens de la convention de 1951. Ils bénéficient à leur arrivée en Suisse d'une aide matérielle conséquente. Comme l'administration est engorgée sous l'afflux des dossiers, ils attendent et s'installent, et plus ils attendent, plus d'autres sont nombreux à les rejoindre. C'est pour stopper cet engrenage que les autorités fédérales ont décidé ces mesures énergiques mises en œuvre avec ostentation, car leur but est, à l'évidence, de dissuader les candidats potentiels à l'asile.

Du côté des Eglises, on répond que ces demandeurs d'asile vrais ou faux, peu importe, sont installés en Suisse depuis plus de deux ans dans la moitié des cas et parfois depuis six ou huit ans, que la plupart ont du travail (le chômage n'existe pratiquement pas ici), que certains y ont eu des enfants. Autant d'éléments qui, quel que soit le droit, appellent des aménagements d'ordre humanitaire. On s'étonne, d'autre part, du revirement brutal des autorités fédérales : il y a quelques mois encore, le ministre de la justice, Mme Kopp, disait rechercher une solution globale et acceptable. L'idée était de décréter une espèce d'amnistie en octroyant un permis de séjour à tous les demandeurs d'asile installés dans ce pays depuis plus de deux ans, ce qui permettait d'évacuer la moitié environ des dossiers en instance. Le 27 août, les représentants des cantons consultés sur ce projet le rejetèrent, l'opposition venant essentiellement des régions qui accueillent le moins de réfugiés. Il ne fut plus question, dès lors, à Berne de recherche d'une solution humanitaire.

Puis vinrent les élections de Genève et du canton de Vaud et le raz-de-marée des partis d'extrême droite Vigilance et Action nationale. De là à penser que Berne a cédé à ce courant d'opinion, il n'y a qu'un pas que le mouvement pour la défense du droit d'asile n'hésite pas à franchir. Ce mouvement peut jouer sur le fait que la Suisse et Genève, en particulier, ont, malgré tout, dans cette affaire une image à préserver : celle d'un pays d'accueil — qui compte, au demeurant, le plus fort taux d'étrangers et de réfugiés en Europe occidentale, — celle d'une ville ouverte qui abrite notamment le siège de la Croix-Rouge et le Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies. « *Nous ne nions pas qu'il y ait un problème*, dit le pasteur Wyler, de Genève, *mais nous voulons qu'on le résolve dans la dignité, pas en éliminant ceux qui le posent.* » Le message a été reçu à Genève comme à Zurich, même si l'issue de la crise est encore incertaine. Mais voilà, en tout cas, le légendaire consensus helvétique mis à bien rude épreuve.

CLAIRE TRÉAN.

Suède

IMPLIQUÉ DANS DES VENTES D'ARMES ILLICITES

Le « patron des patrons » a donné sa démission

M. Winberg, président de la Confédération du patronat suédois (SAF), a annoncé sa démission le jeudi 14 novembre.

De notre correspondant

Stockholm. — Le 9 juin dernier, M. Claes-Ulrik Winberg avait déjà été obligé d'abandonner « temporairement » ses fonctions de président de la SAF. Deux informations judiciaires venaient d'être ouvertes par la police criminelle sur plusieurs affaires de vente illicite de matériel militaire aux Emirats arabes unis et à l'Iran depuis 1979. La société privée Bofors, numéro un de l'industrie des armements en Europe du Nord, était directement impliquée. Avant son élection à la tête de l'organisation patronale, au printemps 1984, M. Winberg avait dirigé cette entreprise pendant douze ans. Mis en cause personnellement, il avait choisi de s'effacer « *pour un certain temps* ». Le « scandale » n'ayant cessé de s'amplifier, le « patron des patrons » suédois a annoncé, jeudi, sa démission « *définitive* ».

Le fait est unique dans l'histoire du patronat. Il est clair que M. Winberg devenait une personnalité gênante à la fois pour la SAF et pour le gouvernement d'un pays neutre. Depuis le début de l'affaire, personne, parmi ses collègues du monde industriel, n'a esquissé le moindre geste pour le défendre.

Les premières révélations remontent à mai 1984. Un mouvement pacifiste, l'Association suédoise pour la paix et l'arbitrage, avait remis à la police un dossier qui, à ses yeux, prouvait que Bofors avait livré, en 1979 et en 1980, deux systèmes complets de DCA et lance-roquettes Robot-70 d'une valeur de 60 millions de couronnes (autant de francs français) à Bahreïn et Dubaï, par l'entremise d'une compagnie de Singapour.

Ces informations devaient être confirmées au printemps dernier par un ancien ingénieur de la société, M. Ingvar Bratt, qui affirmait que « *les plus hauts responsables de Bofors* » étaient au courant de l'opération.

Au mois de juin, la police des douanes soupçonnait Bofors d'avoir vendu, depuis 1980, des explosifs à plusieurs pays du Moyen-Orient dont l'Iran. La marchandise avait cette fois transité par l'Allemagne fédérale et l'Autriche.

Pas plus tard que la semaine passée, Bofors était de nouveau impliquée dans une sombre affaire de vente illicite de matériel militaire à l'étranger. Un homme d'affaires de Malmö, M. Karl-Erik Schmitz, a avoué à la police que sa compagnie, Scandinavian Commodity, avait servi d'intermédiaire pour la livraison à l'Iran, l'hiver dernier, de 200 tonnes de poudre fabriquée par Bofors. L'acheteur « officiel » était la Yougoslavie. D'autre part, la firme suédoise avait tenté par ses propres moyens de fournir 50 tonnes de poudre à l'Iran, en passant par l'Italie. Mais les autorités italiennes, averties par les services suédois, interceptèrent le chargement qui se trouve maintenant sous scellés en Suède.

Quelques lance-roquettes, 200 tonnes de poudre etr d'explosifs... A première vue, tout cela peut paraître relativement bénin mais les ventes d'armes sont toujours un sujet extrêmement brûlant en Suède, où les mouvements pacifistes sont dynamiques et influents. Ces affaires sont très désagréables dans un pays neutre qui mène en la matière une politique assez ambiguë relevant de l'acrobatie. En principe, toutes les ventes d'armes sont interdites par la loi mais des dérogations sont prévues. Le gouvernement et l'inspection du matériel de guerre peuvent accorder des dispenses pour le matériel exclusivement défensif, si les pays clients sont stables et ne sont pas engagés dans une guerre civile ou un conflit armé avec un autre Etat. Les principaux acheteurs (quarante-deux au total) étaient l'année dernière l'Italie, le Nigéria, la Grande-Bretagne, Singapour, l'Indonésie et les Etats-Unis. Sur la liste noire figurent entre autres tous les pays du Proche-Orient et du Moyen-Orient — dont l'Iran bien entendu.

La crédibilité de la neutralité suppose une défense armée relativement forte et donc une industrie militaire nationale, afin de dépendre le moins possible de fournisseurs étrangers en cas de conflit. Les séries étant nécessairement courtes, les coûts de fabrication de ce matériel sont élevés. Pour les réduire, le gouvernement a donc toujours toléré une « *certaine dose d'exportation* » qui s'est légèrement accrue ces dernières années. En 1984, ces ventes à l'étranger représentaient 2,2 milliards de couronnes, soit 0,9 % du montant total des exportations. Les contrôles sont stricts mais loin d'être parfaits...

ALAIN DEBOVE.

● *Arrestation en Argentine d'un ancien responsable de la Gestapo.* — Walter Kutschmann, un des anciens responsables de la Gestapo en Pologne, et soupçonné à ce titre de crimes de guerre, a été arrêté, jeudi 14 novembre, dans la banlieue de Buenos-Aires, a-t-on appris vendredi, de source diplomatique sûre dans la capitale argentine.

URSS

● *Mort du maréchal Pokrychkine.* — L'un des héros soviétiques de la seconde guerre mondiale, le maréchal Alexander Pokrychkine, est mort le mercredi 13 novembre, à l'âge de soixante-douze ans, a annoncé l'agence Tass. Il avait abattu cinquante-neuf avions ennemis, dans cent cinquante-six batailles aériennes. Après la guerre, il était devenu l'un des militaires les plus décorés de l'histoire soviétique. — *(AP.)*

Yougoslavie

● *Procès de terroristes présumés.* — Le procès de six Yougoslaves accusés d'activités hostiles à leur pays et de terrorisme s'est ouvert le jeudi 14 novembre devant le tribunal de Skoplje, annonce l'agence officielle yougoslave Tanjug.

Les cinq principaux accusés, Slave Vasovski, Todor Georgiev, Slave Boskovski, policiers en retraite, Nikola Sazdovski, enseignant en retraite, et Pandil Stefkovski, chauffeur, ont, selon l'acte d'accusation, posé des engins explosifs en six points de Skoplje entre 1970 et 1974.

Les cinq accusés risquent la peine de mort. Le sixième prévenu, M. Jovan Kotevski, écrivain et journaliste de Radio-Skoplje, est accusé d'avoir rejoint ce « groupe ennemi » dont le but était, selon l'accusation, de provoquer « *des changements anticonstitutionnels du système fédéral yougoslave* ». Il pourrait, selon les observateurs, s'agir de séparatistes macédoniens. — *(AFP.)*

AFRIQUE

Libéria

L'auteur de la tentative de coup d'Etat a été tué

Le chef de l'Etat M. Samuel Doe, a annoncé la mort de Thomas Quiwonkpa, l'auteur de la tentative du coup d'Etat du 12 novembre à Monrovia. Le général Quiwonkpa a été tué par des soldats gouvernementaux, a-t-on indiqué de source officielle. Il aurait été capturé dans la banlieue de Monrovia alors qu'il tentait de se procurer de l'eau et de la nourriture, et aussitôt abattu.

Les troupes gouvernementales, qui ont repris le contrôle de la capitale après la tentative de coup d'Etat ont arrêté les dirigeants des partis d'opposition qui contestaient les résultats des élections générales du 15 octobre dernier, et ont brûlé le quartier général du Liberian Action Party, selon des informations transmises à l'AFP. Le LAP était arrivé officiellement en seconde position lors de ce scrutin que l'opposition avait qualifié de truqué.

La radio privée religieuse Elwa a, d'autre part, annoncé le limogeage du général Maurice Zeze, commandant des forces armées, et son remplacement par le général Rudolf Zolaco, ambassadeur du Libéria en Inde. Parmi les nombreuses arrestations qui auraient été opérées figurerait celle de M. Ken Best, directeur du quotidien *Daily Observer*. — *(AFP, AP, Reuter.)*

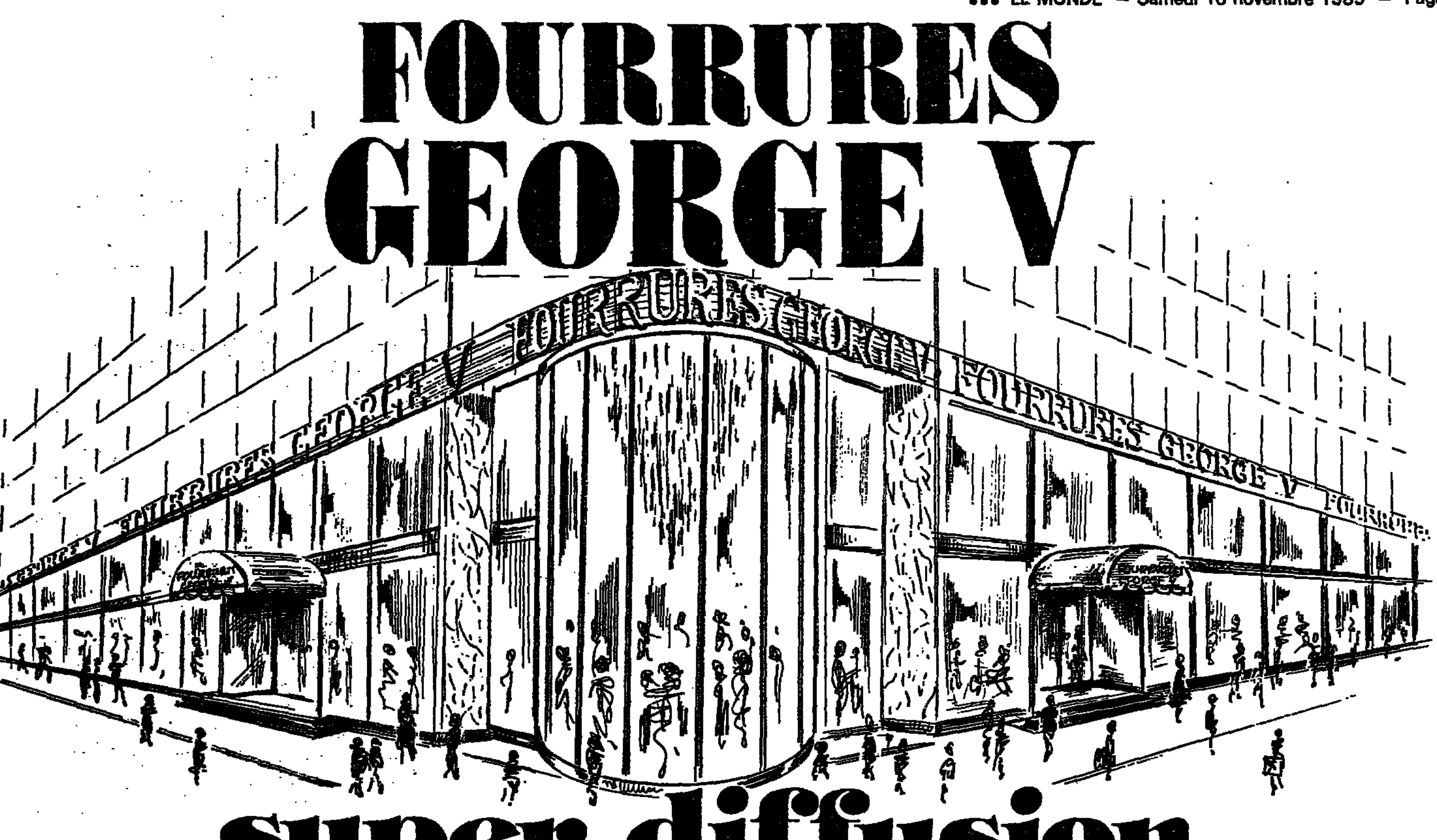
République sud-africaine

Un geste du président Botha

Le président sud-africain, M. Pieter Botha, a relancé, jeudi 14 novembre au cours d'une réunion extraordinaire du conseil présidentiel, l'idée d'inclure des représentants de la majorité noire au sein de cet organisme. Pour ce faire, a-t-il précisé, le conseil présidentiel — organe consultatif dont les soixante membres sont actuellement recrutés au sein du Parlement tricaméral du Cap dans la proportion de quarante et un blancs (dont trente-cinq pour le Parti national au pouvoir), treize métis et six Indiens, — devra être « *restructuré* ». « *Le processus de réformes*, a dit M. Botha, *exige un effort d'adaptation. Il signifie aussi que les circonstances nouvelles exigent une approche nouvelle.* »

D'autre part, plus de cinq cents employés de l'hôpital de Baragwanath, dans la cité noire de Soweto, ont été appréhendés jeudi matin après avoir fait grève pour demander une hausse de salaire et une amélioration de leurs conditions de travail. Enfin, vingt-deux prisonniers politiques namibiens, dont le nationaliste Elias Tuhadeleni, ont été libérés jeudi à Windhoek. Ils étaient tous membres actifs ou partisans de la SWAPO (Organisation du peuple du sud-ouest africain) et avaient été condamnés pour « *participation à des activités terroristes* ». — *(AFP, Reuter, AP.)*

FOURRURES GEORGE V



super diffusion

MANTEAUX

VISON dark.	18 750F	VISON pastel SAGA.	38750F
VISON dark	23 750F	VISON lunaraine.	31 750F
VISON pastel	27850F	VISON dark Blackglama.	43750F
VISON dark SAGA.	28 750F	VISON dark morceaux.	9250F

RAGONDIN naturel.	7 850F	MARMOTTE du Canada.	17 850F
ZORINOS.	6850F	CASTOR fantaisie.	14 750F
MOUTON marron.	6750F	OPOSSUM d'Amérique.	13 850F
CHEVRETTE grise.	5650F	RAGONDIN éjaré.	10950F
RAGONDIN longs poils, col RENARD.	8750F	PUTOIS pleines peaux.	28750F
ASTRAKAN noir.	9250F	RENARD bleu SAGA.	21750F
CHAT d'Asie.	8450F		

VESTES

VISON dark milleraies et renard.	9750F	VISON tourmaline.	28750F
VISON pastel milleraies.	8750F	VISON dark glama.	21750F
VISON dark morceaux.	6850F	VISON dark SAGA.	18 750F
BOLEROS: VISON blanc	18 500F	RENARD bleu milleraies	4250F
RENARD roux.	8750F	CHAT d'Asie.	4750F
CASTOR longs poils.	8650F	MOUTON.	5850F
MARMOTTE russe.	9250F	BELETTE.	5750F
MARMOTTE du Canada.	11850F	OPOSSUM d'Amérique.	6750F
RENARD de Mongolie.	8450F	PARKA LAPIN côtelé.	1450F

PELISSES

Int. LAPIN, col OPOSSUM.	3950F	Coton, intérieur LAPIN pleines peaux.	2950F

•En EXCLUSIVITE pour la FRANCE
LA FABULEUSE COLLECTION GROSVENOR CANADA

40, Av. George V. Paris. 8e

magasin ouvert sans interruption tous les jours de 10 h à 19 h

UNIVERSAL PUBLICITE

A TRAVERS LE MONDE

ÉTATS-UNIS

Un maire d'origine cubaine pour Miami

Un avocat, diplômé de Harvard, M. Xavier Suarez, trente-sept ans, vient d'être élu à la tête de la ville de Miami. Il est le premier maire d'origine cubaine de la ville. Il a recueilli 54 % des voix contre 46 % à son adversaire, M. Raul Masvidal, un riche banquier, qui était pourtant favori. M. Suarez succède à M. Maurice Ferre, d'origine portoricaine, qui avait dirigé les affaires de la ville pendant douze années consécutives. Le règne de M. Ferre avait cependant été marqué, en 1980 et 1982, par des émeutes raciales opposant les communautés noire et hispanique.

La victoire de M. Suarez reflète la montée en puissance de la communauté cubaine de Miami, dont l'importance numérique n'a cessé de croître depuis l'émigration consécutive à l'installation du régime castriste en 1959 et l'arrivée en 1980 de 125 000 réfugiés autorisés à quitter La Havane. Les Cubains représentent aujourd'hui 55 % de la population de Miami (400 000 habitants). Le vote noir s'est principalement porté sur l'adversaire de M. Suarez.

Le gourou Bhagwan condamné

Portland. — Le gourou indien Bhagwan Shree Rajneesh, chef d'une secte portant son nom, a été condamné jeudi 14 novembre, à Portland (Oregon), à dix ans de prison avec sursis et 300 000 dollars d'amende pour violation des lois américaines sur l'immigration. Il s'est vu donner cinq jours pour quitter les Etats-Unis. Selon l'AFP, il serait parti de Portland dès jeudi soir, à bord d'un avion privé pour une destination inconnue. Aux termes d'un arrangement avec les autorités judiciaires américaines, le gourou a accepté, en échange de son départ, de plaider coupable en reconnaissant qu'il avait organisé des mariages blancs entre des membres américains de sa communauté de l'Oregon et des étrangers en situation illégale, afin de permettre à ces derniers de rester aux Etats-Unis. Il a également accepté d'annuler plusieurs plaintes que la secte avait portées contre le gouvernement américain. Le chef religieux, dont la secte revendique cinq cent mille fidèles dans le monde, vivait aux Etats-Unis depuis 1981. — *(AFP.)*

PHILIPPINES

Candidature probable de Mme Aquino

Manille. — L'ex-sénateur Salvador Laurel (opposition) a annoncé, jeudi 14 novembre à Manille, que Mme Corazon Aquino et lui-même étaient d'accord pour être ensemble candidats à la présidence et à la vice-présidence de la République, lors de l'élection anticipée prévue début 1986, sans avoir encore décidé lequel des deux serait candidat à la présidence. M. Laurel, à la fois allié et concurrent de Mme Aquino, veuve de l'ancien dirigeant de l'opposition, Benigno Aquino, assassiné en 1983, a toutefois indiqué qu'il lui laisserait la place de candidat à la présidence si elle était choisie par le Comité d'unification nationale, rassemblement de plusieurs groupes d'opposition. M. Laurel dirige l'Organisation démocratique nationaliste unie (UNIDO), principale formation d'opposition représentée au Parlement.

D'autre part, la majorité et l'opposition se sont entendues, en principe, pour reporter de deux ou trois semaines la tenue du scrutin, initialement prévu le 17 janvier 1986. Ce report, qui reste à confirmer officiellement, répondait aux vœux de l'opposition, qui jugeait les délais de préparation électorale trop courts et, partant, trop favorables à M. Marcos. *« C'est plutôt le résultat de pressions américaines »,* a cependant estimé un député, M. Adass. — *(AFP.)*

THAILANDE

Un rigoriste élu gouverneur de Bangkok

Bangkok. — Un sans-parti, bouddhiste fervent, au style de vie austère, a remporté haut la main l'élection pour le poste de gouverneur de Bangkok. L'ancien général Chamlong Srimuang était surtout connu pour son opposition à un projet de loi légalisant l'avortement et pour la campagne qu'il avait menée, il y a quatre ans, contre les salons de massages et autres lieux de plaisir de la capitale, projet auquel il a toutefois renoncé entre-temps.

Sans affiliation politique précise, mais soutenu discrètement par la plus importante formation de l'actuelle coalition gouvernementale, le Parti d'action sociale, de M. Kukrit Pramoj, M. Chamlong s'est présenté comme un solitaire, à l'écart des combines, candidat sans argent, intègre et dévoué. Rarement campagne électorale aura provoqué un tel intérêt. Lors de la précédente élection à la mairie de la capitale, en 1975, moins de 15 % des électeurs s'étaient déplacés. Ils étaient près de 35 % cette fois. — *(Corresp.)*

INDE

Un sikh à la défense ?

New-Delhi. — M. Rajiv Gandhi a nommé, jeudi 14 novembre, de nouveaux gouverneurs d'Etat, laissant entrevoir un possible élargissement de son cabinet. Ce mouvement fait suite à la démission du gouverneur de l'Etat du Pendjab, M. Arjun Singh, dont on parle beaucoup comme futur ministre de la défense, poste actuellement occupé par M. Gandhi lui-même. M. Singh, âgé de cinquante-cinq ans, un sikh, est l'un des principaux artisans de l'accord signé en juillet pour mettre fin à la violence séparatiste au Pendjab.

Le successeur de M. Singh est M. Shankar Dayal Sharma, un des plus anciens partisans du Parti du Congrès de M. Gandhi, qui occupait auparavant le poste de gouverneur de l'Etat d'Andhra-Pradesh (sud de l'Inde). M. Sharma sera remplacé par M. Kumudben Joshi, un ancien ministre de la santé. Un autre proche de M. Gandhi, M. Vasantro Patil, a été nommé gouverneur de l'Etat du Radjasthan. — *(Reuter.)*

GRÈCE

Succès de la grève générale

Des centaines de milliers de travailleurs grecs (un million cinq cent mille selon les organisateurs) ont répondu à l'appel de l'aile gauche de la Confédération des travailleurs grecs, qui avait organisé, le jeudi 14 novembre, une « journée nationale d'action » contre la politique d'austérité du gouvernement socialiste de M. Andréas Papandréou. Des défilés ont été organisés à Athènes et à Salonique pour réclamer l'abandon de l'austérité et la cessation de l'ingérence de la justice dans les affaires syndicales. — *(AFP, Reuter.)*

CATASTROPHES

L'ÉRUPTION DU VOLCAN NEVADO DEL RUIZ EN COLOMBIE

Les volcanologues pris de vitesse

« Nous savions que cela pouvait arriver... », « Nous avions détecté que le Nevado del Ruiz était dans une zone critique », a déclaré M. Antonio Rivera, membre de la commission colombienne sur les risques volcaniques, peu de temps après la catastrophe. De fait, le Nevado del Ruiz, situé dans la ceinture de feu du Pacifique, avait donné depuis un an des signes d'éveil.

A la fin de 1984, la population ressentait de légers tremblements de terre et observait de petites explosions de vapeur ; quelques mois plus tard, plusieurs équipes de l'UNDRO (United Nations Disaster Relief Organisation), dépendant de l'ONU, se rendaient sur le terrain. Le 11 septembre, le volcan se manifestait à nouveau, avec cette fois des explosions brutales, éveillant l'inquiétude de la population. Des géologues américains arrivaient à la rescousse, et les autorités colombiennes élaboraient une carte de risque et préparaient un plan d'évacuation, au cas où...

C'est alors que le volcan se calma. Il n'était plus question de déplacer les 21 000 habitants recensés d'Armero, d'autant que les spécialistes estimaient que la ville pourrait être évacuée en deux heures, en cas de besoin. Les dangers immédiats semblant écartés, on a donc simplement envisagé d'installer une station permanente sur le Nevado del Ruiz.

Les sismologues, les géologues et les autorités locales ont été prises de vitesse. Le Nevado del Ruiz est entré brusquement en activité.

Que l'éruption ait provoqué de très importants dégâts ne surprend pas les volcanologues. Le Nevado del Ruiz est, pour les spécialistes, une sorte de cas d'école. Il fait en effet partie d'une chaîne volcanique longeant la côte ouest du continent américain (de l'Alaska à la Patagonie), bordée par des fossés océaniques qui marquent des zones de subduction.

Des zones à risque où une plaque continentale plonge et disparaît sous sa voisine. Au large de la Colombie, mais aussi du Pérou et de l'Équateur, c'est la plaque dite Nazca qui s'enfonce sous l'Amérique latine et qui confère des caractéristiques particulières aux volcans de la ceinture de feu du Pacifique. Ceux-ci entrent rarement en activité — le Nevado del Ruiz, dont la première éruption connue date de 1595, s'était endormi jusqu'aux environs de 1830 et ne montrait plus de signe d'activité depuis.

La ceinture de feu

Mais lorsqu'ils se réveillent brutalement — et de façon généralement peu prévisible, — ces volcans associés à une zone de subduction ont des effets des plus dévastateurs. Ce ne sont pas tant leurs éruptions qui provoquent les dégâts que leurs conséquences immédiates.

Leur magma est en effet riche en silice et en gaz dissous, lesquels provoquent des explosions lorsqu'ils sont brutalement émis dans l'atmosphère. Cendres, scories, etc., s'accumulent alors sur les flancs du volcan. Pour peu qu'elles soient balayées par des fortes pluies ou entraînées par la fonte des neiges — comme cela a été le cas en Colombie, avec d'autant plus d'ampleur que le volcan est recouvert de neige — elles donnent naissance à des coulées de « boues » qui se déversent beaucoup plus rapidement que ne le feraient des coulées de lave.

Aurait-on pu éviter la catastrophe ? Comme nombre de volcans d'Amérique du Sud, le Nevado del Ruiz était mal connu. Il fait d'ailleurs partie des cinq cents volcans à risque recensés à travers le monde et dont vingt seulement sont surveillés en permanence. Certes, des spécialistes s'étaient rendus sur place au cours de ces derniers mois, et le Britannique John Tombil, travaillant sur le site colombien pour le compte de l'UNDRO, avait remis, le 9 octobre, un rapport sur ses observations aux autorités colombiennes. Ce texte retraçait l'évolution récente du volcan. Mais comme l'ont précisé Maurice et Katia Krafft, animateurs d'un centre de volcanologie à Cernay (Haut-Rhin), à notre correspondant Llibert Tarrago : *« Le rapport s'arrête là. » « Il aurait fallu plus de matériel que les trois sismographes installés sur les pentes du Nevado del Ruiz pour déclencher à temps un plan de sauvegarde »*, ajoute Mme Krafft. Ce n'est en effet un secret pour personne : l'étude des volcans coûte cher, et, souligne M. Krafft, *« il faudrait que les gouvernements décident de consacrer les moyens nécessaires à cette étude »*. Encore faut-il qu'ils en aient les moyens.

ELISABETH GORDON.

LES VOLCANS LES PLUS MEURTRIERS

● LE VÉSUVE (Italie). — La plus célèbre des éruptions, qui, en 79 après Jésus-Christ, raye de la carte Herculanum et Pompéi, fait 15 000 à 20 000 morts.

● LE TAMBORA (Indonésie). — L'éruption, en avril 1815, de ce volcan situé dans l'île de Java cause la mort de 12 000 personnes, auxquelles s'ajouteront 70 000 victimes de la famine.

● LE KRAKATOA. — L'éruption cataclysmique en août 1883 d'une petite île volcanique de la Sonde, entre Java et Sumatra, tue 36 400 personnes.

● LE LAKI (Islande). — L'éruption de ce volcan islandais en 1783-1784 entraîne la mort par famine de 10 000 personnes, soit le cinquième de la population de l'île.

● LA MONTAGNE PELÉE (Martinique). — Son éruption en mai 1902 et la nuée ardente qui s'ensuit entraînent la mort de 30 000 personnes.

Les récentes éruptions

Juillet-août 1968, mont Arenal, Costa-Rica, 80 morts. Janvier 1977, Niragongo, Zaïre, 70 morts. Février 1979, mont Sinla, Java, Indonésie, 175 morts. Avril 1979, mont Merapi, West Sumatra, Indonésie, 30 morts. Mars 1980, mont Saint-Helens, Etats-Unis, 63 morts.

Des dizaines de milliers de victimes

(Suite de la première page.)

Toutes les localités environnantes, Carmelo, Santuario, Pindolito et surtout la ville de Chinchina, sont à leur tour dévastées par les fleuves de boue qui recouvrent la plaine sur plusieurs mètres d'épaisseur. Une réédition de Pompéi ou de la montagne Pelée, mais avec une cendre transformée en boue.

Les aviateurs qui, le lendemain, survolent la scène sont atterrés : *« On dirait une immense plage vide »*, dit l'un. Seuls dépassent quelques arbres et des toits de maison, où se sont réfugiés les plus rapides. Partout, des cadavres jonchent le sol. Les sauveteurs en dénombrent quatre mille jeudi, mais la plupart sont enfouis sous la coulée mortelle. *« Il est plus facile de compter les survivants que les morts »*, avoue un journaliste colombien qui a survolé la vallée en hélicoptère.

Les premiers sauveteurs arrivés sur les lieux — à grand peine car tous les ponts et routes sont coupés — doivent refluer jeudi dans une localité située à sept kilomètres de là, car une nouvelle coulée de boue surgit. D'autres sont annoncées, d'ailleurs, puisque, comme tout volcan en éruption, le Nevado del Ruiz crache sa vapeur et ses gaz par intermittence.

R. C.

Un pays qui tire 60 % de ses recettes du café

L'éruption du volcan Nevado del Ruiz risque de rester dans l'histoire colombienne comme une sombre date pour l'économie. En pleine région caféière, l'éruption a rayé de la carte la ville d'Armero. Plusieurs zones de plantations des provinces de Caldas, Risaralda, Tolimes ont été touchées. Pour un pays qui tire encore quelque 60 % de ses recettes de l'exportation du café, les conséquences s'annoncent sérieuses. Plus sérieuses que pour le marché du café. A Londres comme à New-York, une poussée de fièvre a accueilli dès le 14 novembre l'annonce d'une éruption volcanique chez le premier producteur — et second exportateur — mondial de café. Durant la campagne 1983-1984, la Colombie avait produit 12 % de la récolte internationale avec 13 millions de sacs de 60 kilos de café vert. Les hausses de 300 à 400 cents par livre enregistrées sur les contrats à New-York se sont pourtant calmées aujourd'hui à Londres, les courtiers ayant obtenu l'assurance que nombre de plantations avaient moins souffert qu'on n'avait pu le craindre.

Pour les dirigeants de Bogota, engagés depuis plusieurs années dans une politique prudente d'assainissement et de diversification de l'économie, il s'agit en revanche d'un revers préoccupant. On estime à plus de 3 millions de personnes les Colombiens vivant directement ou indirectement de l'industrie caféière. Sur une population globale de 28 millions confrontée à un chômage officiellement estimé à 14,50 % mais en fait bien supérieur.

Le potentiel colombien est loin d'être négligeable et d'ici à la fin de la décennie tous les experts prédisent à ce pays grand comme deux fois la France un avenir moins dépendant de l'agriculture et plus brillant. Il n'empêche qu'aujourd'hui le gouvernement est condamné à mener une politique économique des petits pas, qui réduit singulièrement sa marge de manœuvres.

La stratégie adoptée pour assainir la situation financière a valu au gouvernement un traitement très particulier. Sans en passer par les traditionnelles lettres d'intention qui conditionnent les prêts du Fonds monétaire international, la Colombie est parvenue à s'assurer du soutien des banques commerciales internationales comme des organisations multilatérales... Au prix, il est vrai, d'un ralentissement de la croissance appelée, avant la catastrophe de mercredi, à ne pas dépasser 2 % cette année. Au prix également d'une rigueur budgétaire délicate à mettre en œuvre et visant à ramener les déficits à 4,9 % du produit intérieur brut contre 7,6 % l'an dernier.

Le but avoué de ces efforts est de parvenir à investir en priorité dans les secteurs minier et énergétique qui constituent les principaux espoirs de redressement du pays. Les réserves pétrolières assurant vingt ans de production au rythme actuel devraient permettre à la Colombie de retrouver à la fin de l'année l'autosuffisance qu'elle avait perdue en 1971. Des réserves abondantes de charbon (18,2 milliards de tonnes prouvées) pourraient lui assurer des recettes d'exportation de l'ordre du milliard de dollars vers 1990. Sans compter un potentiel hydroélectrique largement inexploité, du gaz naturel et un peu d'or.

Mais ces atouts, aussi séduisants soient-ils, exigent des investissements d'importance. Confrontés à une dette de quelque 12 milliards de dollars, dont les échéances pour 1985 absorberont 45 % des recettes à l'exportation, les dirigeants colombiens sont contraints d'en appeler largement aux investisseurs étrangers. Des experts internationaux estimaient récemment à 7,7 milliards de dollars par an, jusqu'en 1986, les besoins colombiens en capitaux étrangers. La confiance dont Bogota jouit auprès de ses créanciers devrait constituer un élément des plus favorables en cette période de réticence du monde bancaire à l'égard des pays en développement endettés. Il n'est pourtant pas certain que le gouvernement parvienne à se battre sur tous les fronts. Même si la catastrophe de mercredi permettra peut-être à la Colombie de bénéficier de nouveaux soutiens, l'accord avec Charbonnages de France, qui devrait se concrétiser rapidement après le désengagement français à l'égard du charbon sud-africain n'en est qu'un exemple.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

L'AIDE AUX SINISTRÉS

Selon le Bureau de coordination des Nations unies pour les secours en cas d'urgence (le NDRO), la Colombie aurait surtout besoin de tentes, d'hélicoptères capables d'opérer à une altitude de 5 000 mètres, de couvertures, de lampes, de générateurs, de purificateurs d'eau, d'ustensiles de cuisine...

En France, des organisations se sont regroupées pour organiser des secours. C'est ainsi que la CIMADE, le CCFD, le CRIAA, Emmaüs international, Frères des hommes, Terre des hommes et Solidarité internationale ont créé un « Collectif Colombie », 24-26, rue des Bateliers 93400 Saint-Ouen, CCP 100050 F Paris.

Il est également possible d'adresser des dons aux organisations suivantes, en mentionnant « Colombie » :

● Croix-Rouge française, 17, rue Quentin-Bauchart 75008 Paris, CCP 60000 Y.

● Médecins sans frontières, 68, boulevard Saint-Marcel, 75005 Paris, CCP 40-60-U Paris.

● Secours catholique français, 106, rue du Bac, 75007 Paris, CCP 5620-09 K Paris.

● Secours populaire français, 3, rue Froissart, 75003 Paris, CCP 2333 S Paris.

● *Un appel du président Betancur.* — Le président Betancur a lancé, jeudi soir, un appel à la solidarité de tous les Colombiens pour surmonter le désastre. Le président colombien, qui a dirigé les opérations de secours, a déclaré : *« Je lance un appel à la solidarité du pays entier, de tous les Colombiens. Nous avons été frappés une nouvelle fois par la tragédie, mais, grâce à l'aide de Dieu, nous allons aller de l'avant. »*

M. HAROUN TAZIEFF SE REND SUR PLACE

M. Haroun Tazieff, secrétaire d'Etat chargé de la prévention des risques naturels et technologiques majeurs, se rend, ce vendredi 15 novembre, en Colombie, à la demande du gouvernement de ce pays. Il avait étudié, il y une vingtaine d'années, des volcans chiliens présentant les mêmes risques de « lahars », ces torrents de boue qui dévalent les flancs des volcans-glaciers lorsqu'une éruption accompagnée de remontée magmatique réchauffe les terres sous-jacentes et provoque des remontées d'eau qui déstabilisent les terrains. De nombreux volcans andins se trouvent dans la même situation que le Nevado del Ruiz.

politique

Situations 86

Bouches-du-Rhône : un trouble-fête dans l'opposition

De notre correspondant régional

Marseille. – M. Maurice Genoyer, un industriel de cinquante-deux ans, ancien conseiller municipal (*réformateur*) de Marseille, vient d'annoncer qu'il conduira ses propres listes aux prochaines élections législatives et régionales dans les Bouches-du-Rhône. Président-directeur général du groupe Phocéenne de métallurgie, spécialisé dans la fabrication d'équipements pour le traitement et le transport des fluides (huit cent salariés, 800 millions de francs de chiffre d'affaires), M. Genoyer a indiqué que son engagement politique en mars 1986 *« sera un combat pour un libéralisme authentique, efficace et responsable »*, mené *« avec une équipe déterminée, au nom de l'esprit d'entreprise »*. Sa campagne, dans laquelle il compte investir 4 millions de francs, sera axée sur quatre thèmes *« réalistes et préoccupants »* : l'emploi, la sécurité, l'immigration et la solidarité.

Elu sur la liste de M. Gaston Defferre en 1971, M. Genoyer avait soutenu la candidature de M. Giscard d'Estaing pour l'élection présidentielle de 1974 et créé, la même année, le Mouvement libéral et social (MLS) avant de lancer, en 1976, l'association Région et progrès. En 1977, il avait renoncé à être candidat aux élections municipales, tout en apportant son appui à M. Defferre, *« compte tenu de la rigueur de sa gestion passée et de sa personnalité »*, et en saluant *« l'évolution positive du Parti socialiste en faveur d'une économie de marché et de la nécessaire décentralisation qui fait de lui une force de proposition riche de promesses »*.

La nouvelle initiative de M. Genoyer a été fraîchement accueillie par l'UDF et le RPR, qui présenteront des listes séparées dans le département. *« Nous renforcerons l'opposition*, leur a répondu l'industriel marseillais, *en élargissant le choix possible pour les électeurs, et nous éviterons à certains déçus de se réfugier dans l'abstention ou de choisir un vote sans lendemain. »* M. Genoyer, qui se dit proche de M. Raymond Barre, rendra publique la composition de ses listes en janvier. Mais il a d'ores et déjà précisé que plusieurs élus municipaux marseillais seraient *« partants »*. M. Max Ginovès, ancien collaborateur du député (PR) Jean-Claude Gaudin, dirigera sa campagne.

G.P.

REMOUS CHEZ LES SOCIALISTES DE L'ORNE

Après la réunion de la convention nationale du PS, les 9 et 10 décembre, *qui a notamment décidé de proposer* au MRG que M. François Doubin, *président de ce mouvement*, prenne la tête de liste socialiste dans l'Orne, la commission exécutive fédérale du PS de ce département a décidé à l'unanimité, le mardi 12 novembre, de *« déposer officiellement, le moment venu »*, ses propres listes pour les élections législatives et régionales. La liste législative serait conduite par M. Michel Lambert, député sortant. Selon la fédération, *« cette décision est irrévocable »*.

Les socialistes peuvent espérer un seul siège dans l'Orne, et ce siège est considéré comme très difficilement gagnable. M. Lambert a envoyé un télégramme à M. Doubin, pour lui dire qu'il *« serait, en mars 1986, le seul président de parti battu »*. M. Doubin est conseiller municipal d'un petit village de l'Orne, Soligny-la-Trappe.

D'autre part, le bureau exécutif du PS, réuni mercredi, a débattu de plusieurs listes régionales dont la composition définitive pose encore un problème. Ce tour d'horizon devrait être complété pendant la réunion du secrétariat national du PS, ce jeudi 14 novembre.

LE PREMIER SECRÉTAIRE DU PS S'INQUIÈTE DE L'APPÉTIT ÉLECTORAL DU MRG

M. Lionel Jospin a rendu publique, vendredi 15 novembre, la lettre qu'il a adressée à M. François Doubin. Le premier secrétaire du PS écrit au président du MRG : *« Le PS juge tout à fait préoccupantes les nouvelles et dernières propositions* (formulées par le comité directeur du MRG mercredi 13 novembre), *qui sont à nos yeux excessives, car elles risqueraient, si elles étaient maintenues, de compromettre les chances d'un accord qui nous paraît très proche. Désormais, la volonté politique et le sens de notre intérêt commun et de celui de la gauche doivent prévaloir. Dans cet esprit, nous vous proposons une rencontre dans la journée de lundi. Notre sentiment est que celle-ci doit enfin permettre l'aboutissement de nos efforts. »*

Le PS ainsi accentue sa pression sur un MRG qui, à ses yeux, formule des exigences impossibles à satisfaire en raison notamment des *« efforts consentis »* et les *« concessions importantes »* déjà réalisées. Le PS n'est nullement disposé à autoriser la candidature d'une liste autonome du MRG dans le Lot, ni à augmenter le nombre des départements (actuellement de dix-sept) où les radicaux de gauche pourraient se présenter sous leurs propres couleurs.

● *PRÉCISION*. – M. Léon Gaultier, ancien directeur administratif du « Comité national TV » mis en place en 1965 pour soutenir la candidature de M[e] Jean-Louis Tixier-Vignancour à l'élection présidentielle, nous prie de préciser qu'il ne donnera pas suite à la proposition qui lui avait été faite par le docteur Jean-Maurice Demarquet de coordonner la préparation des listes électorales séparées envisagées par certains dissidents du Front national (*le Monde* daté 3-4 novembre).

LES CHANCES D'UNE LISTE « BARRISTE » A PARIS

A Paris, aux élections législatives de mars 1986, une liste *« de soutien à l'action de M. Barre »*, conduite par M. Pierre Bas, député sortant (RPR), obtiendrait 19 % des suffrages exprimés et pourrait avoir quatre élus, selon la SOFRES, qui, à la demande de M. Bas, a fait, du 9 au 12 octobre, un sondage sur *« la situation politique à Paris dans la perspective des prochaines élections législatives »*.

Cette enquête, menée auprès d'un échantillon de huit cents personnes représentatives du corps électoral de Paris, indique qu'une liste RPR conduite par M. Jacques Toubon obtiendrait, elle, 23 % ; une liste UDF conduite par M. Jacques Dominati, 5 % ; une liste menée par M[me] Marie-France Garaud, 4 % ; une liste du Front national, 12 % ; tandis que le PS obtiendrait 26 %, le PCF, 6 %, le PSU et l'extrême gauche, 2 %, et le mouvement écologiste, 3 %.

La SOFRES ayant aussi cherché à anticiper les scores de l'opposition en l'absence d'une liste barriste, en déduit qu'une telle liste ferait perdre, deux sièges au RPR, un à l'UDF et un à M[me] Garaud.

● *ALLIER : l'union est acquise*. – Un accord est intervenu mercredi soir 13 novembre entre le RPR et l'UDF dans l'Allier comme dans les trois autres départements de la région Auvergne, une liste d'union que conduira M. Hector Rolland, ancien député RPR, maire de Moulins.

L'ancien président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, qui souhaite que l'exemple de l'Auvergne « champion de l'union » soit suivi par d'autres, s'est félicité de cet accord, qu'il appelait de ses vœux depuis plusieurs semaines.

● *Les femmes sur les listes du PCF*. – M[me] Gisèle Moreau, membre du secrétariat du comité central du PCF, a présenté, le jeudi 14 novembre, au Palais-Bourbon, les quinze femmes qui seront en tête des listes du Parti communiste aux élections de mars prochain, soit huit pour les législatives et sept pour les régionales. L'ancien député de Paris, *elle-même tête de liste pour* les législatives dans la capitale, a souligné que, *« contrairement à ce qui s'est passé tant du côté de la droite que du Parti socialiste »*, les femmes communistes *« n'ont pas eu besoin de manifester pour se voir reconnaître leur place »*, et la direction du PCF n'a *« pas eu besoin d'imposer des quotas »* pour que *« plus de six cents femmes »* soient candidates sur les listes législatives et régionales, dont quatre-vingt-dix en région parisienne.

● *Les services publics après 1986*. – Le club Mars, fondé en 1974, présidé par M. Thierry Jeantet, regroupe des membres des formations politiques de gauche. Il organise, le samedi 16 novembre, 9, rue Malher, 75004 Paris, un colloque sur le thème : « Cinq années pour la modernisation des services publics 1986-1991 », auquel participeront notamment M. Le Garrec, secrétaire d'Etat à la fonction publique, des hauts fonctionnaires, des élus locaux et des représentants des syndicats.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Un budget en sursis

Rarement discussion budgétaire aura soulevé aussi peu de passions. L'adoption, le jeudi 14 octobre à l'Assemblée nationale, par les seuls députés socialistes, du projet de loi de finances pour 1986 s'est déroulée, dans la plus parfaite indifférence. L'opposition, tellement persuadée de revenir aux affaires à la faveur des élections de mars 1986, ne voit dans ce budget qu'un chiffon de papier qu'elle mettra à la poubelle le moment venu. La majorité a beau se déclarer sûre d'appliquer ce qu'elle vient d'adopter, ses incantations manquent de conviction.

Ses prévisions financières ne seront pourtant pas faciles à respecter. L'extrême rigueur dans le choix des dépenses prouve suffisamment que le gouvernement ne s'est pas laissé aller aux facilités de l'électoralisme, même si quelques concessions ont été faites au cours de la discussion. A moins qu'il ne soit électoralement rentable de se présenter en gestionnaire responsable ! C'est bien ce qui inquiète la droite : si elle revient au pouvoir, réussira-t-elle à contenir l'inflation aussi bien que M. Pierre Bérégovoy ? Pourra-t-elle tenir les dépenses de l'Etat dans les strictes limites fixées par l'actuel ministre des finances ? Tels sont, pour elle, les *« pièges »* qu'elle dénonce dans le projet gouvernemental.

Malgré son apathie, ce débat budgétaire n'a pas manqué d'intérêt. Il a permis aux socialistes de roder le bilan qu'ils comptent présenter aux électeurs. Les critiques émises à jet continu par l'opposition ont été bien révélatrices de ses propositions, parfois de ses contradictions : si elle a attaqué l'importance des recettes fiscales, elle n'a pas suggéré d'économies précises dans la discussion des crédits ouverts à chacun des ministères, elle a même eu une forte propension à les juger, les uns après les autres, trop faibles.

Succession de critiques pointillistes, couronnée par un désaccord théorique fondamental sur les vertus et les inconvénients de l'endettement.

Quoi qu'en disent les communistes, droite et socialistes n'ont pas les mêmes conceptions économiques. Certes, le PC a réussi, dans la discussion des recettes, à coaliser contre ses propositions RPR, UDF et PS. Mais, quand il s'est agi de débattre des dépenses, c'est le PC qui s'est retrouvé uni à la droite, contre les députés socialistes et le gouvernement. Et, au moment du vote final, le PS fut seul à approuver le projet alors que le PC rejoignait le refus du RPR et de l'UDF.

Que retiendra l'électeur de cette polémique : les paroles ou les actes ? Et quels actes, puisqu'ils furent contradictoires ?

THIERRY BRÉHIER.

L'ARGENT DES ENTREPRISES POUR LES LOGEMENTS SOCIAUX

De l'aide à la pierre à l'aide à la personne

Seuls contre tous ! Ce résumé de la discussion budgétaire n'aura *jamais été aussi* vrai que le jeudi 14 novembre, lors de la discussion de *la disposition du* projet de *loi* de finances transférant une partie du *0,9 % patronal* pour la *construction* de logements à un fonds d'Etat *finançant l'aide personnalisée* au logement (*le Monde* du 14 novembre 1985). Car cette fois, les socialistes ont retrouvé en face d'eux non seulement le RPR, l'UDF et le PC, mais aussi tous les partenaires économiques et sociaux, peu ou prou intéressés à l'affaire (et ils sont nombreux), voire une partie des socialistes eux-mêmes, dont la discrétion valait désapprobation, comme celle de M. Christian Pierret (PS, Vosges), rapporteur général du budget.

Pour le gouvernement l'affaire était pourtant simple. Obligé de faire des économies, il a réduit sa dotation au Fonds national d'aide au logement ; mais comme celui-ci, qui verse les aides personnalisées au logement, ne peut voir ses recettes diminuées, on a imaginé Rue de Rivoli de transformer un dixième de point de l'effort demandé aux entreprises pour le logement de leurs salariés, et qui correspond à 0,9 % de leur masse salariale, en taxe au Fonds national. Comme le dit M. Emmanuelli, *« l'administration a plus de mémoire que d'imagination »*, puisque cette même technique avait été employée par le gouvernement de M. Jacques Chaban-Delmas en 1971 lors de la création de ce Fonds.

L'argumentaire du secrétaire d'Etat au budget est nourri : les fonds collectés par les organismes chargés par les entreprises de gérer leur contribution ne sont pas toujours bien utilisés, comme l'aurait montré une enquête de l'inspection générale des finances non publiée ; à la fin de 1983, il restait 1,44 milliard de francs non utilisés, tandis que 1,3 milliard n'avait pas été transmis aux organismes utilisateurs ; certains prêts, ou prises de participation, ne sont guère justifiés au regard de la vocation de cet argent ; ainsi, disposant de moins de crédits, les gestionnaires de ces organismes vont *« être obligés de les gérer au plus près »*.

Les oppositions ne sont guère convaincues par ces arguments. M. Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire) : *« Vous allez mettre à mal la construction de logements sociaux, déjà en forte diminution, alors que l'aide à la pierre doit demeurer, malgré le développement de l'aide à la personne. »* M. Gilbert Gantier (UDF, Paris) : *« En 1980, M. Jean Auroux, porte-parole du PS pour le logement, était contre toute atteinte à ce fameux 0,9 % logement. »* M. Georges Tranchant (RPR, Hauts-de-Seine) : *« Vous ne respectez pas votre parole puisque vous aviez promis de débattre avec les partenaires sociaux de toutes modifications à cette réglementation. »* M. Paul Mercieca (PC, Val-de-Marne) : *« Certes, cet argent est actuellement mal utilisé par le patronat ; il faudrait le confier aux comités d'entreprise ; mais le gouvernement fait là ce que la droite n'avait pas osé faire. »*

Les socialistes, eux, ont été plus facilement convaincus, ne serait-ce que parce qu'ils sont persuadés d'une certaine utilisation *« politicienne »* des fonds collectés. M. Jean Anciant (PS, Oise) a ainsi demandé *« un contrôle plus serré des organismes utilisant ce 0,9 % patronal »*, mais aussi que la part que le gouvernement voulait « confisquer » soit accrue, afin de financer une aide au logement pour les chômeurs en fin de droits qui n'en touchent pas.

Ainsi fut fait. La contribution patronale ne change pas, mais il n'y aura plus que 0,77 % pour l'aide directe au logement, 0,13 % iront au Fonds national d'aide au logement. *Un milliard de francs* servira à financer les aides personnalisées traditionnelles ; 300 millions de francs permettront d'accorder une aide au logement à 47 000 personnes, qui, pour une raison ou pour une autre, ne touchent pas l'allocation logement ordinaire, et pour les chômeurs en fin de droits.

A partir du 1[er] janvier 1986 apparaîtra pour ces personnes-là une allocation logement de l'ordre de 620 F par mois.

Les députés socialistes ont, ainsi qu'ils le souhaitaient, réussi à marquer, *modestement*, de leur empreinte sociale le projet de budget du gouvernement.

Th. B.

M. FITERMAN : les lois Auroux, c'est du papier

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du PCF, invité de l'émission *« le Monde reçoit »*, sur radio CFM, le jeudi 14 novembre, a déclaré : *« Les lois Auroux, c'est du papier. La réalité, c'est la dictature brutale du patronat, c'est l'affrontement, ce sont les forces de police qui interviennent. »*

Pour l'ancien ministre des transports, *« l'union de la gauche en soi, ça ne veut rien dire »*. *« Quand on s'unit*, a-t-il dit, *c'est pour quelque chose. Ce qui déçoit les Français, c'est le fait que, ayant voté pour un certain nombre de changements – pour que ça aille mieux dans leur vie, – ils se retrouvent dans une situation parfois aggravée. Nous ne rejetons pas l'idée de l'union de la gauche, nous ne l'avons pas abandonnée, mais, visiblement, ce n'est pas cela qui est à l'ordre du jour. »*

Selon M. Fiterman, *« nous sommes dans une monarchie élective, ça ne va pas, c'est rétro »*. Il faut, a-t-il dit, que l'Assemblée nationale puisse *« fixer son ordre du jour et (...) contrôler réellement le gouvernement, ce qui n'est pas le cas actuellement »* ; le président de la République doit *« s'en tenir à son rôle de défenseur et de garant des grands intérêts publics »*.

● *Le Sénat et la Polynésie française*. – Le Sénat a adopté, jeudi 14 novembre, en première lecture le projet de loi relatif à la composition et à l'élection de l'Assemblée territoriale de la Polynésie française. L'objectif premier de ce texte, qui répond à un engagement du gouvernement, est d'augmenter l'effectif de l'Assemblée territoriale en le faisant passer de trente à quarante et un. Constatant que le projet correspond à des souhaits de l'Assemblée territoriale elle-même, le rapporteur de la commission des lois, M. Roger Romani (RPR, Paris), a précisé que l'important est que *« le statut sur lequel nous avions exprimé, parfois avec vigueur, des différences d'appréciation est entré en vigueur dans de bonnes conditions »*. Si les amendements de la commission qui ont été adoptés ne remettent pas en cause l'économie du projet, M. Daniel Millaud (Un. cent., Polynésie française), qui n'a pas approuvé le projet, a regretté que le rééquilibrage des différentes circonscriptions ne soit pas réalisé, et il s'est opposé à l'instauration de la barre de 5 % en deçà de laquelle les listes ne participent pas à la répartition des sièges.

Le nouvel équilibre budgétaire

Tel qu'il a été voté par les députés en première lecture, le projet de budget pour 1986 comporte un déficit de 145 277 millions de francs, en *augmentation de 19 millions* par rapport au projet initial, soit 0,013 % de plus.

En diminuant les recettes attendues de l'impôt sur le revenu et de la taxe sur les salaires, mais en augmentant les droits de timbre (*le Monde* daté 20-21 octobre), l'Assemblée nationale a en effet accru les ressources de l'Etat de 227 millions de francs, faisant passer les recettes nettes à 889 555 millions, *soit un accroissement de* 0,0255 %.

En revanche, les dépenses augmentent de 246 millions de francs, pour atteindre 1 030 720 millions, soit un accroissement de 0,0239 %. De plus, 227 millions de francs ont été consacrés à la « réserve parlementaire », qui permet à la majorité d'accroître légèrement *la dotation des crédits qui lui* tiennent particulièrement à cœur ; 9 millions serviront à financer des postes au ministère de la justice, pour préparer la mise en œuvre de la réforme de l'instruction (disparition du juge d'instruction unique) ; 10 millions ont été rajoutés, à l'invitation pressante de la commission des finances, au crédit, jugé sous-évalué, consacré à régler la dissolution de l'ORTF en 1974 et *à financer une partie des retraites* de ses anciens agents.

POLITIQUE

« Cap sur le libéralisme » avec Michel-Edouard Leclerc

« Cap sur le libéralisme ». Durant quatre jours, du 14 au 18 novembre, à l'initiative de cinq dirigeants d'entreprise marseillais (1), des responsables politiques tels que Jean-Claude Gaudin et Alain Madelin (PR) Edmond Alphandéry (CDS) ou Michel Noir (RPR), des universitaires, des chefs d'entreprise, des journalistes, sont réunis sur un bateau, *l'Eugenio C*, avec quelques centaines de passagers pour, de Palerme à Bizerte et Ajaccio, réfléchir au contenu du libéralisme, aux mesures que devrait prendre un gouvernement libéral.

Parmi eux, Michel-Edouard Leclerc, jeune patron de trente-trois ans, à la tête d'une société d'importation de produits pétroliers, qui s'est lancé, avec son père, Edouard Leclerc, dans la guerre des rabais sur l'essence avant de s'attaquer à d'autres « secteurs protégés », les livres, la parapharmacie et aujourd'hui le tabac et la bijouterie.

Un homme qui estime Jacques Delors ou Catherine Lalumière, Michel Rocard, Jean-Marie Bockel ou Jean-Pierre Chevènement mais qui a été séduit, aussi et surtout, par François Léotard, dont il admire la « *spontanéité* », le « *désintéressement* », la « *capacité d'écoute* » et le « *courage* » : « *C'est un des premiers hommes politiques qui, après 1981, est venu nous voir non pas pour nous demander de l'argent mais parce qu'il était en quête d'idées. Il a tenu aux patrons que nous étions un discours sans complaisance. Il nous a déclaré que ce qui nous paralysait aujourd'hui, c'était ce que nous avions laissé faire et que les patrons qui avaient voulu enterrer la réforme Sudreau n'avaient rien à dire contre les lois Auroux.* »

« Sortir du cloisonnement »

Michel-Edouard Leclerc qui, étudiant à Assas, avait trouvé dans les milieux de gauche une réflexion qui lui « *allait bien* » et se sentait très proche des thèses autogestionnaires du PSU apprécie ce discours de François Léotard : « *Cela a contribué à m'impliquer beaucoup plus dans la vie politique* », dit-il. « *Puisque des hommes politiques s'ouvraient à la discussion, j'ai foncé... Je suis allé à l'université d'été du PR à La Baule, consacrée à l'entreprise.* » C'était en 1983.

L'attitude de la gauche à l'égard de l'économie n'est pas étrangère non plus à cet engagement. Le gouvernement Mauroy a, selon ce jeune dirigeant, « *démoli* » l'économie française et « *pis* », a provoqué la « *décrédibilisation du politique* ».

« *Avec Jacques Delors et Catherine Lalumière,* reconnaît-il pourtant, *on pouvait discuter, mais ils ont, par leur laxisme, cautionné des pratiques qu'en privé ils dénonçaient, qu'il s'agisse des nationalisations ou de la querelle scolaire.* »

Alors, « *interpellé* » d'un côté, « *agressé* » de l'autre, Michel-Edouard Leclerc décide, à sa manière, de participer au combat politique : « *Il fallait sortir du cloisonnement dans lequel on se trouvait* », explique-t-il.

C'est ainsi que les centres Leclerc ont commencé à tenir des discours politiques en menant campagne contre l'excès de réglementation, le dirigisme, la « *dictature de l'impôt* », jouant sur l'ambiguïté de leur message : « *Le parti prix* »... des libertés.

C'est ainsi que Michel-Edouard Leclerc, avec le même enthousiasme, a commencé à participer à la réflexion du Parti républicain, à apparaître aux côtés de François Léotard ou d'Alain Madelin, se déplaçant avec eux en province à la rencontre des chefs d'entreprise, des socio-professionnels. Il était même partant aux européennes de 1984 sur la liste du secrétaire général du PR si celui-ci était allé au bout de son idée ;

Michel-Edourd Leclec s'engage, mais comme citoyen. Il juge qu'il est temps que les chefs d'entreprise « *sortent de derrière leur comptoir* », et il veut travailler à la « *réhabilitation du politique* ».

Pas plus qu'à la gauche il n'entend délivrer à la droite « *un chèque en blanc* ». « *L'alternance, c'est bien,* commente-t-il, *mais ce n'est pas forcément un gage de non-retour à des pratiques antérieures.* » « *Quand on sait que plus de 70 % de l'électorat est très réticent face au libéralisme, on mesure le travail à accomplir...* » ajoute-t-il...

CHRISTINE FAUVET-MYCIA

(1) Il s'agit de MM. Michel Aniorte, Christian Fabre, Jean Celfio, Raphaël Guillem et Paul Méfret.

Le CDS retarde la publication des derniers accords UDF-RPR

L'accord RPR-UDF pour les élections législatives dans une douzaine de départements, conclu le mercredi 13 novembre après une réunion entre les représentants des deux formations chargés des investitures, n'a pu être publié, comme conveau jeudi. Les responsables du CDS ont, en effet, contesté certaines des décisions prises la veille et demandé que la diffusion en soit suspendue.

M. Jean-Claude Gaudin, qui dirige la commission des investitures de l'UDF, participe à la « croisière libérale » en Méditerranée et n'a pu être joint, de sorte que le litige n'a pu trouver de solution immédiate. En conséquence, la liste des accords conclus pour ces départements qui étaient dits « réservés » se trouve toujours... réservée. Le RPR ne s'est pas privé de faire savoir qu'il n'était pour rien dans ce nouveau report.

Le CDS estime que « *pour quatre ou cinq départements* », le RPR n'a « *pas tenu les promesses qu'il avait faites sur le terrain* ». De source CDS, on citait notamment le Finistère, où le RPR serait revenu sur un accord intervenu au moment de l'élection du nouveau maire de Brest, M. Georges Kerbrat (RPR). L'UDF devait obtenir, selon le CDS, trois des cinq premiers candidats sur une liste unique de l'opposition aux législatives. Le CDS cite aussi les Ardennes et la Sarthe parmi les départements litigieux. « *La balle est, désormais, dans le camp du RPR* », indiquait-on au CDS.

Les accords qui n'ont pu être publiés comportent, d'autre part, le règlement de la situation dans l'Isère, où les deux parties se seraient entendues sur une liste unique de l'opposition, conduite par M. Alain Carignon, maire (RPR) de Grenoble, et comprenant trois UDF et trois RPR dans les six premiers candidats. Ces accords prévoient, aussi, la présentation dans le Maine-et-Loire d'une liste d'union conduite par M. Jean Foyer, député sortant (RPR), le parti de M. Jacques Chirac ayant accepté que M. Jean Bégault, député sortant (UDF), figure en cinquième position devant deux RPR, M. René Lacombe, député sortant, et M. Jean-Paul Hugo, maire de Saumur.

Dans l'Allier, M. Hector Rolland, maire (RPR) de Moulins, ancien député, conduira une liste unique de l'opposition.

M. Valéry Giscard d'Estaing a annoncé lui-même cet accord dès le 13 novembre, en se félicitant que « *l'Auvergne soit le champion de l'union et présente des listes communes dans ses quatre départements* ».

Pour d'autres départements où la situation n'avait pas été réglée par l'accord général du 18 octobre, les décisions prises le 13 novembre prévoient des listes fusionnées, conduites par le RPR dans l'Ariège, la Charente, le Lot, les Pyrénées-Orientales, la Savoie, le Tarn, le Vaucluse, par l'UDF dans le Gers et la Vienne. Dans l'Eure-et-Loir, les négociateurs se sont mis d'accord pour présenter des listes distinctes, la liste du RPR étant conduite par M. Michel Junot, secrétaire général du CNIP.

Pour l'Indre-et-Loire, à la suite du refus de M. Jean Royer, député (non-inscrit), maire de Tours, de prendre comme second de liste M. Bernard Debré, fils de l'ancien premier ministre, il a été décidé de réexaminer la décision de présenter une liste fusionnée.

M. GUÉNA : cinquante mesures en cent jours

Le Cercle Périclès fondé en 1981, par M. Yves Guéna, maire RPR de Périgueux, ancien — et futur — député de la Dordogne, est un de ces clubs de l'opposition qui, après l'alternance de 1981, ont aussitôt préparé celle de 1986. Ses projets ont été consignés dans un livre *les Cent premiers jours* (Editions Albatros, 65 F), et ils seront mis à jour au cours d'un colloque organisé, samedi 16 novembre, à la Maison des centraux (8, rue Jean-Goujon, 75008 Paris). M. Guéna affirme : « *Nous gouvernerons vite et nous disons comment.* » Estimant que l'Etat de grâce ne durera que cent jours, il a minuté un calendrier de travail détaillé, et parfois original, pour le Parlement et pour le gouvernement, qui s'étend du 2 avril au 14 juillet 1986 et qui comporte cinquante mesures. M. Guéna dédie ses réflexions à « *M. Jacques Chirac en guise de contribution pour le renouveau* ».

Comment un marchand de vins connu rallie l'extrême droite

De notre envoyé spécial

M. Jean-Marie Le Pen a présidé, le jeudi 14 novembre, un dîner-débat qui a rassemblé deux cent quatre-vingts personnes du Front national dans les halles de Nuits-Saint-Georges.

Beaune. — Impossible de ne pas la voir, cette pancarte plantée dans la descente de Beaune, au bord de l'autoroute du Soleil : « Les vins Jaboulet-Vercherre ». Jaboulet-Vercherre, c'est lui, Pierre ; et Michel, son père. Pierre, trente-cinq ans, secrétaire départemental du Front national pour la Côte-d'Or, est tête de liste pour le mois de mars prochain. Avec quelque chance, pense-t-il, d'être élu député, et celle, à coup sûr, de devenir conseiller régional.

« *Il est dynamique,* dit de lui M. Jean-Marie Le Pen, *et c'est un marchand de vins connu.* » C'est vrai. La maison Jaboulet-Vercherre pèse cinq millions de bouteilles vendues chaque année (pas toutes bourguignonnes : 30 % de côtes-du-rhône). 100 millions de francs de chiffre d'affaires pour le seul négoce. Car le père possède, en outre, 15 hectares de vignes, et Pierre 2 hectares, dont la production s'ajoute au commerce des vins. Dans cette région où l'hectare de vignoble vaut jusqu'à 4 millions de francs — pour un pommard premier cru, — ce n'est pas rien !

Comme si ses fonctions de directeur commercial ne lui suffisaient pas, Pierre a racheté, voici sept ans, le journal moribond *Beaune-Informations* à M. Jean-Philippe Lecat, ancien ministre de M. Giscard d'Estaing. Aujourd'hui, l'hebdomadaire, devenu *les Nouvelles de Bourgogne,* et qui dispose de sa propre imprimerie, tire à 6 600 exemplaires. C'est une tribune efficace que ne troublent pas outre mesure quelques procès pour « *incitation à la haine raciale* », dont l'un, il est vrai, a été gagné en appel.

La maison Jaboulet-Vercherre exporte 77 % de ses ventes. Le fait que le père ait épousé une Américaine n'est peut-être pas étranger à cette orientation prise tôt, il y a vingt-cinq ans. L'éducation américaine de Pierre explique aussi cet esprit d'entreprise que ses amis lui reconnaissent. Dynamique, en effet, l'homme qui apris le Front national en mars 1984 avec vingt-sept adhérents et en revendique actuellement neuf cent « *qui paient leurs cotisations* », assure-t-il.

M. Pierre Jaboulet-Vercherre a l'abord plus affable que tonitruant. Capable d'ironie jusqu'à la provocation, il « *accroche l'attention* », au dire de M. Robert Drouhin, patron de l'une des plus grosses maisons de vins de Bourgogne. Il se sent visiblement à l'aise au Front national, persuadé que ses pairs, conservateurs par tradition dans une profession liée à la terre, ne lui tiendront pas rigueur d'un engagement extrême. Comme ils ne lui reprocheront pas non plus son divorce prochain. L'épisode est pourtant remarqué : M. Pierre Jaboulet-Vercherre avait épousé l'une des filles de la princesse Marguerite de Mac-Mahon, duchesse de Magenta, qui possède un château dans la Saône-et-Loire voisine. La duchesse ne se cache pas d'avoir soutenu financièrement le parti de M. Le Pen, mais elle dit s'en être éloignée.

M. Pierre Jaboulet-Vercherre est un déçu de la droite ; il avait quitté, « *fou de colère* », le RPR le jour où il avait découvert, dit-il, un rassemblement dominé « *par les magouilles des appareils* ». Son soutien à M. Valéry Giscard d'Estaing ne l'avait guère enthousiasmé. Puis vint le Front national. Il a signé un premier chèque de 1 500 francs. L'état-major lui a ensuite demandé de prendre des responsabilités. Il les a acceptées, se sentant « *en osmose* », notamment sur « *la nécessité de desserrer le carcan qui étrangle les entreprises* » ; ou sur la sécurité : « *Il faut rétablir la peine de mort pour les crimes contre les êtres sans défense comme les enfants* », dit-il.

M. Pierre Jaboulet-Vercherre se consacre de plus en plus au Front national. Ses convictions et son ambition lui coûtent chaque mois de 4 000 à 5 000 francs, qu'il verse au parti de M. Le Pen.

CHARLES VIAL.

LE DÉBAT

« VILLE MORTE » PENDANT LA JOURNÉE DE JEUDI

Manosque en proie à l'insécurité au racisme et... au Front national

De notre envoyée spéciale

Manosque. — Rideaux clos en ville, dès 14 heures, jeudi 14 novembre : c'est l'opération « ville morte » organisée à l'appel de l'Union des commerçants, industriels et artisans (UCIAN) et de Défense et recours qui groupent des victimes de la délinquance. « *Contre la violence et pour plus de police* ». Les quatre cents commerces de la ville sont fermés et mille personnes sont dans la rue.

Tout s'est noué dans la soirée de samedi dernier, vers 22 heures. Un jeune Algérien, né en France, Nasserdine Hassad, dix-huit ans, a blessé grièvement d'un coup de carabine M. Emile Vibert, quarante-deux ans, gérant du café Le Grand Paris. Comment en est-on arrivé là ?

Depuis quelques mois, certains bars refusaient leur accès à des jeunes d'origine maghrébine. Trafic de drogue, non-paiement des consommations ou volonté de trier la clientèle, tous les motifs étaient bons. Ce samedi donc, c'est ce qui s'est produit au café Au Central situé face au Grand Paris. Cinq jeunes maghrébins évincés se rebellent. C'est la bagarre.

L'exaspération des cambriolés

Attroupement sur la chaussée entre le Grand Paris et Au Central. Trois policiers arrivent. M. Vibert sort de son bistrot. Des cris fusent : « *Vive Le Pen* ». A ces mots, Nasserdine Hassad, plutôt éméché, va chercher une carabine, revient et tire. M. Vibert s'écroule. Son agresseur échappe de peu au lynchage. Inculpé de tentative d'homicide volontaire, il est incarcéré à Digne et voici la ville en effervescence.

Chaque soir, depuis dimanche, des Manosquins « *fiers d'être nationalistes* », sillonnent, en klaxonnant, la cité des Longs Traits habitée par des familles harkies de nationalité française. Mardi, au Prisunic, quatre mineures maghrébines tabassent une vendeuse qui les accusait de vol. Ce même jour, un jeune Français, fils de harki, rentrant de son travail, est poursuivi par des Français « zélés ». Dans la nuit qui suit, volent en éclats les vitres de L'Oasis, un bar qui ne cache pas son refus des immigrés. « *Les gris, les Belges, les crouilles* », comme certains les appellent, ne bougent plus de chez eux dès la nuit tombée. Mille cinq cents des vingt mille habitants de la ville sont d'origine maghrébine et si, entre adultes, tout se passe bien, avec certains jeunes, le ton change.

Ce jeudi 14 novembre, les commerçants en colère refusent, tiennent-ils à préciser, le racisme. Mais ils expriment leur ras-le-bol des cambriolages et des casses qui se sont multipliés. En ville, chacun en connaît les auteurs, arrêtés un jour, relâchés le lendemain faute de preuves et « *arrogants avec ça* ». Une petite bande de jeunes d'origine maghrébine s'est fait plus particulièrement remarquer ces derniers temps. Pour les commerçants, « *c'en est trop, et l'autorité publique doit faire respecter la loi en augmentant les forces de l'ordre* ».

Pas question pourtant de faire sa propre police, et M. Jean-Pierre Pecheral, président de l'UCIAN, s'oppose fermement à la constitution de milices réclamée par certains de ses adhérents. D'ailleurs, depuis peu, des militants du Front national font du porte-à-porte, proposant leur protection. Ils n'ont guère de succès, du moins jusqu'à présent.

> *Des petits délinquants maghrébins ; des commerçants exaspérés ; des Français fiers d'être nationalistes : la mayonnaise Le Pen va-t-elle prendre ?*

Mais jeudi, lorsque les commerçants manifestants se regroupent à la porte de la vieille ville, surgit le Front national, badges et pancartes dressées. Ses partisans de Manosque — 18 % des suffrages aux élections européennes — ont reçu des renforts venus en cars d'Aix-en-Provence. Les organisateurs du défilé protestent : « *Nous sommes apolitiques. Rangez vos banderoles.* » Les intéressés refusent d'obtempérer et le défilé continue... jusqu'à ce qu'il croise un cortège d'élèves sortis du lycée d'enseignement professionnel, toutes origines confondues, hurlant « *égalité* », « *à bas Le Pen* ».

La police intervient alors, et les militants du Front national doivent baisser pavillon. Certains même de leurs sympathisants n'apprécient guère cette ostentation et tout se termine dans le calme. « *On a su finalement maîtriser la situation, entre gens qui se connaissent...* » Mais pourra-t-on « tenir » une prochaine fois ? L'inquiétude demeure, car la campagne électorale risque bien de nourrir le conflit en cours.

« *Tous les ingrédients d'une mayonnaise Le Pen sont réunis* », constate un enseignant. Prendra-t-elle ? Si l'opinion dans sa majorité, quel que soit son bord politique, s'exaspère des agissements des petits délinquants, peu nombreux et pour la plupart d'origine maghrébine, la ville n'est pas un ghetto.

Mais le Front national veille. Dans un bar de Manosque, mercredi soir, lors d'une recontre fortuite, quelques-uns de ses militants invectivent le maire lui-même, M. Jean Cabanne, tête de liste UDF aux législatives. « *Nous aimerions vous entendre vous déclarer plus nettement Français aux côtés des Français.* » M. Cabanne, sommé de tous côtés, maintient son opposition au racisme et à toute police privée. Il renvoie la balle à l'autorité publique chargée de faire respecter la légalité républicaine et, pour la première fois, il souhaite publiquement que l'on puisse expulser ces délinquants, fussent-ils de double nationalité. Quitte à modifier le code.

« *Ce sont les commerçants qui font le poids aux élections. Entre le RPR qui fait cavalier seul et le Front national, le maire fait lui aussi campagne* », disent ses adversaires. La gauche, dans l'ensemble, ne réagit pas, sauf le PS par la voix de M. André Bellon, député des Alpes-de-Haute-Provence. *(Lire communiqué ci-dessous.)* Quant aux associations de défense des droits de l'homme, elles restent silencieuses.

SOS à Harlem Désir

A Manosque, jeudi soir, une dizaine de Maghrébins discutent dans leur cité, dehors. Les bars et les boîtes disco leur sont interdits. Pour eux, « *tout le mal a commencé avec Le Pen. Certains jeunes volent, c'est vrai, par plaisir ou par besoin. Ils sont français, arabes, ou espagnols. Alors, pourquoi tout nous mettre sur le dos ? Nous pouvons éviter les vols. Mais qu'eux d'abord fassent un pas vers nous. Qu'un patron de grande surface braque un pistolet sur un enfant qui pique, c'est scandaleux. Il y a d'autres moyens pour faire respecter la loi. Si demain il touche à un enfant algérien, ce sera la guerre civile. Harlem Désir ferait bien de venir faire un tour à Manosque* ».

DANIELLE ROUARD.

M. BELLON (PS) : « la recherche de la sécurité ne saurait en aucun cas emprunter des voies racistes »

M. André Bellon (PS), député des Alpes-de-Haute-Provence, nous a adressé un communiqué dans lequel il déclare notamment :

« Garant, comme tous les membres de la majorité nationale des principes de la démocratie, de la justice dans notre pays, je tiens à rappeler avec fermeté :

1) que la démocratie n'est pas synonyme de faiblesse et de laisser-aller ; que nul, sur le territoire français, n'échappe à la loi française. Qu'en ce sens, il importe que chacun se rappelle, même s'il les juge encore insuffisants, les efforts sans précédents effectués depuis 1981 par le gouvernement pour améliorer les moyens de la sécurité publique à Manosque ;

2) que la recherche de la sécurité publique ne saurait en aucun cas emprunter des voies racistes, qui, loin de consolider la cohésion et la solidarité, conduisent à des affrontements accentués entre communautés ; que l'appel commun à la fraternité lancé aujourd'hui même par les responsables de toutes les familles spirituelles et religieuses de notre pays doit être entendu par chacun de nous ;

3) que la recherche de la sécurité ne doit servir de prétexte à quiconque pour des objectifs politiques et électoraux. Dans ce cadre, je me tiens prêt, personnellement, à participer à un débat collectif avec les autres élus pour rechercher des solutions aux problèmes actuels, dans le respect de la justice et des libertés fondamentales de chacun. »

● *Un professeur de lycée victime d'une bavure policière.* — M. Mustapha Kinana, trente-deux ans, Français d'origine marocaine et professeur au lycée Eugénie-Cotton de Montreuil (Seine-Saint-Denis), a annoncé, jeudi 14 novembre, qu'il porterait plainte après l'agression dont il affirme avoir été victime de la part des policiers du vingtième arrondissement de Paris. Dans la nuit du 9 au 10 novembre, M. Kinana avait demandé l'aide de la police, après avoir été attaqué à coups de tessons de bouteille par un inconnu installé dans sa voiture. Selon son récit, les policiers l'ont interpellé en l'accusant lui-même de vol, laissant les auteurs de l'agression s'enfuir. Conduit au commissariat de la place Gambetta, à Paris (vingtième arrondissement), il affirme y avoir été battu et menacé de représailles s'il s'avisait d'ébruiter l'affaire. Trois associations antiracistes appellent à un rassemblement, lundi 18 novembre, place Gambetta, à 18 heures.

COLUCHE A QUIMPER

Une lettre de M. Gilbert Bonnemaison

Après la publication, dans le Monde *du 12 novembre, d'un article intitulé « Coluche fait un four », M. Bonnemaison, vice-président du Conseil national de prévention de la délinquance, nous a adressé la lettre suivante :*

D'après le titre et le compte-rendu en date du 12 novembre de la manifestation « Stop Galère » organisée à Quimper, il semblerait que Coluche soit venu faire un gala. Les Bretons n'auraient pas apprécié qu'on leur impose un personnage aussi discuté, mais surtout condamné par la justice.

Je crois utile de rappeler que la manifestation de Quimper avait un double objet : signer un contrat d'action de prévention pour la sécurité entre l'État et la ville de Quimper manifestant la volonté de combattre de façon réaliste la délinquance ; mais aussi faire connaître l'opération « Stop Galère Antilles », qui offre la possibilité à trente jeunes de rencontrer des jeunes Antillais pour discuter des entreprises intermédiaires leur ayant permis de connaître un insertion sociale et professionnelle. Cela dans l'espoir qu'à leur tour les jeunes de la Guadeloupe et de la Martinique se lancent dans l'aventure, et que des liens économiques se créent. Hélas ! cela n'a pas semblé intéresser votre correspondant.

Les fées médiatiques sont bien capricieuses. Depuis des années, de nombreuses personnes se dévouent afin trouver des solutions pour sortir des jeunes de la délinquance. La répercussion médiatique de leur action est bien faible à côté de celle des auteurs de faits divers ou de déclarations attisant les haines et les peurs. Que le Conseil national décide de jouer une carte médiatique spectaculaire et demande à Coluche, condamné à une peine de travail d'intérêt général, de participer à l'opération, cela devient brusquement scandaleux. Est-ce Coluche ? A un maçon condamné à une peine de travail d'intérêt général, on demande un travail de maçon au profit de la collectivité. La meilleure utilité d'un amuseur public n'est-elle pas de mettre ses compétences au service d'une cause d'intérêt public ?

Comment puis-je imposer de Paris une telle opération ? Je remercie Marc Bécam, sénateur, maire de Quimper de sa collaboration à l'ensemble de cette opération. Je lui rends hommage pour son action persévérante dans la mise sur pied d'une politique cohérente de prévention, tant au plan national que local, cherchant à associer tous les partenaires concernés par la délinquance. Je regrette que certains n'aient pas su dépasser les clivages et formuler des propositions concrètes plutôt que de se cantonner dans la critique de l'action des autres. J'espère que cette péripétie amènera réflexion et évolution.

M. Colucci a débuté son travail d'intérêt général à Quimper. Ses qualités d'homme de communication ont été mises à contribution. Son exemple montre qu'il existe une sanction permettant de réparer sans être à la charge de la société. Nul n'étant à l'abri d'une faute, des artistes, des patrons, des ouvriers, des cadres, peuvent se voir proposer cette peine. Si nous avons contribué à faire admettre l'idée que cette peine n'est pas seulement pour des jeunes délinquants issus des milieux défavorisés, l'action de Quimper aura trouvé sa pleine utilité.

هكذا من الأصل

SUR L'IMMIGRATION

Plusieurs organisations lancent un « appel commun à la fraternité »

Une série d'organisations françaises, parmi lesquelles les loges maçonniques, ont publié, vendredi 15 novembre, un « appel commun à la fraternité », consacré à l'accueil des étrangers. Les autorités religieuses des différentes confessions se sont associées à la déclaration (*le Monde* du 14 novembre) en y ajoutant leurs commentaires. Voici l'intégralité de ce texte :

La société française est confrontée à un problème d'accueil de populations étrangères et de communautés culturelles et religieuses.

Des mœurs, des cultures, des croyances de diverses origines souhaitent s'affirmer et coexister dans le concert national, sans perdre de leur spécificité.

Une partie du corps social national réagit par des réflexes de peur et d'intolérance se traduisant soit par un rejet, soit par une exigence d'assimilation totale. Ces attitudes sont génératrices d'incompréhension, de haine et, trop souvent, de violence meurtrière.

L'effacement du souvenir des catastrophes suscitées par le nazisme et les difficultés sociales et économiques traversées par notre société ont libéré un discours qui a amplifié et banalisé le racisme.

Des idéologies extrémistes discriminatoires trouvent une emprise chaque jour plus grande dans notre pays.

Les organisations et associations humanitaires suivantes : Droit de l'homme et solidarité, Droit humain, Grande Loge de France, Grande Loge traditionnelle et symbolique, Grand Orient de France, Grande Loge féminine de France, Ligue des droits de l'homme (LDH), Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), se sont rassemblées pour faire face à cette évolution dangereuse et lancer un appel à toute la population.

Le Conseil permanent de l'épiscopat, le Conseil de la fédération protestante, le Comité interépiscopal orthodoxe, le Conseil supérieur rabbinique, la Grande Mosquée de Paris, qui avaient déjà fait en mars 1984 une « déclaration commune contre le racisme et pour le pluralisme de la société », ont jugé bon de s'associer à cet appel.

Ils estiment que certaines manifestations d'intolérance dans la société française sont suffisamment graves pour que, par-delà leurs différences d'approche, ils unissent pour la première fois leurs voix et leurs efforts.

Ensemble, ils déclarent qu'il est urgent :

– d'affirmer le respect de l'autre ;

– de se solidariser avec les personnes et les minorités victimes de discrimination, leur reconnaître les mêmes droits à la justice, à la liberté et à l'égalité ;

– de vivre ensemble dans la tolérance des différences et l'enrichissement mutuel pour une société meilleure, de laquelle les immigrés ne sauraient être exclus.

L'Eglise souffle le chaud et le froid sur les francs-maçons

C'est la première fois que des évêques catholiques signent un texte commun avec les francs-maçons. Il faut dire que depuis Vatican II l'Eglise souffle le chaud et le froid sur les loges.

Jean XXIII, le concile, la création en 1966 du secrétariat pour les non-croyants, symbolisent une attitude nouvelle de détente. Un lourd passé d'anathèmes s'envole, l'anticléricalisme tombe en désuétude, des « tenues » *s'ouvrent à des catholiques et ceux-ci voient les francs-maçons moins comme les suppôts du diable que comme des* « chercheurs de sens ». *L'effort de quelques pionniers du dialogue catholiques-francs-maçons, comme le Père Riquet, jésuite, porte ses fruits.*

Le point culminant de cette période d'ouverture est la déclaration en 1974 du cardinal Seper, préfet de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi, affirmant que l'excommunication qui vise, depuis Benoît XIII, en 1738, les catholiques initiés ne s'appliquerait que « si la franc-maçonnerie agit vraiment contre l'Eglise ». *Et son aboutissement est la publication, en 1983, du nouveau code de droit canon, traduction des grandes décisions conciliaires : le mot de franc-maçonnerie n'y figure plus. La peine d'excommunication disparaît donc d'elle-même. Seul, le canon 1374 frappe d'*« une juste peine ceux qui donnent leur adhésion à une association se livrant à des complots contre l'Eglise ».

Aussi, la déclaration du 26 novembre 1983, signée à Rome par le préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, le cardinal Ratzinger, apparaît-elle comme un retour en arrière, en contradiction avec le nouveau droit canon, voire avec l'esprit du concile. En effet, elle qualifie de « péché grave » *toute affiliation d'un catholique à une loge maçonnique quelle qu'elle soit et, sans employer le mot d'excommunication, précise que ceux qui pratiqueraient ainsi la double appartenance s'excluraient eux-mêmes des sacrements de l'Eglise.*

Dialogue sur le terrain

Mais qui dit incompatibilité de principes – d'un côté, la foi dans une vérité révélée ; de l'autre, le relativisme érigé en dogme – ne dit pas absence de collaboration sur des objectifs précis, comme la promotion de la justice sociale, de la paix ou des valeurs morales. C'est ce qui est rappelé dans le commentaire de l' Osservatore Romano *du 23 février dernier, revenant sur la déclaration du cardinal Ratzinger de 1983. L'attitude de l'épiscopat catholique français, signant un appel contre le racisme avec cinq obédiences maçonniques, est parfaitement conforme à cette orientation.*

Ainsi, tout se passe comme si le raidissement romain à l'égard de la franc-maçonnerie, qui provoque l'incompréhension, voire la colère de celle-ci, n'empêchait pas le coude à coude dans des actions concrètes. Discrètement et même secrètement, comme il plaît aux francs-maçons et aux catholiques qui travaillent avec eux.

A Toulouse, par exemple, au cœur d'une région radicale et au lourd passé franc-maçon et anticlérical, se tiennent régulièrement des rencontres mutuelles d'information : ici, telle réunion de mouvement d'Action catholique s'ouvre à une personnalité franc-maçonne ; là, une « tenue blanche » *s'ouvre à des catholiques. Récemment, à Carcassonne, une* « tenue blanche » *fermée (avec un seul intervenant extérieur) a écouté la conférence d'un prêtre. Dans quelques jours, les 7 et 8 décembre, à Francheville, dans la région lyonnaise, une rencontre nationale du Service Incroyance Foi (SIF), organisme officiel de l'Eglise catholique, consacrera une séance à la franc-maçonnerie : seront présents, pour la première fois à ce niveau de l'Eglise, des représentants d'obédiences maçonniques, y compris de celle qui est réputée la plus éloignée, le Grand-Orient de France.*

Le Grand-Orient de France compte vingt-cinq mille à trente mille membres ; la Grande Loge de France, douze mille à quinze mille ; la Grande Loge nationale de France (sans traditions antireligieuses), huit mille à dix mille. C'est dans cette dernière obédience que se trouve le plus grand nombre de catholiques, mais aussi de protestants et d'orthodoxes pratiquant la double appartenance. Leur proportion y est même d'environ deux tiers. Il s'agit de catholiques sincères, souvent engagés dans des tâches paroissiales, voire des catéchistes, recherchant dans la franc-maçonnerie une atmosphère de chaleur humaine et de fraternité.

Dans les autres obédiences françaises, les chrétiens sont moins nombreux, mais certains d'entre eux – y compris quelques parlementaires célèbres, comme M. Etienne Dailly, se sont distingués pendant la querelle scolaire pour leurs prises de position en faveur de l'école catholique. Et l'on cite le cas de Mᵉ Richard Dupuy, ancien grand maître de la Grande Loge de France, dont les obsèques religieuses ont été célébrées par le Père Riquet, le 22 mai dernier à l'église Saint-François de Sales à Paris, dans une grande atmosphère de piété et de recueillement.

HENRI TINCQ.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Perdre

A défaut de gagner les élections de 1986, la gauche doit dire sur quoi elle veut les perdre. Le Parti communiste est clair sur ce point, le Parti socialiste l'est moins ; le premier, par l'effet du centralisme démocratique qui n'autorise qu'un seul discours ; le second, tiraillé qu'il est entre le gouvernement et le parti, l'un et l'autre tenus par des finalités différentes, donc par des stratégies elles aussi distinctes.

Le Parti socialiste est traversé des courants que l'on connaît. Ce qui fait sa richesse au chapitre des idées fait aussi son malheur au registre de la cohérence. Ce n'est pas encore une fédération, mais ça pourrait venir. Le gouvernement, au contraire, parle, quoi que pensent ses membres, d'une seule voix. Il importe de savoir si c'est la bonne, pour le Parti socialiste et pour la gauche. A moins que l'ambition de gouverner ne l'emporte sur l'obligation de savoir pour quoi.

Le Parti communiste, déterminé sur le terrain de l'emploi ou de l'économie (à tort ou à raison, c'est une autre affaire), s'efforce d'être aussi offensif en faveur des immigrés. C'est une attitude courageuse, car une partie de l'électorat qui lui reste n'est pas aussi insensible qu'il serait souhaitable aux vociférations entendues sur la droite de la droite. Le PC ne tient pas le discours de l'excuse.

Ce discours, le Parti socialiste et pas davantage le gouvernement qu'il soutient ne peuvent y recourir. Chacun sait que c'est la pire des politiques, juste avant celle qui consiste à se soumettre aux fantasmes de l'adversaire.

∴

LES incantations économiques ont fait leur temps. Les électeurs n'iront pas davantage vers la droite parce qu'elle annonce les dénationalisations qu'ils ne sont allés en 1981 vers la gauche qui promettait la procédure inverse. De plus, l'électorat est de moins en moins convaincu que les partis, celui-ci ou celui-là, détiennent la solution-miracle qui interrompra l'avancée du chômage. De sorte que les Français feront moins confiance à la droite qu'ils ne puniront la gauche de n'avoir pas réussi. Le vote « contre », qui était partiellement celui de 1981, exercera aussi ses droits l'an prochain. Ce qui rend précaire par avance l'Assemblée nationale qui sortira des urnes.

Mais il est un domaine dans lequel la droite est assurée de faire recette, c'est celui de l'immigration et de la délinquance, le cas échéant en prenant l'une pour l'autre. Même si M. Le Pen a *in extremis* sauvé la droite d'elle-même, c'est-à-dire du pire, en lui mettant, sous le nez, tout involontairement, les bornes qu'il ne fallait pas franchir.

Ce qui ne signifie pas qu'elle va renoncer à un refrain dont elle sait d'autant mieux qu'il paie qu'elle l'a beaucoup repris. Comme, de surcroît, les chiffres volent au secours des imaginations, comme la gauche les réfute en ordre dispersé, il n'y a pas lieu de se priver.

C'est en revanche sur ce même terrain qu'on va voir si le PS, parti et gouvernement mêlés, a honte de lui-même, ou bien si, plus honnête et plus habile, soudain conscient que le flou est mortel, il préfère se relever, la défaite consommée, à partir d'un point de chute honorable. Feindre de croire que le choix est fait serait mentir ou être dupe. Quoi qui ait été dit à propos de l'Afrique du Sud.

∴

CETTE hésitation est paradoxale. Alors que le gouvernement ne cède pas au PC un pouce de sa politique de rigueur, il se montre moins ferme vis-à-vis de la droite pour ce qui touche aux étrangers et à la délinquance. Il négocie son honneur.

La délinquance est ce qu'elle est. Certains la subissent plus que d'autres, à commencer par les plus défavorisés. Car il est plus grave de se faire arracher son sac lorsqu'il renferme l'argent du marché que lorsqu'il contient des chèques de voyage pour Acapulco. Ce n'est pas de la démagogie, c'est l'évidence.

D'autant que délinquants et victimes appartiennent largement au même monde, celui des fragiles et des démunis. Le petit délinquant n'est pas riche, sa victime non plus. Or c'est ce couple qui symbolise et répand le sentiment d'insécurité dont tout le pays se dit atteint. L'un mauvais, l'autre innocent, le pauvre assaille le pauvre. Ce ne sont pas des sanglots à la manière de Greuse, ce sont des faits, que les chiffres établissent, moins incertains que ceux qui prétendent décrire l'immigration. Ne relèverait-on plus que des chiffres, sinon d'un matricule, quand on n'est pas français ? L'homme étranger ne serait-il traduisible que par l'intermédiaire des statistiques ? Alors, parlons-en...

Il y a 33 % d'ouvriers et 42 % de chômeurs dans les prisons françaises, qui jouent à bureaux fermés quelle que soit la nationalité. Les risques de devenir délinquant sont plus ou moins grands, selon qu'on a été élevé ici ou là. Encore une évidence qu'il faut répéter toujours. La crise enfante aussi des délinquants qui ne sont même pas du « milieu », des petites gens de part et d'autre du bien et du mal.

A quoi il est juste de répliquer que les victimes se fichent de pareilles explications, et qu'on ne peut pas tout à fait leur donner tort. Est-ce à dire qu'il faut leur donner raison et, chez les dirigeants, n'être plus que le porte-voix de l'affolement ? C'est le choix de la droite. Celui de la gauche est à l'état de grossesse.

Il est pourtant urgent de se décider. Le temps presse. Il faut, fût-ce *in petto*, se poser des questions incongrues du genre : dans la *société périlleuse qui est aujourd'hui la nôtre* (même s'il vaut assurément mieux être français que britannique), le plus grave est-il d'être cambriolé ou de perdre son emploi ? A écouter la droite, c'est la première hypothèse.

Il faut aussi regarder en face ce que représentent les imprécations contre les immigrés. Etant précisé que, là encore, on retrouve le riche et le pauvre ; que, parmi la masse de ceux qui ne sont pas français en France, il est deux catégories, les étrangers et les immigrés.

N'est-il pas tout à fait chic de fréquenter un diplomate, un chef d'entreprise, un artiste ou un footballeur, fussent-ils de couleur, mais tellement déplaisant de se faire chiper une place dans le métro par leurs compatriotes, éboueurs, tourneurs ou femmes de ménage ? Les uns, qui sont étrangers, charment et dépaysent ; les autres, immigrés, dérangent. Ce n'est pas une mauvaise plaisanterie, c'est la réaction commune.

∴

PRIS au pied de la lettre, et pourquoi non ? que promet, en matière d'immigration, la droite ? Sa fraction la plus dure veut bouter hors de France les immigrés, seraient-ils en situation régulière, seraient-ils titulaires d'un emploi, volé cela va sans dire à un Français. Encore la délinquance des étrangers. Elle finira par leur être consubstantielle, sur le modèle de la Trinité.

La droite extrême veut, quant à elle, déchoir de leur nationalité ceux qui l'ont acquise à la naissance par la loi du sol (*jus soli*, disent les juristes, qui approuvent ce principe depuis longtemps). Ainsi déchus, ces « nouveaux étrangers » seront en situation d'être expulsés. Où ? La grande rafle pourrait commencer, il n'y manquerait qu'un Vel'd'Hiv', mais nécessairement plus vaste que celui où les juifs de Paris furent parqués en 1942.

En fait d'expulsion, il y a des précédents qui justifieraient un voyage d'études. Sans remonter très loin dans le temps, le Nigéria ou la Libye ont donné l'exemple avec une férocité qu'il est superflu de rappeler. Il serait plaisant que la France les imitât.

Les clandestins. Ils sont, paraît-il, trois cent mille. Il serait facile d'ironiser sur des clandestins si aisément dénombrés. Là n'est pas le problème, mais celui de savoir ce qu'il est impératif de faire pour prévenir toute entrée, tout séjour clandestins.

Pour l'entrée, il n'y a qu'une solution : bâtir autour de l'Hexagone un mur sur le modèle de celui de Berlin ; à moins qu'on ne préfère imiter l'Inde et dérouler, comme elle en a le projet le long du Bangladesh (1), des milliers de kilomètres de barbelés.

Evidemment, cela ne suffira pas. En France, il faudra pratiquer des contrôles d'identité sans désemparer. Mais comme cela prendra trop de temps, il faudra exiger des immigrés qu'ils arborent un signe distinctif.

La droite peut, certes, jurer ses grands dieux qu'elle ne veut pas « aller jusque-là ». Telle est pourtant la logique de son discours, sa périlleuse inertie. Quand on cède à l'opinion sur un terrain aussi mouvant, quand on concède que les questions sont bonnes bien que les réponses soient mauvaises, il faut s'attendre à perdre une main, puis le bras, puis son âme.

Ah ! Ce n'est pas qu'il soit aisé de ne pas crier avec les loups ! Mais la gauche gouvernante doit convaincre qu'elle n'est pas un avatar de la droite, qu'elle puise sa légitimité dans une certaine conception de l'homme, qu'elle ne veut pas d'un homme qui serait un flexible à usage industriel, jeté comme un briquet.

Il faut en asséner la preuve : pour l'opinion et pour la gauche. Afin qu'on se rappelle qui elle est. Afin que droite et gauche ne soient pas réduites à de simples appareils de conquête du pouvoir, selon la crainte émise par Jean Mitoyen dans *C'est dur d'être de gauche*.

La droite dit qu'elle veut chasser les étrangers ? Que le PS annonce que les immigrés de longue date voteront désormais, pour commencer, lors des scrutins municipaux. Ah ! Certes, ça crierait ! Mais on saurait pourquoi, et l'hypothèse n'est pas si invraisemblable qu'on le croie. Ce jour-là, la droite parlera autrement des étrangers, parce qu'ils seront des électeurs.

(1) *Le Monde* du 13 novembre 1985.

JUSTICE

Le départ du président Giresse



AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

L'injure suprême de Jean-François Kahn

Juridiction spécialisée dans *les affaires de presse*, la 17ᵉ chambre correctionnelle de Paris est souvent amenée à examiner des différends complexes pour se prononcer sur le caractère diffamatoire ou injurieux de certaines imputations plus ou moins vagues contenues dans un article. Mais, jeudi 14 novembre, les magistrats se sont penchés sur un cas apparemment plus simple, puisqu'il s'agissait de savoir si M. Jean-François Kahn avait commis le délit d'injure publique en qualifiant de *« con »* M. Guy Baret, éditorialiste à *France-Soir*.

Le ton des articles de M. Baret lui a quelquefois attiré des réponses cinglantes, et Jean-François Kahn lui-même s'était souvent attaqué à lui sans qu'il s'en offusque. Mais, lorsque dans l'*Evénement* du jeudi 20 juin M. Kahn avait écrit, parodiant Michel Audiard : *« Si tous les cons volaient, Baret serait pilote de Boeing »*, l'éditorialiste de *France-Soir* avait saisi la justice.

« Ce n'est pas une injure, j'ai polémiqué, ce n'est pas méchant. J'ai moi-même été con, il m'arrive de l'être » déclara Jean-François Kahn à l'audience avant d'ajouter, devant un détenu sidéré, assis dans son box : *« Le droit à la connerie fait partie des droits de l'homme. »*

Le journaliste expliqua ensuite que le terme bref qu'il avait utilisé était le résultat de son exaspération devant les propos excessifs tenus par M. Baret dans ses éditoriaux, et il donna lecture d'un grand nombre d'entre eux en les ponctuant du leitmotiv *« ce type est con, ou alors c'est pire »* ; ce que son avocat, Mᵉ Jean-Yves Dupeux, a préféré traduire par la locution juridique d'*« excuses de provocation »* dont devait bénéficier son client.

Yvan Audouard, auteur d'un livre intitulé *Lettre ouverte aux cons*, dédié à Michel Droit, a donné dans son témoignage un avis de spécialiste : *« Je sais de quoi je parle*, a-t-il indiqué, *j'en suis un ! Dans notre métier, ce mot ne porte pas à conséquence. »*

M. Guy Baret a eu un autre regard : *« Depuis des années, M. Kahn me poursuit de sa hargne. Des calomnies, il est arrivé aux injures. Où est le débat d'idées ? Il a cru devoir franchir le degré zéro de la polémique, car il est à court d'arguments. »* Et l'éditorialiste rappela que son adversaire avait récidivé dans un autre article intitulé « Baret est-il con ? », avant d'exiger que le tribunal lui accorde une réparation.

Son conseil, Mᵉ Jean-Michel Baloup, insista en dénonçant une *« volonté d'injurier »*, suivi en cela par M. Philippe Bilger, substitut du procureur de la République, qui considéra que l'affaire était grave en accusant Jean-François Kahn d'un autre délit non prévu par le code. *« Au-delà de l'injure, vous n'avez pas pris suffisamment au sérieux les écrits de M. Baret, vous n'avez pas cru utile de les combattre intellectuellement »*, regretta le magistrat.

« On ne pouvait pas répondre autre chose, plaide Mᵉ Dupeux, *ce mot que je n'aurais jamais prononcé dans un prétoire est devenu banal depuis que d'anciens ministres qualifient les ministres en exercice de menteurs, de tricheurs, de roquets, et que les Français se font traiter d'« enfoirés » deux fois par jour... »*

Le tribunal, présidé par M. Emile Cabié, rendra son jugement le 5 décembre.

MARC PORTEY.

هكذا من الأصل

SPORTS

FOOTBALL

LE MATCH FRANCE-YOUGOSLAVIE

Horizon Mexico

Les footballeurs français sont joueurs. Comme en 1977 et en 1981, ils tenteront, samedi 16 novembre à 19 h 15, un nouveau banco. Vainqueurs de la Yougoslavie, ils seront qualifiés pour la phase finale de la Coupe du monde de football, qui se déroulera au Mexique du 30 mai au 29 juin 1986. En cas de match nul, ils guetteront, comme de simples joueurs du Loto sportif, le résultat du match RDA-Bulgarie, disputé simultanément à Leipzig. Une victoire des Allemands sur les Bulgares – déjà qualifiés – par plus de deux à zéro les priverait d'une troisième participation consécutive au Mundial. Une défaite aussi, mais personne ne semble l'envisager sérieusement. Le crédit accordé sans restriction à l'équipe de France ne peut qu'ajouter à l'intensité dramatique de cette soirée à hauts risques.

Si les Tricolores avaient été éliminés en 1977 par la Bulgarie, la France, sevrée de Coupe du monde depuis 1966, aurait ravalé une nouvelle fois son amertume. En 1981, le public français, émoustillé par l'épopée inachevée en Argentine, était déjà plus exigeant. Mais face aux footballeurs néerlandais, deux fois vice-champions du monde, une capitulation n'aurait pas été ressentie comme un déshonneur national. Un sondage réalisé à l'époque indiquait d'ailleurs qu'un Français sur deux ne croyait pas à la qualification. Renouvelé aujourd'hui, un tel sondage aurait sans doute des allures de plébiscite pour Michel Platini et les siens. Du coup, les Français jouent gros. C'est tout le magot amassé depuis trois ans par le football français qui sera misé sur le tapis vert du Parc des Princes : l'or des Jeux olympiques de 1984 et quelques titres de noblesse – demi-finaliste de la Coupe du monde en 1982, champion d'Europe en 1984, vainqueur de la Coupe intercontinentale en 1985.

Dans son bureau de l'avenue d'Iéna, M. Jean Fournet-Fayard, cinquante-quatre ans, président de la Fédération française de football depuis le 1er janvier dernier, est conscient de l'enjeu : *« La dramatique qui se jouera samedi, je l'avais prévue depuis longtemps, depuis le tirage au sort de la poule, car il n'y a plus de matches faciles. Mais l'expérience acquise par le groupe France devrait lui donner une plus grande confiance en lui que face aux Pays-Bas, par exemple. Le groupe se prépare bien, sérieusement, professionnellement. Il a toute ma confiance. Les quelques soubresauts constatés après France-RDA sont désormais aplanis. A cet égard, le stage de Lyon, avec ses discussions informelles, a été très utile. Cependant, le résultat n'est jamais assuré. Le football rend modeste, c'est l'un de ses charmes. »*

C'est le premier « quitte ou double » de MM. Fournet-Fayard et Henri Michel, riches héritiers de MM. Fernand Sastre et Michel Hidalgo. En cas d'échec, ne risque-t-on pas de les accuser d'avoir écorné le patrimoine légué ? *« C'est un « quitte ou double » pour la qualification,* corrige le président de la FFF, *pas pour le football français dans son ensemble. Nous serions profondément déçus par une élimination. Elle serait certes dommageable, mais elle ne remettrait pas en cause les actions définies et mises en œuvre par la fédération dans son plan de quatre ans. L'équipe nationale n'est qu'un des chapitres de ce programme ».* Selon M. Fournet-Fayard, en cas d'élimination les têtes ne rouleront pas dans les vestiaires du Parc : *« Le football n'est pas une dictature. De toute façon, quel que soit le résultat de ce match, il faudra réfléchir au renouvellement de ce groupe qui a vieilli ensemble. On le fera peut-être plus tôt si l'on ne va pas au Mexique. De plus, les années à venir seront difficiles, quoi qu'il arrive. Pour le prochain Championnat d'Europe, il n'y aura que sept places en phase finale et trente-deux candidats, donc un seul qualifié par poule. Bien que championne d'Europe en titre, la France ne sera pas qualifiée d'office... ».*

Le scénario des prochains mois, en cas de qualification, est plus simple. Question d'habitude : *« Il y aura beaucoup à faire ; mais, depuis le Mundial 82 et l'Euro 84, le groupe a une bonne expérience de ce genre de préparation. »* Au-delà, M. Fournet-Fayard prévoit des retombées pour l'ensemble du football français. *« A chaque qualification, le nombre de nos licenciés augmente. Le titre de champion d'Europe a déclenché une progression sans précédent de nos effectifs, environ 3 %. C'est-à-dire, sur un effectif de un million sept cent mille licenciés, cinquante mille nouveaux pratiquants. C'est comme si une nouvelle fédération sportive voyait le jour. »*

Service public

Le « onze » de France, fer de lance et vitrine du football national, ne masque-t-il pas une réalité moins brillante pour l'ensemble du football professionnel ? La baisse de fréquentation des stades enregistrée après l'Euro 84 et les difficultés financières de nombreux clubs préoccupent M. Fournet-Fayard. Sans l'obséder : *« Nous constatons depuis quelques semaines une plus grande fréquentation des stades »,* relève-t-il sans se risquer à imputer le phénomène à autre chose qu'à la belle arrière-saison. Pour juger la situation des clubs professionnels, il a son baromètre : *« La stabilité actuelle des présidents de club est un signe encourageant. On assiste à une amélioration sérieuse de l'encadrement. Restent certains excès sur le plan économique, que nous réprouvons. Je suis un libéral convaincu, et je pense que les clubs doivent payer, tôt ou tard, les folies économiques qu'ils commettent. »* Entre le laisser-faire et l'interventionnisme, la FFF balance. A ce sujet, un séminaire aura lieu les 5 et 6 décembre prochain. *« La gestion d'un club de football ne peut pas s'apparenter à celle d'une entreprise. Les recettes au guichet représentent 50 % du budget d'un club, et elles sont tout à fait imprévisibles. A cause de cette difficulté pour les dirigeants de club à appréhender le risque, nous devons être tolérants. Pour assumer les responsabilités financières d'un club, il faut être sacrément motivé. Ne tuons pas la passion, c'est elle qui nous fait vivre. »*

> *Pour le nouveau président de la Fédération française de football, M. Jean Fournet-Fayard, une défaite de l'équipe de France n'affecterait pas le football français, fort de ses 1 700 000 licenciés.*

Les subventions aussi. *« Le foot ne peut pas subsister sans aide,* dit M. Fournet-Fayard. *Il joue un rôle de service public : il occupe la jeunesse, il la forme et assure un spectacle à une collectivité. Souvenez-vous de la victoire de Metz en Coupe de France, en pleine crise de la sidérurgie loraine. C'était à la fois un exutoire et une source de joie pour une communauté qui en était privée par les circonstances économiques ».*

Un bilan

Directeur à Lyon des laboratoires pharmaceutiques Lipha, M. Fournet-Fayard est amenée à faire – outre les aller et retour Paris-Lyon – des escapades d'affaires de quarante-huit ou soixante-douze heures en Allemagne ou aux Etats-Unis. Elu en décembre 1984, réélu en juin dernier, il mène depuis onze mois une double vie. *« Pour cela, il faut un consensus familial important, une motivation solide, une santé de fer et des moyens à disposition. Pour l'instant, ça se passe mieux que je pensais,* confie M. Fournet-Fayard. *A l'intérieur de la fédération, le courant passe aussi bien avec les ligues régionales (secteur amateur) qu'avec la Ligue nationale de football (secteur professionnel). Entre Jean Sadoul et moi est né un respect réciproque. Nous sommes complémentaires. D'ailleurs, nous avons déjà réalisé beaucoup de choses ensemble : nous avons signé la charte du football, le protocole d'accord entre la FFF et la LNF, nous avons fait avancer le Loto sportif, révisé notre taux d'assurance-accident, etc. Il nous reste à faire aider nos centres de formation par le Fonds national pour le développement du sport (FNDS) et boucler le dossier du centre technique national de football de Clairefontaine »,* dont le coût est estimé à quelque 100 millions de francs.

La conclusion de ces « affaires en cours » n'est pas subordonnée au résultat du match France-Yougoslavie. En revanche, la candidature de la France à l'organisation de la Coupe du monde 1998 aurait-elle à souffrir d'une contre-performance ? *« Non,* répond catégoriquement M. Fournet-Fayard. *Nous bénéficions d'un préjugé favorable depuis le Championnat d'Europe. Parfaitement organisé par Fernand Sastre, il a été, de plus, un succès populaire. Il ne nous manque plus qu'un stade de cent mille place, d'où l'intérêt que Paris obtienne les Jeux olympiques de 1992. Pour le reste, le passé plaide pour notre futur. »*

JEAN-JACQUES BOZONNET.

La composition de l'équipe de France qui rencontrera la Yougoslavie, samedi 16 novembre à 19 h 15 au Parc des Princes est la suivante : Bats, Ayache, Le Roux, Battiston, Amoros, Fernandez, Giresse, Tigana, Platini (cap.), Rocheteau, Touré.

JEU A XIII

LA RÉSERVE DE L'ARMÉE FRANÇAISE

« Armée française contre Nouvelle-Zélande ». Les affiches étaient imprimées. La rencontre devait inaugurer la tournée de l'équipe néo-zélandaise de jeu à XIII en France, mercredi 20 novembre, à Paris. Mais, à la demande des militaires français, c'est plus banalement une « sélection française » qui donnera la réplique aux Kiwis.

M. Jacques Soppelsa, président de la Fédération française de jeu à XIII et de l'International Board, s'est déclaré *« surpris que les militaires aient émis quelques réserves »,* pensant au contraire *« qu'un match entre l'armée française et la Nouvelle-Zélande, d'ailleurs programmé bien avant l'incident d'Auckland, constituait une bonne occasion pour améliorer par le sport les rapports entre les deux pays et gommer le passé ».*

Mais les militaires français n'oublient pas que deux des leurs sont emprisonnés à Auckland. Toutefois l'honneur est sauf, car cinq à six joueurs du bataillon de Joinville seront incorporés dans la sélection française, chargée d'« accueillir » les Néo-Zélandais la semaine prochaine.

J.-J. B.

D'un sport à l'autre

● CYCLISME : *Six Jours de Paris.* – L'équipe franco-danoise Bernard Vallet-Gert Franck est en tête de l'épreuve après la seconde soirée de course. Elle devance aux points les Suisses Mueller-Gisiger, les Britanniques Roche-Doyle et la paire franco-australienne Mottet-Wiggins.

● VOLLEY-BALL : *Victoire de la France contre l'URSS.* – Les volleyeurs français ont accompli un authentique exploit, jeudi 14 novembre, au tournoi « Top 10 » de Séoul en infligeant une sévère défaite à l'URSS, championne du monde en titre, par trois sets à zéro (15-7, 15-10, 17-15). Déjà vainqueurs des Soviétiques en octobre à l'occasion de deux matches amicaux, les Français n'avaient jamais gagné contre eux dans une rencontre officielle.

RELIGION

QUINZE OBSERVATEURS NON CATHOLIQUES ASSISTERONT AU SYNODE DE ROME

(De notre correspondant.)

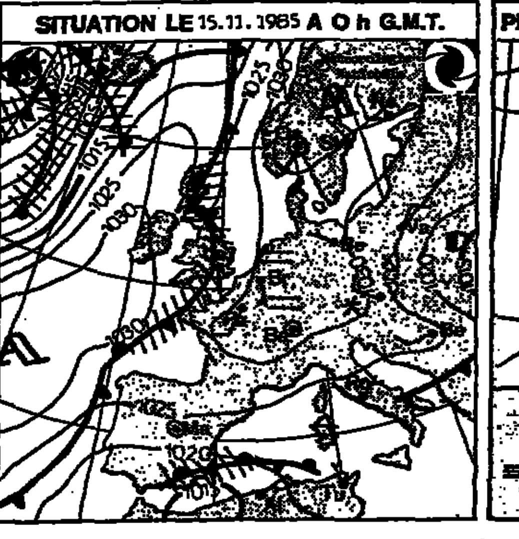
Cité du Vatican. – A dix jours de l'ouverture du synode extraordinaire des évêques, son secrétaire général Mgr Jan Schotte, a donné, le 14 novembre, les diverses précisions. Sur les 165 *« pères synodaux »* qui participeront aux débats (dont 65 avaient assisté au concile), 51 viennent d'Europe, 40 d'Amérique, 38 d'Afrique, 36 d'Asie et d'Océanie. Parmi les auditeurs, seront présentes des personnalités comme le cardinal Marty, ancien archevêque de Paris, et Mère Térésa, prix Nobel de la paix. Quinze observateurs non catholiques – au lieu des dix annoncés – assisteront à ce synode, parmi lesquels le pasteur français Jacques Maury, représentant le Conseil œcuménique des Eglises.

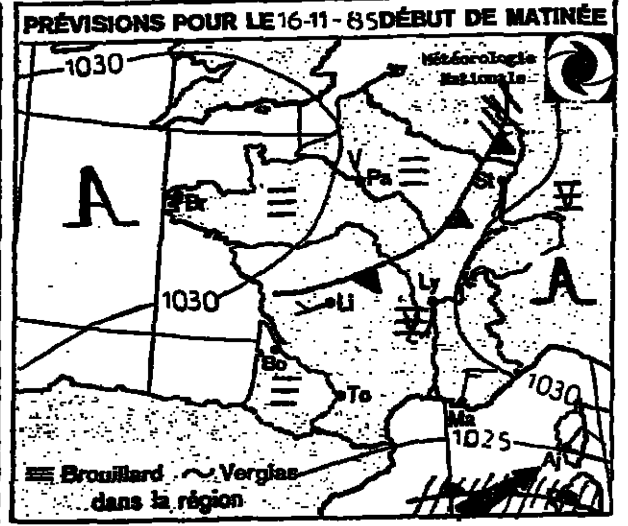
Mgr Schotte a enfin précisé que, sur les 135 questionnaires préparatoires adressés aux 102 conférences épiscopales, à des ordres religieux et à des Eglises orientales unies à Rome, seules 92 réponses étaient parvenues à la date du 14 novembre.

J.-P. C.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 15 novembre à 0 heure et le samedi 16 novembre à 24 heures.

Grâce au champ de pression élevé, les limites frontales atteignant le pays ont une activité faible à modérée.

Samedi : l'une d'elles donnera un ciel très nuageux le matin sur l'ensemble des régions méditerranéennes, l'après-midi, à l'est du Rhône seulement, les éclaircies se développant à l'ouest. En Corse, ces nuages apporteront des pluies modérées, localement assez fortes. Le vent de secteur nord-est sera modéré à assez fort.

Ailleurs, on observera de nombreux brouillards, localement givrants, plutôt en région lyonnaise. Ils devraient être lents à se dissiper, en particulier du Nord-Est aux Alpes, où ils feront place à un ciel nuageux, tandis que, sur les autres régions, les éclaircies deviendront belles. Mais de nouveaux nuages atteindront l'après-midi la Bretagne et le Cotentin, donnant des pluies modérées en soirée. Le vent modéré s'y orientera au sud-ouest.

Les températures minimales seront de 3 à 7 degrés en Corse, 2 à 5 degrés sur le littoral méditerranéen, 2 à 4 degrés près de la Manche, 0 à 3 degrés ailleurs, localement –6 dans le Massif Central.

Les maxima seront de l'ordre de +4 degrés dans le Nord-Est, 10 à 12 degrés dans les régions méditerranéennes, 9 à 10 degrés dans le Sud-Ouest, 6 à 8 degrés ailleurs.

Evolution pour dimanche ; le matin, les *nuages abondants accompagnés de* pluies de la perturbation atlantique s'étendront de la Picardie à la Normandie et à la Bretagne. L'après-midi et en soirée, *ils* gagneront une moitié ouest, y apportant des pluies faibles et de la douceur.

Sur la Corse et le sud des Alpes, le ciel sera encore nuageux avec des pluies. Ailleurs, les brouillards matinaux seront nombreux. Ils feront place à des éclaircies.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 14 novembre, le second, le minimum de la nuit du 14 novembre au 15 novembre) : Ajaccio, 14 et 3 degrés ; Biarritz, 10 et –1 ; Bordeaux, 9 et –3 ; Bréhat, 12 et 8 ; Brest, 11 et 4 ; Cannes, 13 et 2 ; Cherbourg, 10 et 7 ; Clermont-Ferrand, 6 et –6 ; Dijon, 7 et –3 ; Dinard, 10 et 7 ; Embrun, 3 et –5 ; Grenoble-St-M.-H., 4 et –5 ; Grenoble-St-Geoirs, 4 et –4 ; La Rochelle, 11 et 0 ; Lille, 8 et 0 ; Limoges, 7 et –1 ; Lorient, 12 et 7 ; Lyon, 6 et –4 ; Marseille-Marignane, 10 et 1 ; Menton, (N.C.) ; Nancy, 3 et 0 ; Nantes, 10 et 4 ; Nice, 13 et 5 ; Nice-Ville, 14 et 5 ; Paris-Montsouris, 9 et 1 ; Paris-Orly, 7 et 0 ; Pau, 9 et –4 ; Perpignan, 13 et 0 ; Rennes, 9 et 6 ; Rouen, 3 et 3 ; Saint-Etienne, 5 et –7 ; Strasbourg, 2 et –2 ; Toulouse, 9 et –4 ; Tours, 6 et –3.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 16 ; Genève, 4 et –1 ; Lisbonne, 16 et 10 ; Londres, 6 et 5 ; Madrid, 13 et 3 ; Rome, 16 et 5 ; Stockholm, 0 et –2.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 16 novembre

PARIS

Nouveau-Drouot, 14 heures : vins.

ILE-DE-FRANCE

Versailles-Chevau-Légers, 14 heures : vins, alcools.

PLUS LOIN

Aix-en-Provence, 9 h 30 : bibelots; 14 h 30 : argenterie, bijoux, tableaux, meubles; **Angoulême,** 14 h 30 : meubles, tableaux, objets d'art; **Auch-en-Gascogne,** 14 h 30 : livres; **Blois,** 14 h 30 : timbres; **Bordeaux,** 11 heures et 14 heures : décorations, monnaies, souvenirs historiques; **Joigny,** 14 h 30 : livres, affiches; **Lille,** 14 heures : livres, régionalisme; **Nantes,** 20 h 30 : archéologie, Extrême-Orient; **Nice** (Hôtel Westminster), 10 heures et 14 heures : objets d'art, tableaux, arts d'Orient et d'Extrême-Orient ; **Périgueux,** 14 heures : meubles, tableaux, bibelots; **Poitiers,** 14 heures : objets d'art, meubles; **Strasbourg,** 9 heures et 14 heures : *bibliothèques;* **Vesoul,** 10 heures : cartes postales.

Dimanche 17 novembre

ILE-DE-FRANCE

Chartres, 13 h 30 : photos et appareils photographiques anciens; **L'Isle-Adam,** 14 h 30 : linge, fourrures, argenterie, bijoux; **Louviers,** 14 h 30 : tableaux, meubles, objets d'art; **Nogent-le-Rotrou,** 14 heures : bijoux, orfèvrerie, céramiques, meubles ; **Saint-Germain-en-Laye,** 14 heures : armes; **Sens,** 14 h 30 : arts d'Asie; **Versailles-Chevau-Légers,** 14 heures et 14 h 15 (deux ventes) : tableaux anciens, meubles, objets d'art, céramiques, art 1900-1930.

PLUS LOIN

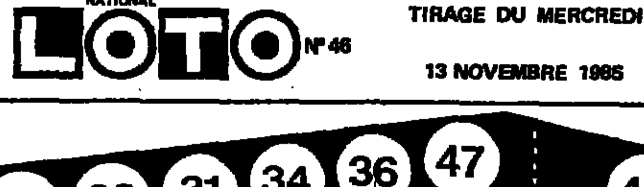
Arles, 14 heures : meubles, objets d'art populaire; **Aubagne,** 14 h 30 : objets d'art, argenterie, bijoux, meubles; **Biarritz,** 14 h 30 : livres; **Brive-la-Gaillarde,** 14 heures : estampe de Mary Cassatt; **Duclair** (76), 14 h 30 : jouets; **Dunkerque,** 14 h 30 : objets d'art, argenterie, bijoux, meubles; **Falaise,** 13 h 45 : cartes postales, marques postales et oblitérations; **Gien,** 14 heures : argenterie, bijoux, armes, objets d'art, meubles; **La Grand-Combe** (30), 14 heures : meubles, tableaux, bibelots; **L'Aigle,** 10 heures : cartes postales; 14 heures : affiches; 17 heures : meubles; **Nantes,** 14 h 30 : archéologie, Extrême-Orient; **Orléans,** 10 heures et 14 h 30 : affiches; **Pont-Audemer,** 14 h 30 : tableaux, argenterie, bijoux, meubles; **Saint-Dié,** 14 heures : tableaux, objets d'art, meubles; **Tourcoing,** 14 h 30 : céramiques, objets d'art, tableaux, meubles.

FOIRES ET SALONS

Boulogne-Billancourt, Bourg-la-Reine, Château-Thierry, Dreux, Lyon, Paris (square du Ranelagh), Toulouse, Valenciennes.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page X

NATIONAL LOTO N° 46 — TIRAGE DU MERCREDI 13 NOVEMBRE 1985



NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 16 NOVEMBRE 1985

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 20 NOVEMBRE 1985 ET LE SAMEDI 23 NOVEMBRE 1985 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°s	16	569 390,00 F
5 BONS N°s + complémentaire	82	51 845,00 F
5 BONS N°s	3 386	3 945,00 F
4 BONS N°s	133 451	100,00 F
3 BONS N°s	2 164 812	9,00 F

EN BREF

CONGRÈS

LE CONGRÈS DU CNERP A MACON. – Le 33e Congrès des économies régionales et de la productivité (CNERP) aura lieu les 21 et 22 novembre à Mâcon. Le thème du congrès est « Créer les emplois de demain ».

★ **CNERP : 219, boulevard** ***Saint-Germain, 75007 Paris.***

ILE-DE-FRANCE

RETRAVAILLER. – L'association Retravailler Ile-de-France, que préside Mme Evelyne Sullerot, sociologue et membre du Conseil économique et social, propose aux femmes désirant travailler ou retravailler après une période d'inactivité professionnelle, aux *chômeurs (jeunes ou adultes) et* aux travailleurs qui désirent évoluer, des stages d'orientation et de formation, après une consultation préalable pour déterminer les aptitudes professionnelles.

★ **Retravailler Ile-de-France,** ***34, rue Balard, 7015 Paris. Tél. :*** **45.58.23.09.**

TRANSPORTS

LE VOYAGE DE LA VIEILLE DAME. – Dernière survivante de son espèce, la locomotive à vapeur 230 G 353 ne sort plus de son dépôt qu'exceptionnellement pour des voyages organisés par les nostalgiques de la Belle Epoque. Ce sera le cas le 8 décembre, jour de la Saint-Nicolas, où elle tractera le Paris vapeur ceinture express empruntant l'ancienne ligne de la petite ceinture (fermée aux voyageurs en 1934) et fera le tour de la capitale

★ **Renseignements et inscriptions auprès de l'International Ferroviaire club, 46, avenue de Savigny, 93600 Aulnay-sous-Bois. Tél. : 43-84-78-17. 130 francs par personne (réduction pour les groupes, associations, et comités d'entreprise).**

PRESSE

LES OBSÈQUES DE NOTRE COLLABORATRICE IRÈNE LIAMINE

La famille et les amis d'Irène Liamine ont rendu un dernier hommage le jeudi 14 novembre, *en l'église* orthodoxe du Signe de la Vierge à Paris, à notre collaboratrice, décédée dans sa cinquante-cinquième année.

[Assistante à la direction de la publicité du *Monde* depuis 1973, Irène Liamine, qui était diplômé de l'Ecole supérieure de publicité de Paris, avait repris une activité professionnelle au début des années 70, après avoir élevé ses quatre enfants. Elle s'est très vite imposée au *Monde* tant par sa compétence professionnelle que par sa disponibilité, son sourire, son bagout, son ouverture aux autres. *Douée* d'un remarquable sens des relations humaines, passionnée par son métier et par la vie de l'entreprise – elle fut membre du conseil d'administration de la Société des cadres du journal. – elle avait fait preuve d'un admirable courage ces dernières années, continuant à participer activement à la vie du journal malgré la maladie dont elle était atteinte.]

culture

NOTES

VENTES NEW-YORKAISES

Records pour Monet

Lors de la grande vente de maîtres impressionnistes et modernes chez Christie's, à New-York le 12 novembre, deux tableaux de Monet peints en 1891, *Meule, soleil dans la brume* et *les Meules au soleil, effet du matin*, ont été adjugés respectivement 2,2 millions de dollars et 2,09 millions de dollars. La vente a rapporté au total 19,5 millions de dollars. Vingt-quatre des soixante-treize tableaux mis aux enchères n'ont pas trouvé acquéreur (dont un Van Gogh, un Mondrian et un Chirico). Mais un Dubuffet, *Paris-Montparnasse* (1961) a fait un record : 770 000 dollars.

Chez Sotheby's, le lendemain, c'est encore Monet qui a provoqué les plus fortes enchères, avec un *Nymphéas* de 1907 (1,8 million de dollars) et *Trois peupliers, effet d'automne* de 1891 (1,5 million de dollars). Sur les quatre-vingt-douze peintures et sculptures mises en vente (rapport total : 27,73 millions de dollars, dix lots invendus) trois Renoir et trois Matisse ont dépassé un million de dollars ; parmi les Matisse, un bronze de 1908, *Figure décorative*, estimé à 600 000 dollars, a atteint 1,16 million de dollars, un record pour une sculpture du maître français.

CINÉMA

« L'Affaire des divisions Morituri » de J.-F. Ossang

La jeunesse, de nos jours, ne se porte pas timide. A Cannes, où son film, *l'Affaire des divisions Morituri*, a été présenté — dans la section Perspectives du cinéma français, — Jacques-François Ossang et sa bande faisaient les fiérots, jouaient le style blouson-anneau d'oreille, adoptaient le ton de désinvolture blagueuse qui court les ondes FM.

Le film veut mieux que cette frime, est fait visiblement sans argent, mais n'est pas misérable. C'est, il est vrai, un ramassis désordonné de tout ce qui traîne sur les terrasses des Halles et dans les magazines qui vont avec. Le type même de la culture BD-sinar, plus quelques citations pour montrer qu'on lit aussi des livres et qu'on se tient au courant. Une telle adhésion à l'image de la jeunesse est rafraîchissante. Et ce n'est pas tout.

Jacques-François Ossang a sans doute moins l'ambition de changer le monde que de le bousculer, il ne se prend pas exagérément au sérieux, semble-t-il. Il a du rythme, de l'humour, le sens de la dérision, et son admiration pour les films d'action et les poursuites fulgurantes se traduit en belles images nerveuses que l'on n'oublie pas.

C. C.

★ Voir les films nouveaux.

THÉATRE

« Le Grand Meaulnes » au Palais des glaces

Le Grand Meaulnes : souvenirs d'un livre lu il y a très longtemps d'où surgissent les images un peu vieillies d'une histoire demeurée intacte. Alain Fournier fait partie d'une frange de l'adolescence à laquelle on pense au moment où l'on s'y attend le moins et qui serre légèrement le cœur.

Jacky Viallon et Danielle Bouvier ont adapté le roman pour le théâtre en respectant scrupuleusement le texte et l'atmosphère de l'ouvrage. Ils ont pratiqué des ellipses habiles et l'on retrouve ces pactes enfantins scellés entre chien et loup ; ces fêtes où les masques dansent sous la lune ; les odeurs de craie des classes d'autrefois. Mais il y a des personnages qui se prêtent mal au jeu théâtral. Augustin Meaulnes, Yvonne de Galais, Frantz et leur ami François Seurel demeurent lointains.

C. Ba.

★ Palais des glaces. 20 h 30.

LETTRES

Patrick Besson, grand prix du roman de l'Académie française

Le grand prix du roman de l'Académie française a été décerné à Patrick Besson pour *Dara* (Le Seuil), par treize voix contre onze à François-Olivier Rousseau pour *Sébastien Doré* (Mercure de France).

Patrick Besson est un poulain précoce des Éditions du Seuil. Né à Paris en 1956, il publie à dix-sept ans son premier livre : *les Petits Maux d'amour*. Celui-ci, d'emblée, est salué par la critique : « Le talent qui « épatait » Jean Paulhan, on peut dire que Patrick Besson en est pourvu, même pourri », avait écrit à ce propos dans *le Monde* Bertrand Poirot-Delpech qui a suivi ce jeune auteur s'est quelquefois étonné d'une fécondité, d'où sont issus huit courts romans en dix ans.

Il est vrai que Patrick Besson profite largement du talent qui lui est reconnu. Il peint d'abord sa génération, cette jeunesse désinvolte et meurtrie dont on trouve la meilleure image dans *Lettre à un ami perdu* (Le Seuil, 1980), son livre le plus élaboré dans cette veine. Puis il s'essaie dans des genres divers : le fantasmagorique avec *Nostalgie de la princesse* (Le Seuil, 1981), le policier avec *le Deuxième Couteau* (Barrault 1982). Son écriture brève, claire et poétique, exerce toujours le même charme.

On le prend alors pour ce qu'il paraît être, un disciple de Roger Nimier. On le classe, — parce qu'il faut toujours classer, — parmi les « hussards ». Il figure comme un des « surdoués » de la nouvelle génération. Mais son audience dans le public reste modeste, même s'il donne des chroniques au *Point*, même s'il parle à France-Culture dans les « *Matinées littéraires* » de Roger Vrigny, même s'il compose des dramatiques pour la télévision. C'est sa façon de vivre de sa plume, aux jours où nous sommes. Son œuvre critique a fait l'objet d'un recueil *Insolences* (Albin Michel, 1985) où il est beaucoup moins méchant que ne le promet son titre.

Et soudain, cet automne, son œuvre romanesque éclate avec *Dara* (1) qui nous révèle que le plus parisien de nos jeunes écrivains — du moins le percevions-nous ainsi — avait en lui du Yougoslave par une mère croate. Un immigré en somme. Pour la première fois, il se détourne de son expérience personnelle pour créer un personnage à la fois différent et proche de lui. Il trace le superbe portrait d'une femme, née à Zagreb, fascinée par Paris où elle émigre et où elle vit un destin éblouissant de petite couturière « au noir ».

Ce livre qu'il ne faut pas confondre avec une biographie est remarquable. A travers la vie imaginaire de Dara, l'auteur illustre l'histoire mal connue de ce pays balkanique où se sont joués des drames souvent semblables aux nôtres et différemment résolus. Et il invente pour le dire une forme originale où le temps remonte son cours.

C'est en avouant ses origines slaves, en cernant ce tempérament éruptif et vigoureux dont il procède que Patrick Besson rejoint la littérature universelle. On ne l'attendait pas à ce tournant. Il y triomphe.

JACQUELINE PIATIER.

(1) « Le Monde des livres », du 13 septembre.

MUSIQUE

GHIDON KREMER AVEC L'ORCHESTRE DE PARIS

Un violon halluciné

C'est une œuvre bouleversante que Ghidon Kremer, avec l'Orchestre de Paris dirigé par Christoph Von Dohnanyi, vient de créer en France : *le Quatrième concerto pour violon* de son ami le compositeur soviétique Alfred Schnittke (1934). Une œuvre hors cadre, grinçante, expressionniste, d'un romantisme échevelé, comme d'un Berlioz moderne interprété par un Paganini démoniaque, plongée dans un monde intérieur peuplé de cauchemars et de visions séraphiques, et, au bout de trente-cinq minutes, un succès incroyable, jamais vu à l'Orchestre de Paris pour une première audition !

Point de problème de langage : le torrent qui emporte le violon est à la fois tonal, atonal, microtonique, abominablement complexe ou d'un classicisme désarmant. Au tintement de cloches polytonal répond dès le début un thème très russe, chanté par les bois, et que repousse le violon, comme pour déchirer cette peinture trop idyllique. Mais lui-même énonce ensuite un beau thème tonal très lent et triste qu'on retrouvera tout au long de l'œuvre. Dans le lointain, un accord de klaxons. Après une cadence pleine de violents appels, le thème russe revient et le soliste reprend dans l'extrême grave son chant douloureux.

Vient ensuite une *passacaille* frénétique où le violon multiplie les prouesses techniques sur un orchestre de plus en plus intense, aux sonorités magiques, qui montent jusqu'à une telle exaltation visionnaire que l'archet quitte le violon et continue à jouer dans l'air, au-dessus des cordes, une partition fantomatique explorant *« l'au-delà muet et hypnotique de la musique »*, selon l'expression du compositeur.

Les quatre mouvements font ainsi succéder des instants forts, crépitants, gesticulants, hypernerveux et des plages lentes, contemplatives où les interprètes reprennent souffle. Le vaste orchestre aux amalgames impressionnants est utilisé aussi avec une grande délicatesse de touche ; un basson au loin, une nappe de claviers aux mélanges mystérieux, un violon au fond de la scène qui joue une danse populaire, désaccordée, aux couleurs d'accordéon, tandis que le soliste poursuit de bout en bout sa course folle, exténuante, coupée de zones de dépression et de rêve, comme perdue dans l'univers immense. Mais comment décrire ce lyrisme irrépressible et poignant, d'une évidence qui fascine sans cesse, à travers ce violon halluciné et génial ?

L'Orchestre de Paris, toujours superbe sous la baguette de Dohnanyi, interprétait également la puissante *Musique funèbre pour cordes*, de Lutoslawski, monument d'architecture austère et grandiose, ainsi que la *Première symphonie* de Brahms, un peu trop lente et massive peut-être, mais d'une formidable intensité sonore.

JACQUES LONCHAMPT.

CINÉMA

« LE TRANSFUGE », de Philippe Lefebvre

Espions en liberté

Il y a deux ans, dans le Juge, Philippe Lefebvre faisait revivre pour le grand écran, non sans succès, et par fiction interposée, l'aventure du juge Michel, assassiné à Marseille le 21 octobre 1981. Il récidive, avec cette fois, une histoire d'espionnage qui a défrayé la chronique et acquiert une actualité nouvelle après l'affaire Greenpeace et la non moins rocambolesque défection d'un espion soviétique aux Etats-Unis, regagnant son pays l'autre semaine. Trois télévisions francophones (France, Belgique et Suisse) et la télévision allemande de l'Ouest se sont associées pour parrainer ce projet où TF 1 a joué un rôle essentiel, avec le grand écran en point de mire.

Un industriel français, fabricant d'instruments de précision, se rend fréquemment en Allemagne de l'Est. A Leipzig, il retrouve une jeune femme de sa connaissance mariée au patron du combinat avec lequel il travaille. La DGSE, nos services secrets, essaie d'embaucher cet ancien officier, homme droit et au caractère bien trempé. Il sursaute d'abord, refuse, puis se laisse convaincre quand il découvre que son vis-à-vis, le patron du combinat, est un homme au bout du rouleau. Communiste endurci, il a perdu les faveurs du parti. L'industriel arrange son passage à l'Ouest. Les bons sentiments triomphent, sauf que les dupeurs seront finalement les dupés, l'espionnage est-allemand introduit par ce stratagème un superespion dans la place forte française.

Le sujet est passionnant, porté par d'excellents interprètes, Bruno Cremer, l'ex-officier devenu directeur d'une PME, et espion d'occasion ; Heinz Bennent, l'« humaniste » allemand ; Lisa Kreuser, sa femme, admirable dans une brève silhouette ; Jean-François Balmer, l'agent de la DGSE. La reconstitution de l'atmosphère presque irréelle de la RDA frappe par sa minutie. Si nous restons un peu sur notre soif, c'est que les personnages, attachants au départ, ne sont jamais plus que des pions sur un échiquier. Cette machination diabolique, trop exemplaire, garde la sécheresse d'une démonstration au tableau noir. Elle trouvera sa vraie dimension et son efficacité maximum lors de son passage sur le petit écran, pour lequel, malgré tout, elle a été d'abord conçue.

L. M.



VARIÉTÉS

AUTRES CHANTS... DE MARC SEBERG

Le rock mis en scène

Produit au mois de mars par la maison de la culture de Rennes pour l'opération « Coup de talent dans l'Hexagone », le spectacle de Marc Seberg célèbre moins la rencontre du rock et du théâtre que celle d'un groupe et d'un metteur en scène (Hervé Lelardoux du Théâtre de l'Arpenteur). Marc Seberg cherchait avant tout à sortir des automatismes du concert traditionnel. Dans le lyrisme de la musique, la poésie douloureuse des textes, ou même dans les mouvements du chanteur, ses jeux de regard, existait déjà une forme théâtrale. Le travail de Hervé Lelardoux a consisté à souligner les traits, à les préciser.

Ainsi, du théâtre, n'est gardé que le décor (une maison de bord de mer) et une façon d'évoluer dans l'espace, d'éclairer à contretemps, en décalage avec la musique, les lumières ponctuant les déplacements plus qu'elles ne les suivent. Les mots ont inspiré les couleurs (*dominante de gris* et de noir et blanc), avec une notion de transparence — projections de silhouettes sur voile. De la même façon, dirigé, le jeu de scène convulsif et ébouriffé de Philippe Pascal s'est épuré. Il frappe avec précision au bon moment, et c'est à point que ses mimiques accompagnent son chant.

Ton magistral, voix profonde, élans déchirés, Philippe Pascal est un chanteur exceptionnel. Il est, même s'il s'en défend, le centre de gravité de ce groupe austère et grave. Ils sont cinq, basés à Rennes, jouant la carte de la démocratie, quitte à jeter une image un peu floue, à la fois éclectiques et repliés sur eux-mêmes, écoutant indifféremment Prince ou Satie, mettant en musique Baudelaire (*Recueillement*) ou adaptant Brecht et Weill (*Surabaya Johnny*).

Marc Seberg possède une dimension internationale. La création, l'esprit, le potentiel sont exportables. Pourtant, en France, quand on a dit ça, on n'a malheureusement rien dit. Il faut avant tout chanter en français pour toucher le marché intérieur ce qui revient à s'interdire le marché anglo-saxon, le seul rentable. Cercle vicieux pour un groupe, dont la vocation et l'ambition s'exercent en dehors des hit-parades, car les frontières de l'Hexagone sont trop petites. Et quand ils se produisent à l'étranger comme ils l'ont fait dans quelques villes, en Allemagne, en Angleterre et aux Etats-Unis, les retombées sont pratiquement nulles tant que les disques n'y sont pas distribués.

Déjà, en dépit du prestige acquis auprès du public et des médias, Marquis de Sade, le précédent groupe de Philippe Pascal, était mort de cette absence d'ouverture. Reste à espérer que Marc Seberg pourra passer ces obstacles et que ses efforts pour proposer d'autres chants ne seront pas vains.

ALAIN WAIS.

★ Ce vendredi 15 novembre, Casino de Paris, 20 h 30 ; le 18 à Rennes. Discographie chez Virgin.

GILBERT LAFFAILLE A L'ESCALIER D'OR

« One-man-show, tout seul »

Avec Gilbert Laffaille, le Théâtre de la Ville inaugure une deuxième salle, l'Escalier d'or, près de trois cents places, rue d'Enghien, un petit lieu qui était autrefois le... hall de l'immeuble du *Parisien libéré*. Le Théâtre de la Ville est ainsi le premier à réagir concrètement aux problèmes posés par la mode des grandes salles et par une situation musicale de plus en plus verticale qui encourage les stars du rock et de la chanson à jouer et à chanter devant dix mille à cinquante mille personnes, mais ne laisse plus de place à ceux qui ont un public potentiel beaucoup moins large, plus intimiste.

Pour l'occasion, Gilbert Laffaille, chanteur à textes et à l'humour caustique, a pris lui-même son courage à deux mains : il a abandonné le tour de chant classique et un peu triste pour un vrai spectacle en cavalier seul d'une heure et demie, où il enchaîne librement chansons, sketches, poèmes, gags visuels, dans un univers à la croisée du réel et de l'imaginaire.

Laffaille avait monté ce « One-man-show, tout seul » au Printemps de Bourges, il y a un an. Depuis, au contact du public des régions, il a affiné la forme, peaufiné les gags et les sketches. A l'Escalier d'or, ce qu'il présente est plein de charme et de vibrations, de tendresse et de drôleries en demi-teintes. Gilbert Laffaille a l'intelligence et le talent de proposer un spectacle original et séduisant pour qu'une certaine chanson française, marginale aujourd'hui, puisse continuer à exister. L'entreprise mérite en tout cas un coup de chapeau.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ *L'Escalier d'or, 20 h 45.*



PETITES NOUVELLES

■ MUSIQUE ET SOLIDARITÉ. — Yoko Matsuo, qui a remporté en 1982 le concours des jeunes chefs d'orchestre à Besançon, dirige l'orchestre Lamoureux le 21 novembre au Théâtre des Champs-Élysées, au profit de l'association l'Eau vive pour le Sahel (programme Schubert, Ravel, Takemitsu, Mozart). Le 23 novembre, toujours au Théâtre des Champs-Élysées, l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dirigé par John Eliot Gardiner, joue au profit du collectif Mexique solidarité (programme Beethoven, Schubert, Bartok). Enfin, le 28 novembre, le groupe Amnesty international de Nancy organise un concert à deux pianos avec Anne Queffélec et Catherine Collard (salle Poirel à Nancy, programme Mozart, Brahms, Debussy, Milhaud).

■ DERNIER JOUR POUR *INTOLÉRANCE*. — Devant l'extraordinaire succès public rencontré par *Intolérance*, de Griffith, au Théâtre des Amandiers, à Nanterre, une projection supplémentaire est prévue le dimanche 17 novembre, à 14 h 10. Jacques Mercier dirigera une dernière fois l'Orchestre de l'Ile-de-France, qui exécute *la Suite symphonique pour Intolérance*, d'Antoine Duhamel et Pierre Jansen. Location : 47-21-18-81.

هكذا من الأصل





SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

FABULATORI DUO : Tourtour (48-87-82-48), 18 h 30.

JEANNE D'ARC ET SES COPINES : Comédie de Paris (42-81-00-11), 22 h.

FOOL FOR LOVE : Espace Cardin (42-66-17-81), 21 h.

LA CITÉ INVISIBLE : Espace Kiron (45-44-41-42), 18 h.

MIMIE EN QUÊTE D'HAUTEUR : Potinière (42-61-44-16), 21 h.

LE SONGE : Plaine (48-42-32-25), 20 h 30.

SOS : Choisy-le-Roi, Paul-Eluard (48-90-89-79), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30, le Siège de Corinthe

SALLE FAVART (42-96-06-11), Concert : 20 h : Bach (P. Doukan, H. Le Floch, M. Bailly, L. Boulay).

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : l'Imprésario de Smyrne.

CHAILLOT (47-27-81-15), Théâtre Gémier, 20 h 30 : la Septième Porte.

ODÉON (43-25-70-32). Théâtre de l'Europe, à 20 h 30 : L'Illusion, de Corneille.

PETIT-ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le Jeune, de J.-C. Brisville.

☞ TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : George Dandin. Minisalle : 22 h 30 : le Oui de Malcolm Moore.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats/Rencontres : à 21 h, Jouissance du dire, de D. Sibony ; Cinéma-Vidéo : 16 h, Le Chili vous souhaite la bienvenue, de R. Hop ; 19 h, les Muses sataniques, de J. Zeno. Vidéodisques Opéra 16 h et 19 h : Il Trittico/Puccini ; Falstaff/Verdi ; Idomeneo/Mozart ; 18 h : Paris vu par le cinéma d'avant-garde (1923-1983). (Programme détaillé au poste 47-21) ; de 17 h à 20 h : Cadre de Ville CCI. On a marché dans la ville... (Documentaires des films de R. Ruiz, A. Varda...). Le cinéma indien à travers ses stars : se reporter à la rubrique Festival de cinéma. Concerts/Spectacles : Forum de la danse : 18 h 30 : Tanztheater Neger (RFA) ; 20 h : Ballet Opera Paulista (Brésil) ; 21 h 30 : Nina Wiener and Dancers États-Unis.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black season : 20 h 30 : Black and Blue – Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : Une station-service. Jazz : 18 h 30 : The Klezmorim (jazz yiddish). Le Théâtre de la Ville au Th. de l'Escalier d'or, 18 h : le Saperleau ; 20 h 45 : G. Laffaille.

☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

☞ A DÉJAZET (48-87-97-34), 20 h 30 : les Folies du samedi soir.

☞ AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : Medea Malum.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.

☞ ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : l'Amour en visite.

☞ ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.

☞ ATHÉNÉE (47-42-67-27), Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Fin d'été à Baccarat. – Salle Louis-Jouvet, 20 h 30 : les Contes d'Hollywood.

☞ BASTILLE (43-57-42-14), 19 h 30 : la Pièce du sirocco.

☞ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

☞ BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Droit d'apostrophe ; 21 h : Pas deux comme elle ; 22 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

☞ CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 20 h 30 : le Découvert.

☞ CARTOUCHERIE Th. du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (43-74-99-61), 20 h 45 : les Heures blanches ; Epée de bois (48-08-39-74), 20 h : Maître Puntila et son valet Matti ; Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Ke voi ?

☞ CINQ DIAMANTS (43-21-71-58), 22 h : Médor.

☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Horace ; Galerie, 20 h 30 : Un vol d'oies sauvages ; Resserre, 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous.

CLA (46-72-63-38), 21 h 15 : la Nuit suspendue.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel ; 22 h : Jeanne d'Arc et ses copines.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 21 h : les Fils du soleil.

☞ DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes.

☞ DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47), 20 h 30 : Play Strindberg.

☞ ÉDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (42-72-23-41), 20 h 30 : Ballade au square.

☞ ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 18 h : le Saperlau.

☞ ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Fool for love.

☞ ESPACE KIRON (45-44-41-42), 20 h : Ombres de L'Andhra Pradesh ; 21 h 30 : la Cité invisible.

☞ ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Laetitia.

☞ ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Marie ; 22 h : la Florisane.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (48-72-82-89), 20 h 45 : la Bonne Place.

☞ FONTAINE (48-74-74-40), 18 h 30 : Riffoin dans les labours ; 21 h : Triple Mixte.

☞ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Caretaker.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-59-89-99), 20 h 30 : Saga.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (48-03-22-00), S. Desvigne ; à partir de 14 h 15 toutes les demi-heures jusqu'à 17 h : Troupe Pepac ; 18 h 45 : Parade du fit.

☞ HUCHETTE (43-26-33-99), 19 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), 21 h : Mes souvenirs.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : l'Indien sous Babylone.

☞ LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83), 20 h 30 : le Vieil Homme et la Mer.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h : les Marraines de Dieu ; 21 h 45 : Diabolo's 1929-1939. – II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Shame.

☞ LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : Amour maternel ; 21 h : Dieu aboie-t-il ?

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. – Petite salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 21 h : Du rififoin dans les labours. – Grande Salle, 20 h 30 : On ne sait comment.

Vendredi 15 novembre

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face ; Petite Salle, 21 h : la Goutte.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : l'Escalier.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : le Grand Meaulnes.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.

☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Jules César.

☞ PARC DE LA VILLETTE (48-03-11-32), 21 h : Théâtre Zingaro.

☞ PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : Libertango.

☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.

☞ PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : Dieu, Shakespeare et moi.

☞ POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.

QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), 21 h : le Christ et la Vierge ; 18 h 30 : Phèdre.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.

☞ SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : la Bataille de Waterloo.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I. 20 h 30 : Dialogues en forme de triangle. – II. 20 h 30 : les Pieds nickelés.

☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ? ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE DE FORTUNE, 21 h : l'Abominable Mister Tift.

☞ THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.

☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Baron rouge ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ THÉATRE NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Toussaint Louverture.

☞ THÉATRE 13 (45-88-16-30), 21 h : Marthe.

☞ THÉATRE 14 - J.-M.-SERREAU (45-39-88-11), 20 h 45 : Je vous écris d'un pays lointain.

☞ THÉATRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ?

☞ THÉATRE DE LA PLAINE (48-42-32-25), 20 h 30 : le Songe.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : Oh ! les beaux jours ; Petite Salle, 20 h 30 : Maître Harold ; 18 h 30 : les Libertés de La Fontaine.

☞ THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Lysistrata - Salomé.

☞ TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Fabulatori Duo ; 20 h 30 : Fragments.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : Elise, Insertaux.

☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas, mesdames.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J. Semkov (Liszt, Scriabine).

Eglise Saint-Vincent-de-Paul, 20 h 30 : Membres de l'Ensemble vocal M. Piquemal, Ensemble vocal S. Caillat, Petits Chanteurs de Paris, Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Fauré, Chailley, Darasse...).

Radio-France, Auditorium 106, 20 h 30 : Quatuor Enesco, dir. M. Lasserre de Rozel (Lesur, Dutilleux, Delage...).

La Table verte, 22 h : J. Martin (Berg, Strauss).

Salle Cortot, 20 h 30 : A. Aubin, B. Bahurel (Parcell, Clementi, Glück...).

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Bastille 21 h : K. Armitage.

Jardin d'hiver, 21 h : Mes souvenirs.

Hôtel Scipion, 20 h 30 : les Tablettes de buis.

Aubervilliers, Th. de la Commune, 20 h 30 : le Boulevard du mélodrame.

Bobigny, MC, 21 h : Marguerite Paradis.

Théâtre musical de Paris, 20 h 30 : Black and blue.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE

SAINT-LEU-LA-FORÊT, église, 21 h : Ensemble instrumental Audoli (Telemann, Turina, Soler...).

VAIRES-SUR-MARNE, église, 21 h : Ensemble instrumental Andonis (Scarlatti, Wolf, Boccherini).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

19 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Collines brûlantes, de S. Heisler (v.o., s.-t. fr.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : Toutes ses femmes.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, Hommage à Istvan Szabo : Contes de Budapest (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : l'Héroïne du triangle d'or, de M. Lamour.

Les exclusivités

ALAMO BAY (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; v.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

AMADEUS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; V.f. : Lumière, 9e (47-46-49-07).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BRAS DE FER (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DUST (Fr.-Belg.) (*) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

ELSA, ELSA (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LES ENVAHISSEURS SONT PARMI NOUS (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; République, 11e (48-05-51-33). – V.f. : Capri, 2e Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

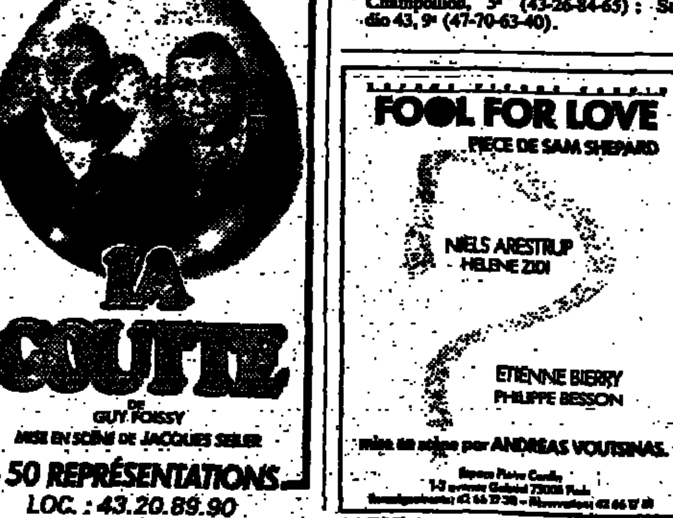
LEGEND (A., v.f.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).



SPECTACLES

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) h. sp. ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) h. sp.

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; *Nation*, 12e (43-43-00-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-32-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

OUTRAGES AUX MŒURS (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-50-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.o.) : *UGC Ermitage*, (v.o.-v.f.), 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *UGC Montparnasse*, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; *UGC Convention*, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : *Gaumont* Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; *Parnassiens*, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – *V.f. : Richelieu*, 2e (42-33-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA PARENTÈLE, (Sov., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (46-33-25-97) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-95-95).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

POLICE (Fr.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bergère, 9e (47-70-77-58).

PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

PORTÉS DISPARUS N° 2 (A.) (*) : Forum Orient Express, 1er (43-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount *City*, 8e (45-62-45-76) ; UCG Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; *UGC Gare de Lyon*, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; *Montparnasse Pathé*, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; *Secrétan*, 19e (42-41-77-99).

PROFS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37)

LE 4e POUVOIR (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

QUEEN KELLY (A.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

QUE LA VÉRITÉ EST AMÈRE (Fr.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

RAMBO II (A. v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; *Paramount City*, 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont *Sud*, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; *UGC Convention*, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAN (Jap., v.o.) : *Gaumont Halles*, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; *Pagode*, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; *Athéna*, 12e (43-43-00-65) ; *Escurial* Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens (v.o. - v.f.), 14e (43-35-21-21). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, *DÉSESPÉRÉMENT* (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Forum, 1er, (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; *Bienvenue Montparnasse*, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – *V.f.* : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Montparnasse Pathé*, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LES RIPOUX (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; St-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-22) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA TENTATION D'ISABELLE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; *Athéna*, 12e (43-43-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; *Fauvette*, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UNE FEMME OU DEUX (Fr.) : Gaumont *Halles*, 1er (42-97-49-70) ; *Rex*, 2e (42-36-83-93) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; UGC *Odéon*, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Paramount Montparnasse*, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VERTIGES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *Bonaparte*, 6e (43-26-12-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI, film français de F.-J. Ossang : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'ANNÉE DU DRAGON, film américain de Michael Cimino (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; *Ciné Beaubourg*, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *UGC Odéon*, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; *Montparnasse Pathé*, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Murat*, 16e (46-51-99-75) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; *Secrétan*, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE CHATIMENT DE LA PIERRE MAGIQUE, film australien de Tim Burstall (v.o.) : Forum, 1er, (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Paramount City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *UGC Gobelins*, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'HOMME AUX YEUX D'ARGENT, film français de Pierre Granier-Deferre : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC *Gare de Lyon*, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *14 Juillet* Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE TEMPS DETRUIT, film français de Pierre Beuchot : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE TRANSFUGE, film français de Philippe Lefebvre : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount *Galaxie*, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

COMMUNICATION

LE PROJET DE LOI SUR LES TÉLÉVISIONS PRIVÉES

Le Sénat renforce les pouvoirs de la Haute Autorité

La dernière étape du « cycle » de la libération de l'audiovisuel devrait être achevée la semaine prochaine *sur le plan législatif*. Après l'examen, jeudi 14 novembre, par le Sénat du projet de loi autorisant la création de télévisions privées en France, l'Assemblée nationale doit de nouveau en débattre ce vendredi 15 novembre avant d'être appelée à un vote définitif prévu pour le mercredi 20.

Ce calendrier permettrait alors au président de la République, à l'occasion de sa conférence de presse du jeudi 21 *novembre*, de *présenter* un dossier bouclé grâce auquel, comme *il en avait manifesté le souci* en début d'année, la liberté est, à ses yeux, organisée.

M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat *chargé des techniques de la* communication, a plaidé pour la cohérence du processus engagé en 1981 par la loi sur les radios libres, poursuivi l'année suivante par le texte sur la communication audiovisuelle, qui supprimait le monopole de programmation et créait la Haute Autorité, puis en 1983 par celui qui ouvrait la voie de la télédistribution et en 1984 par la loi sur la transparence et le pluralisme de la presse.

Pas plus qu'à chacune de ces *étapes, l'opposition* n'a *pas été* convaincue de la volonté « libérale » du gouvernement.

Pour M. Charles Pasqua (RPR, Hauts-de-Seine), *rapporteur* de la commission des affaires culturelles *pour le projet sur les télévisions* privées, un tel texte aurait du être le prétexte à s'attaquer à l'« *ankylose* » des sociétés de service public. En fait, estime-t-il, « *mille artifices* » ménagent l'« *emprise gouvernementale sur l'audiovisuel* ». Rapporteur de la commission de contrôle sur la répartition des fréquences hertziennes, qui a rendu ses conclusions le 29 octobre dernier (*le Monde* du 30 octobre), le président *du groupe RPR a fait adopter par* la majorité sénatoriale nombre d'amendements.

Ils créent un régime unique d'autorisations de service de radiodiffusion sonore, de télévision par *voie hertzienne et de radiotélévision* par câble, délivrées par une Haute Autorité aux pouvoirs renforcés. Ainsi, le Sénat a supprimé le régime de la concession de service public et donné à la Haute Autorité le pouvoir de délivrer des autorisations susceptibles de recouvrir des zones de toute dimension.

Les conclusions de la commission de contrôle ont été également prises en compte. La Haute Autorité est chargée d'assurer la publicité de toutes les données techniques qui *président à l'établissement du plan* de fréquences ; d'arrêter ce plan (à cette *fin lui* est *rattaché* le service de planification des fréquences de TDF, organisme dont elle nommerait alors le président) ; d'attribuer les autorisations au terme d'une procédure contradictoire et publique ; d'effectuer une surveillance technique *des émetteurs* ; *de faire* respecter ses décisions, notamment par l'interruption d'émissions qui ne concorderaient pas avec les prescriptions des cahiers des charges.

D'autre part, selon le texte approuvé par la majorité sénatoriale, tout titulaire d'une autorisation aurait la possibilité soit de recourir à TDF, soit d'assurer sa dif*fusion lui-même ou par le moyen de* son choix.

A l'initiative de MM. Pierre-*Christian Taittinger (RI, Paris)* et Jacques Carat (PS, Val-de-Marne), le Sénat a défini un cadre plus précis pour les obligations réglementaires qui devront être prescrites en matière de diffusion des œuvres cinématographiques.

A. Ch.

M. Berlusconi, pomme de discorde

(Suite de la première page.)

M. Rigaud sait que le rapport de force politique *lui* est favorable. *La* présidence de la République affiche depuis longtemps une allergie épidermique à l'égard de RTL. La mise à l'écart de la CTL par M. Jacques Pomoni lors de sa mission sur le satellite de télévision directe, le non-respect des accords du 26 octobre 1984 signés avec le gouvernement luxembourgeois, en sont la parfaite illustration.

Et l'entrevue du 12 novembre de M. Jacques Santer, président du *gouvernement du grand-duché*, avec le président François Mitterrand n'a pas levé ces hypothèques.

Mais M. Rigaud sait aussi tirer parti de l'imbroglio technique des nouvelles télévisions (*le Monde* du 8 novembre). Si le seul réseau national viable est accordé au projet *Seydoux-Berlusconi*, *que* deviendront Europe 1 et Télé-Monte-Carlo ? En proposant une association à ces deux groupes, le président de RTL vole au-devant de leurs légitimes inquiétudes d'entrepreneurs. Il met du même coup dans l'embarras le président de la SOFIRAD : en bon actionnaire, M. Unger ne peut refuser une proposition qui garantit un avenir à ses filiales, mais, solidaire des choix du gouvernement, il ne peut l'accepter.

S'il ne peut compter sur le président de la Sofirad, M. Rigaud va trouver un autre allié de poids en la personne du président d'Havas. M. André Rousselet a maintes fois défendu, en public comme en privé, l'idée d'une association des radios *périphériques autour de la télévision* privée. Même s'il n'est pas l'inspirateur direct des propositions de M. Rigaud, le président d'Havas ne peut que les soutenir, en tant *qu'actionnaire* de la CLT *et régisseur* publicitaire de RTL.

L'ultime habileté de M. Rigaud consiste à ouvrir largement son projet de chaîne, notamment aux partenaires de la presse écrite, inquiets du *développement de la télévision* privée. Son appel du pied est, dans ce domaine, plus qu'une simple déclaration d'intentions. N'a-t-il pas associé la presse belge à hauteur de 33 % dans l'exploitation de RTL en Belgique ? La Fédération nationale de la presse française (FNPF) a d'ailleurs réagi avec beaucoup d'intérêt aux déclarations du président de RTL, alors que ses contacts avec M. Jérôme Seydoux se sont révélés décevants.

Enfin, il est vraisemblable que les *professionnels du cinéma* se *sentiront* plus proches de diffuseurs avec lesquels ils sont habitués à négocier. A l'inverse, la victoire des trois chaînes privées de M. Berlusconi sur *les salles de cinéma italiennes leur* fait craindre le pire. D'ailleurs le Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC) a fermement réagi auprès des pouvoirs publics à *la suite du dépôt de la* candidature franco-italienne.

Cinéma, presse écrite, postes périphériques : c'est le front commun de tous les acteurs de la communication contre l'arrivée de M. Berlusconi plus que contre la candidature de M. Seydoux.

En fait, *deux logiques s'affrontent* désormais :

● D'un côté, celle du développement des entreprises françaises du secteur et des grands paris technologiques que le pouvoir a favorisés depuis quatre ans ;

● De l'autre, une stratégie où se mêlent arguments politiques et choix personnels. *M.* Mitterrand privilégie-t-il dans ce domaine une Europe du Sud face à une Europe du Nord ? Craint-il l'alliance de Rupert Murdoch et d'Albert Frère *dans le projet de la CLT* ? *Tient-il* M. Berlusconi, qui lui a été présenté comme un ami de M. Craxi, pour un sympathisant socialiste ? Enfin, l'intérêt que Jean Riboud, ami du *président et oncle de Jérôme* Seydoux, portait à la candidature franco-italienne avant sa mort a-t-il favorablement impressionné le chef de l'Etat ? Autant de questions en *suspens*.

Reste que le dernier mot appartiendra peut-être à M. Jacques Chirac. *Du haut de la tour Eiffel*, le maire de Paris peut permettre à la future chaîne de démarrer rapidement, la bloquer jusqu'aux élections ou bien négocier sa composition.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Le départ de M. Jean-Michel Galabert

Les témoins du raz de marée radiophonique

Les deux commissions Gala*bert chargées des radios locales* privées, ne s'appelleront plus ainsi. Le mandat de trois ans de leur président vient en effet à expiration ce vendredi 15 novembre, et M. Jean-Michel Galabert – conseiller d'Etat et *médiateur du cinéma* – a souhaité ne pas être reconduit dans ses fonctions. Le nom de son successeur (qui doit être présenté à M. Georges Fillioud par le vice-président du Conseil d'Etat) n'est pas encore connu.

Des deux commissions Galabert l'une examinait les demandes d'autorisation des radios émanant de France métropolitaine et des territoires d'outre-mer, l'autre se penchait sur les demandes de subventions des radios associatives. L'une était très connue, même si son pouvoir n'était que consultatif ; l'autre beaucoup plus discrète, mais avec un pouvoir décisionnel. La première *s'appelait commission* consultative sur les radios locales privées, la se*conde, commission d'attribution de* l'aide financière à l'expression radio*phonique locale* (1). Et *toutes* deux se trouvent décapitées, le président *de la première étant forcément le* président de l'autre, pourtant bien plus *récente* (*le Monde* du 1er *juin*).

La tâche fut exaltante, historique, étonnante. Pensez : 3 509 demandes d'autorisation parvenues à ce jour à la commission ! Au rythme de croisière d'une dizaine d'arrivées par semaine. Comme si la soif d'expression ne pouvait s'assouvir, comme si le flux de demandes ne pouvait se tarir ! Personne, en 1981, ne pouvait imaginer pareil raz de marée, ni une telle vitalité du média radio que d'aucuns décrivaient moribond.

Constituée de vingt-deux membres – des représentants des pouvoirs publics, de TDF, de Radio France, de la presse écrite, des députés, des sénateurs, des organisations de radios..., – la commission consultative Galabert a accompli un gros travail et défriché un dossier réputé difficile. En l'absence de critères d'autorisation définis par la loi, elle a travaillé dans le même esprit libéral qui a prévalu à sa naissance, sans se mêler du contenu des projets, et se contentant de vérifier leur apparente conformité à la loi.

Enthousiaste à ses débuts, la commission a toutefois donné à plusieurs reprises *le sentiment d'avoir du* vague à l'âme. Lorsque la Haute Autorité, *sur plusieurs cas particuliers*, n'a pas suivi son avis, remettant en *cause une certaine stratégie*, *elle* a eu tendance à se sentir trompée ou *devenue inutile*, et *sa mauvaise* humeur a tendu les relations entre les *deux instances*, *la Haute Autorité* ne se gênant pas de rappeler à la commission sa nature purement « consultative ». Leurs discours divergeants à propos des réseaux – notamment celui du groupe Hersant – est d'ailleurs révélateur de la difficulté à appliquer la loi.

La commission a aussi été confrontée à la limitation physique de la bande FM et à sa progressive saturation. La majorité des dossiers examinés repartent désormais munis de la mention « avis défavorable » (exclusivement technique par absence de fréquence). Une situation qui explique peut-être la désaffection croissante des membres, le quorum ayant parfois du mal à être atteint.

La commission devrait pourtant *connaître un sursaut dans les* prochains mois. Les premières autorisa*tions données il y a trois ans* arriveront à leur terme en avril 1986, et *leur renouvellement*, *loin d'être* automatique, devrait être l'occasion *d'un bilan des activités des radios* et d'un nouvel examen de la nature de *leur projet*. *Puis ce sera le tour des* télévisions locales, dont la commission – *qui* comprendra désormais des représentants des demandeurs d'autorisation de *télévision* – devra examiner les dossiers.

Pour aider les membres, il existe heureusement le secrétariat de la commission, une structure permanente d'une quinzaine de personnes qui instruisent préalablement les dossiers, conservent un lien permanent avec les radios et se déplacent parfois en province pour régler les situations difficiles. Un rôle essentiel malgré des moyens trop artisanaux et une trop grande coupure avec la Haute Autorité qui, si elle s'explique par l'histoire – la commission a été créée en janvier 1982, la Haute Autorité au mois d'août, – n'en demeure *pas moins* regrettable.

ANNICK COJEAN.

Nombre de dossiers de demandes d'autorisations de radios locales examinés par la Commission consultative : 2 650

Année	Dossiers examinés	Avis favorables	Avis défavorables
1982	757	517	240
1983	628	532	96
1984	618	507	111
1985 (1er semestre)	647	180	467

Nombre de stations autorisées par la Haute Autorité **après avis de la Commission : 1 700 associations réparties sur 1 *446* fréquences**

Année	Autorisations	Fréquences
1983	792	662
1984	586	479
1985 (au 13 novembre)	322	232

(1) *Sept* cent *soixante-dix* radios ont touché une subvention d'installation de *100 000 F* et six cent cinquante-quatre une subvention de fonctionnement de 30 000 F.

A VOIR

Les rockers de Budapest

Les enfants du rock sont aussi hongrois. Passionnés et acclamés par des milliers de fans comme partout ailleurs. Ils ont aimé les Beatles, se sont inspirés des rythmes anglo-saxons. Mais ils conservent cette pointe de *mélancolie propre à ceux qui* vivent sur les rives du Danube. *Leur musique, dit l'un d'eux, a « des sonorités californiennes aux accents typiquement hongrois »*. Les groupes fleurissent à Budapest. Dix d'entre eux ont ouvert leur porte à Michel Vuillermet. Il nous les présente dans un reportage qu'il a réalisé pour l'émission « Les enfants du rock », sur Antenne 2.

Rencontres au fil d'une journée, d'une soirée, dans les rues de la ville, sur une scène, dans des *klubs*, des appartements dont le confort n'est pas forcément la règle. Faut-il donc être d'une famille aisée pour devenir rocker en Hongrie ? *« Cela aide, ce n'est pas l'essentiel, mais c'est sûr, ça aide »*, confient ceux du groupe Elsö Emelet (Premier étage). Tous ont leur propre histoire. *Ils la racontent par bribes* entrecoupées de silences éloquents. Y a-t-il des limites ? Réponse : *« Qu'est-ce que c'est les limites ? On ne sait jamais. On fait ce qu'on pense et après on attend pour voir si on a passé les limites... »*

Il y a des années que ces musiciens, pour la plupart venus d'une formation classique, cou*rent les magasins de disques* à l'affût des nouveautés étran*gères. Depuis trois ans, les* choses s'améliorent, les *« privés » se sont multipliés* : les disques y sont nettement plus chers que dans les boutiques d'État. Si on n'a pas les moyens, on se rabat sur les copies sous licence yougoslave ou indienne. La qualité s'en ressent, mais ils sont moitié moins coûteux. Les concerts aussi sont souvent très onéreux, mais on finit toujours par se débrouiller, expliquent de jeunes étudiantes qui ont adopté, pour ne rien manquer, le système du pot commun.

Sans paillettes, mais vêtus de *jeans ou de blousons de cuir* parfois bardés de badges, arborant la banane ou les cheveux longs, les rockers magyars s'éclatent à leur manière, même s'ils ne peuvent complètement oublier qu'un comité de la chanson exerce son contrôle avant l'enregistrement de tout album, suivi d'un *deuxième par la maison de disques* et que la radio ne le diffuse qu'après un nouvel examen...

ANITA RIND.

★ « Les enfants du rock, Budapest Elektrik », A 2, samedi 16 novembre, 12 h 35.

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSÉES

OFFRES D'EMPLOIS

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée.
FRANCE CARRIERES (C 16). B.P. 402-09 PARIS.

travail à domicile

Jeune femme cherche emploi couture crochet à domicile
Ecrire sous le n° 6.832, LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7°.

représentation demandes

REPRÉSENTANTE
55 ans, sérieuses références, cherche place stable, V.R.P. exclusive, région parisienne.
Ecr. sous le n° 6825 LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7°

L'immobilier

appartements ventes

6° arrdt

PROX. LUXEMBOURG
Vd 110 m² + terrasse. Ach. R.G. 200 m² 47-03-32-31.

7° arrdt

157, RUE UNIVERSITÉ
sur voie privée, imm. tt cft PLACEMENT EXCEPTIONNEL 78 m², occupé Loi 48 : 810.000.
Studio libre, 27 m² : 390.000
Vis. s/pl., samedi, 14 h à 17 h.

9° arrdt

PRIX INTÉRESSANT
M° CADET
Imm. pierre de t., ascenseur 4 pièces, entrée, cuisine bains, w.-c. - CALME
83 bis, r. Lafayette, samedi dimanche, lundi, 14 h à 17 h.

11° arrdt

PRIX INTÉRESSANT
M° RÉPUBLIQUE
3 pièces, entrée, cuisine s. de bains, w.-c., ref. à neuf
9, rue des TROIS-BORNES samedi, dimanche, 11 h à 13 h.

12° arrdt

REUILLY-DIDEROT
Imm. récent, bon stand., park. 8° étage, soleil, vue dégagée salon, 2 chbres, entrée, cuis., bains, CALME
172, rue de CHARENTON samedi, dimanche, 14 h à 17 h.

15° arrdt

M° CONVENTION
Imm. récent, TOUT CONFORT bon stand., séjour, 1 chbre entrée, cuis., bains, balcon
216, RUE DE LA CONVENTION samedi, dimanche, 14 h à 17 h.

18° arrdt

Près P. Clichy, studio, 2° ét., asc., imm. pierre. 238.000. Prévoir peintures. 42-66-19-00.

19° arrdt

BUTTES-CHAUMONT
PARC 2/3 P., très bon imm. cft, 3° ét., samedi, dimanche 14 h à 17 h. 78, r. BOTZARIS.

BUTTES-CHAUMONT - ORTF
Studio tt cft ref. nf, mezzanine, r.-de-ch. s/jard. 46-34-13-18.

92 Hauts-de-Seine

3' PTE D'ORLEANS
BEL ATELIER D'ARTISTE mezzanine + chbre 80 m², 4° ét., asc. Tél. 45-67-22-88.

UNE ADRESSE PRESTIGIEUSE
96 bis, Maurice-Barbès
NEUILLY, liv. dble, 1 chbre, cuis., sur jardin, 2° ét., asc. 1.450.000 F. 46-60-83-67
Visite dimanche, 11 h à 16 h.

94 Val-de-Marne

VINCENNES
2 pièces, 36 m², entrée, séjour, chambre, salle d'eau avec douche, w.-c., cuisine équipée, chauffage individuel électrique, 5 mn bois, 10 minutes RER ou métro. Proximité bois, 4° étage, charge 200 F/mois.
Prix 280.000 F.
48-08-67-33.

Châtelet à 13', Noisy à 7' par RER, gare Est par train. Part. vend 5 p., 96 m², vue entièrement dégagée, panorama, balcon, Val-de-Fontenay. 630 000 F. T. 48-75-04-14.

CENTRE LA VARENNES
part. vend appt très gd stand 3 P., cuis. équipée, balcon, box
A saisir : 1.020.000 F.
Téléphone : 48-89-04-77.

95- Val-d'Oise

TAVERNY PRÈS GARE
Résidentiel, belle maison Réception + 5 chambres sur jardin 1.100 m² arborisé 1.300.000 F. 45-67-22-88.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Recherche pour clientèle française et étrangère appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels, paiement comptant chez notaire. T. 45-44-44-45.

ORPI
1re force de vente à PARIS recherche tous appartements.
RÉALISATION RAPIDE.
ORPI — 45-39-75-50.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 48-89-89-66 - 42-83-57-02.

Pour personnel et cadres supérieurs, importante compagnie française électronique rech. en location 2 à 6 P., studios ou pavillons Paris et ses environs. Tél. 45-04-48-21.

locations meublées offres

Paris

STUDIO, CUIS., ÉQUIPÉE
2-3 pers. 1.200 F semaine. Appts 2 P. 2.000 F semaine. Px au mois. 10.000 F. Paris par M°. Résidence Gandolfi. Téléphone : 46-83-23-42.

terrains

ORGEVAL - 78
Bois 8 ha. Constructible 1 maison 400 m² ou 2 maisons 200 m². secteur inconstructible. situation exceptionnelle, tranquillité absolue.
Ecr. EUDICO, 11, rue Carpeaux, 75018 PARIS, réf. 3080/15, qui transmettra.

immeubles

INVESTISSEUR rech. IMMEUBLES s/PARIS, PAIEMENT COMPTANT. M. CLÉMENT, 111, av. Victor-Hugo, 75116 PARIS. T. 45-53-60-36.

pavillons

A vendre maison à Antony très bien située, très près du métro, lycée, marché, dans une petite rue très calme, comprenant : 1 sous-sol, 1 double living avec cheminée, cuisine à l'américaine - au 1er étage, 2 belles chambres, w.-c., salle de bains - au 2° étage, 1 très grande chambre de 40 m² - Jardin plein sud - Superficie totale : 245 m²
Tél. au 43-25-04-90 (heures de bureau) ou au 42-37-55-26 (après 19 h).

propriétés

A 15 mn Aix-en-Provence
Très beau parc 13.000 m² clôturé, piscine, studio - villa provençale, 140 m², valeur 1.600.000. Px sous valeur. 1.150.000 (Possibilité 5 ha, à débattre.
Téléphone : 91-37-05-21.

domaines

Achète vaste domaine, préférence Sologne ou région centre. Discrétion assurée ...
Ecrire Havas, n° 204.086. BP 1519. 45005 ORLÉANS CEDEX.

viagers

ÉTUDE LODEL
Viagers, 35, bd Voltaire, 75011 PARIS. 43-55-61-58.

12°. Beau 3 p. tt cft, 9° ét., asc. 30.000 cpt + 2.900 F, occupé hme 68 ans. CRUZ, 8, r. La Boétie. 42-66-19-00.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

STRASBOURG
C° d'assurances loue bureaux grand standing, prox. conseil Europe, 190 m² + terrasse. Loyer 600 F ht m²/an + charges. T. (16) 88-25-30-07.

l'agenda du Monde

Particuliers (demandes)

PARTICULIER ACHÈTE
MEUBLES ANCIENS
même en mauvais état
BIBELOTS-TABLEAUX
Tél. répondeur : 45-77-81-00.

Accessoires autos

AUTO RADIO
pose rapide par spécialiste à prix très compétitif on peut apporter son poste
AUTOTEC
93, av. d'Italie, 75013 Paris
Téléphone : 43-31-73-56.

Bijoux

PERRONO Joailliers-Orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Ventes - Occasions - Echanges.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
19, r. d'Arcole 4°. 43-54-00-83

ACHAT BIJOUX OR-ARGENT
M° Cité, Vitrail N.-D., Or Emaux, transl. à partir de 500 F.

Instruments de musique

A vendre saxo alto SELMER signé, très peu utilisé. 7.000 F. Tél. au 43-25-04-90 (heures de bureau) ou au 42-37-55-26 (après 19 h.).

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK
Prix posée : 99 F/m².
Tél. : 46-58-81-12.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES !
Votre situation exige une tenue élégante et impeccable ! Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, w.-e., par un spécialiste qualifié
GERMAINE LESECHE, 11 bis rue de Surène, 75008 PARIS
Téléphone : 42-65-12-28.

Spécialités régionales (vins)

N'ATTENDEZ PAS LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE POUR VOS COMMANDES !
MONTLOUIS AOC
Vin blanc sec, demi-sec, moelleux, méthode champenoise.
Tarifs s/dem. A. CHAPEAU, 15, r. des Aîtres, HUSSEAU, 37270 MONTLOUIS-S/LOIRE.
Tél. : 16 (47) 50-80-64.

Cours

Enseignants : cours français, enfts, adultes, rem. à niv. T. (1) 43-40-95-84 w.-e. jus. mardi.

Troisième âge

LES CÈDRES, une hôtellerie à l'écoute de tous vos problèmes. Venez vous faire dorlotter. Tél. 46-38-34-14.

Timbres

PRÈS LE LUDE (Sarthe)
Particulier vend sur place collection timbres LAOS NF et oblitér. + timbres séparés. Faire offres à M. Caby, rue des Ponts, 72800 LUCHÉ-PRINGÉ.

Vacances - Tourisme - Loisirs

JURA — SKI DE FOND
(frontière suisse)
AUBERGE DE MONTAGNE
1 100-1 250 m
25560 Hauterive-La Fresse.
Tél. : 81-38-12-90.

Pour toutes vacances scolaires dans station touristique. Ski et soleil, loue studios meublés, 60 m², accueil 5 personnes. Tél. : 92-50-48-81.

SKI DE FOND HAUT-JURA
A 3 HEURES DE PARIS EN TGV
Yves et Liliane accueillent leurs hôtes dans une ancienne ferme du XVII° siècle confortablement rénovée avec 5 chambres et 5 salles de bains, cuisine mijotée et pain maison cuit au feu de bois. Accueil limité à 12 personnes, ambiance chaleureuse, calme et reposante autour de la grande table d'hôtes. Prix par pers./sem. : de 1 850 F à 2 200 F selon période, comprenant : pension complète + vin + matériel ski + accompagnement. Ecr. LE CRÊT-L'AGNEAU, 25650 MONTBENOIT ou téléph. : 16 (81) 38-12-51.

DRISCOLL HOUSE HOTEL
200 chambres à un lit. Demi-pension. 60 livres par semaine, adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent, Road London Se 1.
TÉL. : 01-703-4175.

CARROZ-D'ARACHES
(Haute-Savoie)
Reliée Flaine-Samoëns (250 km de pistes). Studio 4 pers., tt cft. à louer à la semaine.
Tél. : 43-04-42-41.

29-30 NOVEMBRE - 12-20 h
1er DÉCEMBRE - 10-20 h
VENTE - ÉCHANGE
MINERAUX
FOSSILES
PIERRES PRÉCIEUSES
BIJOUX
200 EXPOSANTS
15 PAYS REPRÉSENTÉS
HOTEL P.L.M.
17, bd Saint-Jacques
PARIS (14°)

automobiles

divers

Automobiles d'occasion en leasing, après expiration du contrat
Mercedes 190 E - 500 SEC
Vente hors taxe. Disponibles sur stocks, modèle récents, non accidentée, première main, excellent état
Pour renseignements, appeler : INTER AUTOMOBILE HEIDELBERG, WEST-GERMANY
Tél. 49 - 6221 - 37132
Telex : 461.370.

« Van » 2 chevaux
C 35 diesel 80, cabine 3 places, 85.000 km.
Prix 45.000 F.
Téléphone : 46-87-72-98.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 15 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Droit de réplique.
Avec M. Charles Pasqua (RPR-UDF).

20 h 45 Variétés : Porte-bonheur.
Avec Nana Mouskouri, Linda de Suza, Sylvie Vartan, Michel Blanc, Sophie Marceau, Marc Lavoine.

22 h 16 Téléfilm : la Sorcière de Couflens.
De G. Guillaume. Avec D. Loo, M. Robinson...
Une fiction inventée par Gérard Guillaume après un travail de longue haleine – plusieurs années – dans ces régions de montagne, ouvertes au ciel et fermées aux « estrangers », les Pyrénées en bordure d'Espagne. Odile, qui a décidé de se bagarrer seule pour prouver qu'une femme peut réussir, se prend d'amitié pour une vieille femme originale et libre (Madeleine Robinson) qui passe pour une sorcière. Une dénonciation virulente du comportement machiste des montagnards. Entre fiction, documentaire et pamphlet militant parfois même caricatural.

23 h 35 Journal.

23 h 50 Tapage nocturne.
De Gilbert Foucaud.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Feuilleton : le Génie du faux.
De P. Madral, réal. S. Kurc. Avec P. Chesnais, S. Orcier, P. Kerbrat (premier épisode).
Jeune peintre brillant, Johann Gelder, boudé par les critiques et le public, met sur pied la plus grande mystification du siècle. Très librement inspiré de l'affaire Van Meegeren qui défraya la chronique.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Patrons, PDG, chefs d'entreprise, managers... », sont invités : Colette Nouvel-Rousselot (La 26° Maladie de la France), *André Essel* (Je voulais changer le monde), *Jacques Maisonrouge* (Manager international), *Jean-Guillaume Richard (pour :* le Patron, *de Machiavel), et Elie Vannier (pour :* L'Etat-patron, c'est moi, *de Pierre Dupont-Gabriel).*

22 h 50 Journal

23 h Ciné-club (cycle années 60) : Vivre sa vie.
Film de Jean-Luc Godard (1962), avec A. Karina, S. Rebbot, A.-S. Labarthe, G. Schlumberger.
Une jeune femme, séparée de son mari et manquant de ressources, se livre à la prostitution et tombe sous la coupe d'un souteneur. Godard a peint, en « douze tableaux », la vie intérieure d'une femme, à la fois personnage de cinéma et sa compagne dans la vie, à l'époque. Un style qui évoque Dreyer et Bresson.

TROISIÈME CHAINE : FR3

17 h Télévision régionale.

19 h 55 Dessin animé : les Entrechats.

20 h 5 Les jeux.

20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).

20 h 35 Feuilleton : Le paria.
Réal. D. de la Patellière et A. Kantof. Avec Ch. Aznavour, O. Picolo, J. Topart...
Sixième épisode. *Le destin va frapper alors que la famille est à nouveau unie.*

21 h 30 Quelques mots pour le dire.

21 h 35 Vendredi : Face à la Trois.
Magazine d'information d'A. Campana et I. Barrère.
Avec M. Jack Lang, ministre de la culture.

22 h 35 Journal.

22 h 55 Espace francophone.
Avenir d'une francophonie dans l'océan Pacifique.

23 h 55 Prélude à la nuit.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, La révolte des Haïdouks ; 17 h 15, Ile de Transe ; 17 h 30, L'univers de Kevin ; 18 h, Tout sur la région ; 18 h 5, Magazine : Action 3 ; 18 h 55, La Panthère rose ; 19 h 5, Atout pic ; 19 h 15, Journal ; 19 h 35, *Un journaliste un peu trop voyant.*

CANAL PLUS

20 h 35, Superstars ; 21 h, La mariée était trop belle, film de P. Gaspard-Huit ; 22 h 35, Tueurs de flics, film de H. Becker ; 0 h 30, Maniac, film de W. Lustig ; 2 h, Meurtres en direct, film de R. Brooks ; 4 h 25, le Piège, film de D. Schmoeller ; 5 h 55, Hill Street Blues.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le grand débat : gauche-droite, une querelle dépassée. Avec Marie-France Garaud, Olivier Duhamel, Pierre Juquin et Alain Lancelot.

21 h 30 Black and blue : Viva Zappa.

22 h 30 Nuits magnétiques ; à 23 h, de l'autre côté de la Défense.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Mixtur*, de Stockhausen ; *Une nuit sur le mont Chauve*, de Moussorgski ; *le Mandarin merveilleux*, de Bartok, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. P. Eötvos.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : les pêcheurs de perles ; à 24 h, Musique traditionnelle : Turquie.

SAMEDI 16 NOVEMBRE

France-Culture s'installe à la Villa Médicis, à Rome, haut lieu des échanges culturels franco-italiens. Elle émettra en direct, de 12 heures à 24 heures, « table ronde » avec des intellectuels, des cinéastes ; interview de Jean-Marie Drot, carte blanche à l'écrivain Alberto Moravia, musique...

Les programmes du samedi 16 et du dimanche 17 novembre se trouvent dans « le Monde Loisirs »

LE CARNET DU Monde

Décès

– Mme Emile Artur,
M. et Mme André Artur,
M. et Mme Yves Artur
et leur fille,
Mlle Françoise Artur,
Les familles Mauger et Veaux,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Emile ARTUR,
chevalier de la Légion d'honneur,
Croix de guerre 1914-1918,
médaille de Verdun,
directeur financier honoraire
de la Compagnie internationale
des wagons-lits,

décédé le 12 novembre 1985 à Paris.

Les obsèques seront célébrées le mardi 19 novembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris (5°), sa paroisse.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Draveil-Centre (Essonne), dans la sépulture de famille.

12, rue Larrey,
75005 Paris.
15, rue du Carmel,
54000 Nancy.

– Son oncle, le Frère Paul de la Croix, trappiste,
Ses frères et sœurs,
Ses neveux et nièces,
Et toute sa famille,
invitent à partager leur peine et leur espérance à l'occasion du décès du

Père Thomas CHATELAIN,
o.p.,

survenu à Etiolles le 3 novembre.
Ils remercient particulièrement les Sœurs dominicaines de l'Epiphanie, les docteurs Françoise et Hervé Grangeon, le docteur Beaulieu et les Frères de la maison d'Etiolles, qui l'ont entouré de leur affection.

– En ce jour des obsèques de

M. Paul GENTIL,
directeur général de la SNCF,

les usagers, associés au deuil, ont une pensée émue et reconnaissante envers le grand cheminot et l'homme courageux qui les a défendus durant les années sombres.
Olivier Givelet,
ANVU, 12, rue des Capucines,
75002 Paris.
(*Le Monde* du 13 novembre.)

– Mme veuve J.-B. HENRY,
née Eugénie Pignarre,

est décédée dans sa quatre-vingt-dix-septième année, dans la foi et l'espérance de la résurrection.

De la part de ses enfants :
Jacques et Colette,
Robert et Geneviève ;

Ses petits-enfants :
Philippe, Marie-Odile, Marie-Françoise, Jean-Christophe, Catherine, Pierre, Alain, Véronique, Marc ;

Ses arrière-petits-enfants :
Delphine, Jean-Baptiste, Fabienne, Charlotte et Pierre-Emmanuel ;

Ses frères et sœur, neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces ;

Des familles Henry, Malou, Chiorra, Labarthe, Fouque, Pignarre et Wagner.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Meaux, le vendredi 15 novembre 1985, au vieux chapitre de la cathédrale, et elle repose désormais auprès de son époux.

M. et Mme Jacques A. Henry,
65, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly.

M. et Mme Robert Malou,
71, rue Henri-Barbusse,
77100 Crégy-lès-Meaux.

– Lyon.
Le professeur M. Mayer,
Mme Gabriel Garnier,
M. et Mme Christian Nivoix
et leurs enfants,
M. le docteur et Mme Bernard Mayer
et leurs enfants,
M. et Mme le docteur Henri-Gilles Genin
et leurs enfants,
M. et Mme Nicole Picchetti
et leur fille.
Les familles Mayer, Garnier, Laurent, parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel MAYER,
née Michelle Garnier,

survenu le 14 novembre 1985, dans sa soixante-deuxième année.
Messe de funérailles en l'église de la Rédemption le samedi 16 novembre, à 9 heures.
Condoléances sur registre.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sa famille et ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre SAVERON,
chevalier de la Légion d'honneur,
régisseur des éclairages
au Théâtre national populaire
de Jean Vilar,

survenu le 13 novembre 1985 dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Villetaneuse le 25 novembre, à 11 heures.

– **Marie-France TERRIER,**
née GAUDET,

nous a quittés dans la paix et l'espérance, le samedi 9 novembre 1985, à Clermont-Ferrand, au cours de sa trente-neuvième année.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu les 12 et 13 novembre.

Son mari, Louis, et leurs enfants, Thomas et Perrine Terrier,
44, rue du Creux-Rouge,
63100 Clermont-Ferrand.
Ses parents, Michel et Françoise Gaudet,
8, place du Général-Catroux,
75017 Paris.
Son frère, Pierre-Pascal, et sa belle-sœur, Anne Gaudet-Marcovits,
114, avenue Félix-Faure,
75015 Paris.
Sa sœur, Catherine, son beau-frère, Rémi Bossard, et leurs enfants, Marjolaine, Josquin et Quentin Bossard-Gaudet,
101, rue de Beaupeyras,
63100 Clermont-Ferrand.
Son beau-père, Charles Terrier, ses enfants et ses petits-enfants,
17, route de la Faye,
43110 Aurec-sur-Loire.

Anniversaires

– Il y a cinq ans disparaissait

Jean BUREAU.

Tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

– Pour le trente-cinquième anniversaire du rappel à Dieu de

M. Michel DETRIE,
consul général de France à Calcutta,
le 16 novembre 1950,
une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a six ans
Catherine TROCARD
nous quittait.
Que ceux qui l'ont connue et estimée aient pour elle une pensée en ce jour anniversaire.
Grenoble, 17 novembre 1985.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le lundi 18 novembre, à 16 h 30, en l'église Saint-Etienne-du-Mont,
à la mémoire de

Yves POUPARD,
professeur à l'université
Panthéon-Sorbonne,

décédé le 31 août dernier, victime de la catastrophe ferroviaire d'Argenton-sur-Creuse.
De la part de ses collègues, des personnels administratifs et des étudiants de l'unité de gestion de l'université de Paris-I Panthéon-Sorbonne.

Communications diverses

– « L'Homme au carrefour de sa destinée », une série de conférences par le Pasteur A. Sommerville, jusqu'au 16 novembre inclus, tous les soirs à 20 h 30. Mardi : « L'URSS marchera-t-elle contre Israël ? » Théâtre de Neuilly, 167, avenue du Général-de-Gaulle, Neuilly/Seine. Pour tous renseignements, tél. : 42-22-02-24.

Tokyo, place financière

Le Japon, premier créancier du monde

A la fin de l'année 1985, le Japon sera, très probablement, le premier investisseur, et le premier créancier du monde, devançant les Etats-Unis et la Grande-Bretagne (il l'est peut-être même devenu en 1984, selon la banque Mitsui). Les avoirs étrangers nippons ont pratiquement doublé l'an dernier, atteignant 74 milliards de dollars (13 000 millions de yens, *voir le tableau ci-contre*), et devraient s'élever, au 1er janvier 1986, à une centaine de milliards de dollars ou plus (123 milliards, selon la Morgan Guaranty Trust), dont 90 % ont été acquis depuis quatre ans. De la jungle de l'Indonésie jusqu'à Wall Street, les Japonais construisent des usines, achètent des sociétés, des actions et des immeubles pour plusieurs dizaines de millions de dollars chaque jour. La moitié des investissements (achats ou constructions d'usine, par exemple) nippons ont été effectués dans le monde développé. En 1984, le Japon a investi 2,4 milliards de dollars aux Etats-Unis, 1 milliard en Europe, 1,8 milliard en Asie et 1,9 milliard en Amérique latine : il existe actuellement, en Amérique, trois cent quarante-deux sociétés employant quatre-vingt-dix mille personnes, où les Japonais détiennent plus de 50 % de capital. En règle générale, ils préfèrent créer directement une entreprise plutôt que de s'associer avec des sociétés locales, voulant rester maîtres chez eux, ce qui ne les empêche pas de réaliser des associations avec des producteurs locaux lorsque les circonstances l'exigent : c'est le cas de l'automobile aux Etats-Unis, où cinq constructeurs japonais disposent d'unités de production montées en accord avec les constructeurs américains. Le ministère de l'industrie et du commerce international (MITI) encourage d'ailleurs, et facilite, les investissements à l'étranger, surtout de la part des PME, auxquelles il fournit des aides juridiques et financières. Il recommandait déjà une telle attitude dans un Livre blanc paru en juillet 1982. « *Nous cherchons à créer un environnement qui facilite l'investissement à l'étranger* », déclarait, au printemps dernier, le directeur de la section internationale du MITI : *cela sert à atténuer* les « frictions » commerciales et à stimuler l'économie mondiale.

Un domaine plus délicat est celui des investissements indirects, à savoir l'achat d'actions et d'obligations sur les places financières internationales, qui ont atteint plus de 27 milliards de dollars en 1984, le double du montant de 1983, et plus de quatre fois celui de 1981 (6 milliards). Comme les Arabes, les Japonais sont plutôt conservateurs et prudents, avec un goût prononce pour les valeurs sûres, à revenu élevé, tels les bons du Trésor américain : ils en auraient acquis pour plus de 25 milliards de dollars en 1984 (+ 90 % sur 1983), couvrant ainsi près de 15 % du déficit budgétaire des Etats-Unis. A cette occasion, on mesure à quel point une forte baisse du dollar, comme celle qui a été décidée le 22 septembre 1985, à New-York, par les représentants des cinq pays les plus industrialisés, peut avoir des conséquences pour l'Amérique : si les milieux industriels s'en réjouissent, les milieux financiers et les autorités monétaires s'en inquiètent.

En ce qui concerne la composition des avoirs étrangers du Japon, le tableau ci-dessous révèle le poids croissant des compagnies d'assurance sur la vie (*voir en page 14*), qui peuvent, actuellement, investir à l'extérieur 10 % de leurs énormes *réserves techniques, soit 25 milliards* de dollars. Viennent ensuite les organismes de gestion collective (12 milliards de dollars, dont 4 milliards pour les fonds communs de placement, très actifs. On notera également les 2 milliards de dollars de la Banque Norinchunkin (le Crédit agricole japonais) et, enfin, l'apparition d'un investisseur très puissant, la Caisse de retraite et d'assurance-vie de la poste, qui, avec 3 milliards de dollars, n'a encore placé à l'étranger que guère plus de 3 % de ses actifs, bien en dessous des 10 % autorisés.

La montée des avoirs étrangers
(en milliards de yens)

	1980	1981	1982	1983	1984
Grandes banques	1062	1430	2119	2722	4414
Organismes de gestion collective	.293	545	731	1182	2279
dont :					
Fonds communs de placement	120	213	171	239	820
Compagnies d'assurance-vie	682	1123	1902	2927	3842
Assurances contre les accidents	193	236	336	571	820
Banque Norinchukin	239	313	322	283	380
Caisses de retraite et d'assurance-vie des postes	n.d.	n.d.	n.d.	194	559

(Source : Banque du Japon.)

A quel rythme les avoirs étrangers *du Japon vont-ils s'accroître ?* L'Institut de recherche Nomura, dans une étude prospective publiée fin 1984, prévoyait que l'Empire du Soleil Levant allait remplacer les Etats-Unis comme premier créancier du monde, les avoirs extérieurs américains (168,6 milliards de dollars en 1982) devant se transformer en une dette de 300 milliards de dollars en 1993. Le revenu moyen par *tête du Japonais dépassera à cette* époque celui de l'Allemand, du Français et du Britannique (14 500 dollars contre, respectivement, 11 110, 10 200 et 8 800 dollars), celui de l'Américain (17 300 dollars) restant, tout de même, le premier. Certes, l'excédent de la balance commerciale nippone se réduira, en raison de l'accroissement des importations et de la réduction du taux de croissance des exportations, *mais le solde de* la balance des paiements restera positif, et les capitaux continueront à s'investir à l'étranger.

De son côté, la Morgan Guaranty Trust de New-York, dans son bulletin *World Financial Market* de novembre 1985, formule les hypothèses suivantes, qui prennent en compte soit le maintien de la politique actuelle du gouvernement japonais, soit une relance de la consommation intérieure. *En cas de* maintien, l'excédent commercial passerait de 44 milliards de dollars en 1984 à 56 milliards en 1985, et de 38 milliards en 1986 à 37 milliards en 1990, ce dernier chiffre tombant à 9 en cas de relance. L'excédent de la balance des paiements, toujours en cas de maintien, resterait inchangé en 1990 par rapport aux 35 milliards de dollars de 1984 (49 en 1985 et 52 en 1986).

Quant aux avoirs étrangers, ils poursuivraient solidement leur progression, *passant de 123 milliards de* dollars en 1985 à 176 milliards en 1986 et 336 milliards en 1990, ce dernier chiffre étant ramené à 228 milliards « seulement » en cas de relance de la consommation, ce qui représente presque le double des chiffres actuels ! Mais, font valoir les Japonais, le vieillissement rapide de leur population, avec une pyramide des âges s'élargissant vers le haut et l'alourdissement prévisible des charges pesant sur les jeunes générations, impose, exige, même, la constitution d'un capital important dont les revenus viendront, ainsi, alléger le fardeau. En somme, l'Empire du Soleil Levant, avec sa frénétique activité d'aujourd'hui, veut créer ses rentes de demain, lorsque les temps seront plus durs.

F. R.

La remontée du yen

EN six semaines, le dollar a baissé de plus de 16 % à Tokyo, revenant de 245 yens *à près de 200 yens, au plus bas* depuis mars 1981, le yen remontant de plus de 20 % par rapport au dollar, au plus haut depuis cinq ans. Cette forte variation, tout à fait inhabituelle, puisque après une montée à 275 yens en 1982, le dollar n'était jamais parvenu, ces dernières années, à baisser au-dessous de 225 yens, montant même à 262 yens au premier trimestre 1985, est due, on le sait, à un événement, lui aussi, tout à fait inhabituel.

Le 22 *septembre dernier*, les représentants des cinq grands pays industrialisés, Etats-Unis, Allemagne, France, Grande-Bretagne et Japon, s'étaient réunis secrètement pour décider la baisse du dollar, dont le cours était considéré comme *trop* élevé. En *fait, les tentations* protectionnistes d'un Congrès américain déchaîné contre les importations étrangères, rendaient absolument nécessaire une action pour tenter de réduire le déficit commercial des Etats-Unis, et, donc, l'excédent de ses partenaires, au premier rang le Japon (50 milliards de dollars très probablement en 1985). Parmi les mesures retenues, venait en tête une réévaluation du yen, susceptible, théoriquement, de réduire l'excédent nippon en rendant moins compétitives *les exportations de* l'Empire du Soleil-Levant.

L'intervention de la Banque du Japon

Dès le 23 septembre, la Banque du Japon intervenait assez massivement sur les marchés des changes, vendant des dollars pour un montant estimé à l'heure actuelle à 3 ou 4 milliards en six semaines. Cette action permettait de ramener le dollar de 240-245 yens à 215-217 yens, palier au niveau duquel se manifestait une *forte* résistance. La Banque du Japon appliqua alors le second volet des accords de New-York, à savoir l'arme des taux d'intérêt : elle fit *monter de plus d'un point le loyer* de l'argent à court terme sur la place de Tokyo, ce qui força le dollar à revenir aux environs de 200 yens. Ce phénomène incite à poser plusieurs questions : la hausse du yen est-elle *suffisante ? Est-elle, ensuite*, de nature à résoudre le problème des excédents commerciaux japonais sur les Etats-Unis ? Enfin, question brûlante, le cours du yen a-t-il été manipulé par la Banque du Japon ?

Certains experts américains, comme MM. Fred C. *Bergsten* et William R. Cline, dont on reparlera plus loin, estiment que le « point d'équilibre » entre les monnaies du Japon et des Etats-Unis s'établit à 190 yens pour un dollar. La baisse du « *billet vert* » *ne serait donc pas* terminée : encore 5 % à 6 %, en théorie. Néanmoins, les milieux financiers internationaux ont l'impression très nette qu'une résistance s'organise, au Japon, pour assigner à ladite baisse un plancher qui pourrait être *celui des 200 yens, ou même* 205 yens. A cette occasion, on a pu relever des opinions apparemment divergentes sur le sujet.

Si le gouverneur de la Banque du Japon, M. Sumita, déclare qu'il faut encore faire monter le yen M. Takashita, ministre des finances, est d'avis que cela suffit.

Peut-être est-il sensible aux inquiétudes croissantes des exportateurs nippons, qui commencent à chiffrer leurs pertes de change. Ainsi, Matsushita, un des géants de l'électronique, dont les contrats d'exportation ont été passés avec un dollar à 235 yens pour l'année fiscale avril 1986-mars 1987, subira des pertes de 80 milliards de yens (près de 400 millions de dollars), si la monnaie américaine se maintient aux environs de 200 yens.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 18.)

هكذا من الأصل

Tokyo, place financière

La remontée du yen

(Suite de la page 17.)

Dans le passé, une forte appréciation du yen a, la plupart du temps, entraîné une diminution des exportations japonaises, le délai de réponse, depuis 1975, étant de douze à dix-huit mois. Ainsi, une contraction de 1 %, des exportations en volume a suivi les hausses du yen de 1977 et 1978. Mais la souplesse des prix japonais, la faculté qu'ont les entreprises de réduire leurs prix en yens sur les marchés extérieurs lorsque la monnaie s'apprécie, font que les exportation nippones sont relativement peu sensibles, à court terme, à la réévaluation de la devise nippone. Allant plus loin, les deux experts américains dont les noms ont été cités précédemment et qui appartiennent à l'Institute for International Economics, assurent que *« le Japon n'est pas le problème ».* (*Washington Post*, repris dans l'*International Herald Tribune*, daté 2-3 novembre 1985).

Sans doute, le déficit commercial américain à l'égard de ce pays est passé de 11 milliards de dollars il y a cinq ans à 50 milliards de dollars cette année. Mais les pratiques commerciales japonaises, même si elles sont passablement discriminatoires, se sont plutôt « améliorées » ces dernières années. Sans doute, un retour à la parité de 190 yens pour un dollar, « point d'équilibre », pourrait, dans le meilleur des cas, réduire de 17 milliards de dollars le déficit américain.

En outre, si le Japon supprimait tout vestige de protectionnisme, non seulement sa réglementation, mais aussi toutes ses pratiques « douteuses », sans compter le nationalisme rampant des agents économiques nippons, ce déficit pourrait encore être réduit de 5 à 8 milliards de dollars, étant ainsi ramené à 25 milliards de dollars, dans le meilleur des cas (assez improbable).

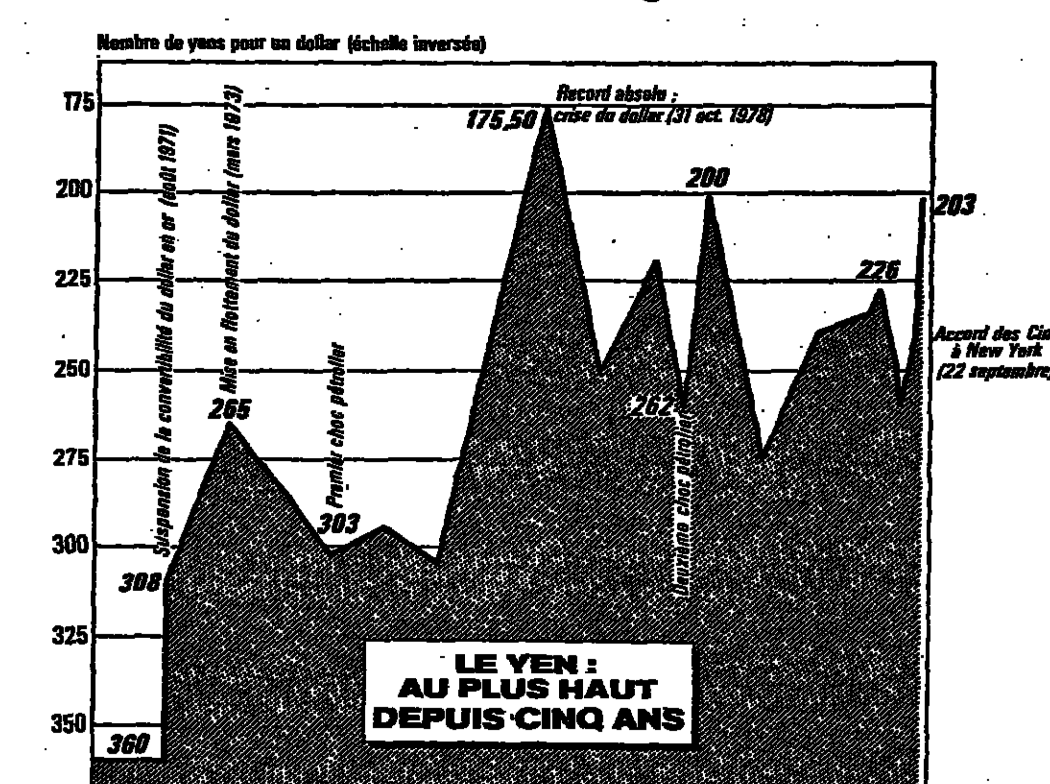
Or, pour les experts, un tel déficit serait « ce qu'il doit être », en raison de la structure du commerce extérieur nippon, et ne pourrait jamais être annulé : le Japon gagne ses dollars aux Etats-Unis pour payer ses matières premières et, surtout, son pétrole aux pays du Golfe, qui dépensent lesdits dollars en Europe, qui les renvoient aux Etats-Unis. Aux yeux des experts, la clé du problème est dans la réduction du déficit budgétaire américain, qui pousse indûment le dollar à la hausse.

Manipulations ?

Troisième question, peut-être la plus brûlante, le cours du yen est-il manipulé ? Autrement dit, compte tenu des données fondamentales extrêmement « positives » de l'économie nippone (excédents énormes de la balance commerciale et de la balance des paiements s'élevant, l'une et l'autre, à plus de 400 milliards de francs en 1985), comment est-il possible que le cours du yen ne s'envole pas, à moins que la Banque du Japon ne le maintienne artificiellement bas pour favoriser les exportations ? L'accusation a été et est portée souvent par certains industriels américains et européens victimes de la concurrence des produits japonais.

Cela semble peu évident, dans la mesure où les cours du yen ont enregistré, dans le passé, de fortes variations que la Banque du Japon ne pouvait que subir, en dépit de ses pouvoirs étendus comme régulateur du marché des changes. Comme l'indique le graphique, ces variations ont, le plus souvent, correspondu à des échéances économiques précises. Ainsi, stable de 1953 à 1971, à un cours de 360 yens pour 1 dollar fixé après la guerre, le yen fait un bond de 25 % entre le 15 août 1971, date de la supression de la convertibilité du dollar en or, décidée par le président Nixon et le premier choc pétrolier : c'est logique, la monnaie américaine s'affaiblit, et, même se met à flotter en mars 1973.

En revanche, le yen s'affaiblit à son tour après le premier choc pétrolier, qui touche de plein fouet le Japon, dont 80 % de l'énergie couronnée sont importés, contre 48 % pour l'ensemble de l'OCDE. A partir de *1976*, le yen recommence à s'apprécier, avec un record historique par rapport au dollar, en pleine chute, avant l'annonce, le 1er novembre 1978, du « plan de sauvetage » du président Carter. Cette même année 1978, en outre, un autre record est battu, celui de l'excédent commercial japonais (près de 25 milliards de dollars), ce qui renforce d'autant le yen.



En 1974, nouvel accès de faiblesse de la monnaie japonaise, à l'occasion du deuxième choc pétrolier, puis raffermissement, à la suite d'une rechute du dollar pour des raisons propres aux Etats-Unis, jusqu'à l'arrivée du président Reagan et au début de l'ascension générale du dollar.

Comme l'avance la banque Paribas dans son bulletin de conjoncture (mai 1983) *« s'il semble peu évident que le cours du yen ait été machiavéliquement manipulé au cours de la période sous revue, il apparaît, en revanche, que le Japon a su tirer habilement parti de situation de change qu'il ne faisait que subir ».* Ainsi, en période de faiblesse du yen, les autorités japonaises ont poussé les exportations au maximum, prospecté de nouveaux marchés et « fidélisé » les clients. La discipline intérieure des relations sociales et des coûts permet alors, à ce pays, malgré l'augmentation de la facture « matières premières », libellée en dollars, d'éviter une explosion d'inflation inévitable ailleurs.

A l'inverse, quand le yen est fort, estime Paribas, les autorités japonaises en profitent pour constituer des réserves stratégiques de matières premières et développer les investissements directs à l'étranger, afin de renforcer l'implantation des entreprises en capitaux japonais sur les marchés extérieurs. *« Il semblerait donc plus judicieux de parler d'une bonne adaptation et d'une grande flexibilité du Japon à la situation des changes internationaux dictée par le dollar plutôt que d'une manipulation du yen. »*

Reste, toutefois, un problème irritant : pourquoi, avec ses formidables excédents, le Japon a-t-il vu sa monnaie s'affaiblir presque autant que les monnaies européennes vis-à-vis du dollar ? C'est là qu'intervient un phénomène majeur, celui des mouvements de capitaux à long terme. Favorisée par un fort écart entre des taux intérieurs japonais, traditionnellement faibles, et des taux extérieurs élevés, essentiellement aux Etats-Unis, les exportations de capitaux ont pris une allure de plus en plus rapide depuis 1980.

Equilibrée encore, et même légèrement excédentaire en 1980 (+ 2,3 milliards de dollars) la balance de base des capitaux est devenue de plus en plus déficitaire, avec des sorties nettes de 50 milliards de dollars en 1984 (7 milliards de dollars d'entrées de capitaux étrangers et 57 milliards de dollars d'exportations de capitaux japonais). Ces sorties nettes ont été largement supérieures aux 35 milliards de dollars d'excédent de la balance des paiements. Si donc, on applique la « théorie des flux », les mouvements de capitaux affectant le Japon se sont traduits par des ventes constantes de yens, transformés en devises, essentiellement le dollar, à l'occasion des placements effectués.

Etant donnée l'énormité du « réservoir » de capitaux japonais, engendré par une épargne excédentaire, on ne voit guère comment ce mouvement, ce « flux », pourrait se ralentir, sauf par le fait d'une vigoureuse relance intérieure, que le gouvernement japonais ne paraît guère décidé à effectuer. Il refuse énergiquement en effet de remettre ainsi en cause le processus de réduction d'une dette publique la plus importante du monde en proportion, toute relance devant entraîner l'émission de bons d'Etat destinés à couvrir le déficit public et priorité étant donnée, en outre, à la stabilité des prix. Donc, il y a peu d'espoir d'un ralentissement de ce flux à brève échéance.

FRANÇOIS RENARD.

Tokyo, place financière

Le Kabuto-Cho : au deuxième rang mondial

AVEC plus de 20 % de la capitalisation *mondiale, le marché* boursier japonais vient au second rang mondial, assez loin toutefois derrière les grandes places américaines. Cet écart, qui s'explique par la taille respective des deux économies, apparaît toutefois beaucoup plus ténu dès lors qu'il s'agit d'établir une comparaison en termes de performances, laquelle tourne incontestablement à l'avantage de la Bourse de Tokyo et des sept autres places régionales (Osaka, Nagoya, Kyoto, Hiroshima, Fukuoka, Niigata et Sapporo).

Tokyo assure l'essentiel (85 % *environ) des transactions réalisées* sur les bourses nippones, le solde se partageant entre Osaka (10 % environ) et 5 % pour les autres marchés *régionaux (1). Les échanges attei*gnaient récemment 325 milliards de dollars et la capitalisation boursière s'élevait à 820 milliards. Cette vigueur, le Kabuto-Cho, qui tire son nom du quartier où il est implanté (le quartier des guerriers), le doit autant à la solidité de ses structures et au dynamisme de ses divers opérateurs qu'à une récente ouverture du marché financier qui fait de l'Empire du Soleil-Levant un interlocuteur privilégié pour établir des *relations* avec l'*ensemble du monde* asiatique et, surtout, de la Chine dont les autorités semblent favoriser une certaine forme d'« occidentalisation ».

Entièrement réorganisée lors de sa réouverture *le 16 mai 1949, la* Bourse de Tokyo, qui avait vu le jour en 1878 (en même temps que celle d'Osaka) fut progressivement scindée en deux groupes de cotation distincts. Sur le premier figurent les grandes entreprises nippones dotées d'un capital social supérieur à un milliard de yens et se pliant à certaines règles – identiques à celles des grandes places boursières mondiales – en termes d'information de leurs actionnaires et du public. La *seconde section, de création plus* récente (1961), est réservée aux entreprises plus modestes générant un volume d'affaires moins étoffé, les transactions étant pratiquement informatisées sur l'ensemble des *deux groupes de cotation.*

Placée sous l'autorité d'un président élu par l'assemblée générale des membres réguliers auquel est associé un conseil de plus de vingt gouverneurs (2) et sous le contrôle. du ministère des finances, la Bourse de Tokyo, qui tient deux séances quotidiennes (de 9 h à 11 h et de 13 h à 15 h) *chaque jour ouvrable*, y compris le samedi (à l'exception du deuxième samedi de chaque mois) n'est ouverte, pour l'instant, qu'à des maisons de titres japonaises ou à certaines de leurs filiales. Au nombre de quatre-vingt-trois, ces maisons de titres qui sont seules habilitées à négocier (les banques étaient écartées du marché jusqu'en 1981, date à laquelle elles ont commencé à placer des fonds d'Etat dans le public) sont d'énormes puissances financières. Ainsi, Nomura Securities, le numéro un de la profession qui gère près de 30 milliards de yens de titres et emploie environ 12 000 personnes au total, associé aux trois autres grands « brokers » japonais Daiwa, Nikko et Yamaichi, assurent ensemble quelque 50 % de la totalité des échanges réalisés en Bourse.

La porte entrouverte à l'étranger

Naturellement, la grande révolution des prochains mois au Japon sera la porte entrouverte – seulement – à des étrangers grâce à la création de dix sièges supplémentaires qui permettront de porter à quatre-vingt-treize le nombre de courtiers agréés au Kabuto-Cho. Huit *maisons de courtage japonaises* ont déjà postulé tandis que six américaines (Merrill Lynch qui s'était cassé les dents lors d'une précédente tentative à l'automne 1984, Smith Barney, Salomon Brothers, Goldman Sachs, Morgan Stanley et First Boston) *se* sont également *mises* sur les rangs. Les quatre autres prétendants sont britanniques : Jardine Fleming, Vickers Da Costa, SG Warburg et W. I. Carr and S.

Ces impétrants, qui devront verser un droit d'entrée d'environ 5 millions de dollars pour pouvoir franchir les portes de la Bourse de Tokyo en avril 1986 ont, outre la volonté de participer pleinement à l'activité du second *marché* mondial, une autre arrière-pensée : celle d'accroître le nombre de sociétés étrangères cotées au Japon. A peine une quinzaine d'actions étrangères sont actuellement négociées sur cette place ; encore ce chiffre tient-il compte de l'accroissement important intervenu en 1985 avec l'inscription de neuf *sociétés étrangères* dont la plupart étaient de nationalité américaine.

Les transactions quotidiennes réalisées à la Bourse de Tokyo (280 milliards de yens sur les actions, 130 milliards sur les obligations, environ 85 milliards sur les obligations convertibles) permettent de réaliser de solides bénéfices en commission de tout genre. En 1984, les principales maisons de courtage ont vu leurs profits grimper de 20 %, mais nul n'est à l'abri d'un « pépin ». Témoin la société de courtage *Toyota Shoji, suspectée de ventes* d'or fictives à hauteur de 800 mil*lions de dollars et qui a été déclarée* en faillite en juillet 1985, deux semaines à peine après l'assassinat de son président « en direct » devant les caméras de la télévision nippone.

Celles-ci étaient occupées à filmer l'*audition des victimes de la plus* importante faillite d'une société d'investissement au japon lorsque deux individus armés d'une baïonnette portaient plusieurs coups mor*tels, le 18 juin dernier, au président* de Toyota Shoji. Arrêtés sur place, ils devaient déclarer avoir tué « *par indignation* » et solidarité avec les 30 000 victimes de cette banqueroute qui a, un temps, terni l'image de la place financière nippone.

SERGE MARTI.

(1) *Le Revenu français* (nº 170, octobre 1984).

(2) « Les marchés boursiers japonais », revue *Sphères* du Crédit lyonnais, nº 43, 3e trimestre 1984.

Une Bourse indécise en dépit de records

L'ANNÉE 1984 devait être celle du Japon. Elle a effectivement permis aux valeurs nippones de grimper de 23 %, autorisant ainsi la Bourse de Tokyo à figurer en bonne place dans le concert des Bourses mondiales. Mais, depuis le début de 1985, les performances du Kabuto-Cho ont été plus timides en même temps que se produisait un net renversement de tendance au détriment des grandes valeurs technologiques, qui avaient jusqu'ici beaucoup contribué à fortifier la hausse, mais qui se trouvent désormais en butte à la *montée du protectionnisme international.*

Sur dix ans, le Japon est toutefois gagnant haut la main. Entre le 30 décembre 1975 et le 30 septembre dernier, *le Nouvel Economiste,* qui s'est livré à ce calcul (1) sur une décennie, aboutit à une progression des cours de 217 % sur la base de l'indice *local et de 714 % pour un inves*tisseur français, compte tenu de l'évolution des monnaies respectives. A titre de comparaison, New-York, qui figure en queue du classement des dix principaux marchés mondiaux, n'a enregistré qu'une hausse de 56 % en termes bruts et de 163 % avec correction monétaire durant la même période.

Plus récemment, au cours des *douze derniers mois,* le cote a progressé de 15 % environ, loin derrière les performances réalisées par Londres (25 %), *Paris* (30 %) et surtout Milan, Amster*dam, Francfort, où les cours ont* bondi de 50 % depuis le début de l'année. Handicapées par les craintes que suscitent leurs traditionnels marchés à l'exportation, *les grandes valeurs japonaises ont* fait pratiquement du surplace ces derniers mois, tandis que les actions domestiques connaissaient un regain d'intérêt de la part des investisseurs. D'humeur changeante, ces derniers, qui avaient un temps délaissé l'électronique pour les banques et les valeurs financières puis d'autres secteurs d'activité tels que la pharmacie ou encore les « China stocks », ces valeurs tournées vers le grand marché de proximité que constitue la Chine populaire, hésitent visiblement à s'engager *sur d'autres terrains d'aventure* boursière.

Echaudés par les multiples soubresauts qu'a connus cette année le marché de Tokyo (la brusque chute de tension du mois d'avril, les conséquences, durant l'*été, du dépôt de bilan de Sanko* Steamship, la plus importante firme mondiale d'armement maritime et, tout dernièrement, la vive secousse de fin octobre lorsque la *Banque du Japon est fermement* intervenue pour mettre en garde les spéculateurs trop engagés avant l'ouverture du nouveau marché à terme d'instruments financiers), plus une nouvelle et forte secousse il y a trois semaines avec le relèvement des taux à court terme par la même Banque centrale, les opérateurs ont trouvé quelques raisons d'attentisme supplémentaire dans les derniers commentaires de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à propos du Japon.

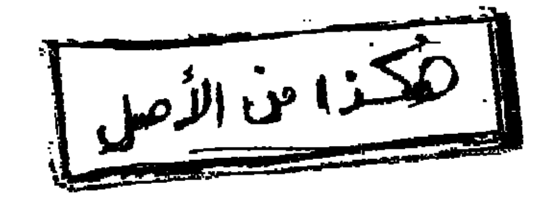
En dépit de la forte progression des investissements récemment constatée, l'OCDE prévoit un fléchissement du taux de croissance du PNB japonais (3,75 % l'année prochaine contre 5 % en 1985 et 5,8 % l'année précédente), tandis que l'augmentation de la consom*mation devrait rester peu impor*tante. Décidé à réduire son excédent commercial, notamment à l'égard des Etats-Unis, le gouvernement de *M. Nakasone* a entrepris de faire tomber le cours du dollar en dessous de 210 yens. Pari gagné, si l'on en juge par l'évolution de ces deux devises à la mi-novembre, alors que l'inflation reste à un niveau contenu et que l'indice Nikkeï (l'un des deux principaux baromètres boursiers, avec l'indice général) se situe à près de treize mille points, soit au voisinage de son plus haut niveau de *l'année atteint* en juillet dernier, qui constituait alors un record historique.

Tout occupés à essayer d'interpréter ces données économiques, les boursiers nippons continuent à suivre attentivement les rebondissements de l'affaire Minebea/Sankyo Deiki, qui reste l'événement le plus important de l'année puisqu'il s'agit de la première OPA sauvage intervenue *dans l'histoire financière* du Japon. Importante firme spécialisée dans les instruments de mesure notamment, Sankyo faisait l'objet, fin août, de la convoi*tise de Minebea, l'un des premiers* fabricants japonais de roulements à billes. Coup de tonnerre dans l'horizon boursier japonais. Mais l'affaire s'est singulièrement com*pliquée depuis, puisque l'atta*quant fait à son tour l'objet d'une OPA lancée par les groupes financiers américain Trafalgar Holding et britannique Glen International. A *« raider », « raider »* et demi... (*le Monde* du 29 octobre 1985), semblent dire les opérateurs, intéressés au plus haut chef par cette opération qui servira un peu de test dans un contexte de libéralisation du marché financier national tel que l'a promis M. Nakasone en juillet dernier.

S. M.

(1) Nº 512 du 26 novembre 1985.





Tokyo, place financière

LES BANQUES ÉTRANGÈRES AU JAPON

Réfléchir à d'autres métiers ?

FAIRE de la banque commerciale au Japon, pour un étranger ? *« C'est toujours aussi difficile »*, soupire un banquier français. *« L'activité est de moins en moins profitable, les marges se réduisent et la concurrence japonaise est épouvantable ! »* A l'heure actuelle, 76 banques étrangères opèrent au Japon, avec 105 agences ; en tête arrivent les Etats-Unis avec 23 banques et 33 agences, suivis par la France, avec 7 banques et 11 agences, la Grande-Bretagne (6 et 9), la Corée du Sud (6 et 8) et l'Allemagne fédérale (6 et 7). Globalement leur part du marché nippon est et reste réduite : 0,7 % des dépôts et 3 % des prêts. A titre de comparaison, les banques japonaises aux Etats-Unis tiennent la première place au sein des banques étrangères, qui distribuent elles-mêmes 20 % des crédits aux entreprises. Les liens étroits que les sociétés japonaises entretiennent avec leurs banques font qu'elles ne recourent que de façon marginale aux banques étrangères, du moins pour des montants importants, de sorte que ces dernières en sont souvent réduites à accorder des prêts à des clients « à risques », ce qui suscite quelques déboires. Par ailleurs, il est difficile de recueillir des dépôts locaux, dont les taux d'intérêt sont fixés par les pouvoirs publics, et il est nécessaire de se tourner vers d'autres sources de financement plus coûteuses. Enfin, le recrutement de cadres compétents est aléatoire : il n'est pas très « honorable » pour un diplômé japonais de travailler chez les *Gaijin* (étrangers) : c'est presque une trahison. Ajoutons que la croissance de la demande de crédit des entreprises est faible. Depuis cinq ou six ans, ces entreprises, très endettées au début pour financer la fabuleuse croissance de l'après-guerre, ont amélioré leur autofinancement et diminué leur recours aux banques, tout en augmentant leurs appels à des financements directs sur le marché financier ou le marché international des capitaux. Comme le client japonais est fidèle à sa banque, les premières victimes de cette contraction sont les étrangers. Parmi eux, les premiers restent les Américains et, derrière, les Français. Première installée dès 1939 (sous le nom de Banque de l'Indochine), Indosuez, avec trois succursales de plein exercice et deux cents personnes employées, revendique le premier rang de banque européenne au Japon, en termes de prêt, avec plus de 350 milliards de yens, directement après les trois grandes banques américaines (Citibank, Bank of America et Chase Manhattan). La BNP est arrivée en 1963, la Société générale en 1973, Paribas en 1976, le Crédit lyonnais en 1972 et le Crédit commercial de France en 1981. Les dernières venues se sont efforcées de proposer de nouveaux produits ou, riches de leur expérience et de leur réseau international, de mettre à disposition des crédits interbancaires en dollars, mais, là aussi, la concurrence est sauvage. Elles sont donc obligées de réfléchir à d'autres métiers financiers : changes, « trading » et surtout le conseil en investissements et en placements auprès des tout-puissants investisseurs japonais (trust banks, compagnies d'assurances, etc.), qui peuvent détenir 10 % d'actifs étrangers (pour le moment : on parle de passer à 20 %). *« Nous sommes en train de nous équiper pour leur vendre du papier »*, précise ce même banquier français, *« mais les investisseurs japonais sont très conservateurs »*, et la concurrence des grandes maisons de titres (Nomura et autres) est très active : l'une d'entre elles est déjà autorisée à opérer sur le marché français. C'est égal : le « réservoir » japonais de capitaux est si gros qu'il y a place pour tout le monde.

F. R.

La déréglementation : l'étape 1985

Signé le 23 mai 1984 à Rome par MM. Donald Reagan, alors secrétaire américain au Trésor, et Noboru Takeshita, ministre des finances du Japon, l'accord sur l'internationalisation du yen a fixé un programme triennal pour le développement et la libéralisation du marché de l'euro-yen, la déréglementation du système financier japonais, encore très cloisonné et très administré, et la levée des obstacles aux investissements internationaux dans les entreprises japonaises. Sauf sur ce dernier point, assez délicat, cet accord a été mis à exécution, lentement, certes, car les réticences sont grandes du côté japonais, mais avec une régularité qui fait croire aux plus sceptiques que pour le système financier on est, enfin, entré dans l'ère Meiji.

MARCHÉ OBLIGATAIRE DOMESTIQUE

● Les obligations d'Etat :

– Participations des succursales locales de banques étrangères au syndicat d'émission des obligations d'Etat à long terme et aux adjudications de bons d'Etat à moyen terme.

– Autorisation pour ces mêmes succursales de placer les émissions qu'elles garantissent auprès des investisseurs.

– Autorisation de négociation d'obligations d'Etat, en deux étapes :

- pour les obligations de moins de deux ans de durée de vie restante, dans un premier temps,
- puis, dans un deuxième temps, extension de cette autorisation à tous les bons d'Etat.

● Les émetteurs non résidents sur le marché domestique :

a) Libéralisation des émissions en yens par les non-résidents sur le marché domestique (Samurai et Shibosai, c'est-à-dire placement public et placement privé) : principalement augmentation du montant unitaire d'une transaction et échéances plus longues. Dans un avenir proche, option de change, adossement à des actions et notes à taux flottant devraient être autorisés.

b) Réouverture du marché des émissions en devises par des non-résidents sur le marché domestique (Shogun et Geisha, c'est-à-dire placement public et placement privé).

MARCHÉ A TERME DE TAUX D'INTÉRÊT

En octobre 1985, s'est ouvert, dans une section spéciale de la Bourse de Tokyo, un marché à terme de taux d'intérêt, basé sur la cotation d'une obligation théorique à dix ans, emprunt « notionnel », ayant un coupon de 6 %. Les banques étrangères présentes à Tokyo disposent d'un accès à ce marché par le biais d'un « special membership » et non pas d'un « full membership », réservé aux maisons de titres.

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE L'EURO-YEN

– Libéralisation des critères d'éligibilité sur le marché de l'euro-yen pour des emprunteurs non-résidents au Japon.

– Libéralisation des critères d'éligibilité sur le marché des convertibles en euro-yens pour des emprunteurs résidents.

– Suppression de la retenue à la source pour les émissions en euro-yens par des emprunteurs résidents.

– Autorisation donnée aux non-résidents d'émettre des notes à taux flottant en euro-yens.

TRUST BANKS

Neuf banques étrangères ont obtenu l'autorisation de créer des filiales à statut de trust banks (banques de gestion de patrimoine).

MAISONS DE TITRES (SECURITIES HOUSES)

Les autorités acceptent de négocier la possibilité de créations au Japon de succursales de maisons de titres étrangères, dont le capital serait détenu à hauteur de 50 % maximum par une banque étrangère ayant déjà au Japon une implantation de banque commerciale.

BOURSE DE TOKYO

Dix nouveaux sièges vont être créés à la Bourse de Tokyo. La moitié d'entre eux plus ou moins réservée à des firmes non japonaises.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN INVESTISSEMENT

Les banques commerciales (japonaises et étrangères) ont obtenu l'autorisation d'établir sous forme de filiales des sociétés de conseil en investissement.

Un texte de loi, destiné à réglementer la profession, sera déposé au Parlement au Printemps 1986. Il est presque acquis que ces sociétés auront l'autorisation de gestion discrétionnaire.

MARCHÉ MONÉTAIRE

– Création des MMC (Money Market Certificats).

– Libéralisation des termes et conditions des certificats de dépôt.

– Création d'un marché des acceptations bancaires en yens.

MARCHÉ DES CHANGES

– Libéralisation des procédures pour le yen et le dollar des Etats-Unis, supprimant l'intermédiation des brokers.

– Ouverture sur l'étranger : les brokers locaux obtiennent l'autorisation de traiter avec des brokers à l'étranger.

– Suppression du principe dit « de la demande réelle » pour les opérations de change à terme.

(Source : INDOSUEZ.)

Les banques japonaises dans le monde

Cinq dans les dix premières

DANS son classement mondial pour 1984, la revue *The Banker* recense cinq banques japonaises dans les dix premières. La Dai Ichi Kangyo et la Fuji occupent le deuxième et le troisième rang derrière la Citicorp (Etat-Unis), détrônant la Bank of America, tandis que la Mitsubishi et la Sumitomo s'assurent le cinquième et le sixième rang devant la BNP, que suit la Sanwa (huitième rang), devant le Crédit agricole et la Société générale. Un beau tir groupé, qui révèle le poids des banques nippones dans la communauté financière internationale, sans oublier les quinze *établissements du Soleil-Levant* « logés » dans les trente premières *mondiales, et les vingt-six dans* les cent premières, soit plus du quart.

Cette expansion est *relativement* récente. Pendant la période *de reconstruction du Japon*, les banques s'étaient consacrées, en priorité, au financement des entreprises japonaises, qui n'hésitaient pas à *se* surendetter, la Banque du Japon constituant la clef de voûte du système en assurant aux banques leur refinancement. La Bank of Tokyo n'en réalisait pas moins la première implantation à l'étranger (Londres et New-York) immédiatement après la signature du traité de paix de San-Francisco.

Dans une première période, jusqu'au début des années 70, les implantations bancaires suivent celles des Soga Soshas, les grandes sociétés de commerce, précèdent celles de l'industrie, à laquelle elles ouvrent le chemin, finançant les échanges commerciaux et se procurant des devises en emprunts réalisés le plus souvent auprès des banques américaines. En 1970, un premier réseau de cinquante-six succursales et de six filiales, surtout à Londres et aux Etats-Unis, était constitué.

Dans une seconde période, les banques japonaises ont diversifié leurs activités et pris une dimen*sion mondiale* sur le marché du crédit, processus facilité par l'*apparition d'une balance des* paiements excédentaire et par l'assouplissement du contrôle des changes en 1980.

Ainsi, *les* banques *ont transformé* en financement à moyen et à long terme les capitaux empruntés sur le marché de l'eurodollar ou à la Banque du Japon, désireux de recycler, sous forme de dépôts, les excédents de devises. L'ouverture du marché japonais des capitaux a permis aux banques et aux puissantes maisons de titres de développer des prêts en yens et d'assurer le lancement d'emprunts sur le marché domestique japonais.

Sur les talons des banques américaines

En quelques années, les banques japonaises ont réussi à se hisser au deuxième rang sur le marché du crédit international, se plaçant parmi les plus dynamiques dans le recyclage des excédents de balance des paiements. Selon les statistiques de la Banque des règlements internationaux, les banques japonaises détenaient 23,5 % des créances internationales sous forme d'eurocrédits, soit 513,7 milliards de dollars en 1984, derrière les Américains (28 % et 614,5 milliards de dollars), sur un total de 2 183 milliards, loin devant la France (172,9 milliards de dollars et 10,3 %), la Grande-Bretagne (141,8 milliards) et la RFA (131 milliards).

Si on élimine l'effet des créances entre mères et filiales étrangères d'un même groupe, les banques nippones prenaient alors la première place avec 376,8 milliards de dollars de créances sur l'extérieur (22,5 % du marché), contre 372,6 milliards de dollars pour les banques américaines.

Quinze dans les trente premières

1984	1983		Total du bilan	Dépôts	Nombre d'employés
1	1	Citicorp *New-York*	142 732	90 349	71 000 *11-5*
2	3	Dai-Ichi Kangyo Bank *Tokyo*	119 082	95 527	21 986 *– 4-4*
3	4	Fuji Bank *Tokyo*	115 117	90 712	16 420 *– 4-5*
4	2	Bank America Corp *San Francisco*	113 710	94 048	87 317 *– 4-1*
5	7	Mitsubishi Bank *Tokyo*	110 701	87 719	15 834 *– 3-4*
6	5	Sumitomo Bank *Osaka*	107 629	85 798	15 136 *– 3-6*
7	6	Banque Nationale de Paris *Paris*	98 996	83 840	60 014 *– 1-0*
8	9	Sanwa Bank *Osaka*	96 482	79 619	16 158 *– 2-9*
9	10	Crédit Agricole *Paris*	92 434	59 979	74 154 *1-8*
10	11	Crédit Lyonnais *Paris*	90 497	78 469	45 895
11	13	Société Générale *Paris*	87 137	76 745	44 088 *1-2*
12	8	Barclays *London*	85 153	73 753	125 900 *2-4*
13	17	Norinchukin Bank *Tokyo*	83 094	73 643	3 250 *– 0-5*
14	12	National Westminster Bank *London*	82 717	75 775	90 000 *– 2-2*
15	18	Industrial Bank of Japan *Tokyo*	81 723	71 544	5 928 *3-0*
16	16	Chase Manhattan *New-York*	81 632	59 680	43 566 *17-0*
17	22	Tokai Bank *Nagoya*	76 088	65 332	14 233 *– 3-3*
18	14	Deutsche Bank *Frankfurt*	73 393	67 664	47 873 *1-3*
19	23	Manufacturers Hanover Corp *New-York*	73 062	44 286	32 335 *14-5*
20	15	Midland Bank *London*	71 111	65 461	80 626 *– 2-4*
21	19	Mitsui Bank *Tokyo*	71 062	60 309	11 701 *– 2-4*
22	21	Bank of Tokyo *Tokyo*	66 150	52 811	14 575 *– 1-1*
23	25	Long-Term Credit Bank of Japan *Tokyo*	65 443	57 864	3 572 *– 1-0*
24	20	Royal Bank of Canada *Montréal*	64 403	59 016	38 189 *– 1-3*
25	28	Mitsubishi Trust & Banking *Tokyo*	61 671	56 664	6 592 *– 0-9*
26	29	J. P. Morgan *New-York*	61 214	38 760	12 939 *– 0-2*
27	32	Taiyo Kobe Bank *Kobe*	59 786	49 067	15 800 *0-0*
28	27	Hongkong and Shanghai Bank *Hongkong*	59 757	54 085	45 473 *3-2*
29	36	Mitsui Trust & Banking *Tokyo*	58 448	49 946	5 414 *– 1-9*
30	35	Sumitomo Trust & Banking *Osaka*	58 036	52 291	6 201

Un système compartimenté et puissant

LE système bancaire japonais, très *puissant* et très compartimenté, avec ses neuf mille banques et établissements de crédit, déconcerte le plus souvent l'Occidental. La réglementation et la gamme des opérations lui apparaissent, certes, familières (elles ont pratiquement été imposées au Japon après la seconde guerre mondiale), *mais la manière, tout informelle*, par laquelle les pouvoirs publics (le mi*nistère des* finances, MOF) *et la* Banque centrale exercent leur contrôle, le déconcerte passablement. Des « directives administratives » tout à fait officieuses sont communiquées, le plus souvent verbalement, à l'occasion des contacts quotidiens entre banquiers et auto*rités*.

Cette caractéristique mise à part, le système bancaire *s'articule en* plusieurs secteurs bien délimités, selon le genre de clientèle auquel il s'adresse.

Ainsi, les douze grandes banques commerciales (City Banks) réservent leur activité aux grandes entreprises, *la* Banque de Tokyo étant plutôt spécialisée dans les activités *de change. Trois banques font du* crédit à long terme, et sept font de la gestion de patrimoine.

Le crédit aux PME est délivré par les banques régionales, et aussi par les très nombreuses associations de crédit mutuel et coopératif à caractère exclusivement local. Le finance*ment de l'agriculture, de la pêche et* de l'activité forestière est entièrement de type coopératif.

En ce qui concerne les activités financières, on trouve, notamment, les nombreuses maisons de titres, une des spécialités du Japon, les orga*nismes de gestion collective et* les toutes-puissantes compagnies d'assurances, sur la vie particulièrement, dont les réserves techniques sont énormes.

S'y ajoute un secteur public très important, donné par le réseau *d'épargne de la poste, qui draine une* épargne considérable, les dépôts, exonérés d'impôt, étant déposés au Trust Fund Bureau, dont le rôle équivant à celui de la Caisse des dépôts. Appartiennent également au *secteur public deux banques spécia*lisées, l'une dans le commerce extérieur, l'Export-Import Bank of Japan, l'autre dans l'investissement, la Japan Development Bank, plus une série d'établissements publics (Public Corporations) dans les activités *les plus diverses (PME, logement*, agriculture, etc.).

Ainsi nommées parce qu'elles ont leur siège et leurs succursales dans les grandes villes du Japon, assurant au surplus une couverture nationale, par opposition aux banques régionales, leur activité principale est de fournir des crédits à court et à *moyen terme aux très grosses entre*prises.

Leurs ressources proviennent, à 70 %, de dépôts privés, dont les 3/5 sous forme de dépôts à terme. Elles sont, le plus souvent, liées à de puissants groupes financiers, industriels et commerciaux (les Zaïbatsus), dont elles portent le nom : Mitsubi*shi*, Mitsui et Sumitomo, en association fréquente avec des maisons de *commerce (Sogo Soshas)*.

La plus importante est la Dai-Ichi Kangyo Bank (DKB), *née en* 1971 de la fusion de Dai-Ichi et de Nippon Kangyo. Autour d'elle, s'articulent soixante et onze sociétés dont Kawasaki et Kobe Steel (sidérurgie), Hitachi (matériel électrique), Fujitsu (ordinateurs), Shiseido (cosmétiques), Nippon Express (transports), et surtout la Sogo So*sha Itoh et Co, près de cinq cent* mille personnes au total. La banque Fuji (numéro deux) fait partie du groupe Fuyo (cent seize sociétés), dont le fabricant d'appareils photographiques Canon, et aussi la Sogo Shosha Marubeni. La banque Sanwa est reliée au groupe Sanwa (quatre-vingt-seize sociétés). La banque Mitsubishi constitue l'un des trois piliers du Zaibatsu Mitsubishi, *le plus puissant du Japon qui, avec* 147 sociétés, occupe une position dominante dans l'industrie lourde et la chimie (Mitsubishi Heavy Industries), plus une Sogo Shosha du même nom. Quant à la banque Mitsui, elle représente l'un des trois pôles du groupe Mitsui, *le plus* ancien du Japon, avec cent treize sociétés, dont une Sogo Shosha (Mitsui) et une société de promotion immobilière (Mitsui Real Estate).

La clientèle des banques régionales est essentiellement composée de petites et de moyennes entreprises, et leurs ressources sont composées de dépôts à hauteur de 87 %.

Les banques de crédit à long terme, au nombre de trois, accordent comme leur nom l'indique des prêts à long terme financés sur des ressources provenant essentiellement de créances négociables à un et cinq ans.

Les trust banks sont spécialisées dans la gestion de patrimoine, activité interdite, en principe, aux banques commerciales, à l'imitation des États-Unis (Glass-Steagall Act).

Les *organismes spécialisés* à caractère coopératif et mutuel : ils sont extrêmement nombreux au Japon. (Sogo Banks et Shinkin Banks, notamment dans le crédit aux PME et dans l'agriculture, la pêche et les forêts). Un rôle extrêmement important est joué par la Norin Chunkin (sixième rang japonais et treizième mondial) banque centrale coopérative de crédit agricole, dont dépendent *plus de huit mille trois cents* institutions variées, dans le domaine *de l'agriculture, de la pêche et de la* forêt. Avec un bilan de 83 milliards *de dollars fin* 1984, *cette banque* est l'un des plus gros investisseurs institutionnels du Japon, avec un portefeuille de valeurs immobilières de l'ordre de 30 milliards de dollars.

Commerciales et mutualistes

BANQUE CENTRALE : la Banque du Japon.

SECTEUR COMMERCIAL : 12 *banques nationales (City Banks)* ; 1 banque pour le commerce extérieur ; 63 banques régionales ; 76 banques étrangères ; 3 banques de crédit à long terme ; 7 *trust* banks (gestion de patrimoine).

SECTEUR MUTUEL ET COOPÉRATIF : 71 Sogo banks (mutuelles) ; 456 Shinkin banks (*associations de crédit*) ; 468 banques coopératives.

SECTEUR DE L'AGRICULTURE : Norinchukin (banque centrale) ; 43 700 coopératives agricoles ; *2 100* coopératives de pêche ; 1 900 coopératives forestières.

COMPAGNIES D'ASSURANCES : 23 compagnies d'assurances sur la vie ; 22 compagnies d'assurances risques divers.

MAISONS DE TITRES : 220 établissements dont 4 grands (Nomura, Daiwa, Nikko et Yamaichi).

GESTION DE FONDS COLLECTIFS : 11 trust management compagnies.

INSTITUTIONS OFFICIELLES : les PTT ; Export-Import Bank ; Japan Development Bank ; nombreux établissements publics pour les PME, *le financement du logement*, l'environnement, etc.

Neuf mille établissements

Rang au Japon	Rang dans le monde		Millions de dollars	Rang au Japon	Rang dans le monde		Millions de dollars
1	2	Dai-Ichi-Kangyo	119,082	39	198	Chugoku	8,491
2	3	Fuji	115,117	40	206	77 Bank	8,099
3	5	Mitsubishi	110,701	41	207	Iyo	8,091
4	6	Sumitomo	107,629	42	208	Daishi	8,040
5	8	Sanwa	96,482	43	210	Juroku	7,987
6	13	Norinchukin	83,094	44	211	Hyakujushi	7,985
7	15	Industrial Bank of Japan	81,723	45	214	Hokkaido	7,891
8	17	Tokai	76,088	46	215	Bank of Kyoto	7,868
9	21	Mitsui	71,062	47	223	Nanto	7,632
10	22	Bank of Tokyo	66,150	48	234	Shiga	7,247
11	23	Long-Term Credit	65,443	49	250	Hyakugo	6,769
12	25	Mitsubishi Trust & Banking	61,671	50	265	Kiyo	6,195
13	27	Taiyo Kobe	59,786	51	271	Suruga	6,149
14	29	Mitsui Trust & Banking	58,448	52	274	Hokkoku	6,042
15	30	Sumitomo Trust & Banking	58,036	53	283	Higo	5,851
16	34	Daiwa	51,906	54	295	Ogaki Kyoritsu	5,532
17	40	Yasuda Trust & Banking	46,245	55	308	Shikoku	5,186
18	49	Nippon Credit	40,718	56	313	Kagoshima	5,136
19	55	Kyowa	37,621	57	320	Toho	5,023
20	56	Shoko Chukin	36,626	58	327	Fukui	4,861
21	60	Toyo Trust & Banking	33,934	59	328	Awa	4,807
22	61	Saitama	33,745	60	333	Oita	4,752
23	72	Hokkaido Takushoku	29,726	61	338	Tokyo Tomin	4,650
24	78	Bank of Yokohama	27,855	62	341	San in Godo	4,614
25	86	Zenshinren	22,867	63	371	Bank of Iwate	4,191
26	95	Chuo Trust & Banking	20,664	64	375	Hokuetsu	4,136
27	118	Hokuriku	16,656	65	378	Yamanashi Chuo	4,109
28	123	Chiba	15,687	66	379	Musashino	4,103
29	126	Joyo	15,141	67	389	Akita	3,996
30	129	Shizuoka	14,769	68	391	Bank of Osaka	3,985
31	138	Bank of Fukuoka	13,518	69	398	Shinwa	3,930
32	143	Ashikaga	13,022	70	409	Michinoku	3,748
33	151	Bank of Hiroshima	11,475	71	438	Chiba Kogyo	3,421
34	153	Hachijuni	11,259	72	447	Bank of Saga	3,265
35	164	Gunma	10,275	73	456	Bank of the Ryukyus	3,151
36	177	Nippon Trust & Banking	9,588	74	471	Senshu	2,914
37	190	Nishi-Nippon	8,936	75	496	Bank of Ikeda	2,613
38	191	Yamaguchi	8,915			TOTAL	1 964,120

Tokyo, place financière

Un formidable réservoir de capitaux

AU Japon, non seulement le taux d'épargne des ménages est l'un des plus élevés des pays industriels, mais il a encore eu tendance à augmenter, puisqu'il est passé de 18,6 % du revenu disponible les années 1970-1973, à 20,1 % sur la période 1974-1982, revenu, il est vrai, à 17,5 % après 1982, ce qui est considérable et explique, selon l'OCDE, l'importance des excédents de la balance des paiements japonaise, le montant de l'épargne dépassant l'investissement intérieur. Il est vrai que cet investissement est en baisse relative (17 % en 1963 pour le secteur productif privé, contre 23 % en 1973).

Le vieillissement rapide de la population impose la constitution d'une épargne en vue des retraites, celles versées par l'Etat ne représentant que la moitié du revenu des personnes âgées (en 1976, c'était le quart). Le coût du logement est de plus en plus élevé, et l'endettement des ménages à ce titre a augmenté de 14 % en 1984, et a pratiquement doublé depuis 1978. Les dépenses d'éducation sont très importantes, représentant environ 20 % du revenu des chefs de famille de quarante-sept à cinquante-trois ans.

Enfin, le système de versement de primes annuelles dans les entreprises (le bonus) et de pécules au moment du départ en retraite, plus une exonération fiscale de la majeure partie des revenus financiers des ménages, sont autant de stimulants de l'épargne. Le phénomène explique l'abondance et l'importance des organismes de placement collectif au Japon, de même, d'ailleurs, que l'activité de la Bourse de Tokyo, le Kabuto Cho.

Le marché des valeurs est non seulement le moyen de placer ses capitaux, mais aussi de réaliser, le cas échéant, des plus-values spéculatives : on l'appelle, parfois, le Pachinko (et des moins riches), par allusion aux machines à sous, très populaires au Japon. Que ce soit vers les trust banks — banques de gestion de patrimoine dont les portefeuilles devraient passer de 14 trillions de yens (70 milliards de dollars) à 60 trillions (300 milliards de dollars) en 1995 par suite du vieillissement de la population — les fonds communs de placement et, surtout, les compagnies d'assurances sur la vie, les plus grands investisseurs du Japon avec la poste (60 trillions de yens, soit 300 milliards de dollars, en 1985), un flux continu d'épargne se déverse, canalisé, en ce qui concerne la Bourse, par les puissantes maisons de titres (Securities Houses), avec, en tête, Nomura, Daiwa, Nikko et Yamaichi.

Les obligations, notamment les fonds d'Etat, dont les émissions ont très fortement augmenté depuis cinq ans, constituent une bonne part des placements, aux côtés des actions, surtout japonaises, ce qui explique que la capitalisation des titres de sociétés nippones soit très élevée, beaucoup plus, en proportion, que partout ailleurs. Autrement dit, les titres sont « chers » si on considère le rapport cours-bénéfice.

L'ASSURANCE SUR LA VIE

Le quart du marché mondial

DEUXIEME marché d'assurances du monde après les Etats-Unis et l'Allemagne, avec près de 15 % des primes (toutes branches), le Japon représente le quart de celui de l'assurance-vie, avec 24,4 % des primes (11 400 milliards de yens en 1983, soit plus de 400 milliards de francs, contre 40 milliards en France), encaissés par un nombre restreint de compagnies très puissantes — vingt-trois, — dont les trois principales sont Nippon Life, Dai-Ichi et Sumitomo (47 % des primes) et seize mutuelles. L'existence d'une très forte épargne et surtout la nécessité de préparer une retraite fort mal couverte par l'Etat et une bonne part des employeurs expliquent cette importance de l'assurance-vie japonaise, qui est devenue un produit financier type. Leurs réserves techniques, c'est-à-dire le montant des capitaux qu'elles accumulent aux fins de versement aux assurés au terme du contrat, sont énormes : 40 trillions de yens en 1984 (230 milliards de dollars ou 1 840 milliards de yens), soit 229 milliards de francs pour la France, avec une progression de 15 % par an. N'oublions pas la toute-puissante caisse de retraite et d'assurance-vie de la poste, qui, avec ses 27 trillions de yens, détient, à elle seule, plus de la moitié des actifs des autres organismes d'assurance-vie.

Autorisées depuis 1980 à détenir 10 % de leurs actifs en avoirs étrangers, les organismes d'assurance en ont largement profité et vont atteindre ce plafond (plus de 25 milliards de dollars) fin 1985 ou courant 1986, partant de 3 milliards de dollars en 1980 : on discute actuellement de la possibilité de porter ce pourcentage à 20 %.

Les principales compagnies

(En 1983, en milliards de yens)

	Primes	Part. du marché
1. — Nippon Life	2 394,8	21,0 %
2. — Dai-Ichi	1 602,0	14,0 %
3. — Sumitomo	1 382,4	12,1 %
4. — Meiji	958,4	8,4 %
5. — Asahi	796,2	6,9 %
6. — Taiyo	738,7	6,4 %
7. — Mitsui	674,1	5,9 %
8. — Yasuda	640,5	5,6 %
9. — Daihyaku	326,3	2,9 %
10. — Chiyoda	321,6	2,8 %

هكذا من الأصل

économie

BANQUES

EN CONFLIT AIGU AVEC LE MINISTRE DES FINANCES

M. Claude Jouven, président du CCF, démissionne

Président du Crédit commercial de France (CCF) depuis juin 1984, M. Claude Jouven a présenté au gouvernement sa démission, le jeudi 13 novembre. *« Un désaccord fondamental est intervenu entre l'actionnaire majoritaire* [l'Etat] *et le président du CCF et de la Compagnie financière du CCF sur la reconduction d'un des présidents d'une banque du groupe »*, selon un communiqué diffusé par M. Jouven lui-même, ajoutant que *« malgré ses mises en garde, les conditions nécessaires à la conduite du groupe lui sont retirées »* et *« qu'une telle attitude de l'actionnaire majoritaire le prive de son autorité »*.

L'homme dont la reconduction fait l'objet du désaccord est M. Lucien Pfeiffer, président de l'Union de banque à Paris (UBP) depuis juin 1982. Cet établissement bancaire nationalisé à l'époque et associé au CCF et à l'Européenne de banque (ex-Banque Rothschild) au sein d'un holding, la Compagnie financière du CCF, détenant 51 % du capital de chacune des trois banques et présidé par M. Claude Jouven.

Dès le début, M. Jouven était entré en conflit avec M. Pfeiffer, bouillant alsacien dont les empoignades avec le milieu bancaire sont rituelles : *« un homme de contradiction »* suivant l'Ecriture. Adepte fervent du scoutisme *« auquel il croit toujours »*, père de dix enfants, adhérent d'Economie et Humanisme, fondateur du Groupement français d'entreprise, coopérateur de PME, et pionnier du crédit-bail en France avec la création de Pretabail, il avait dû quitter la présidence de cette société en 1976, victime des certaines imprudences après une longue bataille juridique et financière tout à fait passionnée.

Adversaire déclaré de l'*establishment* financier, d'un caractère difficile, *qui lui vaut parfois de se brouiller même avec ses amis « qui l'ont trahi »* y compris les syndicats, sympathisant du pouvoir, il est nommé président de l'Union de banque à Paris, établissement prospère de dimension moyenne (1 300 personnes et 65 agences). D'emblée, il y croise le fer avec son état-major, mis en place par le président précédent, M. Lebon, voulant *« remettre au pas une technostructure qui s'est autofinalisée »*. Une partie des syndicats l'accuse d'intervenir sur des dossiers touchant des affaires dans lesquelles il aurait *« personnellement partie liée »* (*le Monde* du 29 décembre 1982).

M. Pfeiffer dément tout en bloc, fort de l'appui du ministre des finances de l'époque, M. Jacques Delors. Rue de Rivoli, néanmoins, on évoque, à mots couverts, les *« imprudences »* et les *« notes incendiaires »* d'un *« homme de conviction »*.

Des déclarations intempestives

Au printemps 1983, le CCF, alors présidé par M. Daniel Deguen, l'UBP, et l'Européenne de banque, signent un *« accord de coopération »*, concrétisé, en novembre 1984, par le projet de création de la société holding précédemment évoquée. A ce moment, apparaissent les premiers signes publics d'un désaccord entre MM. Pfeiffer et Jouven, ce dernier, dans un message destiné au personnel du CCF, soulignant *« les déclarations intempestives que certains ont cru devoir faire et que je vous demande de traiter comme il convient »* et relevant que le bilan de l'UBP ne représente que 3,2 % de celui du CCF. C'était une allusion transparente aux ambitions de M. Pfeiffer, et la traduction publique d'un antagonisme foncier entre les deux hommes.

Un an après, c'est-à-dire ces jours-ci, à l'occasion de la mise en place de la holding et du renouvellement tant du conseil d'administration des banques que de leurs présidents, M. Jouven était toujours décidé à ne plus collaborer avec M. Pfeiffer, en raison de *« son passé tumultueux »*. Il l'avait fait savoir à M. Bérégovoy, qui néanmoins a soutenu M. Pfeiffer, d'où l'affrontement et la démission de M. Jouven.

On assure même qu'il jugeait M. Pfeiffer *« caractériel »*, comportement peu compatible avec une collaboration intime au sein d'un groupe bancaire. La démission de M. Jouven, sympathisant socialiste, ancien directeur des prix de M. Delors, homme si placide et si calme que certains l'appellent irrévérencieusement *« gros nounours »*, a surpris : fallait-il que le conflit soit profond !

En tout cas, elle vaut au Crédit commercial de France d'avoir vu passer trois présidents en trois ans, après l'élimination de M Jean-Maxime Levêque en février 1982 : M. Raoul-Duval, décédé au bout de trois mois, M. Daniel Deguen, limogé au bout de dix-huit mois, malgré sa réussite, pour avoir égratigné des sensibilités socialistes qui lui reprochaient de ne pas vouloir confondre le métier de banquier avec celui de commanditaire d'affaires en déroute, et M. Jouven, acculé au départ au bout de dix-huit mois. A l'éranger, où le CCF est bien connut, cette cascade de PDG est très mal jugée. Quant à M. Lévêque, il triomphe en déclarant *« qu'on ne peut mieux démontrer les méfaits de l'introduction de la politique dans la gestion des entreprises »*.

Dans le cas du CCF, c'est parfaitement exact et de nature à remettre en cause le principe de la nationalisation, nuisible à un établissement que son encadrement et sa direction générale (M. Michel Pebereau) ont réussi malgré tout à faire fonctionner plus que convenablement.

FRANÇOIS RENARD.

M. LUCIEN PFEIFFER VA QUITTER LA PRÉSIDENCE DE L'UBP

M. Lucien Pfeiffer va, très vraisemblablement, devoir quitter la présidence de l'UBP, seconde victime du conflit qui a opposé M. Claude Jouven à M. Pierre Bérégovoy.

L'affaire avait pris un tour politique, M. Pfeiffer bénéficiant de l'appui très actif de M. Michel Rocard. Selon toute apparence, la Rue de Rivoli a été agacée par l'affrontement public entre les deux banquiers, reprochant à M. Jouven d'avoir voulu forcer la main aux pouvoirs publics, qui voulaient procéder graduellement. En conséquence, les deux protagonistes sont sanctionnés tous les deux.

REPÈRES

Dollar : très irrégulier à 7,97 F

Sur des marchés des changes nerveux, le dollar s'est un peu raffermi, passant de 7,96 F à 7,97 F et de 2,6125 DM à 2,6140 DM, l'incertitude continuant à régner sur l'évolution du taux d'intérêt américain. Il continue à baisser lentement vis-à-vis du yen, cotant un peu plus de 202 yens jeudi soir à New-York.

Assurances : hausse « modérée » des primes

La libération des tarifs d'assurance automobile et multirisque-habitation, prévue à partir du 1er janvier 1986, devrait avoir *« très peu de répercussions »* pour les assurés, estime la Fédération française des sociétés d'assurances, les compagnies prévoyant, de leur côté, des augmentations *« modérées »*. A titre d'exemple, les Assurances générales de France (AGF) prévoient une *« majoration zéro »* pour ce type de prime, l'Union des assurances de Paris (UAP) escomptant une hausse de 3 % à 7 % à partir d'avril 1986. Tel n'est pas l'avis de l'Union fédérale des consommateurs (UFC), qui dénonce le *« racket »* des assurés. *« Dans le secteur de l'assurance, la multiplicité des critères de tarification rend illusoire toute comparaison de prix et, par conséquent, toute concurrence. Ce fait n'est pas nouveau et parfaitement connu de l'administration (...). En réalité, les pouvoirs publics semblent vouloir se faire pardonner les hausses brutales et récentes de la fiscalité pesant sur l'assurance en accordant aux assureurs la liberté d'augmenter leurs primes »*, estime l'UFC.

Automobile : la reprise du marché profite aux marques françaises

Selon la Chambre syndicale des constructeurs automobiles, le marché automobile français s'est légèrement redressé au mois d'octobre, avec un progression de 2,1 % (à 174 315 immatriculations par rapport à octobre 1984) et de 1 % (à 1,464 million d'immatriculations) sur les dix premiers mois de 1985. La pénétration étrangère recule à 36,7 %, contre 37 % sur les neuf premiers mois de l'année. Le succès de la Renault Supercinq, qui devance, pour la première fois, en octobre, la 205 Peugeot (avec 12,3 % du marché national, contre 11,4 % à sa rivale), et le raffermissement des ventes de la R 9 et de la R 11 permettent à la Régie d'amorcer un léger redressement, avec 29,9 % du marché en octobre, contre 27,1 % en septembre. PSA, grâce à la forte progression des ventes de Citroën (+ 9,8 %) et au début des ventes de la 309 (qui occuperait déjà 3 % du marché deux semaines après sa commercialisation), voit sa part de marché passée de 34,2 % en septembre à 34,3 % en octobre.

Prix : entre 0,3 % et 0,4 % en octobre

La hausse des prix en octobre sera de 0,3 % ou 0,4 %, selon la première estimation fournie par l'INSEE jeudi 14 novembre. Plus forte qu'en septembre (+ 0,1 %), cette hausse est cependant la plus faible qui ait été enregistrée pour un mois d'octobre depuis 1971 (+ 0,7 % en octobre 1984, + 0,5 % en octobre 1982, malgré le blocage des prix). L'augmentation des prix aura été de 4,9 % ou 5 % en un an, et de 4,3 % ou 4,4 % depuis le début de l'année. Novembre et décembre étant des mois où la progression des prix est généralement faible, on peut raisonnablement prévoir que le taux d'inflation sera inférieur à 5 % de décembre 1984 à décembre 1985.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	7,9675	7,9695	+ 58	+ 65	+ 100	+ 130	+ 300	+ 410
$ can.	5,7794	5,7838	– 1	+ 18	+ 5	+ 40	– 13	+ 87
Yen (100)	3,9014	3,9043	+ 23	+ 40	+ 41	+ 66	+ 195	+ 259
DM	3,0463	3,0482	+ 108	+ 118	+ 218	+ 235	+ 622	+ 678
Florin	2,7050	2,7063	+ 66	+ 75	+ 135	+ 150	+ 386	+ 433
F.B. (100)	15,0757	15,0852	+ 52	+ 94	+ 118	+ 203	+ 310	+ 604
F.S.	3,7150	3,7176	+ 173	+ 189	+ 314	+ 337	+ 867	+ 938
L (1 000)	4,5097	4,5127	– 188	– 161	– 367	– 326	– 1063	– 988
£	11,3338	11,3422	– 248	– 211	– 496	– 438	– 1293	– 1099

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/8	8 3/8	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16
DM	4 1/2	4 3/4	4 1/2	4 5/8	4 5/8	4 3/4	4 3/4	4 7/8
Florin	5 1/2	5 3/4	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 7/8	6
F.B. (100)	8	9	8 3/8	8 5/8	8 3/8	8 5/8	8 3/8	8 5/8
F.S.	0 3/8	1 3/8	3 1/8	3 1/4	3 15/16	4 1/16	4 1/8	4 1/4
L (1 000)	12	14	13 1/2	14	13 1/4	13 5/8	13 1/4	13 5/8
£	11 3/8	11 5/8	11 7/16	11 9/16	11 7/16	11 9/16	11 3/8	11 1/2
F. franç.	9	9 1/4	9	9 3/8	9 1/8	9 1/2	9 7/8	10 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde
AUJOURD'HUI

AGRICULTURE

LE QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA FAO

M. MITTERRAND : si les pays en difficulté sombrent, nous sombrerons avec eux

De notre envoyé spécial

Rome. – Deux voix ont symbolisé, le jeudi 14 novembre, la solidarité des pays du Nord et du Sud pour le quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), celle du président de la République d'Indonésie, le général Suharto, et celle de M. François Mitterrand.

Le premier, parce que la progression de la production alimentaire de son pays est un exemple, avec celle de la Chine et de l'Inde, pour les autres Etats du tiers-monde ; le second, parce qu'il est, selon l'expression du ministre de l'agriculture du Cameroun, président de la conférence, *« un interlocuteur privilégié dans le dialogue Nord-Sud »*. Comme il était prévisible, le ton des deux hommes d'Etat a paru fade, par comparaison avec les bouillantes déclarations du jeune président péruvien, M. Alan Garcia (*le Monde* du 13 novembre).

Après une longue description chiffrée des progrès enregistrés dans la culture du riz en Indonésie, le président Suharto a annoncé un don de 100 000 tonnes de riz, *« sur la base de l'entraide bénévole des paysans indonésiens, pour distribution aux plus déshérités, notamment en Afrique »*.

Une aide accrue

M. Mitterrand s'est, lui, attaché à replacer la situation alimentaire mondiale dans son contexte économique, il a plaidé pour la relance *et le rééchelonnement de la dette*. Il a rendu aussi un hommage appuyé au directeur général de la FAO, M. Edouard Saouma, et à ses initiatives, tel le *« projet de pacte de la sécurité alimentaire mondiale »*, qui *« a le mérite de fixer les devoirs et les responsabilités de chacun : gouvernements, organisations internationales, organisations non gouvernementales, personnes privées, dans la lutte contre la faim et la malnutrition »*.

« Nous n'avons pas le droit, a déclaré M. Mitterrand, *de laisser comme seul horizon aux pays en difficulté une récession sans espoir ; s'ils sombrent, nous sombrerons avec eux »*. D'où le retour à la croissance, qui exclut le protectionnisme mais aussi la *« concurrence sauvage »* au profit des plus puissants.

En fait, la recherche d'un nouvel équilibre suppose, a expliqué le chef de l'Etat français, une triple *approche : la réforme* du système monétaire international, avec une baisse progressive des taux d'intérêt ; la participation des pays en développement aux négociations commerciales multilatérales *« pour que les intérêts des plus pauvres y soient préservés »* ; et le règlement global du problème de la dette. Après avoir déclaré que *« les contrats passés doivent être respectés »*, le président a précisé que des mesures devraient être prises *« pour ne pas contraindre des millions et des millions d'hommes et de femmes à produire avec acharnement pour simplement nourrir le remboursement d'intérêts »*.

M. Mitterrand expliquera aussi combien la coopération entre groupes de pays, à l'image de la Communauté économique européenne, peut être profitable. *« Un développement harmonieux des productions alimentaires n'est possible que s'il s'inscrit dans un espace économique de dimensions suffisantes où s'expriment, peuvent s'exprimer, les complémentarités naturelles et où peuvent être atténués les aléas de la spéculation mondiale. »*

« Pour montrer que la France était logique avec elle-même », le président a enfin décrit son action, dans les enceintes internationales et au plan national. En 1985, la France consacrera près de 0,55 % de son produit national brut à l'aide publique au développement, alors qu'il y a simplement trois ans et demi, elle n'en était qu'à 0,3 %. Pour les pays les moins avancés, le niveau de l'aide atteint 0,15 % du PNB, objectif fixé par les Nations unies.

« Nous sommes, a dit M. Mitterrand, *un des quatre pays au monde à avoir accru aide multilatérale et aide bilatérale au cours de ces quatre dernières années. »* Il a confirmé, enfin, soulignant sa préoccupation à l'égard du problème de la désertification, la tenue à Paris, en juin 1986, d'une réunion internationale au niveau politique, consacrée à la sauvegarde du patrimoine forestier.

Échanges entre l'Afrique et l'Asie

Vendredi, le ministre français de l'agriculture, M. Henri Nallet, s'adressant à la conférence de la FAO, en tant que président du Conseil mondial de l'alimentation (CMA), a repris quelques thèmes du propos présidentiel. Plus tranchant que le chef de l'Etat, il devait déclarer, faisant référence aux propos du président du Pérou. *« Je retiens notamment le côté très percutant de la notion de « nationalisme alimentaire », dont certaines lignes directrices me paraissent particulièrement pertinentes. »*

Ainsi M. Nallet, expliquant que la sécurité alimentaire était liée à l'ensemble des politiques de développement, a-t-il demandé que le rééchelonnement des dettes tienne compte *« des capacités nutritionnelles des pays concernés »*. *« Je plaide pour que désormais les programmes du FMI et de la Banque mondiale prennent en compte l'impact des choix effectués sur la situation alimentaire d'aujourd'hui ; je plaide pour que, au cœur de ces choix, l'on pense au rôle central de l'agriculture dans la relance de l'économie nationale. »*

L'autosuffisance, a encore dit M. Nallet, ne peut être atteinte que dans le cadre d'une coopération régionale. Aussi le CMA organisera-t-il en janvier 1986 à Dakar, pour l'Afrique et en avril 1986 à Buenos-Aires, pour l'Amérique latine, des colloques sur cette coopération régionale. Dans le même ordre d'idée, des pays asiatiques et africains se rencontreront en Chine, et peut-être en Inde, pour échanger leurs expériences.

JACQUES GRALL.

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

Les ventes de détail enregistrent une baisse record

Les espoirs de l'administration Reagan de voir la croissance reprendre un cours plus dynamique durant le dernier trimestre paraissent s'estomper. En octobre, les ventes de détail ont enregistré une baisse record de 3,3 %, renforçant les prévisions des économistes qui, depuis quelques semaines, annonçaient un affaiblissement préoccupant de la consommation. A son tour, le secrétaire au commerce, M. Malcolm Baldrige, a dû le reconnaître. L'endettement des ménages, qui a atteint un niveau record, lui aussi, de 19,2 %, ne peut plus guère augmenter de beaucoup. L'épargne est, en effet, tombée à 1,9 %, un taux très inhabituel outre-Atlantique.

Cette évolution, décevante pour la Maison Blanche, aura un avantage. Elle écarte, dans un premier temps, les risques d'un durcissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale. Mais elle reflète une rechute de l'automobile après des mois d'août et septembre fortement gonflés par la politique d'importants rabais pratiqués par les constructeurs. En octobre, les ventes d'automobile ont chuté de 14,6 %, constituant l'élément essentiel de dépression des ventes de détail. Si l'on excepte ce secteur, l'indice d'octobre aurait même fait apparaître une faible progression de 0,5 %.

Désormais, les analystes américains s'interrogent sur l'importance des ventes de fin d'année, essentielles pour le commerce de détail. La distribution, qui n'a connu le mois dernier qu'une maigre amélioration de ses ventes de 0,1 %, ne croit guère à une véritable bouffée d'oxygène à l'occasion de Noël. Les économistes, pour leur part, tablent sur un lent affaiblissement de la consommation au fil des mois à venir.

Comment envisager, dans ces conditions, un renouveau du dynamisme de l'économie ? Les partenaires de *Washington ont entendu* avec surprise le principal conseiller économique de la Maison Blanche, M. Beryl Sprinkel, annoncer, lors de la réunion de politique économique qui se déroule jusqu'à ce soir à l'OCDE, une croissance de 4 % en 1986 aux Etats-Unis. A moins d'un renversement de tendance, cet objectif paraît plus que jamais ambitieux aujourd'hui.

F. C.

LE VOTE DU BUDGET EUROPÉEN

L'Assemblée de Strasbourg entre de nouveau en conflit avec la Commission

De notre correspondant

Strasbourg (Communautés européennes). — Le Parlement européen a fixé, le jeudi 14 novembre, par 240 voix pour, 38 contre et 7 abstentions, les dépenses de la CEE pour l'année prochaine à 34 milliards d'ECU (233 milliards de francs), soit 2,3 milliards d'ECU (près de 16 milliards de francs) de plus que les crédits arrêtés par les Etats membres.

Les travaillistes britanniques n'ont pas approuvé le budget général parce qu'il fait encore la part trop belle au financement de la politique agricole commune (21 milliards d'ECU). A la surprise générale, M. Christophersen, le commissaire européen chargé du dossier, a déclaré que, tel qu'il se présentait, le projet de Strasbourg ne pouvait être exécuté.

Un nouveau conflit semble donc se dessiner, bien que, aujourd'hui, la situation se présente sous un angle totalement différent. Les Dix ont accepté d'augmenter leurs versements de TVA (jusqu'à concurrence de 1,4 %) à partir de 1986. Le Parlement n'était donc plus confronté à la difficulté de l'an dernier et a pu ainsi augmenter sensiblement les crédits prévus par les Dix.

Estimant que les fonds alloués par les Etats membres étaient largement insuffisants pour couvrir le coût de l'élargissement à l'Espagne et au Portugal et honorer les engagements pris dans le passé, les parlementaires européens — toutes tendances confondues — ont relevé les crédits de paiement de 1,6 milliard d'ECU (11 milliards de francs). Ils ont, en outre, constitué une réserve de 250 millions d'ECU (1,7 milliard de francs) pour faire face aux dépenses de soutien aux agriculteurs espagnols et portugais.

M. Junker, le ministre luxembourgeois au budget, représentant la présidence du conseil des ministres de la Communauté, a, dès le début du débat, marqué l'hostilité des Dix au projet de l'Assemblée. N'hésitant pas à parler de « *dérapage manifeste* », le porte-parole des Dix a déclaré que « *l'addition avait peu de chance d'être retenue par les ministres* ».

M. Cot (PS, France), président de la commission du budget, a, de son côté, expliqué qu'on en était encore qu'au début de la procédure budgétaire et qu'il s'agissait maintenant de négocier avec le conseil.

Cependant, les positions sont trop éloignées pour qu'un compromis puisse intervenir aisément au cours des pourparlers qui se tiendront le 26 novembre prochain entre les Dix et une délégation de parlementaires. La seule possibilité que laissent entrevoir les parlementaires est l'échelonnement sur deux ou trois ans du paiement des crédits d'engagement fixés dans les budgets antérieurs (il s'agit essentiellement des contributions communautaires au financement des politiques sociales et régionales des Etats membres).

Dans le cas d'un désaccord jusqu'à la fin de l'année, le Parlement a le pouvoir de fixer les dépenses 1986 comme il l'entend. On se retrouvera ainsi dans la même situation qu'en décembre 1980. Mme Veil, à l'époque présidente de l'Assemblée, avait arrêté le budget 1981 contre l'avis notamment de la France, de l'Allemagne fédérale et du Royaume-Uni. Une solution n'avait été trouvée que plusieurs mois après.

MARCEL SCOTTO.

MATIÈRES PREMIÈRES

LA CRISE DE L'ÉTAIN

La CEE refuse, pour le moment, de s'engager financièrement

Le marché londonien de l'étain, qui devait rouvrir, le lundi 18 novembre, restera fermé toute la semaine prochaine. Cette décision de la Bourse des métaux de Londres (London Metal Exchange, LME) a été prise, le jeudi 14 novembre, afin de permettre au Conseil international de l'étain (CIE), qui réunit vingt-deux pays producteurs et consommateurs, de se prononcer sur les propositions de ses créanciers (*le Monde* du 15 novembre). Les transactions sur l'étain sont suspendues depuis le 24 octobre, le CIE s'étant trouvé, faute de ressources, dans l'incapacité de soutenir les cours du métal blanc.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Communauté européenne, qui participe aux discussions du Conseil de l'étain à Londres, ne semble pas disposée, en l'état actuel des choses, à consentir un effort financier pour renflouer l'accord international. La faillite de ce dernier — les Dix en sont conscients — risque de porter un coup fatal aux accords internationaux de produit et, par voie de conséquence, aux efforts accomplis depuis une quinzaine d'années par la communauté internationale pour donner une forme concrète au dialogue nord-sud.

L'Europe a constamment appuyé cette politique. Mais bon nombre d'observateurs pensent que, même sur des bases assainies, en retenant enfin un prix de l'étain réaliste, c'est-à-dire beaucoup plus bas que celui qui était pratiqué, l'accord ne serait pas viable en raison de la surproduction chronique et du fait que des pays producteurs, comme le Brésil et la Bolivie qui ne sont pas membres de l'accord, refusent toute discipline.

Il s'agit, aussi, d'un accord un peu particulier : ses signataires ne vivent pas de l'étain, qui, par exemple, ne représente que 3 % des recettes d'exportation de la Malaisie. On devine que la CEE et ses Etats membres s'âgiteraient davantage si l'accord sur le café ou sur le cacao était en cause, parce qu'il s'agit de produits dont l'économie des pays producteurs est beaucoup plus dépendante.

Face aux banques qui cherchent à faire payer l'ardoise par les pouvoirs publics, la préoccupation immédiate des Dix est, en tout cas, de souligner que leur responsabilité juridique n'est d'aucune manière engagée. L'accord prévoyait explicitement la possibilité pour les banques de demander et d'obtenir des garanties gouvernementales lorsqu'elles avançaient de l'argent gagé sur l'étain détenu par le stock régulateur du Conseil international. Elles ont préféré ne pas le faire, et elles se sont couvertes à 125 %, ce qui se révèle insuffisant car le prix du métal descendra de plus de 25 %. Personne ne pleure sur elles : elles deviendront propriétaires du métal et, si elles prennent le temps d'attendre que le cours remonte, pourront, en l'écoulant peu à peu, limiter leurs pertes.

Toutefois, pressés par les Britanniques qui sont désireux d'éviter la faillite de courtiers *(brokers)* et la menace qui en résulte sur le marché des métaux de Londres, soucieux — si c'est possible — de limiter les effets du krach sur les autres accords par produit, la Communauté et ses pays membres, pour des raisons purement politiques, pourraient envisager de participer à une solution de sauvetage. Mais, jusqu'ici, rien de sérieux n'a été proposé, et les offres des banques ont été considérées comme parfaitement inacceptables.

Une double condition

La Communauté ne pourra changer sa position négative actuelle que si deux conditions sont remplies : le montant de la facture doit être connu et le sacrifice partagé entre tous les acteurs, à savoir les banques, les *brokers*, les pays consommateurs et les pays producteurs. Or, en dépit des premiers résultats de l'audit demandé par la Communauté il y a quinze jours, on ignore encore l'ampleur des engagements pris par le directeur du stock régulateur vis-à-vis des brokers. En outre, le montant exact de la dette dépendra également du cours auquel s'échangera l'étain lorsque les cotations seront reprises (puisque le trou à combler résulte de la perte que vont subir les brokers en vendant sur le marché les 62 000 tonnes d'étain qu'ils avaient achetées pour les livrer au stock régulateur).

On évalue à Bruxelles qu'un arrangement avec les banques et les brokers laisserait une note de 200 à 250 millions de livres, à régler pour moitié par les producteurs et pour moitié par les consommateurs. La Communauté représente, au sein de l'accord, 50 % des consommateurs, ce qui veut dire qu'il lui faudrait alors supporter, en raison de la double solidarité évoquée plus haut, un débours de l'ordre de 50 à 60 millions de livres sterling.

Dans une telle hypothèse, les producteurs pourraient-ils verser l'autre moitié, c'est-à-dire 100 à 125 millions de livres sterling ? Cela supposerait que la Malaisie joue le jeu, ce qui, pense-t-on à Bruxelles, n'a rien d'évident.

PHILIPPE LEMAITRE.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Eutelsat siégera à Paris

L'organisation européenne de télécommunications par satellite Eutelsat va s'installer définitivement à Paris. Cette organisation, qui regroupe les intérêts de vingt-six pays européens et avait jusqu'en septembre dernier un statut provisoire, vient d'accepter, au cours de la première réunion d'une de ses instances de décision (l'Assemblée des parties), les conditions d'existence que le gouvernement français proposait sur le territoire national à Eutelsat. Cette décision a été aussitôt suivie d'effet avec la signature, ce vendredi 15 novembre, d'un « accord de siège » passé entre le directeur général d'Eutelsat, M. Andrea Caruso, et le ministre français des relations extérieures, M. Roland Dumas, autorisant donc Eutelsat à siéger à Paris.

Ainsi s'achève une histoire commencée voilà huit ans. C'est en juin 1977, en effet, que s'est concrétisée l'idée — émise en 1970 — d'une Europe des télécommunications par satellite. Mais ce n'est qu'en juin 1983 qu'Eutelsat a pu offrir ses premiers services avec la mise en orbite réussie par Ariane de son premier satellite de télécommunications, Eutelsat 1-F1 alias ECS-1. Depuis, un second satellite a été mis en orbite. Mais le lancement du troisième a échoué en septembre avec l'explosion en vol du lanceur Ariane. Résultat : un retard de six mois dans les plans de l'organisation et un manque à gagner d'une dizaine de millions d'ECU (environ 70 millions de francs).

Quoi qu'il en soit, Eutelsat se porte bien si l'on en croit M. Caruso, qui estime qu'« *une partie des capitaux investis dans cette affaire seront rémunérés dès 1986, alors que l'on pensait qu'il faudrait attendre deux ou trois ans de plus* ». Cette situation tient au fait que, même si certains des services offerts par Eutelsat ne sont pas aussi satisfaisants qu'on le souhaiterait (téléphonie pour des raisons d'équipement et liaisons interentreprises parce que le marché démarre), l'évolution du trafic dans le domaine de la retransmission de programmes de télévision est très favorable. Aussi est-il prévu de lancer au printemps le quatrième exemplaire des satellites ECS, construits sous la responsabilité de l'Agence spatiale européenne, puis un cinquième exemplaire un an plus tard.

L'éventualité de la commande d'un sixième satellite de ce type n'est pas exclue dans la mesure où la seconde génération de satellites, qui prendra le relais des engins actuellement construits, ne sera peut-être pas disponible à temps. La signature du contrat pour ces nouveaux satellites, dont le premier sera opérationnel à partir du troisième trimestre 1989, devrait avoir lieu en mars de l'année prochaine. Eutelsat prépare donc son avenir et ses membres viennent d'adopter une résolution d'après laquelle « *tout autre système de télécommunications exploité en Europe pour des télécommunications internationales ne pourrait que mettre en péril l'avenir et la rentabilité d'Eutelsat* ». En d'autres termes, l'organisation européenne « *balise le terrain* » et lance un avertissement aux Luxembourgeois dont les initiatives privées (mise en place du système satellite GDL) feraient « *concurrence dès 1987 à Eutelsat et lui causeraient certainement un préjudice économique grave* ».

J.-F. A.

TRANSPORTS

AIR FRANCE ET AIR LITTORAL S'ASSOCIENT POUR DESSERVIR DES MÉTROPOLES RÉGIONALES

Les compagnies aériennes Air France et Air littoral ont signé, le 13 novembre, une convention de coopération portant sur l'exploitation de lignes européennes interrégionales par Air France avec le nouvel avion ATR-42, qui entrera en service le 9 décembre dans la flotte d'Air littoral. Cette convention est conclue pour un an et renouvelable.

Aux termes de cet accord, Air France affrétera cet appareil — le deuxième acheté par Air littoral, — qui volera sous ses couleurs, à partir du 30 mars 1986, de Marseille à destination de Francfort (six vols par semaine), de Milan (six vols), de Barcelone (trois vols) et de Turin (deux vols).

Par cette convention, Air France confirme son intérêt pour les liaisons européennes entre métropoles régionales. Elle avait signé des accords similaires avec la compagnie TAT. L'entrée en service de l'avion franco-italien ATR-42, plus petit (50 places) que le Fokker-28 (85 places), permet à la compagnie nationale d'adapter son offre à une demande encore limitée. Pour Air littoral, l'affrétement représente l'assurance que les frais de fonctionnement de son appareil seront couverts. En effet, il lui garantit 2 500 heures de vol sur les 3 300 heures qu'effectuera l'avion dans l'année.

L'accord entre Air France et Air littoral pourrait être suivi d'une convention entre Air France et Brittair pour les liaisons avec des métropoles régionales du nord de la France et de Grande-Bretagne.

LES DIX ASSOUPLISSENT LES HORAIRES DE TRAVAIL DES ROUTIERS

Les ministres des transports des Dix, réunis le 14 novembre à Bruxelles, ne sont pas parvenus à s'entendre pour assouplir la réglementation des transports aériens et maritimes. En revanche, ils se sont mis d'accord pour harmoniser la réglementation sociale en matière de temps de conduite des chauffeurs de poids lourds.

L'assouplissement décidé devrait satisfaire les chauffeurs routiers tout comme leurs patrons. Il est prévu de réduire de quatre-vingt-douze à quatre-vingt-dix heures la durée maximale de conduite durant deux semaines. Les conducteurs ne pourront conduire ni plus de cinquante-six heures par semaine ni plus de six jours d'affilée. Pendant ces six jours, ils auront la faculté de conduire deux fois dix heures par jour et quatre fois neuf heures, alors que le temps de conduite journalier est limité, à ce jour, à huit heures. Le temps de repos hebdomadaire passe de quarante à quarante-cinq heures et le repos journalier de dix à onze heures.

Les ministres sont aussi tombés d'accord sur les contingents communautaires, c'est-à-dire sur les autorisations permettant aux camions de circuler d'un pays de la CEE à l'autre sans être astreints à demander les multiples autorisations nationales.

ERRATUM. — Une erreur s'est glissée dans l'article « Tuciste... et après » publié dans *le Monde* du 15 novembre. L'entreprise Jeux des sept lieux n'est pas située à Paris mais à Pau.

SOCIAL

Élections professionnelles à EDF-GDF

LA CGT RESTE MAJORITAIRE

Les élections sociales à EDF-GDF, du jeudi 14 novembre (commissions du personnel suivant les problèmes de carrières ; commissions du personnel examinant l'organisation du travail et des services ; comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, comités de médecine du travail, comités de médecine du travail), ont donné des résultats peu différents des précédentes en 1982.

Sur 141 905 suffrages exprimés (90,5 % des inscrits), la CGT, avec 74 143 voix, soit 52,3 %, perd un point, mais conserve la majorité, devançant largement la CFDT, qui a obtenu 32 539 voix (22,9 % comme en 1983), et Force ouvrière, qui, avec 20 776 voix, soit 14,6 %, gagne 0,8 point. Restent pratiquement stables l'Union nationale des cadres de maîtrise (UNCM-CGC), avec 9 109 voix (6,4 %, soit 0,1 point de plus), et la CFTC avec 5 338 voix (3,8 %, soit 0,2 point de plus).

Si l'on examine les résultats par collège, on note que le léger recul de la CGT s'observe surtout parmi la maîtrise et les cadres. Mais si l'on compare avec les élections de 1983, à la Caisse centrale d'activités sociales, organisme comparable à un comité d'entreprise, on note un recul de la CGT plus accentué (1,7 point), ainsi que de FO et de la CGC (1 point environ pour chacune) et une sensible progression de la CFDT (3,8 points).

ÉNERGIE

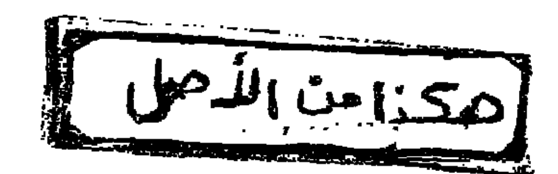
Au Congrès américain

LES COMMISSIONS « AD HOC » APPROUVENT L'ACCORD DE COOPÉRATION NUCLÉAIRE AVEC LA CHINE

Les commissions des affaires étrangères du Sénat et de la Chambre des représentants américains ont approuvé, le mercredi 13 novembre, le projet d'accord de coopération nucléaire avec la Chine signé en juillet entre M. Reagan et le président chinois. Les parlementaires américains ont toutefois posé des conditions restrictives afin d'obtenir l'assurance que Pékin ne mettra pas la technologie et les équipements américains à la disposition d'autres pays.

Cet accord, qui doit encore être approuvé par l'ensemble des députés et des sénateurs, devrait permettre aux compagnies américaines de répondre officiellement aux appels d'offres chinois pour l'équipement électronucléaire du pays. Il avait été paraphé une première fois en 1984, lors de la visite à Pékin du président américain, puis mis en veilleuse après qu'un rapport des services de renseignement américains eut fait état de la présence d'experts chinois dans des installations nucléaires au Pakistan.

Selon les conditions imposées par les parlementaires à l'administration, les licences d'exportation ne seront délivrées aux sociétés ayant obtenu un contrat en Chine qu'après un délai de trente jours. Dans l'intervalle, le président Reagan devra certifier au Congrès qu'il a reçu de Pékin des « *informations complémentaires* » prouvant que la Chine n'aidait pas des puissances non nucléaires à acquérir des armements atomiques. — (*AFP*.)



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE : LES CHEMINS DE FER OUEST-ALLEMANDS CHOISISSENT L'ÉLECTRONIQUE SERGE DASSAULT

L'Electronique Serge Dassault *continue sa percée à l'exportation dans le* domaine des terminaux de paiement électronique (TPE). En effet, à la suite d'un appel d'offres international, les chemins de fer ouest-allemands ont *retenu* les terminaux conçus par l'ESD pour réaliser une expérimentation de paiement électronique en gare de Munich.

Cette nouvelle commande renforce la position de l'ESD sur les marchés extérieurs puisque plus de mille terminaux ont été déjà exportés par ESD Automatismes.

Rappelons qu'octobre 1985 a vu l'exportation par ESD Automatismes du millième guichet automatique bancaire.

Moulinex

VENTES DES NEUF PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE 1985
(en millions de francs)
LES VENTES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE ET DU GROUPE ONT ÉVOLUÉ COMME SUIT :

	1985	1984	Δ %
Chiffre d'affaires France	748,7	708,4	+ 5,7
Chiffre d'affaires exportation	1 305,0	1 219,3	+ 7,0
Chiffre d'affaires société mère	2 053,7	1 927,7	+ 6,5
Chiffre d'affaires consolidé	2 269,7	2 237,4	+ 1,4
Augmentation du chiffre d'affaires calculé sur douze mois mobiles :			
Société mère	2 933,3	2 686,1	+ 9,2
Consolidé	3 359,3	3 189,7	+ 5,3

SOFICOMI

Le conseil d'administration, réuni le 12 novembre 1985, a examiné l'évolution de l'activité de la société depuis le début de l'exercice.

Au 30 septembre 1985, le total des nouveaux engagements s'élève à 228 MF (contre 165 MF pour l'ensemble de l'exercice précédent), dont 113 MF correspondant à des acquisitions d'immeubles destinés à la location simple.

Après réalisation définitive de ces opérations, les engagements bruts de la société atteindraient au total 1 505 MF, dont 542 MF au titre du patrimoine locatif.

Ce dernier montant est à comparer à celui de l'ensemble des fonds propres de la société, qui ont été portés, en juillet 1985, de 355 MF à 437 MF, à la suite du paiement du dividende de l'exercice 1984, réalisé, selon le choix opéré par les actionnaires, à près de 95 % sous forme d'actions.

L'ensemble des produits pour les trois premiers trimestres s'élève à 179,3 MF HT, en augmentation de 16 % d'une année à l'autre. Les résultats attendus pour l'exercice 1985 permettent d'envisager une nouvelle progression du dividende.

Afin de permettre à SOFICOMI de poursuivre son développement, le *conseil a approuvé l'émission prochaine* d'un emprunt obligataire d'un montant de 150 MF en utilisation partielle de l'autorisation donnée par l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 1982.

RENTACIC

groupe cic

Société d'investissement à capital variable

Le conseil d'administration de RENTACIC (ex-OBLISEM), réuni le 23 octobre 1985, a arrêté les comptes de son dix-septième exercice clos le 30 septembre 1985 et pour la première fois sous sa nouvelle dénomination sociale de SICAV à rente trimestrielle.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires en distribution d'un solde de dividende net de 4,92 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 0,28 F.

Il est rappelé que cette distribution représente le quatrième et dernier versement au titre du présent exercice, trois acomptes ayant déjà été payés les :
– 29 avril 1985 1,35 F + 0,16 F d'avoir fiscal
– 31 juillet 1985 3,48 F + 0,29 F d'avoir fiscal
– 30 octobre 1985 3,46 F + 0,34 F d'avoir fiscal

Ainsi le coupon global s'élèvera à 14,28 F contre 13,33 F l'an dernier.

Enfin il est précisé que le réaménagement du portefeuille apporté au cours de cet exercice de transition devrait permettre, à l'avenir, à RENTACIC de servir des acomptes sur revenus de montants plus réguliers.

Au 30 septembre 1985, avec un nombre de 4 050 958 actions en circulation, le montant de l'actif net s'établissait à 607,29 millions de francs ; compte tenu des deux acomptes réglés les 29 avril et 31 juillet, soit 4,83 F. La valeur liquidative ressortait à 149,91 F ; pour la comparer à celle du 28 septembre 1984 qui était de 154,84 F, il convient de rajouter les deux acomptes réglés les 29 avril et 31 juillet, soit 4,83 F.

Amenagement du Barrage de Kalabagh

AVIS GENERAL D'EQUIPEMENT

Le Gouvernement du Pakistan compte obtenir des fonds pour l'aménagement du barrage de Kalabagh de la Banque Mondiale et d'autres sources de financement. Le site envisagé pour le barrage se trouve sur l'Indus, à environ 200 kilomètres à l'aval du Barrage de Tarbela. Les travaux comprendront la construction d'un barrage et des ouvrages auxiliaires ainsi que la fourniture et l'installation des vannes et de l'équipement mécanique et électrique. D'après le planning, les études détaillés et les dossiers d'appel d'offres pour le barrage et les ouvrages annexes seront achevés en décembre 1985. Les ouvrages proposés comprennent:

(a) Un barrage en terre de 265 pieds de haut (environ 35 millions de yards cubes).
(b) Un évacuateur à déversement (capacité de débit de 1,20 million pieds cube/s).
(c) Un évacuateur en charge (capacité de débit de 1,05 million pieds cube/s).
(d) Quatre conduites de dérivation à bas niveau de 36 pieds de diamètre construites dans un tapis de fondation en béton cylindré.
(e) Installations de production d'électricité (8 conduites de 36 pieds de diamètre *dans un tapis fondation en béton cylindré qui serviront de conduites forcées et* turbines/générateurs de 300 MW).
(f) Ouvrages de dérivation, batardeaux et un canal de dérivation revêtu (capacité 1,20 million pieds cube/s).

Il est prévu que les travaux de Génie Civil pour le barrage et les ouvrages annexes (ouvrages de dérivation, évacuateurs, tapis en béton cylindré et conduites, centrale électrique et autres ouvrages), qui nécessitent environ 135 million de yards cubes d'excavations, 57 millions de yard cubes de remblais, 4 million de yards cubes de béton cylindré et 5 millions de yards cubes de béton, seront exécutés en un ou plusiers marchés. Les entrepreneurs (individuels/groupements) pour ces ouvrages de Génie Civil seront préqualifiés. Selon la programme préliminaire les documents de préqualification seront disponibles au début de 1986. Les personnes intéressées par des renseignements supplémentaires et/ou la préqualification sont priées de contacter:

The General Manager and Project Director,
Kalabagh Dam Project,
Water and Power Development Authority,
85-C Model Town, Lahore, Pakistan.
Telex: 44869 WAPDA PK.



ALGERIE - الجزائر

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES INDUSTRIES CHIMIQUES ET PÉTROCHIMIQUES
ENTREPRISE NATIONALE DES TRAVAUX AUX PUITS

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE OUVERT NATIONAL ET INTERNATIONAL
Nº 9038-A4/MEC

L'entreprise nationale des travaux aux puits lance un avis d'appel à la concurrence ouvert national et international pour la fourniture de matériel suivant :

Lot nº 1. Boite ALLISON modèle CLT 5860 - 4 parts number 6837218, quantité 02.
Boite ALLISON, modèle CLT 5860 - 4 parts number 6837453, quantité 01.

Lot nº 2. Pont jumelé complet pour trailer CABOT 750 (D4640), réf. : 130-048-90, équipé avec 1 pont D4640, réf. : JRPX562 ; 1 pont D4640, réf. : JFPX343.

Les soumissionnaires intéressés par cet avis d'appel peuvent retirer le cahier des charges contre paiement d'une somme de 400,00 DA à l'adresse suivante :

Entreprise nationale des travaux aux puits, 16, route de Meftah-Oued-Smar El-Harrach, Alger, Algérie - Direction des approvisionnements, à partir de la date de parution du présent avis.

Les soumissions établies en cinq (5) exemplaires devront parvenir sous double pli cacheté et recommandé au secrétariat de la direction des approvisionnements, à l'adresse sus-indiquée.

L'enveloppe extérieure strictement anonyme, sans en-tête, portera la mention « Avis d'appel à la concurrence ouvert national et international nº 9038-A4/MEC ». « Confidentiel, à ne pas ouvrir ».

Les soumissions devront parvenir au plus tard quarante-cinq jours après la parution de cet avis d'appel.

Le délai d'option sera de cent quatre-vingts jours à la date de la clôture de cet avis d'appel à la concurrence.

anep/alger

SOCIAL

Ségrégation ou désinformation

(Suite de la première page.)

« *Nous voudrions,* écrit M. Dupeyroux, *refuser toutes prestations aux enfants étrangers.* » Le texte exact de la proposition du Club 89 figure page 85. La politique familiale opère un transfert de revenus entre les personnes résidant en France selon des critères complexes, faisant intervenir la composition des familles et les ressources dont elles disposent. Tous n'en bénéficient donc pas, et cette discrimination a essentiellement pour objectifs de compenser au moins partiellement les charges dues aux enfants et de stimuler la natalité. Personne ne conteste cet objectif, ni son importance, compte tenu de la situation démographique préoccupante de notre pays.

Or la natalité est radicalement différente dans les familles françaises (et plus généralement européennes) et dans les familles non européennes. Entre 1975 et 1979, le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer (indicateur conjoncturel de fécondité) était de 1,79 pour les Françaises, légèrement inférieur à 6 pour les Marocaines, à 5 pour les Tunisiennes, à 4,7 pour les Algériennes (*Economie et statistique*, juillet-août 1985, n° 179, p. 38).

En 1983, cet indicateur se situait à 4,69 pour les étrangères non européennes, alors qu'il n'était que de 1,69 pour les Françaises. Le simple bon sens devrait conduire à réserver les prestations qui ont un caractère d'incitation démographique évident aux familles pour lesquelles elles pourraient être efficaces.

Par ailleurs, il est évident que la possibilité de bénéficier intégralement de notre système de protection sociale renforce l'attrait de la France pour des ressortissants de pays qui en sont dépourvus. Cet aspect ne peut évidemment être négligé pour la maîtrise de l'immigration. M. Dupeyroux en convient lui-même dans son précis de droit de la Sécurité sociale publié chez Dalloz (9e édition, p. 181), sous le titre « Incidences des systèmes de sécurité sociale sur les migrations » : « *Si* [un pays] *désire attirer la main-d'œuvre étrangère, notamment pour renforcer le rapport actifs-inactifs, il lui donnera les mêmes droits qu'aux nationaux sur le plan de la sécurité sociale. Si, en revanche, il désire décourager les éventuels migrants, il établira des discriminations fondées sur la nationalité.* »

« *Le Club 89,* écrit encore M. Dupeyroux, *entend démontrer que les immigrés mettent à sac la Sécurité sociale à partir de quelques données ponctuelles.* » Naturellement, nous n'avons jamais parlé de mise à sac... Nous avons seulement, à titre indicatif, rappelé (p. 81) que la consommation médicale, le chômage et les prestations familiales perçues étaient relativement plus importants pour les immigrés que pour les Français, ce que personne ne conteste.

« *Deuxième objectif : s'assurer au coût le plus réduit les services de ceux qui resteront, le plus souvent employés aux tâches les plus rebutantes* », affirmation renforcée d'une note en bas de page : « *Le Club 89 regrette que l'existence du SMIC conduise les employeurs à payer les mêmes salaires aux Français et aux étrangers.* » Nous n'avons naturellement rien dit de tel, ni rien qui puisse seulement y ressembler, comme on peut le vérifier en se rapportant au passage de *l'ouvrage (p. 79 à 81) sur le coût* économique de l'immigration. Tout au contraire, nous estimons que l'immigration a trop souvent constitué dans le passé une solution de facilité pour les entreprises – dans une période de forte croissance et de pénurie de main-d'œuvre, il est vrai – et a contribué à retarder les modernisations nécessaires.

« *Pourquoi accepter « les enfants d'immigrés » dans nos écoles ?* » Je mets au défi M. Dupeyroux de trouver cette idée dans nos travaux, qu'il s'agisse de *Une stratégie de gouvernement,* ou du livre *les Chemins de la liberté éducative* (Albatros).

∴

« *Les « autorités spirituelles » d'emblée prises à partie et insultées dans le chapitre consacré à l'immigration par l'ouvrage du Club 89 : ce qui est leur faire beaucoup d'honneur.* » Je ne sais pas qui insulte qui, M. Dupeyroux accusant les autorités spirituelles de carence, ou le Club 89 qui écrit, page 82 :

« *Les autorités séculières et spirituelles rappellent régulièrement les Français à l'ordre : leur société serait « devenue multiculturelle » ; ce serait un « fait » indiscutable sur lequel il est coupable de s'interroger ; leur seul devoir serait maintenant de s'en accommoder. Mais que veut dire « société multiculturelle » ? A quelle définition de la culture se réfère cette formule ? S'il ne s'agit que de beaux-arts et de références historiques, sa portée est limitée. S'il s'agit, et c'est bien le cas, de la culture au sens large, elle devient un non-sens. Qu'est-ce en effet que la culture sinon le patrimoine commun de valeurs sur lequel repose l'existence même de toute société.*

» *A l'évidence, il ne peut exister de loi commune si les valeurs de références sont hétéroclites, sauf à considérer que l'encre et le papier sont les seuls fondements du droit. En fait, il peut y avoir, dans un même espace géographique, une société et une culture, ou plusieurs sociétés et plusieurs cultures, avec plusieurs lois, mais pas une société pluriculturelle.* »

∴

J'admets qu'on discute notre argumentation, mais je cherche, en vain, où est l'insulte. A titre d'illustration de nos préoccupations, je rappellerai seulement ici une lettre d'un lecteur du *Monde* (M. Moubarak Labarrière, *le Monde* du 3 janvier 1984) qui, sous le titre « Polygamie et assurances sociales », soulignait l'opposition sur plusieurs points essentiels (mariage, éducation des enfants, divorce, héritage...) entre la loi civile française et l'islam, et en concluait : « *Le pouvoir devrait donc se résoudre à entériner les lois et actes de l'islam... De plus, comme tout droit ou toute liberté sont illusoires sans les moyens financiers de les exercer ou d'en jouir, ce pouvoir devrait rapidement et logiquement verser les allocations familiales à ces familles* [musulmanes] *élargies et les faire bénéficier de la Sécurité sociale, ainsi que d'allocations logement élargies, elles aussi, aux besoins nouveaux.* »

M. Dupeyroux est en droit d'avoir des idées différentes des nôtres, et je suis tout prêt à en débattre avec lui. Encore faudrait-il qu'il fasse preuve, dans la présentation de nos idées, de la rigueur de pensée et de l'honnêteté intellectuelle qui sont à mes yeux, comme à ceux de beaucoup, la marque de l'universitaire. Nous serions alors bien près de le remercier de nous aider à attirer l'attention de l'opinion sur les conséquences à terme d'une immigration non maîtrisée. Question grave, humainement douloureuse mais incontournable, non pas tant en raison de ses implications économiques qu'en raison de sa dimension culturelle.

MICHEL AURILLAC.

Les précisions de J.-J. Dupeyroux

1) Sur les prestations (familiales) devant être réservées aux nationaux, le texte litigieux vise expressément les *allocations familiales,* mots mis en italiques p. 85, et entendus comme synonymes de prestations familiales p. 81. Par ailleurs, dans le chapitre 7, le Club 89 propose un nouveau dispositif d'aide à la famille, dans lequel, notamment, les allocations familiales seraient dues dès le premier enfant ; or, p. 98, Alain Juppé rappelle « *la réservation du nouveau dispositif d'aide à la famille aux nationaux* »...

2) La consommation médicale serait relativement plus importante pour les immigrés que pour les Français : peut-être ; mais le Club 89 se garde de nous dire que la seule étude par lui citée (p. 81) conclut catégoriquement dans un sens exactement contraire. Quant aux prestations familiales, on nous dit que les immigrés reçoivent plus de 27 % des prestations versées sans ajouter que ce chiffre concerne la seule région parisienne. (Pour la France ce chiffre est de l'ordre de 14 %.)

3) « *La législation sociale et notamment le mécanisme du salaire minimum ont progressivement supprimé les différences de rémunération entre Français et immigrés* » : cette phrase est placée, page 80, en tête d'un développement qui, sous le titre « *Le présent : une charge importante* », dénonce en termes particulièrement énergiques la charge que les immigrés feraient peser sur notre économie et sur nos entreprises.

4) Sur la façon dont sont traitées les autorités spirituelles et les principes qu'elles défendent, il faut lire l'intégralité des pages 82 à 84.

5) Si j'ai suggéré l'existence d'une « *parfaite convergence* » entre le Club 89 et le Front national, j'ai effectivement eu tort : le premier propose, sur des points fondamentaux, des mesures beaucoup plus extrêmes que le second. Ainsi :

a) lorsqu'un seul des parents est français, l'acquisition de la nationalité française supposerait la naissance en France (page 87) : si votre épouse belge accouche à Bruxelles, votre enfant ne sera pas français ;

b) la naturalisation serait subordonnée à la francisation des noms (page 87) ;

c) les immigrés de la deuxième génération qui n'obtiendraient pas cette naturalisation seraient automatiquement renvoyés (page 87).

∴

Aucune de ces trois mesures n'est envisagée par le dossier « immigrés » du Front national.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 novembre

Record battu ou égalé ?

La journée du 15 novembre figurera-t-elle dans les annales de la Bourse comme celle un nouveau record ? Le suspense durera jusqu'à 17 heures, moment où l'ordinateur de la chambre syndicale « crachera » l'indice CAC correspondant à la séance. Mais le marché devrait, pour le moins, être au voisinage immédiat des sommets atteints le 31 mai dernier (233,1). La veille, il en était à moins de 1 %. Bref, la tendance a de nouveau été ferme et la liste des belles valeurs concernées par la hausse s'est sensiblement allongée. Citons, Printemps, Peugeot, Avions Dassault, CSF, Roussel-Uclaf, Compagnie Bancaire, Carrefour, Redoute, Total, Sanofi, Nord-Est, Michelin, Presses Cité, Lafarge, Bic, Midi, Moët, Générale Occidentale. Impossible de les citer toutes. A la clôture l'indicateur instantané enregistrait une avance légèrement supérieure à 1 %.

Une fois encore ce sont les achats de l'étranger, qui ont fortifié une demande quelque peu hésitante dans la matinée. Mais l'encouragement est venu aussi de Wall Street (voir ci-contre) du côté des prix et surtout du fond monétaire avec la décision de la Banque de France de ramener son taux d'intervention de 9 1/8 % à 8 3/4 %. Le bruit de cette détente a été entendu sur le marché obligataire où tous les types de produits ont été recherchés. Déjà depuis le début de la semaine, les taux de rendement entre les diverses catégories d'obligations ont tendu à se rejoindre. « C'est le signe qu'on croit à une baisse des taux » expliquait un professionnel.

La devise-titre s'est échangée entre 7,97 F et 7,99 F (contre 7,95 F/7,98 F).

L'or s'est effrité à Londres (324,55 dollars l'once contre 325,30 dollars), mais a monté à Paris avec le lingot à 83 700 F (après 83 600 F) contre 83 600 F. Nouvelle baisse du napoléon à 511 F (après 509 F) contre 516 F.

NEW-YORK

Un nouveau record

Après une journée passée à consolider ses positions, Wall Street a repris, jeudi, son ascension, et un nouveau record est tombé. Pour la première fois de l'histoire, l'indice Dow Jones des industrielles s'est inscrit à 1 439,21, soit à 11,46 points au-dessus de son niveau précédent. En cours de séance, il avait même atteint la cote 1 443,81.

Le bilan général a été à la hauteur de ce résultat. Sur 2 032 valeurs traitées, 1 119 ont monté, 487 ont baissé et 426 n'ont pas varié.

Visiblement, le marché n'a tenu aucun compte de l'annonce d'une chute de 3,3 % des ventes au détail en octobre. Bien au contraire, cette mauvaise nouvelle a, semble-t-il, agi comme un détonateur, en confortant les opérateurs dans la conviction que la Réserve fédérale allait se décider à donner le signal d'une détente monétaire en abaissant son taux d'escompte pour donner un peu d'oxygène à l'économie.

« Ce marché me plaît beaucoup », disait un spécialiste, en fondant son appréciation sur l'intérêt grandissant, dont bénéficiaient de nombreuses valeurs de second rang. Il n'était pas seul à s'exprimer ainsi, cette tendance étant symptomatique des forces vives qui depuis quelque temps animent le New York Stock Exchange. L'activité a augmenté et 124,93 millions de titres ont changé de mains, contre 109,69 millions la veille.

VALEURS	Cours du 13 nov.	Cours du 14 nov.
Alcoa	33 3/4	34
A.T.T.	21 5/8	22 1/4
Boeing	48	48 1/8
Chase Manhattan Bank	61 1/4	61 1/8
Du Pont de Nemours	62 7/8	63 1/2
Eastman Kodak	45 3/4	46 1/4
Exxon	53 1/4	54
Ford	48	51 1/4
General Electric	63 3/8	64 1/8
General Foods	non coté	non coté
General Motors	69	69 1/4
Goodyear	27 3/4	27 1/2
I.B.M.	135	138 3/4
I.T.T.	33 7/8	33 3/4
Mobil Oil	31 1/4	31 3/4
Pfizer	50	50
Schlumberger	35 1/8	34 7/8
Texaco	38 3/8	39 1/4
U.A.L. Inc.	50	50
Union Carbide	59 3/4	59 5/8
U.S. Steel	26 3/4	27
Westinghouse	43 1/8	43 3/4
Xerox Corp.	55 7/8	56 3/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

DAPTA-MALLINJOUD AU SECOND MARCHÉ DE LYON. – Les actions de la société Dapta-Mallinjoud, une entreprise de décolletage dont le siège est à Thiers (Puy-de-Dôme), ont été admises, le 15 novembre 1985, au second marché de la Bourse de Lyon. Cette opération, conduite par la Société lyonnaise de banque et par la charge d'agents de change locale Richard, porte sur 28 593 actions, au prix d'offre unitaire minimal de 85 F. Cette société, qui figure au premier rang en France dans sa spécialité (avec environ 3 % du marché national), sur un total de 1 500 « décolleteurs », réalise un chiffre d'affaires de 120 millions de francs environ et emploie quelque trois cents personnes. Animée par les deux frères Mallinjoud, Dapta se présente en Bourse, afin de trouver les moyens d'un sain financement de sa croissance. Notamment pour y recueillir les capitaux qui lui permettront d'acheter le coûteux matériel qui doit permettre à cette société française de continuer à conjuguer *« la qualité suisse et l'efficacité japonaise »*, selon l'expression d'un familier de l'entreprise.

PREMIÈRE SÉRIE D'EMPRUNTS DE LA CAISSE DE REFINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE. – La première série d'emprunts de la Caisse de refinancement hypothécaire (CRH), d'une durée de douze ans, portera un taux d'intérêt nominal de 10,90 %, a indiqué jeudi la Caisse. L'amortissement se fera en totalité le 30 décembre 1997. La date de jouissance est fixée au 30 décembre 1985, le premier coupon étant versé un an plus tard. Ces emprunts seront émis en continu comme ceux de la CAECL. La première tranche de cette série sera émise au prix de 9 627 F pour un nominal de 10 000 F. La date de règlement est fixée au 2 décembre. Le rendement actuariel brut ressort ainsi à 11,36 % et net à 10,26 %. Les souscriptions sont ouvertes à la CRH jusqu'au 15 novembre. La CHR, qui réunit les principaux établissements financiers français, a été récemment mise sur pied pour refinancer les crédits immobiliers. Elle émettra des emprunts selon les besoins des banques associées quant au montant et à la durée. Pour le dernier trimestre 1985, son intention est de lever 5 milliards de francs.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	13 nov.	14 nov.
Valeurs françaises	123,3	123,2
Valeurs étrangères	95,6	94,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	13 nov.	14 nov.
Indice général	231	231

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 15 novembre ..... 9 1/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14 nov.	15 nov.
1 dollar (en yens)	204,15	203,35

BOURSE DE PARIS — Comptant — 15 NOVEMBRE

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 14/11

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1594	4,5 % 1973	1550	1589	1580	+ 0 84

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 980	7 970	7 650	8 250
ECU	6 728	6 730	....	....
Allemagne (100 DM)	304 770	304 930	294 500	309 500
Belgique (100 F)	15 090	15 090	14 450	15 300
Pays Bas (100 fl.)	270 670	270 790	262	277
Danemark (100 krd)	84 300	84 350	79	87
Norvège (100 k)	101 340	101 410	96 500	102 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 349	11 369	11	11 700
Grèce (100 drachmes)	5 178	5 188	3 800	5 300
Italie (1 000 lires)	4 513	4 513	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	371 750	371 950	3 605	3 775
Suède (100 krs)	101 410	101 570	96 500	102 500
Autriche (100 sch)	43 350	43 380	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 869	4 860	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 881	4 885	4 400	5 200
Canada ($ can 1)	5 786	5 792	5 600	6
Japon (100 yens)	3 916	3 910	3 710	3 860

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/11
Or fin (kilo en barre)	83500	83650
Or fin (en lingot)	83600	83700
Pièce française (20 fr)	516	511
Pièce française (10 fr)	428	.....
Pièce suisse (20 fr)	512	515
Pièce latine (20 fr)	482	490
Souverain	611	616
Pièce de 20 dollars	3405	3420
Pièce de 10 dollars	1750	1800
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3100	3105
Pièce de 10 florins	520	526
Or Londres	325	325
Or Zurich	325 50	325
Or Hongkong	325 25	325
Argent Londres	6 14	.....

Le Monde

APRÈS UN ENTRETIEN AVEC M. MITTERRAND

M. Fabius devait prendre sa décision sur l'aménagement du temps de travail

Ce n'est que dans le courant de la journée du 15 novembre que M. Laurent Fabius, après un ultime entretien avec le président de la République, devait arrêter définitivement sa position sur l'avant-projet de loi de M. Delebarre sur l'aménagement du temps de travail. A ce stade, les considérations politiques et syndicales risquaient de peser lourdement, mais de nombreux éléments plaidaient en faveur d'une réponse positive du premier ministre.

Sur le plan politique, le PS a certes fait part de ses réticences, mais la prise de position du parti majoritaire n'est nullement perçue par le premier ministre comme *« un tir de barrage »* qui rendrait impossible toute avancée sur l'aménagement du temps de travail. Le dernier état de la plate-forme socialiste n'envisage-t-il pas que les *« principes »* du code du travail puissent être adaptés par des négociations dans les branches *« en fonction de leurs spécificités économiques et sociales »*, ce qui est la philosophie même du projet de M. Delebarre?

Sur le plan syndical, les dernières prises de positions jouent aussi, malgré leur caractère exactement contradictoire, en faveur d'une adoption du texte. La déclaration très dure de FO, le 14 novembre, soupçonnant le gouvernement de vouloir *« légaliser l'illégalité »*, a été jugée excessive et même *« contre-productive »* dans la mesure où M. Bergeron se serait desservi lui-même en *« en rajoutant »* et en *« irritant »* MM. Fabius et Mitterrand. La démarche de FO n'est d'ailleurs pas dénuée de contradictions puisque M. Bergeron juge le projet *« franchement dangereux »* tout en considérant qu'*« il n'aura pas de suites car il n'y aura pas de négociations »*. En revanche, la mise en garde de M. Maire au gouvernement pour le cas où il rejetterait le projet est perçue positivement comme un « coup de main » à M. Fabius.

Autant de raisons qui pourraient donc amener M. Fabius à opter en dernier ressort en faveur de ce texte. Il apparaîtrait ainsi politiquement courageux face à l'opposition de la CGT, de FO et... d'une partie du PS. Dans cette hypothèse, le texte de M. Delebarre pourrait être modifié afin d'élargir l'accord syndical au-delà de la CGC et de la CFDT en tentant d'atténuer les réticences de la CFTC. Le quatrième et dernier article du projet – sur la majoration salariale d'au moins 50 % pour le travail des samedi et dimanche – pourrait alors être supprimé. Un moyen de déminer le terrain sans calmer pour autant toutes les passions qui ont été déclenchées.

M. N.

M. Maire : un abandon du projet serait « un comportement de droite »

Avant que le gouvernement n'arrête sa décision sur l'avant-projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, les pressions syndicales se multiplient... en sens inverse.

Dans une interview à *Libération* du 15 novembre, M. Edmond Maire estime que *« ce projet est celui de la dernière chance pour ce gouvernement, s'il veut montrer qu'il a compris ce qui se passait du point de vue de l'attente des salariés et du besoin des entreprises. (...) La CFDT a pris tous les moyens pour souligner l'importance de l'enjeu, et le caractère inadmissible, pour nous, d'une attitude de laisser-faire, de laisser-aller ou de ralliement du gouvernement à la politique du pire, prônée par les promoteurs du libéralisme sauvage et finalement acceptée par les conservateurs »*.

Pour M. Maire, s'il n'y a pas de projet, *« cela voudrait dire que le gouvernement et le parti majoritaire en reviennent à l'idéologie sclérosée d'avant 1981 ; que finalement ils n'ont rien compris aux conditions de développement des entreprises et aux évolutions des besoins et des désirs des salariés. Refuser aujourd'hui de prendre ces mesures, c'est un comportement de droite. Laisser faire la déréglementation et encourager le court-circuitage du syndicalisme, ce n'est pas un projet de gauche »*.

M. Maire s'en prend aussi à *« ceux qui, à Force ouvrière, se disent que laisser faire le pire aujourd'hui leur donne une bonne chance de se placer demain comme interlocuteur privilégié d'un gouvernement de droite »*. FO est accusée de se comporter *« comme un groupe de pression »*.

Mise en garde de FO

Le bureau confédéral de FO est justement revenu à la charge, le 14 novembre, en publiant une nouvelle déclaration, beaucoup plus dure que la précédente, contre le projet de M. Delebarre, qui *« met en cause plusieurs articles du code du travail qui ont une influence directe sur le calcul des rémunérations »*, en particulier *« parce que le salaire de base lui-même pourrait être calculé sur 38 heures ou moins, au lieu de 39 heures »*.

Mettant en garde le gouvernement, le bureau de FO *« alerte l'opinion publique en général et les salariés en particulier : il ne s'agit pas d'une « réformette ». Force ouvrière n'est nullement hostile aux évolutions commandées par les mutations technologiques. Mais elle n'entend pas laisser mettre en cause l'essentiel. La confédération est bien obligée de constater que le gouvernement entend légaliser l'illégalité. C'est un précédent grave qu'on n'a jamais connu »*. Le bureau rappelle *« solennellement »* ce qui s'est produit *« au printemps de 1982, au moment de l'application des 39 heures. Les grèves se sont multipliées. Il a fallu l'intervention personnelle de M. François Mitterrand pour remettre les choses en ordre »*.

CFTC : décision samedi

A l'issue d'une entrevue de son président, M. Jean Bornard, avec M. Delebarre, le 14 novembre, la CFTC a indiqué qu'elle prendrait sa décision le 16 novembre. Mais, selon un premier examen, *« les dispositions prévues actuellement (...) ne paraissent pas pouvoir fournir toutes les bases d'un éventuel accord, bien que le rôle des négociations de branche soit souligné »*. Pour la CFTC, les *« limites »* à la modulation annuelle *« paraissent excessives »* et les contreparties *« abordées de façon trop restrictive »*.

M. Jospin est réservé

Les socialistes sont partagés sur l'opportunité du dépôt éventuel de l'avant-projet de loi préparé par M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, sur l'aménagement du temps de travail (*le Monde* du 15 novembre).

Les rocardiens approuvent la démarche de M. Delebarre qui, observent-ils, répond à des préoccupations qui sont toujours les leurs. A l'inverse, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, est plus réservé. *« Faisons passer ce texte s'il bénéficie d'un consensus explicite de la part d'une partie importante du monde syndical, de celle en tout cas qui ne nous est pas hostile par principe. Sinon, prudence »*, dit-il.

M. GEORGES MARCHAIS invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 17 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Marchais, qui conduira la liste du Parti communiste dans le Val-de-Marne dont il est député, répondra aux questions d'André Passeron et d'Alain Jacob du *Monde* et de Dominique Pennequin et de Jean-Yves Hollinger de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Le numéro du « Monde » daté 15 novembre 1985 a été tiré à 474550 exemplaires

« L'Unité » qualifie de « fielleux » le livre de M. Thierry Pfister « la Vie quotidienne à Matignon »

L'hebdomadaire du Parti socialiste, *l'Unité*, publie dans son numéro daté du 15 novembre une critique assassine du livre que M. Thierry Pfister, ancien journaliste au *Monde* et ancien collaborateur de M. Pierre Mauroy, vient de publier aux éditions Hachette.

Dans *la Vie quotidienne à Matignon au temps de l'union de la gauche*, Thierry Pfister défend l'action du premier ministre de l'époque et l'homme Mauroy, décrit les relations entre les différentes sensibilités socialistes qui coexistaient, avec les communistes, au gouvernement, expose les conflits entre Matignon et l'Élysée, brosse au fil d'un flot anecdotes politiques une série de portraits sans complaisance, le plus souvent sévères, de MM. Pierre Bérégovoy, Jacques Delors, Michel Rocard, Jean-Pierre Chevènement et surtout Laurent Fabius.

Nicole Chaillot écrit dans *l'Unité* que ce livre *« très documenté, charpenté, talentueusement rédigé »* est *« vraiment trop fielleux pour être convaincant »*. Elle le considère comme *« une bonne contribution au combat de la droite »*, car il réduit la politique, selon elle, à *« une querelle aigre de vieilles filles se bagarrant pour savoir à qui trempera la première la main dans le bénitier »*. Ce livre, ajoute-t-elle, *« en ne présentant qu'une version caricaturalement politicienne du combat de la gauche, offre de sérieux atouts à l'adversaire à l'orée d'une campagne ou tous les coups – y compris les plus bas – seront permis »*.

Le Figaro s'est emparé de cet article comme d'une illustration d'un climat de *« règlements de comptes chez les socialistes »*. Ce titre en première page dans ses éditions du vendredi 15 novembre est accompagné, en page intérieure, à propos du livre de Thierry Pfister, de cet autre titre : « Mauroy contre Fabius », Alain-Gérard Slama écrit : *« Impossible de ne pas interpréter ce livre comme un acte politique traduisant avec éclat que rien ne va plus au sein du PS et que le « courant Mauroy » ne se borne plus à faire entendre sa différence mais qu'il choisit, pour s'affirmer, de prendre le risque de la rupture. »*

Sur CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à St-Nazaire-La Baule (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

VENDREDI 15 NOVEMBRE
Pierre Juquin
membre du comité central du Parti communiste
sera
Face au « Monde »
avec PATRICK JARREAU et FRANÇOIS KOCH

LUNDI 18 NOVEMBRE
Allô « le Monde »
47-20-52-97
préparée par FRANÇOIS KOCH
Les traitements du SIDA
avec JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI

A C D E F G H

Sur le vif

Dessert

Dire que dans le temps les gadgets de *Pif* nous faisaient marrer. Maintenant, tous les confrères en font autant. De *l'Express* à *l'Expansion*, vous vous abonnez pour six mois et c'est Noël en novembre. Des pendulettes de bureau, des calculatrices, des radios, chacun y va de son petit cadeau. Mais le plus beau, c'est le dernier numéro de *Gai Pied*. Vous savez ce qu'il offre à ses lecteurs ? Un préservatif. Avec le mode d'emploi : lorsque l'érection est complète, placer la protection de manière que le lubrifiant se trouve à l'extérieur, etc.

Forcément ! Ils n'ont aucune expérience de ces trucs-là, les homos. Question bébés, ils ne risquaient rien. Question SIDA, c'est autre chose. Les voilà obligés d'y venir, les pauvres. En force. Ils râlent et ils ont bien raison. C'est pas normal qu'en France la publicité pour les capotes soit interdite. Verboten. Alors qu'en Allemagne, justement, vous mettez une pièce dans un distributeur automatique et ça dégringole avec la monnaie.

Remarquez, ça ne freine pas les ventes. Les hétéros les ressortent de leur armoire à pharmacie, et les homos, hier encore un peu récalcitrants, contribuent maintenant à ce boom sans précédent sur le « french glove ». Joli, non ? L'article que j'ai sous les yeux multiplie les conseils. Ne faites pas comme ce provincial, très près de ses sous, qui, après usage, les rinçait et les faisait sécher pour s'en resservir à l'occasion.

J'espère que je ne vous choque pas en vous parlant des choses de la vie. Parce que, attendez, c'est pas fini. La ceinture de sécurité du sexe, c'est très bien, très efficace, mais ça a quand même un goût. Un goût de caoutchouc. Alors à quand les préservatifs à la framboise ? Ça existe déjà aux Etats-Unis, figurez-vous. A la framboise ou au citron. C'est pas encore commercialisé ici, malheureusement. Remarquez, vu l'importance de la demande, ça ne saurait tarder. On va pouvoir faire des gâteries à son partenaire en prenant le dessert.

CLAUDE SARRAUTE.

LA BANQUE DE FRANCE ABAISSE SON TAUX D'INTERVENTION

La Banque de France a abaissé à 8 3/4 % son taux d'intervention sur le marché monétaire, contre 9 1/8 % précédemment, a indiqué, le 15 novembre, l'institut d'émission. Le taux de 9 1/8 % était en vigueur depuis le 17 octobre dernier, date à laquelle il avait été diminué de 0,25 point.

L'opération de la Banque de France manifeste la volonté des pouvoirs publics de faire baisser le taux de l'argent en même temps que se poursuit la désinflation. Pour M. Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, ce taux doit tomber à 8,5 % avant la fin de l'année.

Toutefois, la baisse, d'une ampleur inhabituelle – de 3/8 de point, – n'était pas attendue dans les milieux financiers, malgré le recul, vendredi matin, du taux du marché monétaire au jour le jour à 9 1/16. Elle est de nature à entraîner une diminution du taux de base bancaire, actuellement de 10,85 %.

Cependant la Banque de France a aussi annoncé une nette augmentation des taux des réserves obligatoires que les banques doivent déposer auprès d'elle *« dans le but d'amorcer le passage progressif à une politique monétaire utilisant plus largement l'action sur la liquidité bancaire »*. La réduction du taux d'intervention de la Banque de France doit permettre de compenser cet alourdissement des charges d'exploitation des banques.

LE MATHÉMATICIEN JEAN-PIERRE SERRE ET L'HISTORIEN DE L'ART ERNST GOMBRICH REÇOIVENT LE PRIX BALZAN

Le prix Balzan, prix italo-suisse d'une valeur de 250000 francs suisses, a été remis, vendredi 15 novembre à Berne, au mathématicien français Jean-Pierre Serre, Professeur au Collège de France depuis 1956, et à l'historien de l'art d'origine viennoise et de nationalité britannique Ernst Gombrich.

[Né le 15 septembre 1926 à Bages (Pyrénées-Orientales), M. Jean-Pierre Serre est ancien élève de l'Ecole normale supérieure. Après avoir été reçu en 1948 à l'agrégation de mathématiques, il entre au Centre national de la recherche scientifique et passe, en 1951, son doctorat ès sciences. En 1954, il rejoint la faculté des sciences de Nancy et obtient la même année la médaille Fields. Deux ans plus tard, alors qu'il n'est âgé que de trente ans, il devient professeur au Collège de France où il a la charge de la chaire d'algèbre et de géométrie. Nommé correspondant de l'Académie des sciences en 1973, M. Serre, qui est lauréat de nombreux prix de mathématiques, est devenu membre à part entière de cette institution en 1976.]

[Né à Vienne en 1909, Ernst Gombrich a quitté l'Autriche en 1936, pour s'installer à Londres. Il y dirige, de 1959 à 1976, l'institut Warburg, consacré à l'histoire des civilisations. Il a écrit de nombreux ouvrages sur l'histoire de l'art et la psychologie de la perception, dont quelques-uns ont été traduits en français : *l'Art et l'illusion* (Gallimard), *Histoire de l'art*, et il a obtenu le prix Erasme en 1975 *Ecologie des images* (Flammarion). Un entretien avec Ernst Gombrich a été publié dans *le Monde* des 5-6 février 1984.]

Le Monde

LOISIRS

Les buts de l'Aztèque



But de Carlos Alberto contre l'Italie : en 1970, les footballeurs brésiliens avaient fait de la première Coupe du monde mexicaine une inoubliable fête du ballon rond.

Les agences de voyages sur les sentiers du Mundial 1986.

LE stade olympique. A quelques encablures de la bibliothèque universitaire, véritable monument à la gloire de l'art précolombien, il ressemble à un vaisseau de béton échoué. Bateau fantôme d'exploit de légende. Qui se souvient encore à Mexico qu'il a été un lieu magique du sport pendant quinze jours en 1968 ? Dans l'atmosphère raréfiée des hauts plateaux, les sprinters noirs américains ont établi des records de vitesse époustouflants qu'il a fallu plus de dix ans pour effacer des tablettes. On a si peu le culte de la performance athlétique dans l'immense cité mexicaine que, en octobre dernier, des pissenlits poussaient dans le bac de sable au-dessus duquel Bob Beamon avait plané 8,90 mètres, bond prodigieux toujours inégalé.

Mais c'était juste avant que les maçons et les jardiniers prennent possession des lieux. Ils devaient s'affairer pendant quelques semaines pour remettre à neuf le stade qui doit être le théâtre de quatre matches lors de la Coupe du monde de football. Du 31 mai au 29 juin 1986, le Mexique mettra entre parenthèses dette extérieure vertigineuse, tremblement de terre de septembre dernier, et misère quotidienne pour se vouer au culte du ballon rond. Comme par miracle, le séisme meurtrier n'a pas affecté les douze stades où doivent avoir lieu les compétitions, ni la capacité d'accueil hôtelière pour les étrangers. Durant ces quatre semaines, les touristes seront moins intéressés par les charmes balnéaires d'Acapulco ou de Cancun et par les trésors archéologiques des Olmèques, Toltèques et Mayas que par ces modernes pyramides où l'on célébrera le Mundial.

Sport et tourisme resteront parfaitement compatibles. Les cités voisines de Mexico (18 millions d'habitants) et de Netzahualcoyolt (2 millions d'habitants) qui abritent trois des stades de la Coupe du monde, « Azteca » (110 000 places), « Olimpico 68 » (72 000 places) et « Neza » (34 500 places) permettent de visiter très facilement le Musée national d'anthropologie et les pyramides de Teotihuacan, tout en découvrant les charmes de villes cosmopolites.

Peu de places pour la finale

Fondée par les conquérants espagnols en 1542, Guadalajara, berceau des Mariachis, accueillera dans ses deux stades « Jalisco » (66 000 places) et « 3 de Marzo » (30 000) des matches jusqu'aux demi-finales. Le stade « Cuauhtemoc » (76 000 places) de Puebla, autre joyau de l'architecture coloniale, sera dans la compétition jusqu'au match de classement pour la troisième place. Au cœur du Mexique colonial, sur la route de l'Indépendance, Queretaro, Leon et Irapuato, qui ont chacune un stade d'au moins 30 000 places, recevront des matches jusqu'aux huitièmes de finale. Enfin Toluca, à la périphérie de Mexico, qui accueillera des matches préliminaires dans un stade de 30 000 places, est réputé pour son marché d'artisanat indien.

Exotisme et dépaysement garantis. L'accès au stade semble, en revanche, beaucoup plus difficile pour les visiteurs étrangers. Comme en Espagne en 1982, le Comité d'organisation du Mundial a en effet décidé de mettre en vente non pas des billets pour chaque match, mais pour des séries de matches dans un stade. Théoriquement le principe est bon : il s'agit d'éviter que des rencontres entre des équipes peu connues se déroulent devant des gradins vides. Pratiquement, il est d'une portée limitée : les places sont effectivement vendues, mais les gens ne vont voir que les parties qui les intéressent, remettant en vente les billets inutilisés au marché noir.

La situation est encore compliquée par les modalités particulières d'organisation au Mexique. Pour l'ensemble des 52 matches, il a été mis en vente 470 000 séries de billets. Ceux-ci sont émis à cinq prix différents : à 3 et 10 dollars, ils ont été réservés au public mexicain modeste ; à 20, 30 et 50 dollars, ils ont été offerts pour une moitié au public mexicain et pour l'autre à la Fédération internationale de football, qui a droit à un contingent de 15 % de places, et aux supporters étrangers. En clair, ceux-ci seraient réduits à la portion congrue.

Dans le stade « Azteca » qui contient plus de 110 000 spectateurs, ils ne devraient pas être plus de 10 000 à pouvoir suivre la finale : 65 % des places étant occupées par le public et le gouvernement mexicains, 15 % par la FIFA, 5 % par la presse, 5 % par la fédération mexicaine et 3 % par les commanditaires de la Coupe du monde. Restent 7 %. C'est maigre. Mais quand on est voyagiste, cela est largement suffisant pour faire une bonne affaire. En d'autres termes, cela peut être l'occasion de réussir un *« bon coup »*.

Jeune loup marseillais du voyage, Jean-Maurice Ravon, patron de Prado Voyage (1), a donc sauté sur l'occasion. Ses relations avec Bobby Charlton, capitaine de la glorieuse équipe britannique de 1966, ont facilité les choses. Ils organisaient ensemble des séjours linguistiques et sportifs en Grande-Bretagne. Ils ont décidé de créer une société baptisée « Mundimex 86 » pour prendre le marché de la Coupe du monde. Opération d'envergure : la société a versé à la Banque mexicaine 967 000 dollars pour acheter 4 900 séries de séries de billets (1 % du total) et quelque 500 000 dollars supplémentaires pour réserver les chambres d'hôtels et places de charter.

Seize types de séjours ont ainsi été planifiés en deux catégories de prestations. Les prix évoluent de 17 000 F (10 jours, 8 nuits, 2 matches de tours préliminaires) à 32 000 F (18 jours, 16 nuits, 5 matches dont la finale). Avec des plus : l'hébergement à l'écart de l'atmosphère irrespirable de Mexico, notamment à Cocoyoc, un ancien monastère transformé en hôtel ; la compagnie d'un ancien grand du football – Aubour, Bosquier, Bathenay et d'autres – par groupe de cinquante personnes. Au total Jean-Maurice Ravon a 7 500 voyages à vendre dont 1 000 incluant la finale. Fin octobre, Mundimex en avait placé un millier dont 600 en France. Les clients sont essentiellement de grandes entreprises, comme Philips (350 places pour la finale), qui vont mettre ces places en concours ou bien les offrir à leurs cadres.

Stratégies différentes

Le risque couru par Prado Voyage peut sembler énorme compte tenu du fait qu'il a pris ces dispositions et fait son programme sans même savoir si l'équipe de France sera ou non qualifiée et où elle jouera la phase préliminaire. Autrement dit, si samedi 16 novembre l'équipe d'Henri Michel ne parvient pas à battre le onze yougo-slave, l'intérêt pour la Coupe du monde en France risque de retomber comme un soufflé. Mundimex a très largement atténué ce risque en s'associant avec des agences européennes, notamment italiennes et allemandes qui pourront facilement prendre le relais.

« C'est une occasion de briser une situation de monopole », dit Jean-Maurice Ravon. Les Wagons-Lits (2) sont en effet depuis des lustres l'agent de voyages officiel de très nombreuses fédérations sportives. En 1982, ils avaient amené en Espagne 2 000 personnes réalisant 9 millions de francs de chiffre d'affaires. Mais le Mexique, c'est beaucoup plus loin. Fort d'une longue expérience en la matière, Paul Noble, le directeur des services sportifs, a donc adopté une attitude plus prudente. Les billets de stade ne sont pas pour lui un problème : ils ont été achetés par l'agence mexicaine de la compagnie. Sa préoccupation est donc de satisfaire au mieux la clientèle française. Il attend donc le 15 décembre, date du tirage au sort, qui déterminera le groupe de la France pour proposer un programme définitif. Pour l'heure, il prévoit trois types de voyages : première quinzaine (19 200 à 21 600 F.), deuxième quinzaine (20 400 à 22 900 F.) ou mois complet (32 700 à 38 100 F.), incluant les transports aériens, les transferts aux stades, l'hébergement, non compris la nourriture et les transports intérieurs. Il suffit de verser 50 F pour réserver, somme remboursée en cas de dédit. Paul Noble a déjà été contacté par 300 clients, mais il ne pense pas en toucher plus de 500. Ce sont les liaisons intérieures qui sont sa préoccupation principale.

François Laniès, son homologue de CAT-Voyages (3), concurrent le plus actif des Wagons-Lits sur le marché du voyage sportif, a été encore plus prudent. *« Acheter une série de billets 1 100 dollars plusieurs mois à l'avance a inéluctablement des répercussions sur le prix des services au client*, dit-il, *nous avons donc décidé d'attendre le résultat de France-Yougoslavie le 16 novembre pour faire notre programme sur la base de séjour d'une semaine incluant 2 ou 3 matches et 3 jours de tourisme pour environ 15 000 F. »* CAT-Voyages a pris des contacts avec des chaînes hôtelières et s'est assuré les places de stade par des *« voies non officielles »*. *« Il y a toujours des billets*, assure François Laniès, *l'expérience l'a prouvé. »*

Michel Landaburu, directeur commercial de Nouvelles Frontières (4), ne dit pas autre chose. *« En Espagne déjà, les places étaient vendues par série. Mais nous avons trouvé tout ce qu'il nous fallait match par match. Par charters entiers nous avons emmené des centaines de spectateurs à Séville. »* Au Mexique, Nouvelles Frontières voudrait rééditer ce *« coup »*. Pour vivre quelques heures de football, leurs clients risquent de passer longtemps dans les transports. Mais les prix seront sans doute les plus bas du marché.

Bref, les stratégies sont très différentes pour attirer les 500 à 2 000 Français qui devraient aller au Mexique en fonction des résultats du match du 16 novembre.

ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page II.)

(1) Prado Voyages, 353, av. de Prado, 13008 Marseille. Tél. : 91-76-21-80.

(2) Wagons-Lits, 29, bd Malesherbes, 75017 Paris. Tél. : 47-42-58-66.

(3) CAT.-Voyages, 99, quai du Président-Roosevelt, 92136 Issy-les-Moulineaux. Tél. : 46-45-45-05.

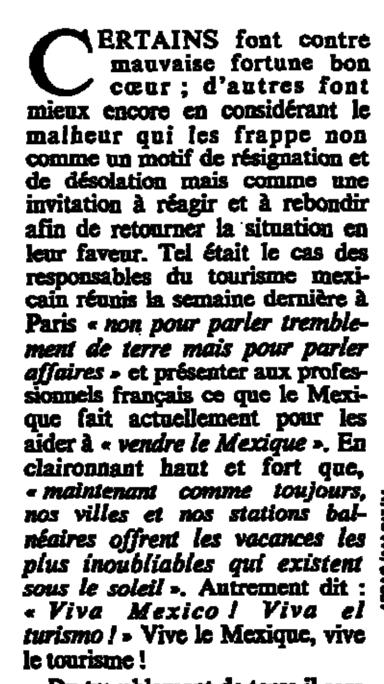
(4) Nouvelles Frontières, 74, rue de la Fédération, 75739 Paris Cedex 15. Tél. : 42-73-25-25.

Supplément au numéro 12 690
Ne peut être vendu séparément.
Samedi 16 novembre 1985.

هكذا من الأصل

Sombrero de rigueur

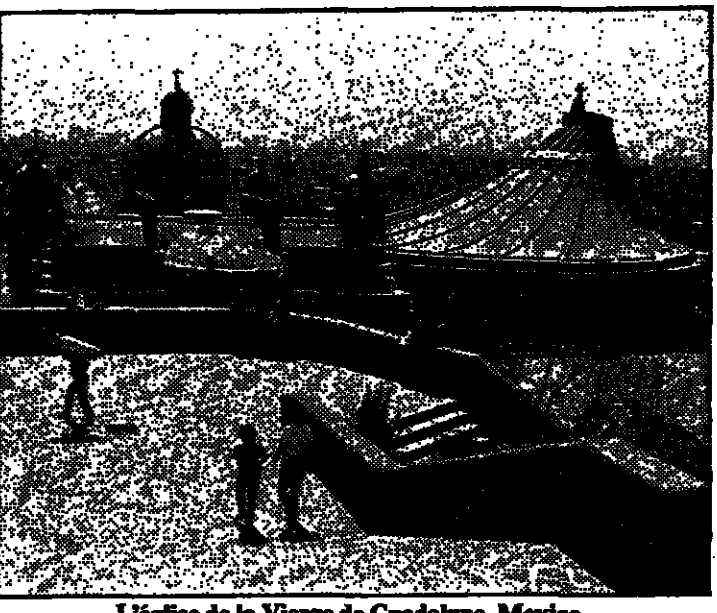
Après le séisme, les grands centres touristiques mexicains attendent le retour des visiteurs.



CERTAINS font contre mauvaise fortune bon cœur ; d'autres font mieux encore en considérant le malheur qui les frappe non comme un motif de résignation et de désolation mais comme une invitation à réagir et à rebondir afin de retourner la situation en leur faveur. Tel était le cas des responsables du tourisme mexicain réunis la semaine dernière à Paris *« non pour parler tremblement de terre mais pour parler affaires »* et présenter aux professionnels français ce que le Mexique fait actuellement pour les aider à *« vendre le Mexique »*. En claironnant haut et fort que, *« maintenant comme toujours, nos villes et nos stations balnéaires offrent les vacances les plus inoubliables qui existent sous le soleil »*. Autrement dit : *« Viva Mexico ! Viva el turismo ! »* Vive le Mexique, vive le tourisme !

Du tremblement de terre il sera malgré tout question, histoire de préciser, sans vouloir pour autant *« minimiser la portée de la tragédie humaine du désastre »*, que les dégâts provoqués par le tremblement de terre du 19 septembre ont été limités à un vieux quartier de Mexico (moins de 2 % de la superficie totale de la capitale), que moins de 5 % des trente-cinq mille trois cent cinquante chambres d'hôtel de la ville ont été détruites ou partiellement endommagées et que, sur la côte Pacifique, 24 % des chambres d'hôtel de la station d'Ixtapa-Zihuatanejo (seul autre centre touristique touché par le séisme) étaient actuellement en cours de réparation ; *« réparations mineures »*, ajoutait-on aussitôt. Mais aussi, et surtout, que les autres centres touristiques, tels que la Basse-Californie, Oaxaca, Acapulco, Puerto Vallarta, Cancun, Cozumel et le Yucatan, n'avaient subi aucun dégât.

Un pays, par conséquent, loin d'être touristiquement sinistré mais où, au contraire, les voyageurs peuvent se déplacer librement et rejoindre, sans aucune difficulté, toutes les destinations touristiques ; où la circulation, les trains, les ports et les aéroports fonctionnent normalement, et où les communications téléphoniques à longue distance sont rétablies progressivement. Sans oublier le fait, relevé récemment par le ministre du tourisme, que, sur le plan sanitaire, il n'y a aucun risque d'épidémie et qu'aucun vaccin n'est requis pour visiter le pays. Un constat formulé dans un communiqué officiel de l'*Organisation panaméricaine de la* santé (1).



ABBAS/MAGNUM

L'église de la Vierge de Guadalupe, Mexico

Bien décidés à relever le défi, les responsables du tourisme mexicain entendent ainsi revitaliser une industrie d'une importance primordiale pour la nation (2). A cet effet, le ministère et Fonatur (Fonds pour le développement du tourisme) ont mis en place un programme de crédit spécial de 15 milliards de pesos (environ 41,5 millions de dollars) destiné à faciliter la reconstruction des hôtels endommagés par le séisme. Mais il s'agit, sur la lancée, de « vendre » encore davantage le Mexique à l'étranger. Pour atteindre ce but sera lancée la campagne de promotion, de publicité et de relations publiques *« la plus intensive et la plus extensive de toute l'histoire du tourisme mexicain »*. Faisant suite aux efforts déployés très rapidement pour informer les consommateurs et les professionnels étrangers sur la situation exacte après le désastre (notamment aux Etats-Unis), l'opération envisagée concernera certes l'Amérique du Nord, de loin le principal marché (3), mais aussi l'Europe occidentale.

A compter de novembre, une importante campagne de publicité sera lancée en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne et en Grande-Bretagne. Il s'agira de mettre en relief la nature amicale et accueillante du peuple mexicain, ainsi que les anciennes civilisations du Mexique. En France, la presse écrite constituera l'un des principaux supports de cette campagne, appuyée notamment sur une grande quantité de dépliants consacrés à l'archéologie, à l'histoire, à l'artisanat, aux plages, et aux dix-huit destinations. A quoi il faut ajouter quatre courts métrages sur l'artisanat, la cuisine, les plages et le Mexique inconnu, et, d'ici à la fin de l'année, sur l'archéologie et le Mexique colonial.

Reste que le meilleur point de vue est finalement celui que l'on se forme personnellement, en se rendant sur place. D'où un programme complémentaire destiné à amener au Mexique agents de voyages, voyagistes et journalistes étrangers. C'est ainsi que, une semaine après le tremblement de terre, le premier groupe débarquait... pour constater que le tourisme mexicain était intact. *« Les calamités naturelles,* observait toutefois à Paris l'un des principaux responsables mexicains, *infligent un choc psychologique au touriste moyen, choc qui peut être plus sérieux que les dégâts matériels. »* D'où la nécessité de réagir vite et fort.

D'autant qu'il importe de préserver la position acquise par le Mexique comme l'un des hauts lieux du tourisme mondial. Une entreprise qui implique que secteurs public et privé s'y soient engagés, « la mano en la mano ». Une solidarité que les Mexicains attendent aujourd'hui des quelque cinquante mille Français qui visitent chaque année leur pays.

PATRICK FRANCÈS.

(1) *Les touristes doivent cependant* prendre les précautions habituelles en ce qui concerne l'eau et l'achat de nourriture et de boissons dans la rue.

(2) Si les ventes de pétrole et de gaz assurent les trois quarts des rentrées de devises (16 milliards de dollars), le tourisme occupe la seconde place avec 2 milliards de dollars par an.

(3) La clientèle touristique du Mexique (4,6 millions en 1984) est massivement nord-américaine : 86 % contre 9 % en provenance de l'Europe.

(Suite de la page I.)

Mais finalement tout tourne autour de la même interrogation dans le cas où les coéquipiers de Michel Platini seraient victorieux : dans quel groupe, c'est-à-dire sur quels stades les « bleus » disputeront-ils le Mundial ? Champions d'Europe en titre, les Français qualifiés devraient être désignés comme tête de série de l'un des six groupes de la phase préliminaire. Compte tenu des équipes déjà assurées de faire le voyage, la France a la plus forte probabilité de jouer à Monterrey. Ce n'est pas un « cadeau ». C'est une ville industrielle située à 530 mètres d'altitude. Pour préparer dans les meilleures conditions la phase finale, l'équipe devra donc séjourner sur les hauts plateaux. Cela la contraindra à de longs déplacements dans des conditions souvent difficiles. De surcroît, certains matches ont été programmés à midi durant une période de l'année qui est déjà extrêmement chaude. Autrement dit, il n'est guère souhaitable ni pour les joueurs ni pour les supporters que l'équipe de France évolue à Monterrey.

La solution de rechange la plus intéressante serait le groupe de Leon. L'altitude y est comparable à celle de Mexico et n'obligerait pas à des allées et venues incessantes. Les possibilités touristiques sont aussi beaucoup plus intéressantes. Un séjour à Guanajuato, dans les environs, serait dans ce cas des plus judicieux. Cette ancienne cité minière de cinquante mille habitants est installée dans une vallée sinueuse dominée par des montagnes couvertes de cactus. La physionomie de la ville est des plus singulières : ruelles tortueuses, *« plazuellas »* ombragées par les lauriers d'Inde. On peut déambuler dans une étrange avenue souterraine, creusée par un torrent dont les eaux sont aujourd'hui retenues par un barrage.

Avant la fournaise du stade « Azteca », après un passage à la *Cantina opera*, ce bar pour hommes où le plafond porte encore les traces des coups de revolver tirés par Pancho Villa, entre les roucoulades des mariachis, place Garibaldi, et l'enivrante salsa des boîtes jouxtant la cathédrale, c'est une image du Mexique qui perdurera sans doute plus longtemps que le souvenir des buts des *« goaleadors »*.

ALAIN GIRAUDO.

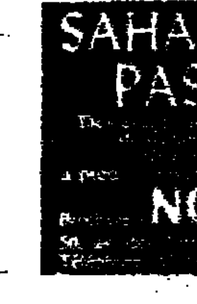
LE CALENDRIER DE LA COUPE DU MONDE 1986

DATE	HEURE LOCALE	EQUIPES	STADE-VILLE	COMPÉTITION
31-5-86	12 h	A1-AZ	AZTECA-MEXICO	POULES QUALIFICATION
1-6-86	16 h	C1-C2	LEON-LEON	
	12 h	D1-D2	JALISCO-GUADALAJARA	
2-6-86	12 h	A3-A4	OLIMPICO 68-MEXICO	
	16 h	F1-F2	UNIVERSITARIO-MONTERREY	
	16 h	C3-C4	IRAPUATO-IRAPUATO	
3-6-86	16 h	B1-B2	AZTECA-MEXICO	
	12 h	D3-D4	3 DE MARZO-GUADALAJARA	
	16 h	F3-F4	TECNOLOGICO-MONTERREY	
4-6-86	16 h	B3-B4	TOLUCA-TOLUCA	
	16 h	E1-E2	CORREGIDORA-QUERETARO	
	12 h	E3-E4	NEZA-NETZAHUALCOYOTL	
5-6-86	12 h	A2-A4	OLIMPICO 68-MEXICO	
	16 h	C1-C3	LEON-LEON	
	16 h	A1-A3	CUAUHTEMOC-PUEBLA	
6-6-86	16 h	C2-C4	IRAPUATO-IRAPUATO	
	12 h	D1-D3	JALISCO-GUADALAJARA	
	16 h	F2-F4	TECNOLOGICO-MONTERREY	
7-6-86	12 h	B1-B3	AZTECA-MEXICO CITY	
	16 h	D2-D4	3 DE MARZO-GUADALAJARA	
	16 h	F1-F3	UNIVERSITARIO-MONTERREY	
8-6-86	12 h	B2-B4	TOLUCA-TOLUCA	
	16 h	E1-E3	CORREGIDORA-QUERETARO	
	12 h	E2-E4	NEZA-NETZAHUALCOYOTL	
9-6-86	16 h	C1-C4	LEON-LEON	
	16 h	C2-C3	IRAPUATO-IRAPUATO	
10-6-86	16 h	A1-A4	CUAUHTEMOC-PUEBLA	
	16 h	A2-A3	OLIMPICO 68-MEXICO	
11-6-86	12 h	B-B4	AZTECA-MEXICO	
	12 h	B2-B3	TOLUCA-TOLUCA	
	12 h	F1-F4	UNIVERSITARIO-MONTERREY	
	12 h	F2-F3	3 DE MARZO-GUADALAJARA	
12-6-86	16 h	D1-D4	JALISCO-GUADALAJARA	
	16 h	D2-D3	TECNOLOGICO-MONTERREY	
13-6-86	16 h	E1-E4	CORREGIDORA-QUERETARO	
	16 h	E2-E3	NEZA-NETZAHUALCOYOTL	
15-6-86	12 h	IB-(ACD)	AZTECA-MEXICO	1/8 de FINALE
	16 h	IC-(ABF)	LEON-LEON	
16-6-86	16 h	IA-(CDE)	CUAUHTEMOC-PUEBLA	
	12 h	ID-(BEF)	JALISCO-GUADALAJARA	
17-6-86	12 h	2A-2C	OLIMPICO 68-MEXICO	
	16 h	IF-(2E)	UNIVERSITARIO-MONTERREY	
18-6-86	12 h	2G-(2B)	AZTECA-MEXICO	
	16 h	1E-(2D)	CORREGIDORA-MEXICO	
21-6-86	12 h	–	JALISCO-GUADALAJARA	1/4 de FINALE
	16 h	–	UNIVERSITARIO-MONTERREY	
22-6-86	16 h	–	CUAUHTEMOC-PUEBLA	
	12 h	–	AZTECA-MEXICO	
25-6-86	12 h	–	JALISCO-GUADALAJARA	1/2 FINALE
	16 h	–	AZTECA-MEXICO	
28-6-86	12 h	–	CUAUHTEMOC-PUEBLA	3e/4e PLACE
29-6-86	12 h	–	AZTECA-MEXICO	FINALE

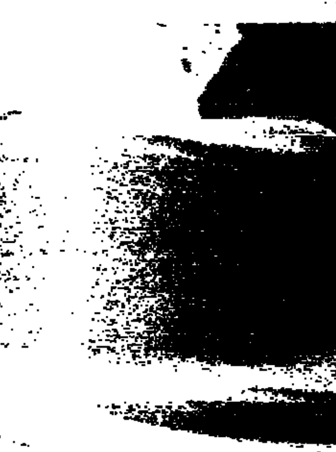
TABLEAU DES DISTANCES

ACAPULCO	CUERNAVACA	GUADALAJARA	GUANAJUATO	IRAPUATO	LEON	MEXICO CITY	MONTERREY	PUEBLA	QUERETARO	TOLUCA
326										
992	666									
777	451	302								
719	393	215	56							
707	471	244	58	78						
411	85	581	366	308	386					
1 362	1 036	758	746	809	731	951				
538	212	708	493	435	513	127	1 078			
624	298	388	163	95	173	213	723	430		
419	149	563	348	290	368	64	933	191	195	

KILOMÈTRES









مكبر من الأصل

Histoire d'eau

A Cologne, le secret de Jean-Marie Farina est toujours bien gardé.

AQUA MIRABILIS, à usage interne ou externe, remède, eau parfumée, eau bénite même : autant d'appellations pour désigner ce mélange d'alcool et d'essences odorantes qui naquit sur les bords du Rhin au début du dix-huitième siècle et dont la renommée *aujourd'hui ne* connaît pas de frontières. La France n'est pas étrangère à ce succès comme le révèle l'étonnante et merveilleuse histoire (!) de la véritable... eau de Cologne. Tout ce que vous avez toujours *voulu savoir sur ce produit* aussi légendaire que familier, vous le découvrirez et le respirerez en allant voir l'exposition qui se tient jusqu'au 1er décembre 1985 au Kölnisches Stadtmuseum, Zeughaustrasse 1-3, à Cologne.

A l'aube *du siècle* des Lumières se développa peu à peu une nouvelle sensibilité qui, après avoir illuminé les esprits, allait purifier le nez et les mœurs olfactives des Européens. Le refus de l'obscurantisme religieux et intellectuel du passé s'accompagna de profonds changements dans les habitudes, notamment en matière d'hygiène. Cela se traduisit par le rejet des parfums capiteux à base d'ambre et de musc en vogue jusqu'alors et sans doute nécessaires pour combattre les odeurs fortes caractéristiques des grandes villes *de cette époque*. Cologne ne faisait pas exception, et les témoignages ne manquent pas sur la saleté et la puanteur qui régnaient dans la cité rhénane.

Parmi la multitude d'eaux et d'essences miraculeuses qui existaient alors, celle produite à Cologne devait l'emporter. Cette *aqua mirabilis, capable de guérir* presque tous les maux, se compose de 85 % d'alcool mélangé à des essences diverses, dont le choix et les proportions sont le secret, aujourd'hui encore, du fabricant.

L'invention de cette eau admirable qui, au milieu du dix-huitième siècle, devait gagner en France la faveur de la cour, puis de la bourgeoisie montante (d'où son nom d'eau de Cologne), est attribuée à un certain Giovanni Paolo Feminis, d'origine italienne, lequel s'installa à Cologne vers 1795. Si l'on en croit la légende, Feminis aurait *obtenu* la recette d'un moine oriental et l'aurait transmise à un autre compatriote, Johann Maria Farina. Ce patronyme, qui allait connaître une destinée extraordinaire et donner lieu à une prolifération inextricable d'homonymes, est le nom de la fabrique la plus ancienne d'eau de Cologne, laquelle existe encore *aujourd'hui*.

Il faut savoir que pour avoir droit à l'appellation *Echt Kölnisch Wasser* ou *Original Kölnisch Wasser* (véritable eau de Cologne), ce produit doit être fabriqué à Cologne même. Au dix-huitième siècle, les marques commerciales n'étaient pas protégées, et lorsqu'un produit avait du succès, il était immédiatement la proie des imitateurs. C'est ce qui arriva à l'eau de Cologne de Johann Maria Farina. Dès le dix-huitième siècle, mais surtout au dix-neuvième siècle, les Johann Maria Farina (authentiques ou pas) poussèrent comme des champignons.



Le remède des « Lumières » est devenu un raffinement d'élégantes.

A côté de la maison Farina d'origine est née, en 1792, la firme connue aujourd'hui dans le monde entier sous le n° 4711. Là aussi, la légende attribue à un moine, chartreux cette fois, la recette de l'eau de Cologne et *même* l'accès au nom Farina ! Vers 1800, la cité rhénane comptait officiellement huit fabricants d'eau de Cologne.

Un décret impérial de Napoléon

Après avoir contribué à l'essor *mondial de l'aqua mirabilis*, la France allait une nouvelle fois intervenir dans le développement de cette production. En 1794, les soldats de l'armée révolutionnaire occupaient la ville de Cologne et recevaient l'ordre de numéroter chaque maison. *Jusqu'alors, en* effet, les négociants se situaient par rapport à un lieu, telle la maison mère J.-M. Farina Gegenüber dem Jülich Platz (face à la place de Jülich). C'est ainsi que la firme 4 711 obtint ce chiffre qu'elle décida de conserver comme label commercial avec le *succès que l'on sait*. Puis, en 1810, par décret impérial, Napoléon ordonnait la publication de la composition des produits pharmaceutiques et, notamment, des « eaux admirables ». Pour pouvoir garder leur recette secrète, les *fabricants* renoncèrent aux *vertus* médicinales de leur produit, qui devint une simple eau parfumée.

Contrairement à ce qu'on aurait pu craindre, cette mesure, loin de freiner l'essor de l'eau de Cologne, semble l'avoir renforcé. *Les* nouvelles habitudes d'hygiène étaient déjà *solidement* entrées dans les mœurs, et on assista à une prolifération débridée des maisons Farina ou Gegenüber.

Pourtant, malgré l'adoption ultérieure d'une législation destinée à protéger les fabricants et leurs produits, J.-M. Farina devait connaître un déclin qui n'eut d'égal que l'irrésistible ascension de la maison 4 711, laquelle domine aujourd'*hui le marché* mondial. Il existe encore à l'heure *actuelle quatorze fabriques* d'eau de Cologne dans la ville même, qui en connut plus de cinquante dans le passé.

C'est cette histoire, avec ses multiples péripéties et anecdoctes, que retrace l'exposition du Stadtmuseum, laquelle se veut avant tout visuelle, légère et *humoristique. Dans une succes*sion de vitrines et de panneaux disposés de façon très aérée sont documentées l'histoire, la production et la commercialisation de l'eau de Cologne. L'évolution des flacons des origines à nos jours, des étiquettes des différentes maisons (y compris des imitateurs passés et récents) *offre* un panorama esthétique où le kitsch a le beau rôle. L'esprit sérieux se penchera sur les diplômes officiels attestant des vertus médicales de *l'aqua mirabilis* délivrés par les universités *ou par les cours* royales et princières à leurs fournisseurs attitrés. L'amateur de caricatures se déridera en découvrant les plaisanteries qu'inspirait l'eau de Cologne et *ses bienfaits* aux humoristes du temps passé.

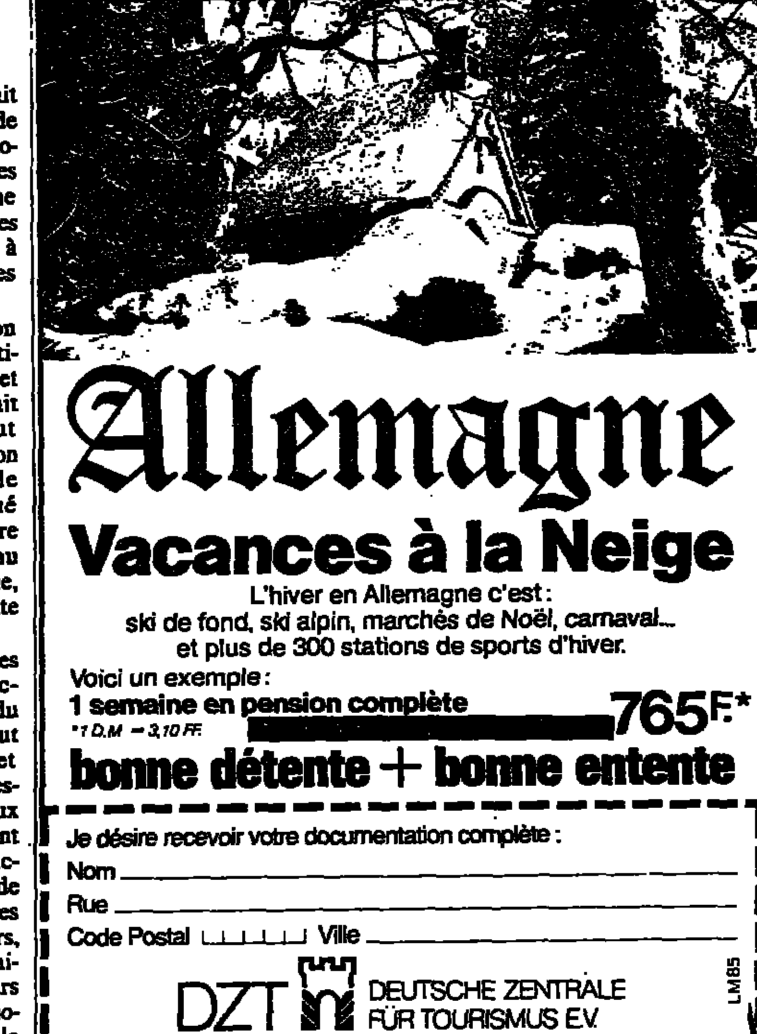
L'œuvre d'un graveur inconnu qui a pris un malin plaisir à représenter la cathédrale de Cologne à l'aide de flacons enchevêtrés souligne à propos le lien qui semble *avoir toujours existé entre Sancta* Colonia, la Jérusalem du nord, et l'*aqua mirabilis,* sorte d'eau bénite, comme si Cologne — terre sacrée — était par vocation (souvenons-nous qu'en *1802*, avant la sécularisation imposée *par* l'occupant français, la ville comptait cent quarante-neuf lieux de culte) en « odeur de sainteté » ! L'exposition, qui affectionne l'ironie, souligne cet aspect en faisant trôner au milieu des portraits des Pères fondateurs des principales fabriques d'eau de Cologne celui de la carmélite Maria-Clémentine Martin, qui créa en 1826 l'entreprise Klosterfrau productrice surtout d'essence de mélisse mais aussi d'eau de Cologne.

Et comme la visite serait incomplète s'il n'était pas possible de *sentir* un peu d'eau de Cologne, une fontaine aux couleurs turquoise et or de la firme 4 711 permet en permanence aux visiteurs de se faire une idée de ses mérites. *Les plus* audacieux voudront peut-être aussi en « goûter », ce qui n'étonnera que ceux qui ignorent que l'eau de Cologne se buvait au même titre que n'importe quel alcool et fut à l'origine de sérieux problèmes d'alcoolisme, notamment chez les femmes ! Le catalogue de l'exposition, très riche en illustrations, contient d'ailleurs la recette d'un cocktail à l'eau de Cologne.

Prost !

DOMINIQUE WALTER.







Nouvelles galaxies

Quand les petites étoiles font la chaîne.

DU nouveau dans l'hôtellerie : trois chaînes une étoile offrent désormais une nuit dans une chambre silencieuse, propre et confortable pour moins de 150 F. Les enseignes de ces nouvelles venues – *Balladins, Formule I* et *Confortel* – voisinent aujourd'hui, dans nos banlieues, avec celles de leurs aînés deux et trois étoiles, *Ibis, Campanile* ou *Novotel*. Elles drainent contremaîtres et techniciens, voire cadres, en quête d'un hébergement adapté à des notes de frais plutôt comprimées.

Ainsi, pour 140 F la nuit, en chambre double, *Balladins* propose un gîte coquet et fonctionnel : chambres claires avec salle d'eau, téléphone direct et réveil automatique ; nombreuses verrières dans les zones de circulation. En fait, un deux étoiles miniature. Les économies sont obtenues par une réduction générale des dimensions : chambres de 12,5 m², salle d'eau de deux petits mètres carrés, sanitaires plus exigus que les modèles standards, portes à pans coupés. La cuisine est particulièrement miniaturisée avec 25 m². Une salle à manger chaleureuse propose des menus à 55 F et 70 F. A noter que le repas de midi est offert aux enfants de moins de douze ans pendant les week-ends. On peut déjà parler de réussite pour cette nouvelle chaîne qui a ouvert douze établissements et compte doubler ce chiffre à la fin 1986.

De son côté, *Confortel* serre les prix – 128 F la nuit par personne – en jouant courageusement la carte de la filière bois. L'architecte, Alain Le Goaster, assisté de Jean-François Plotton – un transfuge de *Campanile* et Climat de France – a conçu des modules en lattes de bois 15 à 20 % moins chers que le béton. Un hôtel de trente et une ou quarante-six chambres est fabriqué en trois mois et monté en dix-huit jours. Couplé à l'hôtel, un restaurant à l'enseigne Louisiane offre des menus à 46, 52 et 71 F. L'ambiance est très soignée, avec un décor « vieux Sud » tout de bleu, blanc et jaune, et des abords fleuris. La chambre de 11,5 m² a un lit double et deux banquettes repliables. Une petite salle de bains lui est adjointe. Le prix est dégressif selon le nombre d'occupants : 52,50 F par personne à quatre. En prime : radio-réveil et vidéo dans la chambre alors que *Balladins*, lui, n'offre que le coin TV traditionnel, dans le cadre du bar de l'hôtel. « *Nous voulons être la belle étoile, contrairement à* Formule I *qui sera la petite étoile* », affirme Jean Le Goaster, pour qui l'hôtelier doit offrir une ambiance et pas seulement un couchage. Deux hôtels ouverts à ce jour et six en chantier ; la « belle étoile » est bien partie.

Petite étoile peut-être, mais quel moteur pour la *Formule I* du groupe Accor ! Pas question de singer les chaînes deux étoiles. Le concept est sévère mais peut-être plus novateur. Un choix : la robustesse. Un double pari : des sanitaires collectifs pour quatre chambres et pas de restaurant. Pour Jean-François Bourgois, responsable de la nouvelle chaîne, il s'agit de répondre à trois critères : bon lit, hygiène, silence. Quatre « tables rondes » réunissant des commerciaux, des techniciens, des VRP et des touristes ont permis de cerner la demande. Ce qui n'empêche pas les concurrents d'estimer que l'une des exigences principales du voyageur moderne est de pouvoir disposer de sanitaires privatifs.

« *Mieux vaut une salle d'eau haut de gamme pour quatre chambres que des mini-salles de bains bon marché posant de continuels problèmes de nettoyage et de maintenance* », réplique-t-on à *Formule I*. En fait, *F I* vise une clientèle un peu différente de ses deux rivales : groupes culturels ou clubs sportifs en déplacement, stagiaires d'entreprise, congressistes, jeunes touristes. « *Les municipalités sont très intéressées, car actuellement elles hébergent tous ces gens dans les écoles* », relève Jean-François Bourgois.

Si *Formule I* vient juste de démarrer – deux établissements seulement sont ouverts, – l'accélération va être à la hauteur de l'enseigne : seize ouvertures en 1985-1986 ! Peu de fioritures : une chambre de 9 mètres carrés, très robuste, qui peut accueillir une à trois personnes pour le prix unique de 95 F. Un prix-record valable jusqu'à la fin 1986. Dans chaque chambre, une vidéo avec deux films par soirée : « *pour une clientèle qui n'a pas accès aux notes de frais et s'ennuie souvent le soir* », précise M. Bourgois. Lorsque les deux gérants, qui assurent, à eux seuls, l'entretien de l'établissement, sont absents du comptoir de réception, l'accès à l'hôtel et la délivrance des clés se font automatiquement grâce à une carte bancaire, ce qui assure, du même coup, le pré-paiement. Presque l'hôtel automatique... Après le « fast-food », un domaine où le premier groupe hôtelier français est passé maître, le « fast-sleep » ?

MADELEINE DUPUY.

● **Balladins** : 134, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 42-56-30-90.

● **Confortel-Louisiane** (Corextel) : 26-30, avenue des Frères-Lumière, bât. B, zone industrielle, 78190 Trappes. Tél. : 30-50-80-03.

● **Formule I** (Hotec) : Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15. Tél. : 43-20-13-26.

Pour un billet de 100 F

UN *remède à la crise de fréquentation que connaît l'industrie hôtelière de moyenne gamme et une adaptation aux nouveaux comportements de la clientèle : c'est ainsi que se définissent les nouvelles chaînes une étoile conçues par leurs promoteurs avec, pour principale caractéristique, d'offrir une chambre simple mais confortable pour l'équivalent d'un billet de 100 F. C'est là, en effet, la limite minimale qu'ils fixent pour assurer la rentabilité de leur investissement et le prix maximal que les VRP (vendeurs-représentants-placiers) acceptent de payer alors que leurs indemnités journalières leur apparaissent de plus en plus chiches.*

Il faut aussi compter avec le marché potentiel que représentent les touristes à revenus modestes peu attirés par les « hôtels de préfecture », qui composent encore l'essentiel du parc français (60 %) à raison de 170 000 chambres hésitant entre le « une étoile non homologué » et le deux étoiles nouvelles normes (NN) au prix sensiblement plus élevé. Avec plus de 46 000 établissements hôteliers dans cette catégorie, la France se situe au premier rang européen et au deuxième rang mondial, et les nouvelles chaînes une étoile, peuvent fort bien s'insérer dans cet ensemble « puisqu'elles proposent des chambres à bon marché et adaptées à la demande de la clientèle », devaient souligner les responsables du Salon Equip'Hôtel qui vient de fermer ses portes (le Monde Loisirs du 12 octobre).

Sans attendre ces encouragements officiels, les quelque quatre ou cinq chaînes qui se sont lancées dans la course ont commencé, pour trois d'entre elles, à faire sortir de terre leurs premiers bâtiments. Ceux-ci ont pour dénominateur commun de constituer des petites unités et d'employer un personnel réduit, sans sacrifier, au contraire, à la qualité de l'accueil.

S. M.

Capacité hôtelière française par région et par catégorie

Régions	Chambres						
	1re	2e	3e	4e	Luxe	Total	%
Ile-de-France	18 613	25 901	17 862	8 782	9 464	80 622	17,19
Nord-Est	20 515	20 087	9 129	1 679	937	52 347	11,16
Centre	23 396	19 862	6 883	1 430	247	51 818	11,05
Ouest	24 841	20 893	6 979	1 464	1 674	55 851	11,91
Sud-Ouest	38 840	38 279	14 724	1 799	937	94 579	20,15
Rhône-Alpes	23 407	27 917	13 246	3 388	1 012	68 970	14,70
Provence-Côte d'Azur	20 556	22 837	12 404	5 521	3 592	64 910	13,84
Total France	170 168	175 776	81 227	24 063	17 863	469 097	100,00

Source : Direction du tourisme.

ERRATUM

Abbaye d'Ourscamps et château de Chiry

Nos lecteurs nous signalent une erreur dans une légende de photo, parue dans notre numéro daté du 2 novembre dernier, page 4. La photo en question, en bas à gauche de la page, n'est, en effet, pas celle de la façade de l'abbaye d'Ourscamps, comme nous l'avons indiqué par erreur, mais celle du château de Chiry (fin du dix-neuvième siècle). Chiry et Ourscamps sont distants de quelques kilomètres.

Une lectrice, Mme S. Beaudoin, de Paris, nous précise que c'est bien « à Ourscamps que se situe l'abbaye, encore occupée par des moines », où se trouve une « infirmerie, qui est en réalité une léproserie, et la mieux conservée de France ». Cette lectrice nous précise également que la façade néogothique du château de Chiry, dont nous avons donc publié une vue, était flanquée d' « une tour que les Allemands ont détruite en 1914 parce qu'elle servait d'observatoire aux Français ».

Un autre lecteur, M. A. Lotte-Gilbert, également de Paris, nous signale que les restes de ce château ont d'ailleurs « à nouveau été sinistrés par les bombardements de la dernière guerre ».

PHILATÉLIE n° 1922

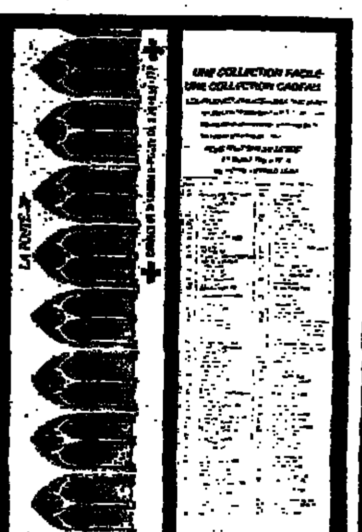
Retable d'Issenheim...



... Colmar, est l'illustration du timbre de la Croix-Rouge française de cette année, d'après une œuvre de Mathias Grünewald, peintre allemand, né à Würtzburg. Son chef-d'œuvre, le polyptyque d'Issenheim, se trouve au musée de Colmar. Vente générale le 25 novembre (56e/85).

2,20 + 0,50 F, polychrome.

Format 27 × 32,75 mm. F. 30. Maquette, après l'œuvre, par Eugène Lacaque. Tirage : 3 500 000. Hélio, Périgueux.



Mise en vente anticipée les :

– **23 et 24 novembre**, de 9 à 18 h, par le bureau de poste temporaire ouvert à la Maison des douanes, à Colmar. Oblitération « P.J. » en rouge.

– **23 novembre**, de 8 à 12 heures, au bureau de poste de Colmar (Haut-Rhin). Boîte aux lettres pour « P.J. » en rouge.

– **23 et 24 novembre**, au stand du Service philatélique des PTT de France à l'exposition « National Postage Stamps Show 85 » de New-York. Oblitération par cachet illustré, sans mention « P.J. » en rouge.

● **Le carnet** se présentera comme l'an dernier (voir description, *le Monde Loisirs* du 10 novembre 1984) avec dix timbres et deux vignettes pour le prix de 27 F. Il sera en vente anticipée comme ci-dessus indiqué. Tirage : 500 000.

● A Paris, au Centre culturel algérien, jusqu'au 30 novembre, une exposition « La philatélie algérienne » est présentée. Ouverte tous les jours, de 9 h à 18 h, sauf fériés, au 171, rue de la Croix-Nivert, métro Boucicaut.

Emissions « Noël 1985 »...

... par les Etats membres du Commonwealth.

Les vingt-huit timbres que nous signalons pour les sept États ont été émis entre octobre et début de novembre.

Australie (IIe) : 27, 33, 55, 90 cents.

Christmas (îles) : 27, 33, 45, 50, 90 cents (se tenant).



Malawi : 7, 15, 20 tambolas, 1 Kwacha.



Micronésie : 22, 33, 44 cents.

Norfolk (îles) : 27, 33, 50, 90 cents.



Pitcairn (îles) : 6, 9, 35 cents, 1 $.

Ste-Hélène : 7, 10, 15, 60 pence.

● **ZIL ELOIGNE SESEL** : trois timbres évoquant les « fameux visiteurs », 50 cents, les Phœniciens (600) ; 2 roupies, Sir Hugh Scott (1908) ; 10 roupies, Vasco de Gama (1502).

ADALBERT VITALYOS.

مكبر من الأصل

TELEVISION

« Madame et ses flics » sur FR 3

Liberté, égalité... féminité ?

LA libération de la femme se fraie de nouvelles voies. Après la lutte pour l'égalité des salaires ou des chances professionnelles, contre la discrimination ou le harcèlement sexuel, c'est l'image même de la femme qui bouge. Ce sont les premières places de leurs professions que visent des femmes qui ne se contentent plus de strapontins. Pourquoi hôtesse de l'air mais pas pilote de ligne ? Infirmière mais pas chirurgien ? Avocate mais pas juge ? Député mais pas premier ministre ou président ?

Evidemment, des exceptions existent – de Margaret Thatcher à Marguerite Yourcenar – mais ce sont justement des exceptions qui confirment la règle. Une règle qui dit que, dans un monde conçu et dirigé par les hommes, les femmes, pour réussir, doivent prendre des armes masculines et renoncer à leur féminité.

Or, depuis quelque temps, la télévision s'emploie à brouiller les cartes, en donnant aux femmes des rôles associés d'ordinaire aux hommes. On se souvient de «Madame le juge», jouée – sans jeu de mots – magistralement par Simone Signoret, dont les tribulations révélaient une femme sensible, qui rêve de rendre la justice plus humaine et de transformer le palais de justice d'« *endroit terrible* » en « *lieu plus clément* ». Ou encore d'«Allo Béatrice», histoire d'une grande journaliste de la radio, image stéréotypée de la femme moderne, pleine de fougue, et parfaitement « émancipée » par rapport à son mari.

Et puis, il y a les grands feuilletons à la mode, où les personnages-clés, qui incarnent parfois les puissances du mal, sont des femmes. Sue Ellen Ewing, jouée par Linda Grey, dans «Dallas», fait pendant au méchant J.R. ; Alexis, jouée par Joan Collins, est la sinistre héroïne de «Dynasty», Mary Carson, jouée par Barbara Stanwick, est la maîtresse toute-puissante et maléfique de Drogheda dans « Les oiseaux se cachent pour mourir » et la directrice de journal, Florence Berg, jouée par Chantal Nobel, dans «Châteauvallon», incarne la femme libérée moderne. Et on nous promet pour bientôt une nouvelle saga familiale. C'est une coproduction germano-belgo-franco-helvétique, intitulée «Symphonie», qui raconte l'histoire d'une famille


Françoise Dorner.

d'industriels européens de l'horlogerie, dominée, encore une fois, par la personnalité d'une femme, Constance Dussault-Pontain, jouée par l'actrice française Giselle Pascal.

Drôles de dames

Parmi toutes ces drôles de dames qui envahissent le petit écran, il existe une race à part qui tente de concilier modernité et féminité : les femmes-flics. La tradition a été lancée, il y a quelques années, à la télévision américaines puis à la télévision britannique. Aux Etats-Unis, la série «Cagney and Lacey» est une imitation de «Starsky and Hutch», sauf que les protagonistes sont des femmes : deux femmes-policiers new-yorkaises, qui se coltinent le travail ordinaire des *cops*.

Les femmes-flics britanniques, en revanche, se font concurrence sur les deux chaînes, publique et privée. «Juliet Bravo», sur la BBC, raconte l'histoire d'Inspector Langton, une femme inspecteur dans une petite ville provinciale avec quatre ou cinq policiers sous ses ordres. Ni belle ni particulièrement « sexy », elle s'affronte aux problèmes des gardiens de la paix en province : de menus larcins, la sécurité des vieilles dames, etc. L'intérêt vient de la lutte qu'elle doit mener contre un supérieur particulièrement machiste et antiféministe...

Sur ITV, la chaîne d'en face, une autre série, «The Gentle Touch», fonctionne davantage à l'américaine. Il s'agit d'une femme-commissaire, jeune et jolie, qui dirige un département criminel. Elle-même, experte en judo, se lance à la poursuite des criminels, et l'action est rapide.

La France s'y met à son tour. Au début de l'année, une série («Clémence Aletti»), montrait les démêlés d'une femme-flic prise dans les mailles du terrorisme international. Là encore, la jeune commissaire de police devait vaincre les préjugés de son entourage masculin avant d'être acceptée pour ses qualités professionnelles.

Et voilà qu'une nouvelle série, « Madame et ses flics », en cinq épisodes d'une heure, commence le 22 novembre sur FR3. Un simple divertissement, qui ne sert guère la cause du féminisme. Une jeune femme de trente-cinq ans, Lorraine Valence, jolie – elle est jouée par Françoise Dorner, – rigoureuse mais féminine, devient chef d'une brigade de trente inspecteurs, jeunes et énergiques, qui commencent, bien entendu, par la traiter en machos goguenards ou en protecteurs compatissants.

Rapidement elle fait sa place, après avoir gagné la complicité de l'inspecteur principal Louis-Philippe Marceau, joué par Erik Colin. Françoise Dorner est satisfaite de l'expérience : « *J'ai beaucoup aimé jouer ce personnage de femme d'abord isolée à la tête d'une brigade de machos et qui s'impose à la fois par son humour, sa force et ses faiblesses.* »

Se trouvant dans les situations les plus rocambolesques, elle montre sans doute beaucoup d'intuition féminine mais, placée réellement face au crime tel qu'il est organisé aujourd'hui, notre superwoman ne ferait pas de vieux os ! Au risque d'être traité de phallocrate, peut-on suggérer que certaines fonctions conviennent mieux aux hommes, d'autres aux femmes ?

ALAIN WOODROW.

● **Série : Madame et ses flics, les vendredis, du 22 novembre au 27 décembre, à 20 h 35 sur FR3.**

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR ■■ GRAND FILM

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

L'Été meurtrier ■

Film français de Jean Becker (1983), avec I. Adjani, A. Souchon.
TF 1, 20 h 35. (130 mn.)

Dans un village provençal, une fille aux allures provocantes se fait épouser par un brave garçon, s'installe dans son milieu familial. Or elle poursuit un désir de vengeance. Mélodrame, suspense, psychanalyse. Le scénario (Sébastien Japrisot) est original, la mise en scène est bonne. Il y a des performances d'acteurs. Mais cela ne valait pas qu'on en fasse tout un plat, avec présentation au Festival de Cannes il y a deux ans.

Persona ■ ■

Film suédois d'Ingmar Bergman (1965), avec B. Andersson, L. Ullmann (v.o. sous-titrée, N.)
FR 3, 22 h 35. (80 mn.)

Une actrice, qui a perdu la parole en scène, s'enferme dans son mutisme. Elle se retrouve, seule avec une infirmière très bavarde, dans une villa au bord de la mer. le très grand Bergman d'après le Silence (fin des questions sur l'existence de Dieu). Le mystère de deux femmes, le thème du double, une sorte de transfert d'identité. Mise en scène des masques arrachés ; extraordinaire, vertigineux face-à-face de Bibi Andersson et de Liv Ullmann, plus bergmaniennes que nature.

LUNDI 18 NOVEMBRE

Étoile sans lumière ■

Film français de Marcel Blistène (1945), avec E. Piaf, M. Parély (N.)
TF1, 15 h 40. (85 mn.)

Une petite bonne d'hôtel prête sa voix à une grande vedette du cinéma muet, dont le parlant risque de briser la carrière. Le seul film avec Edith Piaf qui ait jamais convenu à sa vraie personnalité.

La Boum ■

Film français de Claude Pinoteau (1980), avec S. Marceau, C. Brasseur.
TF1, 20 h 35. (110 mn.)

La première boum et les premières amours d'une fille de quatorze ans, et aussi les adolescents des années 80, devant les problèmes conjugaux de leurs parents. L'envol de Sophie Marceau. Succès énorme au cinéma. Deuxième diffusion à la télé en moins d'un an. Cela va repartir au quart de tour.

Naples au baiser de feu ■

Film français d'Augusto Génina (1937) avec T. Rossi, M. Balin (N).
FR3, 16 h 10. (90 mn.)

Un chanteur de trattoria, sur le point d'épouser la jeune fille qu'il aime, se fait vamper par une aventurière. Voir Naples, Tino et sa guitare, Mireille Balin et sa classe, Viviane Romance en garce... et se pâmer.

La Tour infernale ■

Film américain de John Guillermin et Irwin Allen (1974), avec S. McQueen, P. Newman.
FR 3, 20 h 35. (100 mn.)

Un incendie d'une extrême gravité se déclare dans une gigantesque tour de verre de San Francisco, le jour de son inauguration. Le type, inégalé depuis, du « film catastrophe » en superproduction des années 70, avec rien que des vedettes. Ça flambe, ça hurle, on ne vous dit pas l'angoisse !

MARDI 19 NOVEMBRE

Les Nouveaux Monstres

Film italien de Mario Monicelli, Dino Risi, Ettore Scola (1977), avec V. Gassman, U. Tognazzi.
A2, 20 h 35. (115 mn.)

Une douzaine de sketches sur les comportements égoïstes, cyniques et monstrueux de petits bourgeois italiens. En 1963, Dino Risi avait réalisé les Monstres, caricatures de pauvres types. Ici, ils se sont mis à trois – sans signer, chacun, leur partie – pour renchérir dans l'humour noir et la férocité. Trop, c'est trop.

La Proie des vautours ■

Film américain de John Sturges (1959), avec F. Sinatra, G. Lollobrigida.
FR 3, 20 h 45 (100 mn.)

En Birmanie, pendant la seconde guerre mondiale, un officier américain séduit une belle émigrée et fait une incursion en territoire chinois contre des pillards. Il y a du patriotisme, de l'exaltation militaire et de la politique dans ce film d'aventures.

Un jour à New-York ■ ■

Film américain de Gene Kelly et Stanley Donen (1949) avec G. Kelly, F. Sinatra. (V.o. sous-titrée).
FR3, 23 h 40 (95 mn.)

Trois marins, en permission de vingt-quatre heures à New-York, s'éprennent de trois jolies filles. Thème archiconnu mais la réalisation, la chorégraphie brodent là-dessus des variations étourdissantes ? Vie rêvée, toile d'araignée d'illusions, New-York mythique. Moins célèbre que Chantons sous la pluie et très rarement diffusée, cette comédie musicale est, pourtant, un chef-d'œuvre.

JEUDI 21 NOVEMBRE

Un étrange voyage ■

Film français d'Alain Cavalier (1980) avec J. Rochefort, D. de Casabianca.
A2, 20 h 35. (95 mn.)

Un quinquagénaire part à pied, le long de la voie de chemin de fer Troyes-Paris, à la recherche de sa mère disparue. Sa fille, dont il s'est, jusqu'ici, peu occupé, l'accompagne. Et c'est la découverte d'un amour, d'une complicité réciproques, de ces liens affectifs qui tissent les relations parents-enfants. Un film poétique et tendre. Prix Louis-Delluc 1980.

VENDREDI 22 NOVEMBRE

La Vie à l'envers ■

Film français d'Alain Jessua (1964), avec C. Denner, A. Gaylor. (N.).
A2, 23 h. (90 mn.)

Un homme réussit à supprimer le monde extérieur par l'exercice de sa volonté, et à trouver le bonheur dans sa solitude intérieure. Le premier et très étrange film d'Alain Jessua. On peut le définir comme une satire sociale mais ce n'est pas suffisant. Charles Denner, enfermé dans sa tour d'ivoire, finit par nous donner la chair de poule.

Samedi
16 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Bonjour la France. **9.00** Partez gagnant. **9.55** 5 jours en Bourse. **10.05** Reprise : Performances (diff. le 13 novembre). **10.30** Reprise : Les trois premières minutes (diff. le 13 novembre). **11.00** Haut de gammes, magazine musical (diffusé en simultané sur France-Musique). **12.00** Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.35 *La séquence du spectateur.*
14.05 Le rendez-vous des champions.
14.20 Série : *Pour l'amour du risque.*
15.15 Le merveilleux voyage de Nils Holgersson.
15.45 Casaques et bottes de cuir.
16.10 Temps X. Magazine de science-fiction.
17.10 Série : Les hommes de Rose.
18.05 30 *millions d'amis.*
18.30 La route bleue. Magazine de la route.
18.35 Magazine auto-moto.
19.05 **Football : France-Yougoslavie.**
En direct du Parc des Princes, l'enjeu est capital : un billet pour le Mundial ou pas. (Pendant la mi-temps à 20 h, tirage du Loto.)

> Au cas où le match ne serait pas retransmis, le programme s'établirait comme suit : 19 h 5, D'accord pas d'accord ; 19 h 10, Anagram ; 19 h 40, Cocoricocoboy ; 20 h, Journal ; 20 h 35, Tirage du *Loto* ; 20 h 40, Téléfilm : *L'express ne répond plus* ; 22 h 15, *Droit de réponse* ; 0 h 15, Ouvert la nuit.

21.10 Journal.
21.35 Théâtre : Mais n'te promène donc pas toute nue.
Comédie de G. Feydeau, mise en scène J.-L. Cochet. Avec J. Charon, M. Boudet, A. Feydeau... (Rediff.)
Clarisse Ventroux a l'habitude de se promener chez elle en petite tenue, ce qui risque de poser des petits problèmes à son mari, député.
22.10 Droit de réponse : Aux armes citoyens !
Emission de Michel Polac.
Avec Y. Lancien, député RPR de Paris, l'amiral A. Sanguinetti, le général J. Delaunay, H. Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, C. Paillat, historien, B. Rossigneux, journaliste, etc.
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit.
UNESCO, palmarès du quarantième anniversaire.
Consultation en direct du public sur l'action des Nations unies dans le domaine de la science, de l'éducation et de la culture. Doublée d'un concours avec un prix. De nombreux invités (dont M.-R. Garaudy, M. Jullian, F. Bebey), des extraits de spectacle (dont Myriam Makeba, Brown Sugar, le théâtre Sorano, Susana Rinaldi, etc.).

ANTENNE 2

8.55 Journal des sourds et des malentendants. **9.15** Gym tonic. **9.50** *Reprise* : Apostrophes (patrons, PDG, chefs d'entreprise..., diffusé le 15 novembre).
11.00 Le journal d'un siècle, de L. Bériot. Edition 1926.
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.25 Série : Cannon.
14.15 Superplatine.
Cock Robin ; Indochine ; Stevie Wonder, Jean-Jacques Goldman...
14.50 Les jeux du stade.
Cyclisme : les Six Jours de Paris ; football.
17.00 Les carnets de l'aventure.
Douglas Mawson (expédition australienne en Antarctique) ; entre chien et loup (les chiens de traineau).
18.00 Récré A2.
Les mondes engloutis ; les aventures de M. Démo ; Téléchat.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Demain, c'est dimanche.
21.55 Les histoires d'Onc'Willy : Ivanhoé.
22.25 Magazine : Les enfants du rock.
Budapest Elektrik (groupes rock à Budapest) ; *Frankie goes to Hollywood* (extraits de concert) ; *Rock'n' roll Graffiti* : les Moody Blues, Antoine, The Four Dreamers...
0.00 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

12.00 Espace 3 : Samedi-vision ; à **12.15** Connexions, émission de l'ANPE et l'ONISEP (les métiers de la rééducation) ; **12.30** Les pieds sur terre, magazine de la Mutualité sociale agricole) ; à **13 h 15** Label entreprise. Uginox et l'acier inoxydable ; à **13.30** Horizon, magazine des armées (les réserves) ;
14.00 Le grand écran de l'industrie ; à **14.30** Banque, Bourse, finances : à **15.00** Rencontre avec les démonstratrices de Mikava ; à **15.45** Repères, magazine du ministère du travail.
16.15 Liberté 3. Magazine des associations.
17.30 Emissions régionales.
Programmes autonomes des douze régions. Sauf à 18 h 55, où l'on verra sur tout le réseau la *Panthère rose.*
20.04 Disney Channel
Cocktail de dessins animés et de programmes de Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'Ourson, Mickey, Zorro, Donald et trésors de la soirée, les DTV, vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
21.50 Journal.
22.00 Feuilleton : Dynastie.
Blake et Jeff se rendent sur le lieu de l'accident d'avion. Le corps de Peter Devilbis a été identifié, mais pas sa passagère.
23.00 Musiclub.
Te Deum, *de K. Penderecki, par le chœur de la Philharmonie d'Etat Arthur-Rubinstein de Lodz, dir. S. Marczyk.*

PÉRIPHÉRIE

● **RTL**, 20 h, Série : Les deux font la paire ; 21 h, A vous de choisir : *l'Ile des adieux*, film de F. Schaffner, ou : *Un peu de soleil dans l'eau froide*, film de J. Deray ; 22 h 50, Série : Espion modèle.
● **TMC**, 20 h, Série : Knight Rider ; 21 h, TMC, best-seller Kennedy ; 22 h 35, Monte-Carlo zoom ; 22 h 55, Sky trax.
● **RTB**, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, téléssuite : *l'Australienne* (1er épisode) ; 22 h 10, Le mot de la fin.
● **TSR**, 20 h 10, Maguy ; 20 h 45, Le polar du samedi soir : *le Grand Môme* ; 22 h 20, Journal ; 22 h 35, Sport ; 23 h 35, *Audrey Rose*, film de R. Wise.

هكذا من الأصل

Dimanche 17 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Orthodoxie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe à Sannois (Val-d'Oise), prédicateur Père Stan Rougier ; 12.00 Télé-foot 1.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Les habits du dimanche.
15.00 Dessin animé : Alice au pays des merveilles.
15.30 Sports dimanche.
Cyclisme en direct de Bercy ; tiercé à Auteuil.
16.45 Scoop à la une.
17.30 Les animaux du monde.
18.00 Feuilleton : Dallas.
Procès, jugement..., la vengeance de J.R. sera « impitoyable ».
19.00 Sept sur sept.
Magazine de la semaine de J. Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Jean Lanzi.
Invité : Yannick Noah.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : L'été meurtrier.**
Film de Jean Becker.
22.45 Sports dimanche soir.
Actualité du week-end.
23.45 Journal.
0.00 C'est à lire.

ANTENNE 2

9.30 Informations et météo ; 9.35 Les chevaux du tiercé ; 10.00 Récré A 2 ; 10.30 Série : Marianne, une étoile pour Napoléon ; 11.30 Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Tout le monde le sait.
14.30 Série : Le juge et le pilote.
15.20 L'école des fans.
16.15 Kiosque à musique.
17.00 Les enquêtes du commissaire Maigret.
« La Tête d'un homme », d'après Simenon.
18.30 Feuilleton : Maguy.
19.00 Stade 2.
20.00 Journal.
20.35 **Le Grand Echiquier**
De Jacques Chancel.
Une émission spécialement consacrée à l'écrivain brésilien Jorge Amado, qui vient de publier *Tocaia Grande*, superbe roman avec ses personnages truculents, ses pauvres gens, ses bandits, ses pionniers du début du XXe siècle. Amado et sa femme, Zelia Gattai, seront entourés de musiciens amis comme Nana, Gilberto Gil, Tom Jobim, Chico Buarque et d'autres. Littérature, musique !
22.40 Magazine : Projection privée
Emission de M. Jullian, réal. A. Tarta et P.-A. Boutang.
Tous les dimanches, Marcel Jullian accueille sur son plateau un invité et le téléspectateur pour parler théâtre, cinéma, musique, peinture, sculpture, la vie de la rue, les mœurs. Le premier invité sera, aujourd'hui, Pierre Boulez.
23.40 Journal.
0.00 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

9.00 Debout les enfants ; 10.00 Mosaïque, spécial international.
12.00 D'un soleil à l'autre, magazine du monde rural.
13.00 Emissions en langues régionales.
14.30 Magazine 85 de la GMF.
15.00 Emissions pour les jeunes (et à 19 h 10).
17.30 Décibels.
Émission de rock présentée par Jan-Lou Janeir. Avec Minimal Compact ; Ivanhoé ; Prefab Sprout ; Killer Ethyls...
18.00 Culture Clap.
Avec Juliet Berto comme invitée, et les rubriques habituelles (dont un dossier sur l'édition phonographique).
18.30 Jeu : Documents secrets.
Avec Pierre Bellemare.
19.30 RFO hebdo.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 **La caricature : Mais à quoi pense Wolinski.**
Série d'I. Romero, réal. D. Page.
Wolinski, ses petites femmes légères qui courent éperdument et son héros ployant sous mille angoisses... On ne connaissait de ce caricaturiste que des bribes de sa vraie personnalité. Le portrait qui est présenté de lui, émaillé de souvenirs, de grands éclats de rire, de témoignages, lève astucieusement un coin du voile.
21.30 Aspects du court métrage français.
Pourquoi se contenter d'un plat unique quand il y a des milliers de hors-d'œuvre ?, d'Alain Schlosberg ; La bonne dose, d'E. Bitoun.
21.50 Journal.
22.35 **Cinéma de minuit : Persona.**
Film d'Ingmar Bergman (cycle hommage à I. Bergman).
23.50 Prélude à la nuit.
Sonate en fa mineur, *de Scalatti, par Shlomi Shemtov au piano.*

PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, *Une maîtresse dans les bras, une femme sur le dos*, film de M. Frank ; 21 h 50, RTL-Digest ; 22 h 05, Grand écran.
- **TMC**, 20 h, Série : Madame et ses flics ; 21 h, TMC-best-seller : Kennedy (2e partie) ; 22 h 35, Forum RMC ; 23 h, Sky Trax.
- **RTB**, 20 h 5, Cinéma à la une : *Attachez vos ceintures* ; 21 h 10, télésuite : *l'Australienne.*
- **TSR**, 20 h, Série : La vengeance aux deux visages ; 20 h 45, Tickets de première ; 21 h 40 : *Et le soleil se levait.*

Lundi 18 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

9.20 ANTIOPE 1 ; 9.30 Canal FIT/TF1 ; 10.45 La Une chez vous ; 11.00 Chalenges 85 ; 11.30 Les jours heureux ; 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : le Temps des as.
14.50 Les choses du lundi : Paris 1900.
Du 17 au 23 novembre, l'UNESCO organise dans cinquante-quatre pays une opération « Mémoire des rues - Mémoire du monde ». Quatre-vingt-dix villes seront concernées en France. A Paris, dix stations de métro évoqueront la richesse du passé quotidien. Jean Bertho et François Chesneau seront installés à la station Auber. En direct.
15.40 **Cinéma : Etoile sans lumière.**
Film de Marcel Blistène.
17.10 La maison de TF 1.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : la Boum.**
Film de Claude Pinoteau.
21.55 Etoiles et toiles.
Magazine de Martine Jouando et Frédéric Mitterrand.
Alain Sarde ; les Harems au cinéma ; la Sultane, soixante-sept ans après. Le magazine d'un passionné du cinéma.
22.25 Journal.
23.40 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; 8.45 RFE ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Itinéraires, de S. Richard : Chine, made in Hongkong ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Feuilleton : Rancune tenace.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Questions à la justice : la détention provisoire.
15.00 Série : Hôtel.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Ploom ; Chapi-chapo ; Image imagine ; Latulu et Lireli ; Tchaou et Grodo ; Cobra ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 Série : Les règles du mariage.
De R. Rose, réal. M. Katselas. Avec E. Montgomery, E. Gould, M. Murphy... (2e partie).
La séparation de Mike et Joan a des répercussions sur les enfants. Mike n'arrive plus à écrire... Un téléfilm américain en deux parties, manière « US ».
22.20 Série documentaire : Le cerveau.
De M. Tosello, réal. J. Hemingway.
No 4 : La mémoire. Comment fonctionne-t-elle ? Où se forme-t-elle ? Où se stocke-t-elle ? Beaucoup de théories se sont succédé depuis trente ans.
23.10 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

16.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 16 h 05, où l'on verra sur tout le réseau : Naples au baiser de feu, *film d'Augusto Génina ; à 17 h 35,* Les actualités de jadis ; *à 17 h 45,* La mémoire aux images ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : la Tour infernale.**
Film de John Guillermin et Irwin Allen.
23.15 Journal.
23.40 Prélude à la nuit.
Ouverture du Barbier de Séville, *de Rossini, par les Cambridge Buskers, avec M. Copley, flûte, et D. Ingram, accordéon.*

PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, Dynastie ; 20 h 55, Jeu : Le Coffre-fort ; 21 h, série noire : *le Grand Môme*, film de J. Ertaud ; 22 h 35, Journal ; 22 h 45, Midi-minuit.
- **TMC**, 20 h, Dynastie ; 20 h 55, Jeu : A la bonne heure ; 21 h, *Julia*, film de F. Zinemann ; 23 h 5, Sky trax.
- **RTB**, 20 h, Ecran-témoin : *Drôle d'embrouille*, film de C. Higgins.
- **RTB-TÉLÉ 2**, 20 h 5, Le temps retrouvé ; 20 h 35, Chansons souvenirs ; 21 h 40, théâtre wallon : *les Champignons* ; 22 h 5, magazine dialectal.
- **TSR**, 20 h 10, *la Trace*, film de B. Favre ; 21 h 55, le sommet Reagan-Gorbatchev ; 23 h, L'antenne est à vous.

Mardi 19 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

9.25 ANTIOPE 1 ; 9.30 Canal FIT/TF1 ; Le chemin des écoliers (CNDP) ; 11.15 La Une chez vous ; 11.30 Les jours heureux ; 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Le Temps des as.
14.45 Transcontinental. Magazine des voyages.
15.55 Reprise : L'enjeu (dif. le 14 nov.).
17.10 La maison de TF 1. Préparer des caramels, percer des trous, etc.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Emission d'expression directe :
La CGC ; l'UDF à l'Assemblée nationale.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Série : Arsène Lupin.
D'après Maurice Leblanc. Réal. J.-P. Decourt. Avec M. Keller, G. Descrières, R. Carel... (Redif.)
A la suite d'un nouveau vol d'une audace inouïe du gentleman-cambrioleur Arsène Lupin, la police fait appel à un policier en poste en Afrique, Victor, de la brigade mondaine.
21.35 Multifoot.
Animée par Th. Roland. Invité, Alain Prost. Extraits de matches.
23.25 Journal.
23.40 C'est à lire.
23.55 Tify, magazine de l'informatique.

ANTENNE 2

6.45 Télématin. 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2. 11.35 Les carnets de l'aventure : (Envol pour les cimes sauvages). 12.00 Journal et météo. 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Rancune tenace.
14.00 Aujourd'hui la vie.
L'infidélité. Des témoignages.
15.00 Série : Hôtel.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Image imagine ; Il était une fois le cirque ; Super doc. ; Robinson Crusoé ; C'est chouette...
18.25 Derby (pronostics).
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 Cinéma : les Nouveaux Monstres.
Film à sketches de Mario Monicelli, Dino Risi et Ettore Scola.
22.30 Magazine : Cinéma cinémas.
De A. Andreu, M. Boujut et C. Ventura.
Entretiens avec Nastassia Kinski, Michael Cimino ; le cinéma des permissionnaires ; qu'est devenue Jane Russel ? ; qu'est-ce qui fait tourner Jean-Pierre Marielle ? ; tournage, mode d'emploi. Le magazine de luxe du cinéma. Plaisir rare.
23.35 Journal.
0.00 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures où l'on verra, sur tout le réseau, la Révolte des Haïdouks ; *à 17 h 15* Dynastie ; *à 18 h 55,* La Panthère rose ; *à 19 h 15,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 La dernière séance : soirée Frank Sinatra.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui.
A 20 h 40, actualités de 1949 à 1959 : Eddy Mitchell présente le premier film ; à 22 h 50, publicité des années 50 ; à 22 h 55, Tom et Jerry ; à 23 h 5, Tex Avery ; à 23 h 10, attractions.
20.45 Premier film : **la Proie des vautours.**
De John Sturges.
23.15 Journal.
23.40 Deuxième film : **Un jour à New-York.**
De Gene Kelly et Stanley Donen.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, Cinémania : *Clara et les chics types*, film de J. Monnet ; 21 h 45, Journal ; 21 h 50, *Lame de fond*, film de V. Minelli ; 23 h 45, Cinémania.
- **TMC**, 20 h, Série : Les deux font la paire ; 20 h 55, Jeu : A la bonne heure ; 21, *la Classe*, film de J. Bosch ; 2 h 45, Sky Trax.
- **RTB**, 20 h, Billet de faveur : *Acapulco Madame*, d'Yves Jamiaque ; 22 h 15, Il était une fois la télé.
- **RTB-TÉLÉ 2**, 20 h : Rox-Box ; 21 h 5, Ciné-club de minuit : *Heimat*, film en huit parties de E. Reitz.
- **TSR**, 20 h 20, Série : Vice à Miami ; 21 h 15, Champs magnétiques : drôle de tram ; 22 h 5, Regards : il y a vingt ans, le Concile.

Mercre[di]
20 novembre

Mercredi
20 novembre

Télévision française 1

9.30 ANTIOPE 1 ; 10.00 *La Une chez vous* ; 10.15 Vitamine (et, à 13 h 40) : feuilletons, dessins animés, variétés, infos... 11.30 Les jours heureux ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal.
16.10 Série : Mon ami Gaylord.
17.00 Les trois premières minutes.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.30 Loto sportif.
19.40 Cocoricocoboy.
19.53 Tirage du tac-o-tac.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Téléfilm : Colette.
Scénario Ch. Rémy, réal. G. Poitou-Weber. Avec M. Meril, C. Amouroux, J.-P. Bisson... (2e épisode).
Après le succès de Claudine à l'école, *Colette entreprend la rédaction des* Dialogues des bêtes. *Willy la rappelle à Paris, l'entraine dans un bal « féminin » et la jette dans les bras de Nathalie. La vie de la « scandaleuse » avec le climat de l'époque.*
21.35 Contre-enquête.
Magazine d'Anne Hoang.
Des faits divers anciens revisités au présent.
22.35 Performances.
Magazine d'actualités culturelles de M. Cardoze.
Invité : Jean Guidoni (du Cirque d'hiver) ; regard sur le sculpteur Arman, sur la danse française, etc.
23.05 Journal.
23.20 C'est à lire.

Antenne 2

6.45 Télématin. 9.15 Récré A 2 (Bibi Foc ; Tchaou et Grodo ; Albator...) 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Rancune tenace.
14.00 Téléfilm : les coulisses du cirque.
De G. Kirgo, réal. W. Conrad. (Redif.)
15.35 Récré A 2.
Les Schtroumpfs, les Poupies, Clémentine, la bande à Bédé.
16.55 Magazine : Terre des bêtes.
Les poissons : agression dans le récif.
17.30 Série : les Brigades du Tigre.
18.25 Derby : résultats.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal.
20.35 **Magazine : L'heure de vérité.**
Le rendez-vous politique proposé par F.-H. de Virieu. Réal. J.-L. Leridon.
Invité : M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget.
21.55 Le dossier d'Alain Decaux : la mort à Ekaterinenbourg.
Réal. P. Nivollet.
Le 15 mars 1917, le tsar Nicolas II abdiquait en faveur de son frère, qui allait le lendemain renoncer à son tour à la couronne. La République se substitue à la lignée des empereurs, et la famille impériale connaît la captivité. On parle bientôt d'un massacre...
23.15 Histoires courtes.
Revenir, de N. Le Moel ; Ballades, de C. Corsini.
23.35 Journal.
0.00 Bonsoir les clips.

France Régions 3

14.55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau la Révolte des Haïdouks ; *à 17 h 30,* Fraggle rock ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 40,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 Variétés : les Totems du Bataclan.
Émission proposée par J.-L. Foulquier.
Voici la nouvelle émission de variétés de FR3 (plusieurs fois repoussée pour des raisons techniques), animée par Jean-Patrick Capdevielle et Vivian Reed, la Marilyn noire. Ensemble, ils sélectionneront des artistes auxquels ils décerneront chaque mois des trophées. Seront conviés ici Daniel Balavoine, Paula Moore, Sylvie Joly, des danseurs et vedettes.
21.35 Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud.
Sur les traces d'Arnaud de Rosnay.
22.20 Journal.
22.50 Néo-polar : Saute ma puce.
D'après l'œuvre de J. Varella, réal. P. Yamain, avec V. Lindon, S. Dumas, J.-F. Garreaud.
Un bon garçon — qui se prend pour Philip Marlowe — et sa secrétaire — punk — décident de fermer l'agence de détective privé qui végète quand une jeune femme offre une grosse somme pour retrouver son mari. Une affaire banale en apparence, qui cache une sombre histoire.
23.50 Prélude à la nuit.
L'air de Figaro, extrait du Barbier de Séville, *et l'air de Don Magnifico, extrait de la* Cerenentola, *interprétée par Thomas Mohr, baryton, accompagné par l'Orchestre symphonique de Monte-Carlo, dir. C. Schnitzler.*

Périphérie

- RTL, 20 h, Série : Falcon Crest ; 20 h 55, Jeu : Le coffre-fort ; 21 h téléfilm : *opération charme* ; 22 h 30, Journal.
- TMC, 20 h, Série : Falcon Crest ; 20 h 55, Jeu : A la bonne heure ; 21 h, *Cœur de champion* : l'histoire de Ray Mancini ; 23 h 15, Sky trax.
- RTB, 20 h, C'est à voir (*magazine d'information*) ; 21 h, feuilleton : Miami vice ; 22 h 50, Coup de film ; 22 h, Cargo de nuit.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Caméra sports.
- TSR, 20 h 40, *Bugsy Malone*, film d'A. Parker ; 22 h 15, Télescope : la *sécurité des barrages*.

Jeudi
21 novembre

Télévision française 1

10.45 ANTIOPE 1 ; 11.15 La Une chez vous ; 11.30 Les jours heureux ; 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Le temps des as.
14.45 Documentaire : les animaux du monde.
Le petit monde marin de Vancouver.
15.15 Quarté en direct de Vincennes.
15.30 A cœur ou à raison.
17.10 La maison de TF 1. Le forçage des tulipes, des jacinthes...
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Série : Santa Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Série : Columbo.
Etat d'esprit d'H. Hart, avec P. Falk, G. Hamilton, L. Warren... (redif.).
Le docteur Marcus Collier compte parmi ses clientes la riche Nadia Donner..., dont il tombre bientôt amoureux.
22.00 Les jeudis de l'information : Infovision.
Magazine d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert, J. Decornoy et B. Laine.
Du côté de Kaboul (reportage de P. Livigne et T. Boscol, en Afghanistan, une enquête sur la présence militaire soviétique, la « révolution » officielle) ; la PME des casse-cou (reportage de Th. Nolin et T. Daval sur les cascadeurs, douze hommes qui se sont associés pour sauter sur les explosifs, se jeter dans les brasiers).
23.05 Journal.
23.20 C'est à lire.

Antenne 2

6.45 Télématin ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 La télévision des téléspectateurs : 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : l'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Feuilleton : Rancune tenace.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Chicane et zizanie : design ou poutres apparentes.
15.00 Série : Hôtel.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Ploom ; Image imagine ; Super doc ; Mes mains ont la parole ; Lahelu et lireli ; Terre des bêtes ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.35 Expression directe : CFDT ; groupe RPR du Sénat.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 **Cinéma : Un étrange voyage.**
Film d'Alain Cavalier.
22.15 Actions.
Proposé par M. Honorin, présenté par F.H. de Virieu et G. Morin.
Investir dans la pierre ; coup de pouce à Gérard Lelasseux de la Socomatp ; trois accords sociaux originaux... Le magazine pratique de l'économie, des actions, de l'argent.
23.30 Journal.
23.55 Bonsoir les clips.

France Régions 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures, où l'on verra sur tout le réseau la Révolte des Haïdouks : *à 17 h 30* Edgar, le détective cambrioleur ; *à 18 h 55* La panthère rose ; *à 19 h 35* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 Histoire d'un jour : 1er septembre 1969, silence Gabrielle est morte.
Emission de P. Alfonsi et M. Dugowson, réal. D. Kent.
Rappelez-vous : c'était en 1969. Une jeune professeur de lettres de trente-deux ans se suicide pour avoir aimé un de ses élèves. Les parents avaient porté plainte pour détournement de mineur. Perquisition, détention préventive, non-lieu... Alfonsi cherche à montrer les mécanismes d'une mort et d'une société.
22.10 Journal.
22.35 Bloc-Notes : François Mauriac.
François Mauriac, témoin d'une époque troublée, consigne ses pensées sur un « bloc-notes » de 1953 à 1970. Un document quasiment introuvable. Cette série de dix-huit émissions, réalisée par Jacqueline Girard, Marcel Teulade et Georges Ferraro, met en valeur les réflexions politiques de l'académicien, rapproche texte et images. Un hommage. Chaque jeudi.
22.45 Millésime.
Le magazine du vin, qui fait aimer — et bien choisir — le rouge, le blanc, le rosé...
23.15 Prélude à la nuit.
« Concerto brandebourgeois nº 3 en sol majeur, de J.-S. Bach, par l'Orchestre de chambre de Stuttgart, dirigé par K. Münchinger, avec M. Galling, clavecin.

Périphérie

- RTL, 20 h, Dallas ; 20 h 55, Jeu : Le coffre-fort ; 21 h, *Une bible et un fusil*, film de S. Miller ; 22 h 50, Journal ; 23 h, Midi-minuit.
- TMC, 20 h, Série : Espion modèle ; 20 h 55, Jeu : A la bonne heure ; 21 h, téléfilm : *le Plus Secret des agents secrets* ; 22 h 45 : Sky trax.
- RTB, 20 h, Autant savoir (spécial auto) ; 20 h 30, *Tom Horn... sa véritable histoire*, film de W. Wiard ; 22 h 5 : Ciné-music.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Histoire : La guerre secrète ; 21 h, Concert.
- TSR, 20 h 25, Temps présent : être juif en Suisse ; 21 h 30, Dynasty ; 22 h 40, Nocturne : *la Déesse*, film de Satyajit Ray.

Vendredi
22 novembre

Télévision française 1

9.20 ANTIOPE 1 ; 9.30 Canal FIT ; 10.55 Le chemin des écoliers (émission du CNDP) ; 11.15 La Une chez vous ; 11.30 Les jours heureux ; 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : le Temps des as.
14.45 Temps libres... à l'imaginaire (et à 16.25).
Voyance, astrologie, symbolisme, autodivinations, graphologie, vous connaissez. Mais le bar des voyants ? le salon de coiffure ouvert à la pleine lune ?
16.00 Série : Au nom de la loi.
17.10 La maison de TF1.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Le jeu de la vérité : Mireille Mathieu.
Emission de Patrick Sabatier.
Posez vos questions dès 18 h 30 au 47-87-22-22.
22.05 Feuilleton : Belphégor ou le fantôme du Louvre.
D'après le roman d'A. Bernède, réal. J. Armand et C. Barma. Avec J. Gréco, F. Chaumette, Y. Rénier, R. Dary... (Redif.)
Il y aurait un fantôme dans le Louvre ! C'est du moins ce qu'affirme le gardien Gautrais. A-t-il son bon sens ! Le gardien-chef Sabourel enquête... Un grand succès populaire de l'ex-ORTF.
23.15 Journal.
23.30 Tapage nocturne.
Emission de G. Foucaud.

Antenne 2

6.45 Télématin ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Magazine : Terre des bêtes (reprise) ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Rancune tenace.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Il s'appelait « Normandie ».
15.00 Série : Hôtel.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Ploom ; Image imagine ; Super doc ; Histoires comme ça...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif (tirage).
20.35 Feuilleton : le Génie du faux.
De P. Madral, réal. S. Kurc. Avec P. Chesnais, S. Orcier, L. Caron (Second épisode).
1934. Johann, qui vit maintenant en couple avec Helena, est de plus en plus incapable de s'adapter aux contraintes que font peser sur le marché de l'art les impératifs commerciaux ou les jugements des critiques. Sa première exposition est un échec.
21.35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Sur le thème : quelques épisodes du XXe siècle
Sont invités : Jean Des Cars (rédacteur en chef de : Chronique du XXe siècle), *Pierre Daix* (Ce que je sais du XXe siècle), *Luc Ferry* et *Alain Renaut* (la Pensée 68), *Jean Lacouture* (De Gaulle, tome II, « La politique ») et *Emmanuel Le Roy Ladurie (pour :* Une histoire du monde moderne, *de Paul Johnson).*
22.50 Journal
23.00 **Ciné-club : la Vie à l'envers.**
Film d,Alain Jessua (cycle : années 60).

France Régions 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau la Révolte des haïdouks ; *à 17 h 30,* James ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 40,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Série : Madame et ses flics
Réal. R. Bernard. Avec F. Dorner, E. Colin, J.-P. Castaldi, J.-C. C. Fernandez...
(Lire notre article).
21.35 Quelques mots pour le dire.
Magazine de la sécurité routière.
21.40 Les médicales : la musicothérapie.
Émission d'André Campana et Igor Barrère.
« Sa musique naît de l'affectivité, *dit le docteur J. Verdeau-Pailes,* elle est le langage de l'émotion. » *Et la musicothérapie consiste à l'utiliser comme une thérapeutique. Une enquête sur la préparation, les séances, les résultats positifs ou parfois négatifs.*
22.40 Journal.
23.00 Mach 3.
Magazine de l'air et de l'espace de M. Baulez.
Invité, Pierre Barret, P-DG d'Europe 1, qui a plus d'une corde à son arc puisqu'il a couru au Bol d'Or, escaladé le Kilimandjaro en moto, suivi la nouvelle méthode PAC de la Fédération française de parachutisme, etc.
23.55 Prélude à la nuit.
Le chœur Gévatron d'Israël interprète cinq pièces populaires.

Périphérie

- RTL, 20 h, Série : Falcon Crest ; 20 h 55, Jeu : Le coffre-fort : 21 h, L'appel de la gloire ; 22 h, *Journal* ; 22 h 5, *Du haut de la terrasse*, film de M. Robson ; 23 h 30, midi-minuit.
- TMC, 20 h, Série : Falcon Crest ; 20 h 55, Jeu : A la bonne heure ; 21 h, Téléfilm : *l'Essaim sauvage* ; 22 h 50, film de la nuit : *Sirocco d'hiver*, film de Miklos Jancso.
- RTB, 20 h 5, Série : Espionne et tais-toi ; 21 h, Grand écran : *le Casse*, film d'H. Verneuil (avec *J.-P. Belmondo, O. Sharif et R. Hossein*).
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Elémentaire, mon cher Einstein ; 21 h, Arts magazine ; 21 h 30, Vidéographie.
- TSR, 20 h 10, Tell Quel ; 20 h 45, *le Loufiat* ; 22 h 10, Tarte de temps : portrait de Francis Traunig ; 2 h 45, Octogiciel ; 23 h 15 : Diplomatix.

CANAL+

Wilson junior

Il est le jeune comédien le plus demandé du moment. Deux films nouveaux à l'affiche, *l'Homme aux yeux d'argent* signé Granier-Deferre et *Rouge baiser* de Vera Belmont, le mettent particulièrement à l'honneur ce mois-ci. Son nom : Lambert Wilson. Mais que sait-on de lui, si ce n'est qu'il est le fils de l'acteur, qu'il a vingt-sept ans, du sang irlandais, que, depuis 1977, il a déjà tourné dans onze films et que, enfin, il pourrait bien marquer le retour du héros classique après la vague des anti-héros de ces quinze dernières années ?

Le portrait que trace de lui Michèle Jouhaud-Castro dans *Lambert Wilson, sept jours cette année-là* lève un coin du voile. Ceux qui, au-delà des apparences, aiment débusquer la vraie personnalité des vedettes seront sans doute comblés. Sept jours durant, de Cabourg à Paris, de Londres à Cannes, la réalisatrice a accompagné l'acteur, l'a filmé. Entre eux s'est noué un dialogue que Michèle Jouhaud-Castro a eu l'intelligence de ne pas rendre directif. Apprivoisé, Lambert Wilson, qui n'a guère de penchant pour la confidence, se prend à ce jeu de la vérité et livre des *« bribes de l'intérieur »*.

Au fil de ses propos, on découvre un être habité depuis son adolescence par la volonté de gagner, de se dépasser lui-même. Certitudes et doutes — il est obsédé par la mort — sont le lot quotidien de son existence. Il *« ne s'aime pas »*, dit-il. Mais il parvient, aujourd'hui, *« à se détester de moins en moins »*. Cela vaut aussi pour son physique : il voudrait avoir un autre nez et les yeux bleus !

Pour mieux cerner cette personnalité complexe, Michèle Jouhaud-Castro a voulu sortir d'une simple conversation à deux. Elle a interrogé Andrzej Zulawski, André Téchiné et Claude-Jean Philippe, trois metteurs en scène qui ont travaillé avec Lambert Wilson. Leur jugement prend d'autant plus de sel qu'il nous est donné de le découvrir à travers les réactions de l'intéressé.

ANITA RIND.

● **LAMBERT WILSON, SEPT JOURS CETTE ANNÉE-LA, le 16 novembre à 16 h 45, nuit du 21-22 à 2 h.**

Sélection

MAGAZINE, TÉLÉFILM

Samedi 1 heure, un excellent magazine hebdomadaire d'actualité *diffusé en clair*, chaque samedi à 13 h 05.

Prête-moi ta vie (version moderne d'un conte rappelant Cendrillon où Gina Lollobrigida joue le rôle de la bonne fée), deuxième partie le 16 à 20 h 30, le 18 à 14 h, le 22 à 10 h 25.

Les révoltés d'Attica tiré d'un fait réel, le 22 à 21 h.

Les films

TENDRES SOUVENIRS (d'une bouche gourmande). — Film français de Michel Anthony (1980). Le 16/17, à 0 h; le 18/19, à 1 h 15; le 22/23, à 4 h 10.

Un scénario de roman-photo pour des amours embrouillées. Scènes hard et soft... mêlées.

LES POINGS DE LA VENGEANCE. — Film de Hongkong, de Lo Wei (1981). Le 17, à 18 h; le 20, à 9 h 35; le 21, à 23 h 40.

Le disciple d'un maître en arts martiaux veut venger ce dernier assassiné. Tous les films de karaté se ressemblent.

LA TÊTE DANS LE SAC. — Film français de Gérard Lauzier (1984). Le 17, à 21 h; le 22/23, à 1 h 50.

Adaptation décevante de l'album de Lauzier, par lui-même.

FLIC OU VOYOU ■. — Film français de Georges Lautner (1978). Le 19, à 20 h 35; le 21, à 8 h 30.

Un commissaire de police vient enquêter à Nice en se faisant passer pour un truand. Trahison d'un roman policier de Michel Grisolia au profit d'aventures trépidantes pour Belmondo, héros et cascadeur.

DOLLARS ■. — Film américain de Richard Brooks (1971). Le 20, à 22 h 35.

Le cambriolage astucieux de la chambre forte d'une banque de Hambourg. Intrigue de série, mais morceaux de bravoure de « film noir » spectaculaires.

CANNONBALL ■. — Film américain de Paul Bartel (1976). Le 21, à 20 h 35.

Une course automobile de 5000 kilomètres Los Angeles-New-York. Cannonball, c'est David Carradine. Ça, c'est du sport et du cinéma d'action.

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

MEURTRES EN DIRECT ■. — Film américain de Richard Brooks (1982). Le 16, à 9 h 55, le 19, à 8 h 55, le 21, à 15 h 35.

MISSION FINALE ■. — Film américain de Cirio H. Santiago (1984). Le 16, à 8 h 15, le 17/18, à 0 h 20, le 22, à 22 h 35.

LA CHAMBRE DE L'ÉVÊQUE. — Film italien de Dino Risi. Le 16/17, à 1 h 20, le 19, à 19 h 55, le 20/21, à 0 h 35.

LE PIÈGE. — Film américain de David Schmoeller (1979). Le 16/17, à 3 h 5, le 21, à 22 h 10, le 22/23, à 0 h 20.

TUEURS DE FLICS ■. — Film américain de Harold Becker (1979). Le 16/17, à 4 h 35, le 19, à 14 h.

JOHNNY S'EN VA-T-EN GUERRE ■ ■. — Film américain de Dalton Trumbo (1971). Le 17, à 8 h 35, le 18, à 10 h 10.

LE MAITRE D'ÉCOLE ■. — Film français de Claude Berri (1981). Le 17, à 10 h 25, le 19, à 22 h 25, le 22, à 14 h.

UNE RAVISSANTE IDIOTE. — Film français d'Edouard Molinero (1963). Le 17, à 22 h 35, le 19, à 23 h 55, le 21, à 10 h 10.

LA MARIÉE EST TROP BELLE ■. — Film français de Pierre Gaspard-Huit (1956). Le 18, à 8 h 40, le 22, à 15 h 35.

LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES. — Film français de Claude Zidi (1981). Le 18, à 16 h 10.

VOUS HABITEZ CHEZ VOS PARENTS. — Film français de Michel Fermaud. Le 18, à 20 h 35, le 21, à 14 h, le 22, à 8 h 50.

Les soirées du prochain week-end

SAMEDI 23 NOVEMBRE

TF1. — 20 h 40, Téléfilm : *L'épi d'or*, de F. Cazeneuve ; 22 h 15, Droit de réponse : l'armée ; 0 h, Journal ; 0 h 15, Ouvert la nuit.

A2. — 20 h 35, Les victoires de la musique en direct du Moulin rouge ; 23 h 10, Journal ; 23 h 35, Bonsoir les clips.

FR3. — 20 h 05, Disney Channel ; 21 h 55, Journal ; 22 h 20, Dynastie ; 23 h 05, Musiclub.

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

TF1. — 20 h 35, Cinéma : *Hôtel des Amériques*, d'André Téchiné ; 22 h 15, Sports dimanche ; 23 h 15, Journal ; 23 h 30, C'est à lire.

A2. — 20 h 35, Musique au cœur ; 22 h 40, Magazine ; 23 h 25, Journal ; 23 h 50, Bonsoir les clips.

FR3. — 20 h 35, Macadamavec J. P. Darras, G. Hernandez, C. Lahaye et le groupe rock Rancœur ; 21 h 30, Aspects du court métrage français : Casting à herisson, de J. P. Limousin ; 21 h 50, Journal ; 22 h 35, Cinéma de minuit : *L'Heure du loup*, d'I. Bergman ; 23 h 55, Prélude à la nuit.

France-Culture

SAMEDI 16 NOVEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Fréquence buissonnière.
8.05 Littérature pour tous, avec Georges Bernanos.
8.30 Histoires à se réveiller couchés : l'Oiseau d'or, conte kabyle.
9.05 Les temps modernes : la raison d'État, avec Jean Ziegler et Régis Debray ; à 10 h, voix du silence : les Philippines.
10.30 La mémoire en chantant : Rome.
10.50 Grand angle : destination Qatar.

FRANCE-CULTURE EN DIRECT DE LA VILLA MÉDICIS A ROME

12.00 Panorama.
14.00 A Rome, avec Jean-Marie Drot.
14.45 Les compositeurs de la Villa Médicis : deux siècles de musique.
15.30 Le bon plaisir de... Alberto Moravia.
18.00 Débat : « Comprendre la communication Rome-Paris-Rome », avec Ettore Scola, Vincenzo Lerami, Daniel del Guidice.
19.20 Samedi soir : souvenirs partiels de pensionnaires de la Villa Médicis.
20.00 Les coulisses de la Villa Médicis.
20.30 *Le vrai et le faux O'Brien*, de Patrizia Monaco, avec F. Betta, M. Epin, V. Grass...
22.00 Concert : œuvres de Marcello, Rossini, Maderna, Bussoti, Messiaen, par S. Gazzeloni, flûte et L. Leonardi, piano ; œuvres d'Ambrosini, Petrassi, Donatoni et Poulenc, par le Sinfonietta di Roma ; suivi d'un débat.
22.30 Démarches : la nouvelle littérature italienne.
0.05 Clair de nuit.

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous : « Deux heures après minuit », de J.-F. Deniau.
7.45 Dits et récits.
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française.
10.00 Messe, à Saint-Laurent, à Paris.
11.00 Le train du livre : la Foire du Livre de Berne.
12.00 Des Papous dans la tête.
13.40 Jean Cassou ou la vocation d'écrire.
14.00 Le temps de se parler.
14.30 Comédie française : « Lady Macbeth au village », de Nicolas Leskov.
16.30 La tasse de thé : rencontre avec J.-P. Bouvier ; histoire-actualité : l'individu superstar.
19.10 Microfilms.
20.00 Musique : chroniques italiennes à Florence.
20.30 Atelier de création radiophonique : « Vol AF 033 Paris-Montréal, ou Georges Franju le rêveur immobile » (2e partie).
22.30 Musique : « Retrouvailles » : le trio Hervé Bourde.
0.00 Clair de nuit.

LUNDI 18 NOVEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : vers une société hors d'âge (et à 10 h 50 : autour de Michel Bernanos).
9.05 Les lundis de l'histoire : les parlementaires d'Aix au dix-huitième siècle.
10.30 Musique : miroirs.
11.10 Passeport pour l'avenir : la rentrée universitaire en France.
11.30 Feuilleton : Champavert, contes immoraux.
12.00 Panorama : littérature argentine, avec E. Sabato ; à 12 h 45, prix Goncourt et Renaudot.
13.40 Le quatrième coup.
14.00 *Un livre, des voix* : « Mary », de Mariette Condroyer.
14.30 *Les cultures face aux vertiges de la technique* : la Nouvelle-Guinée et le monde industriel.
15.30 *Les arts et les gens* : Jean-Pierre Le Boul'ch ; à 16 h 15, histoire du Musée national d'art moderne.
17.10 Nous tous chacun.
17.30 Le roman du cinéma.
18.00 Subjectif : le latin ; à 18 h 5, arts plastiques.
19.30 Perspectives scientifiques : la vie intérieure du système immunitaire.
20.00 Musique, mode d'emploi : Hans Eisler, le maître et l'élève.
20.30 Ballade à Marie-Madeleine, par N. Serge-Rainer, avec Danièle Lebrun.
21.30 Latitudes, spécial Mohamed Abdel Wahab.
22.30 La nuit sur un plateau, en direct du Théâtre de la Bastille.

MARDI 19 NOVEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : vers une société hors d'âge (et à 10 h 50 : autour de Michel Bernanos).
9.05 La matinée des autres : le Salon de musique du Musée de l'homme.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : faire aimer la lecture aux enfants.
11.30 Feuilleton : Champavert, contes immoraux.
12.00 Panorama ; à 12 h 45, Club de la presse, avec Michel Chodkiewicz.
13.40 Instantané : magazine musical : le piano au Théâtre de la Ville, avec les sœurs Pekinel et Michel Dalberto.
14.00 Un livre, des voix : « l'Arrachement », de Georges-Paul Cuny.
14.30 La radio belge présente : « le Larech », de Jean Muno (la nouvelle et son adaptation).
15.30 Mardis du théâtre : Mégaphonie... Thomas Bernhard, écrivain.
17.00 Nous tous chacun.
18.00 Subjectif.
19.30 Perspectives scientifiques : M. Tompkins s'explore lui-même.
20.00 Musique, mode d'emploi : Hans Eisler, musique et politique.
20.30 Le journal du corps.
21.30 Diagonales : rencontre avec Sapho et avec Ysabel Sayah.
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; profession : témoin.
0.05 Du jour au lendemain.

MERCREDI 20 NOVEMBRE

6.00 Un voyage en Vendée, ou le royaume de Louis XVII.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 *Les chemins de la connaissance* : vers une société hors d'âge (et à 10 h 50 : autour de Michel Bernanos).
9.05 Matinée la science et les hommes : les phénomènes de turbulence.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie : le livre et les jeunes.
11.30 Feuilleton : Champavert, contes immoraux.
12.00 Panorama.
13.40 Avant-première.
14.00 Un livre, des voix : « la Fête en éclats », de Simonne Jacquemard.
14.30 Paul Diehl.
15.00 Impromptu.
15.30 Lettres ouvertes : magazine littéraire.
17.00 Nous tous chacun.
17.30 Le roman du cinéma.
18.00 Subjectif.
19.30 Perspectives scientifiques : la psychiatrie.
20.00 Musique, mode d'emploi : Eisler, musicien de film.
20.30 Antipodes.
21.20 Pulsations : « la Conférence des oiseaux », musique de M. Levinas (création mondiale, enregistrée à la Biennale de Paris), par l'ensemble l'Itinéraire, dir. Y. Prin.
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; sur le vif, en direct de Montpellier.
0.05 Du jour au lendemain.

JEUDI 21 NOVEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : vers une société hors d'âge ; (et à 10 h 50 : autour de Michel Bernanos).
9.05 Matinée. Une vie, une œuvre : Leibniz.
10.30 Musique : miroirs.
11.10 Répétez, dit le maître : un drôle de jury littéraire.
11.30 Feuilleton : Champavert, contes immoraux.
12.00 Panorama.
13.40 Peintres et ateliers : Michel Tyszblat.
14.00 Un livre, des voix : « La mariée de l'ombre », de Jean Noli.
14.30 La radio dans la vie politique française : le temps des crises 1958-1968.
15.30 Musicomania : l'atelier de pédagogie musicale de l'IRCAM.
17.00 Nous tous chacun.
17.30 Le roman du cinéma.
18.00 Subjectif.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : les brûlés.
20.00 Musique, mode d'emploi : Hans Eisler.
20.30 Les nuits et les moments, de Crébillon Fils, adapt. C. Tordjman. Avec P. Minyana, J. Danno.
21.30 Vocalyse. Opéra 85, Rossini à Paris. De « Maometto II » au « Siège de Corinthe » (extraits des œuvres).
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; arts, son, radio.
0.05 *Du jour au lendemain.*

VENDREDI 22 NOVEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance ; vers une société hors d'âge ; (et à 10 h 50 : Michel Bernanos).
9.05 Matinée du temps qui change : politiques économiques et relations internationales au vingtième siècle.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école hors les murs : maison de jeunes, un souffle d'air dans le béton.
11.30 Feuilleton : Champavert, contes immoraux.
12.00 Panorama.
13.40 On commence... les deuxièmes rencontres Charles Dullin.
14.00 Un livre, des voix : « Blanche ébène », de Lorris Murail.
14.30 Sélection prix Italia : évocation de Paul Gilson « Paris, au fil de la Seine ».
15.30 L'échappée belle : la villa grecque à Beaulieu ; portes ouvertes sur l'exil (Isabelle Eberhardt).
17.00 Nous tous chacun.
17.30 Le roman du cinéma.
18.00 Subjectif.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : l'expédition Kaiko.
20.00 Musique, mode d'emploi : Hans Eisler.
20.30 Le grand débat : gauche-droite, une querelle dépassée ? Avec Marie-France Garaud, Olivier Duhamel, Pierre Juquin et Alain Lancelot.
21.30 Black and blue : Miles, maintenant.
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; les premiers pas.
0.05 Du jour au lendemain.

France-Musique

SAMEDI 16 NOVEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : G. B. Martini et son temps.
7.02 Avis de recherche.
9.10 Carnet de notes.
11.00 Hauts de gammes (en simultané sur TF 1) : magazine de l'actualité musicale.
12.05 Opéra : « le Chevalier à la rose » de Strauss, avec V. Urauisec, Milinkovic, A. Korn...
16.00 Désaccord parfait : *Débat autour de « Jeux »*, de Claude Debussy ; à 18 h : Concert : Prélude de Debussy et Iberia de Albeniz, par Carlos Roque-Alsina au piano.
19.05 Les cinglés du music-hall, par Jean-Christophe Averty : Spécial « Elite Special ».
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium) : « Perspectives du vingtième siècle », « Symphonie n° 39 en mi bémol majeur », « Concerto pour piano et orchestre en la majeur » de Mozart, « Concerto pour piano et orchestre », « Sinfonia prima », de Roque-Alsina par l'Orchestre national de France, dir. L. Vis, sol. C. Roque-Alsina, piano, M. Kobayashi, soprano, R. François, flûte, P. Strauch, violoncelle.
22.30 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Brésil 85 » ; à 23 h 5, Le club des archives ; à 1 h, L'arbre à chansons.

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Ernest Bour.
7.02 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère, œuvres de Mozart, Strauss, Ziehrer, Sandeuer, Robert, Offenbach...
9.10 Cantate.
10.00 Les tribulations d'un aventurier de la musique : Louis-Moreau Gottschalk, la traversée de l'Atlantique, œuvres de Gottschalk, Deetwyler, Weber, Beethoven, Barbieri...
12.05 Magazine international.
14.04 Disques compacts : Œuvres de Couperin, Ravel, J.-S. Bach, Mendelssohn, Schumann, Saint-Saëns.
17.00 Comment l'entendez-vous ? : Tradition et transmission, œuvres de Mozart, Tchaïkovski, Puccini.
19.05 Jazz vivant.
20.04 Concert (donné le 27 juillet au Festival de Salzbourg) : « la Flûte enchantée », de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Vienne et les Chœurs de l'Opéra, dir. James Levine, chef des chœurs, W. Hagen-Groll, sol. L. Polger, G. Winbergh, C. Boesch, H. Hiestermann, M. Hoelle, P. Weber...
23.25 Les soirées de France-Musique : Ex libris, le dialogue musical, Monteverdi, Mozart et Bach ; à 1 h, programme musical, Claudio Monteverdi.

LUNDI 18 NOVEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Nox Deorum.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Josquin Des Prez, son siècle, les traditions, œuvres de Ockeghem, Dufay.
12.10 Le temps du jazz : le blues urbain.
12.30 27e Concours international de guitare : Récitals et finales publics.
13.30 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
14.02 Repères contemporains : Ernest Bour, œuvres de Le Roux, Hartmann, Wildberger.
15.00 Les après-midi de France-Musique : florilèges de la RAI, œuvres de Zaminski, Schoenberg, Webern, Moussorgski, Beethoven.
18.02 Le royaume de la musique : les lauréats du dixième concours suisse de musique pour la jeunesse.
18.30 Jazz d'aujourd'hui, vient de paraître.
19.10 Premières loges : 250e émission, œuvres de Spontini, Verdi, Massenet, Beethoven.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (donné le 13 juillet au Festival de Ludwigsburg) : « L'art de la fugue », de J.-S. Bach, par l'Ensemble Hesperion XX, J. Savall, C. Coin, R. Gini, P. Pandolfo, viole de gambe, B. Dickey, bugle, P. Grazzi, hautbois, C. Tost, Wassmer, basson, dir. J. Savall.
22.30 Les soirées de France-Musique : Feuilleton « Brésil 85 » ; à 23 h 5, La musique au Parnasse ; à 0 h 30, Les hollywoodiens : Victor Young.

MARDI 19 NOVEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : musique et divertissement.
7.10 L'imprévu, Magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Josquin Des Prez, la création musicale, les Matériaux, œuvres de Ockeghem ; Des Prez, Ghizeghem.
12.10 Le temps du jazz : Le blues urbain.
12.30 Les Provinciales : Œuvres de Haendel, Buxtehude, J.-S. Bach, J. Schenk et C. P. E. Bach, par l'Orchestre de Radio-France Côte d'Azur.
14.02 Repères contemporains : Ernest Bour, œuvres de Jarre, Mestral.
14.30 Les enfants d'Orphée : Métiers de l'eau.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Florilège de la RAI, œuvres de Liszt, Bartok, Debussy, Stravinski, Busoni, Milhaud...
18.02 Acousmathèque : Télépanophonie, ou l'art de tous les sons à distance, dans le temps et dans l'espace, diabolique Baratta.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : Lecture au laser.
17 MARDIS POUR FRANCE MUSIQUE de 19 h 10 à 0 h.
19.10 Musiques à découvrir, en direct de l'Auditorium 106, atelier de musique de Ville-d'Avray, dir. J.-L. Petit, œuvres de Jolivet, Shinohara, Bull.
20.00 Les Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.30 Concert (en direct du grand auditorium) : « Zones », de J. Fontyn, « Quatuor pour la naissance », de Z. Krauze, « Cuaderno », de L. de Pablo, « Reflets II », de R. François, « Prince Igor Stravinski », de M. Kagel, par l'Ensemble 2e 2m, dir. P. Mefano, sol. B. Carmeli, basse, J. Mefano, piano.
22.25 L'univers non tempéré (en direct du grand auditorium) : Cantos de Boda y Anteo Judeo-Espagnoles, par Esther Lamandier, chant.
0.00 Les soirées de France-Musique : Le chant de Brahms.

MERCREDI 20 NOVEMBRE

6.00 Musique légère : Œuvres de Rauber, Walberg, Ribner, Strauss...
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Josquin Des Prez, Josquin aujourd'hui, interprétation, œuvres de Des Prez, Coclico.
12.10 Le temps du jazz : le blues urbain.
12.30 Les provinciales : œuvres de Corelli, par l'ensemble baroque de Nice.
14.02 Jeunes solistes, œuvres de Ibert, Truhlar, Richer, Yokoh, Schlosberg, Bebey, Casterede, Joplin.
15.00 Les après-midi de France-Musique : florilège de la Rai, œuvres de Gabrieli, Haendel, Maderna, Schumann, Franck, Kodaly, Ravel.
18.02 Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : où jouent-ils ?
19.10 Spirales : magazine de la musique contemporaine.
20.04 Les sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.20 Avant-concert.
20.30 Concert des lauréats du concours Long-Thibaud (donné le 19 novembre au Théâtre des Champs-Elysées) : « l'Echelle de soie », ouverture de Rossini, « Suite pour six violons », de Pergolèse, « Double Concerto et concerto pour quatre claviers », de J.-S. Bach, « Concerto pour quatre violons », de Vivaldi, « Danse macabre pour deux pianos », de Saint-Saëns, « Bourrée fantasque pour deux pianos », de Chabrier, « Valse pour deux pianos », de Ravel, « Le Tibolon », valse pour six violons, quatre pianos (seize mains) et orchestre de Aubin, par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez.
22.30 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Brésil 85 » ; à 23 h 5 Jazz-club (en direct du Petit-Opportun).

JEUDI 21 NOVEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Victor de Sabata.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : Josquin Des Prez, musique religieuse, le motet, l'expression du texte, le texte et la sonorité, voix et instruments dans la musique profane.
12.10 Le temps du jazz : le blues urbain.
12.30 Les provinciales : Radio-France Côte-d'Azur, concert, œuvres de Schutz, Biber, Buxtehude, Telemann, J. S. Bach.
14.02 Repères contemporains : Ernest Bour, œuvres de Stockausen, Ligeti.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Florilège de la RAI, œuvres de Mozart, Veretti, Martinu, Petrassi, Dallapiccola, Malipiero, Ghedini, Casella.
18.02 Côté jardin : magazine de l'opérette.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
19.10 Bosseo, magazine de la guitare.
20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.20 Avant-concert.
20.30 Concert (en direct de l'église de Saint-Louis-des-Invalides) : « Les Béatitudes » de Franck, par le Nouvel Orchestre Philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. A. Jordan, chef des chœurs, J. Jouineau, chef de chant M. Paubon, sol. L. Lebrun, J. Berbié, N. Stutzmann, P. Jeffes, D. Randal...
23.00 Les soirées de France-Musique : La musique au Parnasse ; à 0 h, Allemagne années 80.

VENDREDI 22 NOVEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Femmes fidèles, femmes fatales.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Josquin Des Prez, fortune et avatars, œuvres de Gombert, Susato, Narvaez, Morales, Da Palestrina, Lejeune, de Lassus.
12.10 Le temps du jazz : Les blues urbain.
12.30 Concert : œuvres de Nunes.
14.30 Les enfants d'Orphée : les métiers de l'eau.
15.00 Histoire de la musique.
16.00 Les après-midi de France-Musique : florilège de la RAI, œuvres de Mozart, Busoni.
18.00 Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : dernière édition.
19.10 Les muses en dialogue.
20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.20 Avant-concert.
20.30 Concert (émis de Baden-Baden) : Symphonie n° 38 en ut majeur de Mozart. Symphonie n° 9 en ré mineur de Bruckner, par l'Orchestre symphonique de Baden-Baden, dir. U. Segal.
22.20 Les soirées de France-Musique : les pêcheurs de perles ; à 23 h 5 œuvres de D. Milhaud, et J. Françaix ; à 0 h Musique traditionnelle : le Flamenco.

COMMUNICA

Médias du M

ALLEMAGNE

Divergences politiques sur la télévision privée

ÉTATS-UNIS

RFI en Amérique

Redressement de Walt Disney Productions

Médias du Monde

La Méditerranée et les satellites

D'un côté, les pays qui lancent *des satellites de diffusion* ; de l'autre, ceux qui subissent l'information transmise par des satellites. Une contradiction ? Cette question a dominé le colloque sur les « satellites de communication : transmission d'images et diffusion directe », *qui a réuni* à Tunis, du 4 au 7 novembre, des chercheurs, des politiciens et des journalistes venant de différents pays du bassin méditerranéen.

Organisé par l'IMCOM (Institut méditerranéen de la communication), association fondée en juillet 1984 *et présidée par* le sénateur Louis Perrein, ainsi que par sa filiale tunisienne, l'ATUCOM, ce colloque a obtenu la participation de plusieurs personnalités françaises liées aux communications, notamment MM. François Schoeller, président *de Télédiffusion de France*, Jacques Dondoux, directeur général des télécommunications, et Jacques Pomonti, président de l'Institut national de la communication audiovisuelle.

Les représentants de pays périphériques, en particulier *ceux des Tunisiens, se sont* insurgés contre les risques *d'acculturation qui, selon eux*, pèsent sur les pays les moins développés à la veille de la mise en fonctionnement des satellites de diffusion directe. *« Nous nous battrons contre toutes les tentatives d'uniformisation »*, s'est exclamé à ce propos le premier ministre tunisien, M. Mohammed Mzali.

Aussi l'IMCOM se propose-t-il de sensibiliser les gouvernements en vue de la création d'une structure supranationale, dont l'objectif consisterait à sauvegarder les diversités culturelles des pays qui recevront les programmes diffusés directement par satellites (la plupart de ces pays ont d'importantes communautés d'immigrés en France). D'où la seconde recommandation adoptée pendant *le colloque : que des* efforts soient déployés afin de mettre sur pied un dispositif permettant à ces communautés d'immigrés d'être régulièrement informées *sur leurs pays d'origine*.

JOSÉ REBELO.

ALLEMAGNE

Divergences politiques sur la télévision privée

La timide libéralisation du système audiovisuel allemand, esquissée avec le lancement de programmes privés sur les premiers réseaux câblés, bute *encore sur des divergences* politiques profondes. Les Etats de la République fédérale, souverains en matière de télévision, ne parviennent pas à se mettre *d'accord sur une répartition* des ressources entre service public et secteur privé. Les uns, proches des chrétiens-démocrates, proposent de limiter les ressources publicitaires du service public pour laisser une part de marché à l'initiative privée ; les autres, proches des sociaux-démocrates, s'y refusent.

Ce désaccord risque de compromettre l'exploitation du satellite de télévision directe TV-Sat, frère jumeau du satellite français TDF-1. Trois canaux de ce *satellite sont* en effet réservés à des chaînes privées. Mais, sans garantie sur leurs ressources publicitaires, les entrepreneurs risquent d'hésiter à *se lancer dans* l'aventure.

ÉTATS-UNIS

RFI en Amérique

Radio-France internationale *est diffusée depuis le 4 novembre sur quelques réseaux câblés* des Etats-Unis et du Canada.

Transportées au-dessus de l'Atlantique par le satellite Intelsat *puis relayées sur l'Amérique* du Nord par le satellite canadien Anik, les émissions françaises sont reçues par environ 750 000 foyers dans des *conditions techniques très favorables*.

Jusqu'ici, RFI n'était reçue que sur ondes courtes sur la côte Est et dans le sud des Etats-Unis.

Redressement de Walt Disney Productions

Walt Disney Productions a annoncé *de bons résultats pour* l'année fiscale qui vient de se terminer le 30 septembre. Ils sont dus à l'amélioration des activités des parcs d'attraction, alors que la *division film, avec le* Disney Channel et la vidéo, a accusé au cours du dernier trimestre une perte.

Pour le dernier exercice fiscal, le chiffre d'affaires de la compagnie est en hausse de 22 % (2 milliards de *dollars* contre 1,65 lors de l'exercice *précédent*), et le *bénéfice* net est en hausse de 77 % : 173,5 millions de dollars.

EUROPE

TV 5 double la mise

Les programmes de TV 5, la télévision francophone par satellite, vont doubler à partir *de janvier 1986. Ils commence*ront désormais à 16 heures, au lieu de 19 heures, jusqu'à 22 heures. De plus, la chaîne qui accueillait jusqu'à présent une sélection des trois chaînes françaises et des stations publiques suisses et belges, va inté*grer un programme canadien* réunissant les meilleures émissions des télévisions publiques et privées.

GRANDE-BRETAGNE

Un projet de quotidien du soir

Les grandes manœuvres *menées par M. Rupert Murdoch* sur le marché international de l'audiovisuel ne freinent pas ses ambitions en matière de presse. Après avoir racheté le vénérable *Times* et remonté ses ventes, le milliardaire australien veut maintenant lancer un nouveau *quotidien du soir*. Baptisé le *London Post*, le journal devrait voir le jour au printemps 1986, *si les négociations entamées* avec le syndicat du Livre londonien permettent d'aboutir à un accord.

Publicité sur la BBC

Selon un sondage de l'institut Mori, 76 % des Britanniques sont favorables à *l'introduction* de la publicité sur les ondes de la BBC. 47 % des personnes interrogées estiment que cette nouvelle ressource permettra aux chaînes publiques d'améliorer leurs programmes, tandis que 33 % en doutent. Ces *résultats risquent de contrarier* les efforts des responsables de la BBC, qui se battent depuis plusieurs mois contre une éventuelle introduction de la publicité, et lui opposent la nécessité d'augmenter la redevance. Une solution qui n'a pas les faveurs du gouvernement de Mme Thatcher.

ITALIE

Publicité autorisée pour les chaînes étrangères

Les chaînes étrangères qui diffusent leurs programmes sur le territoire italien ne pouvaient jusqu'à présent passer des messages publicitaires. C'est ainsi qu'Antenne 2, qui est relayée *depuis la Corse sur la région de* Rome, occultait ses spots de publicité. Or la Cour constitutionnelle *italienne vient de décider* que la publicité est *« une activité naturelle de l'entreprise »* et d'annuler en conséquence les dispositions qui figu*raient dans la loi de 1975*. Seule restriction conservée : pas de publicité dans certains secteurs interdits à toutes les télévisions italiennes. Mais la *réglementation* de la Péninsule est, dans ce domaine, bien plus libérale qu'en France.

Classique

« Le Voyage à Reims » de Rossini, par Claudio Abbado



ROGER VIOLLET

Redécouvert l'an dernier par le décidément précieux Festival de Pesaro, *le Voyage à Reims* est moins un opéra qu'une gigantesque parodie où Rossini, prenant toute liberté *avec les exigences* de la scène, mise tout sur la musique. Empruntant, selon son habitude, à certaines de ses œuvres antérieures, pillant chez d'autres *(l'hymne impérial de Haydn, des* citations de Bach et de Mozart, un hymne russe, une chanson espagnole, une polonaise et même... une tyrolienne !), réunissant un plateau *difficilement réalisable* (dix-huit interprètes dont dix du format des stars), il transcende allégrement l'inanité du livret de cette pièce d'occasion (le couronnement de *Charles X) pour* construire des ensembles éblouissants d'inventivité, accumuler les airs les plus périlleux et les plus jubilatoires à chanter comme à entendre.

Sauf à être obstinément rétif à cette *vocalita* exubérante et à cette volonté affirmée de plaisir, nul ne peut *résister à l'œuvre*.

D'autant que la distribution est ébouriffante de maîtrise technique, d'abattage individuel et d'engagement collectif. Que des grands noms du panorama belcantiste actuel. *Par ordre d'apparition :* Katia Ricciarelli et ses délicatesses de timbre et de *filature ;* Lella Cuberli, toute en nuances et en facilité vocalisante, déployant un chant d'une *parfaite pureté ; Enzo Dara*, tellement évident dans son naturel ; « la » Valentini-Terrani, stupéfiante de présence, drôlissime jusqu'à la charge, *composant* en permanence *sans rien oublier de son école* superbe ; Francisco Araiza, comme distancié par son côté « bien chantant » ; Cecilia Gasdia, tour à tour évanescente et pétulante, s'imposant *enfin pour elle-même hors* toute référence ; le fabuleux Samuel Ramey, décidément chanteur et acteur d'exception. Ajoutez, pour faire bonne mesure, Ruggiero Raimondi et *Leo Nucci, au métier parfait*, et vous aurez la distribution dans la perfection de son homogénéité.

Seul l'orchestre de chambre de la Communauté européenne est malheureusement un peu en retrait, malgré l'indéniable fièvre que tente de lui communiquer Claudio Abbado. Lui manquent ce brillant, ce grain de *folie indispensables à* Rossini.

A *tout le moins*, l'indéniable découverte de cette fin d'année. Et une réussite d'exécution qui rassure sur l'avenir de l'art du chant.

ALAIN ARNAUD.

● **Trois disques Db, 415-498.**

Messes de Johannes Ockeghem

Il fut le prince des compositeurs, le « Bon Père » que pleura toute *l'Europe musicale à l'aube* de la Renaissance. Maître de chapelle à la cour des rois de France pendant plus de quarante ans, Johannes Ockeghem est celui qui a définitivement affranchi la polyphonie occidentale du formalisme du Moyen Age. *Josquin des Prés, pour* ne citer que lui, procède de cet art naturel et vrai d'Ockeghem où l'écriture offre à la voix humaine les ressources de la technique et le *pouvoir* de l'émotion, le savoir-faire du contrapuntiste, qui tisse ici la plus complexe des *broderies sonores et*, en même temps, ce sens de la mélodie libératrice, voire de la courbe éperdue (que l'on peut percevoir aussi comme une tentation belcantiste).

A la *Messe de Requiem*, connue à ce jour comme la première *messe de funérailles* de notre histoire musicale, s'ajoute la fameuse *Messe Mi-Mi*, dont le titre est dû au bref motif de quinte descendante mi-la, qui en ouvre les deux sections. C'est là un programme exemplaire où le Hilliard Ensemble se montre *un interprète inspiré*, imposant certes une approche radicalement musicologique, mais toujours vivante et souple et s'appuyant sur le seul discours de la voix *a cappella*. Les timbres transparents des chantres anglais rendent à la musique toute sa charge de fascination et son pouvoir mystique, agrandis à la dimension de *l'éternité dans le Requiem, mais* se parant dans la *Messe Mi-Mi* d'une grâce quasi profane qui dit le bonheur de l'instant à travers les motivations du croyant.

Ainsi déployées comme de chatoyantes tapisseries d'époque, ces visions dépassent les objectifs à *la mode des réinterprétations* à l'ancienne pour retrouver la seule chose qui compte vraiment : la respiration intérieure d'une musique rendue à son évidence et à ses certitudes premières, à cet environnement religieux qui intègre tout naturellement les rumeurs du monde et le frémissement de la vie. De ce point de vue, jamais Ockeghem n'avait connu célébration aussi fervente.

ROGER TELLART.

● **EMI, 06727-00981.**

« Rigoletto », par Giuseppe Sinopoli

Après la version magistrale de Giulini, il fallait quelque audace pour enregistrer un nouveau *Rigoletto*. Mais Giuseppe Sinopoli semble décidé à s'affronter aux monuments les plus célèbres du répertoire italien, et donc les plus fréquentés, ce qui amène nécessairement la comparaison. Dès l'ouverture, on *comprend qu'il n'a abandonné* en rien ses options, qui relèvent du parti pris : des tempos soulignés *jusqu'à la caricature*, des contrastes de dynamique systématiquement portés à leur extrême, la volonté incessante de l'effet pour l'effet. Ne cherchez donc ni la profondeur, ni la nuance, ni la cohérence. Tout cela est sacrifié à une exacerbation rythmique et sonore permanente, tantôt ralentie jusqu'à la pesanteur, tantôt accélérée *jusqu'à la brutalité. Jamais sans* doute l'honnête orchestre de l'Académie Sainte-Cécile n'avait été aussi malmené. Rarement Verdi aura pu paraître aussi bruyant et simpliste.

Malheureusement, cette frénésie de spectaculaire se com*munique aux interprètes, pour*tant tous artistes supérieurs et aux moyens respectifs pleinement en accord avec *leurs rôles*. Certes, Renato Bruson, en soliste, impose toujours son style, ses accents, son tempérament ; avec un timbre plus épais, moins rayonnant qu'il y a quelques années, mais enfin capable de suggérer toutes les révoltes et les souffrances de Rigoletto, qui est d'ailleurs plus un rôle à caractérisation qu'à belle voix. Certes, Edita Gruberova est une subtile *coloratura*, avec d'exquises nuances et de délicats sons filés et une naïveté, une *fraîcheur qui sont celles de* Gilda, même si l'on peut douter de sa réelle familiarité avec *l'italianita*. Certes, Neil Shicoff est un ardent ténor, avec ce qu'il faut de mordant et de projection, même s'il semble ignorer les vertus de la *mezza voce* et du *rubato*.

Pourquoi donc retire-t-on un sentiment de banalité, d'indifférence, *de superficialité ?* Chacun semble ici chanter comme en passant, et sans trop savoir ni où il est ni ce qu'il doit dire.

Ah ! rendez-nous des artistes qui allumaient le feu sacré (Warren et Berger, Callas et Gobbi) ou des chefs qui savaient *le communiquer (Toscanini*, Giulini). Et que Sinopoli apprenne la nécessité de la longue méditation face aux œuvres, de la modestie face à leurs exigences et de l'effacement devant leur vérité.

A. A.

● **Trois disques Philips, 412-59.**

Rock

« This is the Sea » des Waterboys

On ressent à l'écoute des Waterboys, dont c'est le troisième album, quelque chose d'essentiel, une urgence incontournable qui habite *chaque effort, qui habille le moindre* silence. C'est la voix de Mike Scott, le leader, tremblante, pénétrante, sa *façon* de clamer, d'exhorter, d'avancer toujours plus fort, toujours plus loin. C'est aussi cette façon convaincue de porter le drame, ce sens pressant de la progression qui nous emportent dans la tourmente. Un chant implacable, un accord plaqué sur une guitare *acoustique, un saxophone déchiré*, souvent pas grand-chose, un rien suffit à mettre le feu aux poudres, une mise à nu troublante, une puissance inaltérable.

Il y a de la douleur dans la musique des Waterboys, des fracas, des envolées, des mouvements violents, *un lyrisme magistral*. Il y a une beauté simple et virginale, une dignité de ton et de sentiments, qui naissent d'un patrimoine humain exceptionnel, de l'audace et du panache.

On ne trouve rien de plus dans This is the Sea que la confirmation de ce qui existait dans les précédents albums et qui forçait déjà l'admiration : une création sévère et fière avec des compositions charnues qui brûlent d'un feu intérieur, des rocks austères et des ballades offertes, des mélodies cinglantes et saisissantes, une dimension héroïque et une générosité, une électricité, *qui doit tout autant au frottement* des guitares acoustiques omniprésentes et aux grincements des cuivres. Les Waterboys sont un choc émotionnel et sonore qu'on aimerait voir se répercuter au sommet des hit-parades. Pour changer.

ALAIN WAIS.

● **Phonogram, 826309-1.**

هكذا من الأصل

échecs

Nº 1151

Le roi du gambit du Roi

(Tournoi des candidats Trophée GMF-FNAC)

Montpellier, octobre 1985

Blancs : B. Spassky
Noirs : Seirawan

Gambit-R.

1. é4	é5 (a)	18. Ta-é1	Txf4 (o)
2. f4 (b)	éxf4	19. Db5+	Ra8'
3. Cf3	Cé7 (ç)	20. Dç6+	Rb8
4. d4 (d)	d5 (é)	21. Txé7	Fxé7
5. Cç3	dxé4	22. Td1	Tf6 (p)
6. Cxé4	Cg6	23. Cd7+	Fxd7
7. h4! (f)	Dé7 (g)	24. Dxd7	Td8 (q)
8. Rf2!! (h)	Fg4 (i)	25. Db5+	Rç8
9. h5	Ch4	26. Txd8+	Fxd8
10. Cxf4	Cç6 (j)	27. Da4 (r)	g5
11. Fb5!	0-0-0 (k)	28. Dxa7	Tf4
12. Fxç6!	bxç6	29. Da6+	Rb8
13. Dd3 (l)	Cxf3	30. Dd3	Fé7
14. gxf3	Ff5	31. Dxh7	g4
15. Da6+	Rb8	32. Rg3	abandon. (s)
16. Cç5	Fç8		
17. Dxç6 (m)	Txd4 (n)		

NOTES

a) Sur 1. é4, le grand maître américain répond le plus souvent par la partie française (1..., é6) ou par la défense Caro-Kann (1..., ç6). Pourquoi, dans une épreuve de cette importance, change-t-il subitement de répertoire en acceptant un début ouvert ?

b) On comprend, dans ces conditions, avec quel malin plaisir Boris Spassky, le roi du gambit du Roi du vingtième siècle, lui qui a remporté tant de brillantes victoires avec cette ouverture, même devant les plus grands des grands maîtres comme Bronstein à Leningrad en 1960 et comme Fischer à Mar-del-Plata la même année, avance de deux pas le pion f.

ç) Tentant de sortir des variantes trop connues de son adversaire, Seirawan fait appel à une continuation aussi peu usuelle que modeste, exactement comme il y a trente ans Averbach à Moscou contre Spassky lors du 22ᵉ championnat d'URSS.

d) Ou 4. Fç4, d5 ; 5. éxd5, Cxd5 ; 6. 0-0, Fé7 ; 7. d4, ç6 ; 8. Cç3, 0-0 ; 9. Cé5, Fé6 ; 10. Fxf4, f6 ; 11. Fxd5, çxd5 ; 12. Cd3, Ff7 ; 13. Dg4 !, Rh8 ; 14. Fxb8 !, Txb8 ; 15. Ta-é1 et les Blancs dominent (Spassky, Averbach, 1955). 7..., Fé6 est meilleur bien que la suite 8. Fxd5, Fxd5 ; 9. Fxf4 donne aux Blancs un avantage léger mais réel. Spassky a également joué 4. Cç3 ; par exemple, 4..., Cg6 ; 5. Fç4, Fé7 ; 6. d4, ç6 ; 7. h4 !, h5 ; 8. 0-0, d6 ; 9. Ch2, Fxh4 ; 10. Fxf4, Cxf4 ; 11. Txf4, Ff6 ; 12. é5, dxé5 ; 13. Dé2 et cette partie contre Tolusch de Kislovodsk 1960 se termina par la nullité.

é) Et non 4..., Cg6 ; 5. h4, Fé7 ; 6. h5, Ch4 ; 7. Fxf4, d5 ; 8. Cxh4, Fxh4+ ; 9. g3.

f) Bien plus fort que le développement 7. Fç4 de la partie Spassky-Novopatschin, Erevan, 1962.

g) 7..., Fé7 laisse aux Blancs un net avantage après 8. h5, Ch4 ; 9. Cé5 ou aussi 9. Fxf4, Fg4 ; 10. h6 ! (Kusnetzov-Bonch-Osmolovsky, Moscou, 1964). Le coup du texte oblige apparemment les Blancs à se défendre par 8. Dé2 et les Noirs peuvent espérer entrer dans une variante commode comme 8..., Cç6 ; 9. Fd2, Ff5 avec échange des D et grand roque.

h) Une réplique foudroyante qui donne aux Blancs un avantage de développement considérable.

i) Si 8..., Dxé4 ; 9. Fb5+, Cç6 ou Cd7 ou Fd7 ; 10. Té1 avec gain de la D. Si 9..., Rd8 ; 10. Té1, Df5 (d5) ; 11. Té8 mat. Enfin, si 8..., Ff5 ; 9. Cç5, b6 ? ; 10. Fb5+ et 11. Té1. Les Noirs sont maintenant dans l'impossibilité de trouver un développement normal.

j) Après 10..., Cd7 ; 11. Fd3 les Noirs sont placés devant plusieurs menaces dont 12. Fg5 ; si 11..., 0-0-0 ; 12. Fg5 gagne une pièce ; si 11..., Cxf3 ; 12. gxf3, Ff5 ; 13. Fxç7 ou 13. Th-é1.

k) 11..., Cxf3 ; 12. gxf3, Fé6 (si 12..., Fd7 ; 13. Té1 !) semble meilleur bien que 13. Fxç6, bxç6 ; 14. Dd3 donne encore aux Blancs une position avantageuse.

l) Menace aussi 14. Cxh4.

m) Avec le gain d'un pion et la menace Ta-é1 suivie de la défense ç3.

n) Ou 17..., Td6 ; 18. Db5+, Tb6 ; 19. Dç4.

o) La D noire doit défendre le pion ç7 sous peine de mat. Si 19..., Dd8 ; 20. Té8 est suffisant : 20..., Td2+ ; 21. Rg3 ou 20..., Fxç5 ; 21. Txd8, Td2+ ; 22. Ré1. D'où ce sacrifice de D désespéré.

p) Si 22..., Tb4 ; 23. Td7 !, Fxd7 ; 24. Ca6+ ou 23..., Fxç5+ ; 24. Dxç5, Fxd7 ; 25. Dxb4+ et la finale est facilement gagnée.

q) Si 24..., Fd6 ; 25. Td5 et si 24..., Fç5+ ; 25. Rg2, Fb6 ; 26. ç4, etc.

r) Menace 28. Dxa7 et 28. Dg4+.

s) Les Noirs n'ont plus qu'une minute pour jouer les huit derniers coups, mais une heure supplémentaire ne les sauverait pas non plus.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1150

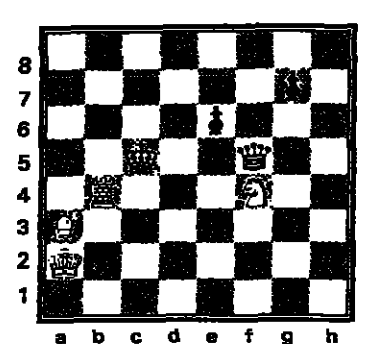
S. Filaretov, 1925

(Blancs : Ra5, Té3, Fh2, Pç3, d4, g2. Noirs : Rg8, Df6, Pa6, b5, h7.)

1. Tg3+, Rh8 ; 2. Tg7 !, Dd8+ ; 3. Fç7, Dd5 ; 4. Fé5, Da2+ ; 5. Rb6, h6 ; 6. Rç7 !, a5 ; 7. Rd8, Dé2 ; 8. ç4 !, bxç4 ; 9. Tf7+, Rg8 ; 10. Ré7, Db2 ; 11. Tg7+, Rh8 ; 12. Rf8 ! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE

V. BRON (1947)



BLANCS (4) : Ra2, Tb4, Fa3, Cf4.
NOIRS (4) : Rç5, Df5, Pé6 et g7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

Nº 1149

La grande manœuvre

La solution est une belle illustration de la manœuvre que le docteur Guillemard avait expliquée dans un de ses livres, il y a plus de quarante ans.

	♠ D 5 3 ♡ A 9 7 6 2 ♢ 7 6 4 ♣ 10 3	
♠ 8 2 ♡ R D V ♢ R 9 8 5 3 2 ♣ 8 6	N / O E / S	♠ V 9 4 ♡ 10 8 4 3 ♢ D 10 ♣ V 7 4 2
	♠ A R 10 7 6 ♡ 5 ♢ A V ♣ A R D 9 5	

Ann. : N. donn. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Goldman	Waldmam	Soloway	Rosenbl.
–	passe	passe	1 ♣
1 ♢	1 ♡	passe	2 ♠
passe	3 ♠	passe	4 SA
passe	5 ♢	passe	6 ♢
passe	7 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de cœur, *comment Marvin Rosenblatt a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse :

Le principe est de conserver un atout au mort (le 5 de Pique) en laissant traîner un atout adverse (le Valet de Pique) afin de pouvoir faire une coupe (à... Carreau).

Après avoir pris le Roi de Cœur avec l'As, le déclarant a joué le... 10 de Trèfle pour le 2 et *le 5 de sa main !* Et cette impasse est normale bien plus grande que celle du Valet second dans l'autre main.

L'impasse à Trèfle ayant réussi, Rosenblatt a tiré l'As de Pique, puis la Dame de Pique, mais pas le Roi de Pique, et il a joué sa tierce majeure à Trèfle. Alors, quand Ouest a défaussé un Carreau au troisième tour à Trèfle, le déclarant a su qu'il avait gagné. Il défaussa deux Carreaux du mort sur deux gros Trèfles, puis il tira l'As de Carreau et *coupa le Valet de Carreau avec le petit 5 de Pique.* Il reprit la main en coupant un Cœur, joua atout et fit son 9 de Trèfle maître.

L'impasse escamotée

Un des principaux conseils qu'Albarran donnait à tous ceux qui voulaient se perfectionner était de rechercher toujours s'il n'y avait pas un moyen d'éviter une impasse qui semblait nécessaire. La donne suivante est caractéristique. Elle a été jouée par l'Américaine Linda Danas au cours d'un championnat d'Amérique.

	♠ V 8 ♡ A V 10 6 3 2 ♢ V 5 2 ♣ 10 3	
♠ – – – ♡ D 9 8 5 ♢ D 6 4 3 ♣ R 7 6 4 2	N / O E / S	♠ A 7 4 3 ♡ 7 4 ♢ 9 8 7 ♣ A V 8 5
	♠ R D 10 9 6 5 2 ♡ R ♢ A R 10 ♣ D 9	

Ann. : N. donn. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	2 ♡	passe	2 ♠
passe	3 ♡	passe	4 ♠

Ouest a entamé le 4 de Trèfle pour l'As d'Est, qui a contre-attaqué le 3 de Pique pour le 2 de Sud, le 2 de Trèfle d'Ouest et le 8 de Pique du mort. *Comment Linda Danas, en Sud, a-t-elle gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 2 Cœurs » est le Deux Faible qui est utilisé par la majorité des Américains depuis qu'il a été inventé vers 1930. Normalement, Sud aurait dû répondre « 2 SA », car c'est la seule réponse forcing ; cependant, certains experts admettent qu'un simple changement de couleur est forcing, ce qui était certainement le cas dans cette donne.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

Nº 263

Coup triple dévastateur

Championnat des Pays-Bas, 1985 (grands maîtres)
Blancs : Dʳ Bronstring
Noirs : Bastiaannet
Ouverture : Fabre

1. 34-29	19-23	20. 33x22	18x27
2. 40x34	14-19	21. 29x18	13x22
3. 45-40 (a)	10-14	22. 32x21	16x27 (m)
4. 50-45 (b)	5-10	23. 38-33 (n)	8-13 (o)
5. 31-26 (c)	17-22 (d)	24. 42-38	20-24 (p)
6. 37-31	11-17	25. 48-42 (q)	3-8 (r)
7. 31-27	22x31	26. 49-44 (s)	12-18 (t)
8. 26x37 (e)	7-11	27. 36-31!! (u)	27x47 (v)
9. 37-31	1-7	28. 33-28 (w)	22x33
10. 42-37 (f)	20-25 (g)	29. 38x29	47x40 (x)
11. 31-26 (h)	14-20	30. 39-33! (y)	15x24
12. 37-31	9-14 (i)	31. 26-21	49x16 (z)
13. 41-37 (j)	17-22	32. 37-32	16x29 (aa)
14. 46-41	11-17	33. 34x3! (bb)	25x34
15. 35-30	4-9	34. 40x29 (cc)	14x25
16. 40-35	7-11	35. 3x1!! (dd)	13-19
17. 44-40	2-7	36. 1-12	19-24 (ee)
18. 47-42 (k)	22-27! (l)	37. 45-40	abandon (ff)
19. 31x22	17x28		

NOTES

a) Ou 3. 44-40 puis la marche conduisant à un joli coup pratique du grand maître problémiste René Fourgous 3. ... (20-25) ; 4. 50-44 (15-20) ; 5. 31-26 (10-15) ; 6. 37-31 (4-10) ; 7. 32-27 (19-24) ; 8. 38-32 (9-14) ; 9. 42-38 (14-19) ; 10. 48-42 (10-14) ; 11. 41-37 (3-9) ; 12. 47-41 (17-21) ; 13. 26x17 (11x22) ; 14. 31-26 (22x31) ; 15. 36x27 (5-10) ; 16. 41-36 (6-11), les Blancs exécutent une élégante combinaison en 7 temps et à deux variantes : 17. 27-22! (18x27) ; 18. 32x21 (16x27) ; 19. 29x18 (12x23, a1) ; 20. 34-30 (25x34) ; 21. 40x18 (13x22) ; 22. 33-29 (24x33) ; 23. 39x6!, +1 puis +2 et +.

a1) 19. ... (13x22) ; 20. 33-29, etc., +.

Mécanisme relativement simple pour ce grand maître problémiste, auteur de milliers de coups pratiques, de problèmes très élaborés, très complexes, dont plusieurs classés premiers dans des concours internationaux, face aux maîtres problémistes soviétiques, néerlandais, canadiens, italiens, notamment.

b) 4. 32-28 (23x32) ; 5. 37x28 (18-23) ; 6. 29x18 (12x32) ; 7. 38x27.

[Le maître Issalène, champion de France 1984, considère cet échange comme faible, car il laisse de larges facultés de développement aux Blancs] (19-23) ; 8. 41-37 (7-12) ; 9. 46-41 (14-19) ; 10. 37-32 (5-10) ; 11. 41-37 (10-14) ; 12. 33-28 (12-18) ; 13. 42-38, etc. [Dollekamp-Issalène, open international d'Issy-les-Moulineaux, avril 1984].

c) 5. 29-24 (20x29) ; 6. 33x24 (19x30) ; 7. 34x25 (18-22) ; 8. 32-27 (12-18) ; 9. 37-32 (7-12) ; 10. 35-30 (1-7), etc. [match mondial P. Roozenburg - R.-C. Keller, 1951].

d) Jeu au centre, stratégie frontale face à une esquisse de mouvement d'enveloppement.

e) Perte de temps classique dans ce début où les deux adversaires demeurent avec un très large éventail de choix.

f) Déjà l'empreinte d'un grand maître, alors que maints joueurs à un demi-pion auraient poursuivi par 10. 41-37.

g) En complément de leur stratégie frontale, les Noirs esquissent à leur tour un mouvement d'enveloppement.

h) Revenant à leur idée première de stratégie d'enveloppement.

i) Refusant de perdre des temps par le regroupement 12. ... (20-24) ; 13. 29x20 (25x14). Les Noirs recherchent-ils l'étouffement du tric-trac ?

j) Maintenant, en espérant peut-être le mener jusqu'à son terme, un jeu de temporisation, d'attente.

k) Contraignant dès lors les Noirs, qui ne possèdent plus de temps de réserve, à dévoiler leur intention.

l) La bataille prend, sur le premier temps d'un vaste échange, une intensité brutale.

m) Un pion taquin inexpugnable à 27 et un clouage de l'aile droite donnant aux Noirs, plus agressifs un incontestable avantage positionnel.

n) Et non 23. 37-32, les Noirs dament 23... (20-24!) ; 24. 32x21 (22-27) ; 25. 21x32 (24-29) ; 26. 34x23 (19x46) ; N+.

o) Sur 23... (12-18), les Blancs dament par un sacrifice massif 24. 36-31 (27x29) ; 25. 34x1 (25x34) ; 26. 29x30,+.

p) Interdisant toujours 25. 37.32, les Noirs dament 25. (22-28) ; 26. 33x31 (24-29) ; 27. 34x23 (19x46), N+.

q) Des menaces de combinaisons se dessinent par 38-32.

r) 25... (12-18) livre le coup de dame très simple par 38-32.

s) Dispositif en place pour tirer éventuellement le meilleur parti de la possibilité de l'envoi du pion 27 à dame.

t) La faute tactique.

u) Le premier temps d'une somptueuse combinaison en neuf temps, illustrant d'une manière spectaculaire la complexité de l'aspect tactique à un haut niveau et la profondeur de vision d'un grand maître.

v) L'envoi à dame, arme toujours très redoutable.

w) L'une des clés de la combinaison, où les Blancs vont affoler la dame noire en lui faisant subir une succession de parcours dans plusieurs sens.

x) Premier parcours de la dame noire.

y) L'exploitation d'un temps de repos.

z) Second parcours de la dame noire.

aa) Troisième parcours de la dame noire.

bb) La première rafle d'un enchaînement de trois rafles (thèmes du coup triple) dévastatrices.

cc) La seconde rafle, laquelle ouvre une brèche, source d'une troisième rafle.

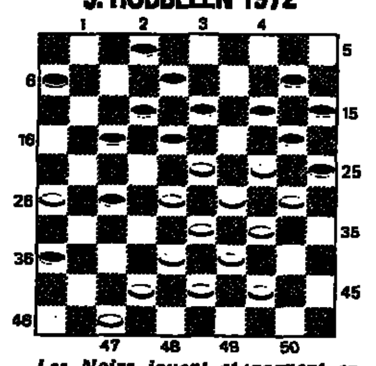
dd) Une efficacité comparable à un final d'un problème.

ee) Pare, certes, la menace de rafle ultérieure après 12-40 et 35-30.

ff) Inutile à ce niveau de poursuivre un combat devenu inégal.

PROBLÈME

J. HOBBELEN 1972



Les Noirs jouent et gagnent en 9 temps.

● SOLUTION : (36-41!!) ; 47x36 (17-22!) ; 28x17 (12x21) ; 23x3 (13-18!!) ; [un mécanisme assez difficile à déceler] 26x17 (27-32) ; 38x27 (18-23) ; [le dispositif des Blancs va voler en éclats] 29x18 (20x47!!) ; [première rafle d'un enchaînement de trois rafles : *thème du coup triple*] 3x20 (47x34!!) ; [thème enrichi par cette rafle de cinq pions, qui s'achève par cet arrêt à la case 34 et prise de la dame noire permettant aux Noirs de prendre la dame blanche] 30x39 (15x24!) ; N+.

JEAN CHAZE.

MOTS CROISÉS

Nº 380

Horizontalement

I. En dépit de ses origines, il ne manifeste guère d'enthousiasme pour l'Europe, en particulier pour la France. – II. Il a tout du météore. Fixa. – III. Rabelaisien. Il en porte des grappes. – IV. C'est presqu'à moi. Vedette d'aujourd'hui. La première lettre ne devrait plus être nécessaire. – V. Montre. Fut Dieu. Dans le coffre. – VI. N'a pas donné de résultat. Un brin d'émotion. – VII. Elle fait grandir la pupille. Monnaie. – VIII. Agence. Demande du travail. – IX. Voyelles. Pour le cuir. Parfaitement malhonnête. – X. Leurs façons sont exquises. Ça baigne un peu. – XI. Pratiquement la portion congrue.

Verticalement

1. On le veut dur et bon. – 2. Pour Sherlock. – 3. A son émir. Jamais désagréable à regarder ou à palper. En bas. – 4. Demande la foi. Il a renié sa foi. – 5. Du bas, il n'ira pas loin. Celui de notre temps n'est pas à la rigolade. – 6. Note. Pris sa place dans les colonnes. – 7. Fera entendre le même son. Note. – 8. Ne valent rien même bouleversés. Promet, peut-être. – 9. Apporte une certitude. Grec. – 10. A beaucoup d'expérience. Avec un peu de courage, on s'y remet. – 11. N'a plus aucun sens. Trois des quatre. – 12. Malgré l'apparence peut être utilisé par un plombier.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

SOLUTION DU Nº 379

Horizontalement

I. La belle Hélène. – II. Amirauté. OTAN. – III. Vus. Ixé. Liant. – IV. Ascète. Guelte. – V. Leucémies. Ait. – VI. Luit. Bonifiée. – VII. Irt. FO. Etes. – VIII. Égouttai. Dé. – IX. Réélire. Inion. – X. Ensanglantent.

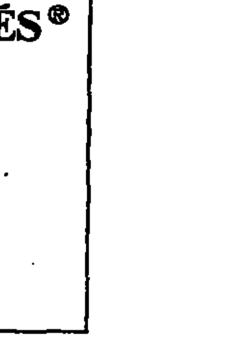
Verticalement

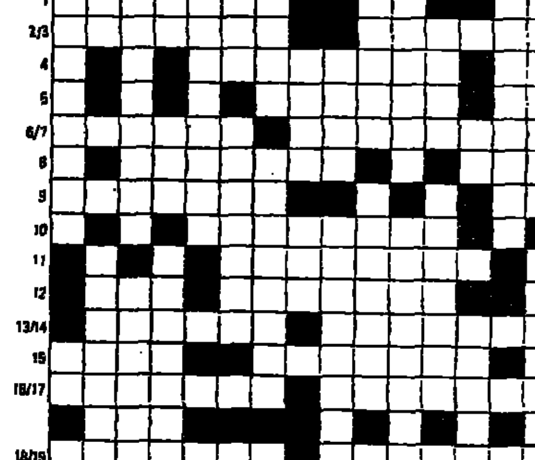
1. Lavallière. – 2. Amuseur. En. – 3. Biscuitées. – 4. Er. Ect. Gla. – 5. Laité. Foin. – 6. Luxembourg. – 7. Été. Io. Tel. – 8. Hé. Genêt. – 9. Lusitain. – 10. Loie. Feint. – 11. Étalais. Ie. – 12. Nantie. Don. – 13. Entêtement.

FRANCOIS DORLET.

ANACROISÉS®

Nº 380





Horizontalement

1. EEGNOPR. – 2. EEILMRU (+ 1). – 3. CEFORS. – 4. EEGILLNR. – 5. AADELS. – 6. EERRTU. – 7. AADEEGLR. – 8. EEINNST (+ 2). – 9. EINRRTU. – 10. AEHMNOTX. – 11. AEGLNTUU. – 12. EEEELPS. – 13. AEHIKS. – 14. DEIRSSU (+ 2). – 15. ABEELTT (+ 1). – 16. CCEEORR. – 17. AEERRRT (+ 1). – 18. EEEPSSU. – 19. EERSTTU (+ 2).

Verticalement

20. EELNOQTU. – 21. CEEERSU (+ 2). – 22. EEELMOTT. – 23. AGLOPS. – 24. CEEIKOR. – 25. EEEGNRUX. – 26. AEEEGNR. – 27. AEHNNPRU. – 28. AHLLNTUU. – 29. EELORRT. – 30. ADLOST (+ 1). – 31. AEMORSST. – 32. DEEINST (+ 5). – 33. CDEEIIRV. – 34. EEINSSU. – 35. EEMRRSU (+ 1).

Solution du nº 379

Horizontalement

1. AGRICOLE. – 2. MIMOSA (SOMMAI). – 3. NOURRIE. – 4. TELESKI. – 5. RASIBUS (SUBIRAS). – 6. INTIME. – 7. NARCOSE (ECORNAS, NECROSA). – 8 GOLDEN. – 9. MENISQUE (MNESIQUE, ENQUIMES, MESQUINE). – 10. TESTABLE (ABLETTES, BATELETS). – 11. OURLETS (LOUTRES, RESOLUT, ROTULES). – 12. RAMAGENT, couvrir de ramages (MARGEANT). – 13. URETRE. – 14. AMODIIEZ. – 15. ARRHES. – 16. PRENOM. – 17. PIANOS (OPINAS, APIONS). – 18. EPAISSI (EPISSAI). – 19. HERISSA (HERSAIS, HISSERA).

Verticalement

20. ANTIVOL (VIOLANT, VOILANT). – 21. PRIAPEE, fête licencieuse en l'honneur de Priape (PEPIERA). – 22. OTTOMANE. – 23. IRRIGUER. – 24. AMENAI (EMANAI, ANEMIA). – 25. CRAMOISI. – 26. OISELET (ETIOLES, ETOILES). – 27. AGONIR (AGRION, ROGNAI, ORIGAN, IGNORA). – 28. EMBOUTIR (BIMOTEUR). – 29. TUNNEL. – 30. LUZERNE. – 31. QUESTION (TONIQUES, QUETIONS, ONTIQUES). – 32. RONEOS (SONORE). – 33. AISEMENT (AMENITES, ETAMINES, MATINEES, SEMAIENT, STAMINEE). – 34. ENTERA (AERENT).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

L'assiette des chasseurs

A plumes ou à poils, le gibier est de saison en cuisine.

A Paris, le gibier figure de moins en moins sur les cartes. Il est vrai, m'assure-t-on, qu'il est de moins en moins demandé par la clientèle. C'est peut-être aussi que le «vrai» gibier est devenu rare, je veux dire l'autochtone et le frais!

Il est bon alors de se retrouver à l'*Auberge des Deux Signes* (46, rue Galande, 5e. Tél. 43-25-46-56), où le décor médiéval se prête à la dégustation des venaisons, comme on disait alors. A la carte de M. Dhulster, outre les terrines de gibier, figurent en ce moment : perdreau rôti, râble de lièvre, cuisse de lièvre en civet, noisettes de chevreuil. Une très belle et bonne maison pour des repas «repos du chasseur» auxquels le feu de bois de la grande cheminée et les airs de Vivaldi (le *bourdon derrière la vitre, disait* Curnonsky), ajoutent encore du cachet. Fermé dimanche.

Mais voici que je viens de découvrir un petit temple de la chasse. C'est *Le Chambord* (17, rue Paul-Chatrousse, à Neuilly. Tél. 47-47-73-17). Vous me direz que Chambord, justement, évoque les chasses royales. En tout cas, ce midi-là, la carte «saison des gibiers» proposait, outre les terrines maison, un perdreau sur canapé, du faisan, du canard sauvage, des noisettes de chevreuil au citron et un salmis de palombe.

Ce *Chambord* est mal aimé des guides. Vous ne le verrez jamais indiqué sur le Michelin (pensez! par suite de différends entre copropriétaires, les ouatères sont obsolètes, inconfortables et au bout du monde!). Mais après tout, comme avait dit Manière à «ces messieurs» du temps qu'il naissait à Pantin : *«On vient ici pour manger.»* Et la cuisine du jeune Philippe Lempereur, bien secondé en salle par sa maman (tous deux sont quercynois, et la carte est leur drapeau) et sa femme, la jolie Bernadette, est roborative et de prix raisonnables. Belle collection de foies gras, des entrées à partir de 28 F (prix nets). Et puis, naturellement, magrets, cassoulet, cou de canard farci aux haricots «coco» (je me suis, quant à moi, régalé d'un rognon de veau, entier, au vin de Cahors). Desserts maison, y compris glaces et sorbets. Fermé dimanche.



C. LESPINASSE/REA

Faisans et perdreaux pour repas « repos du chasseur ».

Où est-il le temps des bécasses «autorisées» si brillamment servies par le vieux Mario, chez Lucas-Carton ? En place, j'ai dégusté le premier perdreau de l'année, l'autre semaine, chez *Lasserre*, en compagnie de ma charmante consœur Yoko Jeta (du *Elle* japonais), qui semblait fort satisfaite de s'en régaler (sans baguettes, mais avec les doigts, c'est bien meilleur!). Du coup, je lui ai promis de l'emmener découvrir la cuisine médiévale de l'*Auberge des Deux Signes*, les talmouses du temps de Villon, le lait lardé du cuisinier Taillevent, la tarte bourbonnaise sucrée de Jeanne Bourin (dans son livre *la Chambre des dames*).

Il semble, question gibier, que certaines régions en soient plus gourmandes qu'à Paris, l'Alsace notamment. J'ai pensé à vous indiquer quelques bonnes tables – hors des grands classiques que vous connaissez tous – à Strasbourg : *Le Crocodile* et *Buerehiesel, les Armes de France* d'Ammerschwihr, l'*Auberge de l'Ill* à Illhaeusern. Vous les trouverez ci-contre...

LA REYNIÈRE.

● **Rectificatif.** – *LE BISTROT DU 20e* (44, rue du Surmelin) a pour numéro de téléphone 48-97-20-30 et non celui qu'un lapsus nous a fait donner la semaine dernière.

Les Tables de la Semaine

Au Bœuf Rouge, à Andlau

C'est à Andlau (Bas-Rhin), et après avoir admiré le portail et la crypte de la célèbre abbaye, que vous trouverez cette auberge bien en accord avec le village fleuri. Ancien relais de poste de 1546, une « winstub » et une salle à manger où M. Kieffer propose des spécialités régionales (ah ! les spaëtzles !) et du gibier en cette saison. *Menus et à la carte* (compter 200/250 F). Fermé mercredi soir et jeudi.

● **Au Bœuf Rouge, 6, rue du Docteur-Stoltz. Tél. : 08-96-26.**

Arnold, à Itterswiller

Au milieu du vignoble familial, une « hostellerie » typique et fleurie (chambres, boutique de produits régionaux et poteries) et la robuste cuisine d'Alsace (le fameux baeckeoffe du lundi est ici à la carte les jeudi et samedi !). Et gibier bien sûr avec les vins du pays. Menus et à la carte (compter 200 F). Fermé lundi.

● **Arnold, 98, route du Vin. Tél. : 85-51-18.**

L'Aigle, à Marckolsheim

Petit hôtel villageois modernisé et bonne cuisine régionale, poisson et gibier. Menus et carte (compter 200 F). Fermé lundi.

● **Hostellerie de l'Aigle, 20, rue du Maréchal-Foch. Tél. : 92-50-02.**

Au Nid de Cigognes, à Mutzig

Dans le château des Rohan, musée municipal (belle collection d'armes anciennes) et, ici, une carte régionaliste bien traditionnelle signée Jean Esslinger. Menus et carte (compter 180/200 F). Fermé mardi soir et mercredi – et du 24 au 31 décembre.

● **Au Nid de Cigognes, 25, rue du 18-Novembre. Tél. : 38-11-97.**

Le Vieux Pressoir, à Rouffach

Nous passons ici dans le Haut-Rhin, villette aux maisons anciennes (voir la Tour des Sor*cières du XIIIe siècle et l'église* Notre-Dame). Dans le domaine du Bollenberg (un hôtel récent, *dans les vignes), cette* vieille auberge à la choucroute renommée et aux plats de gibier. *Menus et carte (compter* 200 F). T.l.j.

● **Au Vieux Pressoir. Domaine du Bollenberg à Westhalten, 6 kilomètres sud-ouest par N. 83. Tél. : 49-60-04.**

Le Grand Ballon, à Grand-Ballon

Grand-Ballon n'est qu'un hameau à ce point culminant des Vosges, proche de Soultz-Haut-Rhin. C'est dire que la vue est *belle sur la vallée. La cuisine* typiquement régionale n'atteint pas ces hauteurs (1 424 mètres) mais est mieux *qu'honorable*, des truites du pays à la choucroute en passant par le civet de chevreuil. Quelques chambres. Réouverture 15 décembre.

● **Grand-Ballon, route des Crêtes. Tél. : 76-83-35.**

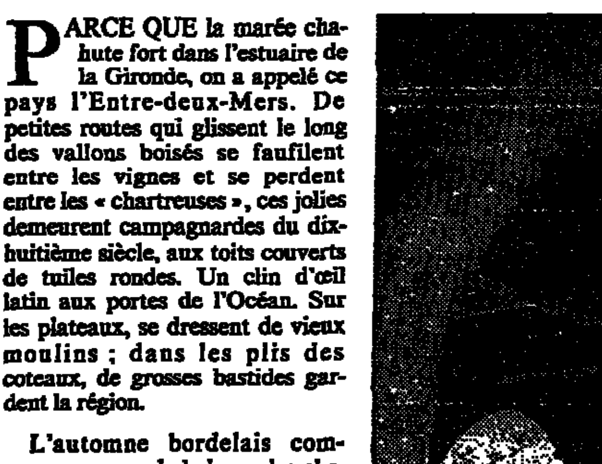
L. R.

Automne aquitain

Au pays des grands crus classés, des vendanges culturelles.

PARCE QUE la marée chahute fort dans l'estuaire de la Gironde, on a appelé ce pays l'Entre-deux-Mers. De petites routes qui glissent le long des vallons boisés se faufilent entre les vignes et se perdent entre les « chartreuses », ces jolies demeurent campagnardes du dix-huitième siècle, aux toits couverts de tuiles rondes. Un clin d'œil latin aux portes de l'Océan. Sur les plateaux, se dressent de vieux moulins ; dans les plis des coteaux, de grosses bastides gardent la région.

L'automne bordelais commence par une balade sur les chemins de l'Entre-deux-Mers, le refuge, dit-on, des derniers druides. A Haut-Langoiran, sur la rive droite de la Garonne, voici une église rustique, bien posée sur son terre-plein, qui mérite le détour. Le portail et le chœur du sanctuaire rappellent que la Saintonge, aux beaux édifices romans, n'est pas loin. Dégradée par le temps et mutilée par le goût du dix-neuvième siècle, cette église, restaurée en partie, a retrouvé l'émouvante simplicité de ses origines. Le visiteur n'oubliera pas de sitôt la voûte de pierre, parfaite, qui domine l'abside.





J.-F. GROUSSET.

Des œuvres « modernes » accrochées aux cimaises.

Ce pays de Langoiran fut défriché au Moyen Age par les moines de l'abbaye de La Sauve-Majeur. Le souvenir de ces religieux est toujours présent. Des traces de pierre : l'église de Haux, bâtie sur une butte, domine un bourg bien tranquille. Saint-Martin, avec son riche portail, ses vieux murs et son chevet soigné, retiendra l'attention du promeneur curieux. Ici, aussi, la guerre de Cent Ans et les querelles religieuses sanglantes ont abîmé l'édifice. Au dix-septième siècle, l'archevêque de Bordeaux visite une église en mauvais état : *« pavé ruiné, fenêtres rompues, mobilier indécent »*. Les travaux de restauration n'ont véritablement commencé qu'au vingtième siècle. Selon M. Jacques Gardelles, qui a étudié le passé du bâtiment, la partie la plus ancienne est le simple rectangle de la nef. Elle est limitée par des murs de petits moellons irréguliers, noyés dans un bain de mortier, une technique employée très souvent, avant la fin du onzième siècle, par les maçons de la région. Mais la pièce maîtresse de l'édifice est son portail. Malgré les mutilations, il présente un des plus beaux ensembles d'iconographie romane du Bordelais. Sur les voussures, personnages et animaux racontent les grands moments bibliques, une élégante fresque théologique gravée dans la pierre, hélas fragile.

De hautes toitures recouvertes d'ardoises annoncent Cadillac, une ancienne bastide située sur les bords de la Garonne, le fief du fameux duc d'Epernon. Un destin étonnant ! Aimant les honneurs, la richesse et la puissance, le favori d'Henri III, l'« archi-mignon » disait-on alors, fut gouverneur de Metz, de Normandie, de Provence, de Guyenne, colonel général de l'infanterie et pair de France. « Demi-roi », murmurait-on au Louvre. Le premier après les princes de sang, assurément. Une ascension jamais égalée à la cour de France. Après l'assassinat d'Henri III, son épée reste au service des Bourbons. D'Epernon se trouve en effet au côté d'Henri IV, dans son carrosse, quand le roi est poignardé par Ravaillac. Dernier « Grand » à résister à la politique centralisatrice de Richelieu, il fut exilé par Louis XIII et mourut à quatre-vingt-huit ans, prisonnier dans la citadelle de Loches... dont il était le gouverneur.

C'est en 1597 que d'Epernon décide de raser la vieille forteresse féodale de Cadillac et de bâtir, sur cet emplacement, un somptueux château. Très abîmé par la Révolution, le monument tente aujourd'hui de revivre. Une association préside à sa restauration et à son animation. Des expositions y sont régulièrement organisées. En parcourant les salles du château, le visiteur découvre de hauts plafonds à poutres et poutrelles apparentes, des lambris aux couleurs vives et surtout de monumentales cheminées qui ornent les anciens appartements du duc.

Il ne faut pas quitter Cadillac sans pénétrer dans l'église qui fait face au château. A droite du chœur, apparaît la chapelle funéraire élevée par d'Epernon pour accueillir, d'abord, la dépouille mortelle de sa jeune femme. Les sans-culottes ont brisé le monument funéraire. Mais on visite toujours la crypte. Là, dans la pénombre, on aperçoit, posée sur une grande pierre nue, une petite boîte noire éventrée. Quelques os apparaissent. C'est tout ce qu'il reste de Jean-Louis de Nogaret de Lavalette, duc d'Epernon.

De retour vers Bordeaux, le flâneur indiscret ne saurait oublier de faire halte à Rions. Une fois passé sous la grosse tour crénelée qui barre l'entrée du village, le nom des ruelles, bordées d'échoppes, évoquent la vie d'antan. La rue Sarrazine voisine avec celle des Normands et conduit à la venelle Judaïque. Le long de l'ancienne rive de la Garonne, retirée plus à l'ouest, un long et haut rempart ferme le bourg.

La capitale de l'Aquitaine possède un solide patrimoine artistique. Ainsi au Musée des beaux-arts des Titien, Rubens, Van Dyck, notamment, attendent l'amateur. On remarque également Isabey et son surprenant *Incendie du steamer Austria*, Gervex avec *Rolla*, la composition préférée de Degas, qui eut de nombreuses mésaventures avec la censure. Enfin, et surtout, Delacroix avec *la Grèce sur les ruines de Missolonghi*. Cette toile, revenue à Bordeaux, resta un certain temps à l'Elysée, à la demande d'un ancien président de la République, qui l'appréciait particulièrement. Ce Musée des beaux-arts cache encore dans ses réserves de très beaux tableaux qui, par manque de place, ne peuvent être présentés au public.

Aménagé en 1984 dans l'entrepôt Lainé, le Musée d'art contemporain dispose, lui, de tout l'espace souhaité pour accrocher aux cimaises des œuvres dites « modernes », faute de mieux. Mais, beaucoup plus que l'exposition, on remarquera la beauté du bâtiment qui l'accueille. L'entrepôt a été achevé en 1824. Il servait au stockage des marchandises qui transitaient par le port de Bordeaux, alors en pleine activité. De l'extérieur, le bâtiment a un aspect florentin. Murs de pierre nue, peu d'ouvertures, une corniche et un toit surplombant de sévères façades. A l'intérieur, on découvre une double nef centrale entourée d'un déambulatoire voûté. Sauvé de la destruction par la municipalité de Bordeaux, l'entrepôt Lainé a été réaménagé et ouvert à diverses associations.

La dernière visite sera pour le Musée des arts décoratifs, installé dans un bel hôtel du dix-huitième siècle, situé au cœur de la ville. Le royaume de la verrerie, de la céramique, du mobilier, de l'ivoire et de la ferronnerie... le Bordeaux d'hier, du temps de la grande aventure maritime. La collection Jeanvrot, répartie dans deux salons présente, elle, des souvenirs et, des portraits des derniers Bourbons. Ils sont tous là : Louis XVIII, Charles X, le duc de Bordeaux et l'infatigable duchesse de Berry. La monarchie finissante et finie : *« Vive le roi, quand même »*, murmure le collectionneur Jeanvrot au visiteur.

JEAN PERRIN.

● **Office de tourisme 12, cours du 30-Juillet, 33000 Bordeaux. Tél. : (56) 44-28-41.**

Bordeaux à Paris, 11, rue Royale, 75008 Paris. Tél. : (1) 42-68-13-69.

Partir

Permis de naviguer

Au cours du premier colloque national pour le tourisme fluvial, qui vient de se tenir à Lyon, M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat au tourisme, a annoncé une série de mesures en faveur du tourisme fluvial : inventaire des ressources (3 000 kilomètres de voies fluviales ne sont plus utilisés par la batellerie) ; aides financières pour les loueurs par une politique de prêts à taux préférentiels ; immatriculation obligatoire de tous les bateaux de plaisance dont le déplacement est égal ou supérieur à 1 mètre cube et dont le moteur a une puissance égale ou supérieure à 10 CV. Cette mesure pourrait constituer une « sécurité juridique » au moment d'opérations financières (prise d'hypothèques, usufruit...)

La réforme la plus attendue, qui devrait être effective dès la fin de l'année, concerne la réforme du « permis de naviguer ». En 1986, le critère des 10 CV disparaîtra. Cette norme entraînait de la part de nombreux loueurs — notamment de « house-boats » — une sous-motorisation parfois dangereuse.

Le permis deviendra donc obligatoire pour les bateaux d'une longueur supérieure à 15 mètres et dont la vitesse peut excéder 20 km/h. Le permis pourra également être exigé sur des lacs ou des voies d'eau difficiles *« en raison du trafic commercial, de leurs caractéristiques physiques ou de situations particulières »*.

Les moulins de Bourneville

Jusqu'au 31 décembre, la Maison des métiers de Bourneville (Eure) présente une belle exposition sur les moulins à vent et à eau de Haute-Normandie. Plusieurs maquettes illustrent cette exposition ainsi que la reconstitution de l'intérieur d'un moulin avec la chambre des meules. De la belle ouvrage.

● **Parc régional de Brotonne, 2, Rond-Point Marbec, 76 580 - Le Trait. Tél. : (35) 37 23 16.**

Impossible en France

POUR des centaines de Britanniques qui ont passé la nuit à la porte d'une agence de voyages ou qui se sont battus pour accéder aux guichets, le point de chute en France, au mois de mai prochain, sera principalement l'Hérault et le Var. Les deux cents agences de Lunn Poly, qui avaient l'exclusivité de la vente de cinq cents séjours de dix jours, au printemps, répartiront leurs clients dans les terrains de camping installés autour d'Agde, à Marseillan notamment.

Le voyagiste anglais, qui a loué les toiles de tente, s'occupe de tout : de la réception, de l'animation et du paiement des séjours. Les terrains de camping concernés sont, en quelque sorte, mis en fermage. Des vacances programmées qui n'excluent pas, selon les Héraultais, *« de beaux chahuts nocturnes dans les cafés »*. De son côté, la compagnie Nat Holidays de Leds, spécialisée dans les vacances en autocars, occupera en partie les prairies de la mer, un vaste camping de mille cinq cents places, près de Port-Grimaud.

La guerre du soleil à très bas prix déclarée en Angleterre peut-elle franchir le Channel ? Pour M. Roger Darmon, directeur de Jet Tours *« c'est impensable parce que le marché n'est pas le même »*. Les Anglais s'adressent, en effet, beaucoup plus que les Français, à des agences spécialisées pour organiser leurs voyages vers les pays méditerranéens. Des rivages qui, là-bas, entre un crachin et une grève, font rêver.

Thomson, un grand voyagiste d'outre-Manche, est, par exemple beaucoup plus important que Jet Tours : plus de deux millions de clients chez l'anglais contre deux cent mille pour le français.

Georges Colson, directeur général de Fram, estime, quant à lui, que l'on assiste à *« un coup publicitaire pour relancer le voyage organisé dans un pays en crise »*. Les prix pratiqués en Angleterre, affirme-t-il, *« ne correspondent à rien. »*

Mais on reconnaît, chez Fram, *« que certains voyagistes britanniques possèdent ou louent en France des terrains de camping qui leur permettent peut-être de jouer sur les prix »*.

A Nouvelles Frontières, on parle *« d'un phénomène de vente à perte sur un nombre limité de places »*. On ajoute : *« Seuls les grands voyagistes peuvent supporter une telle opération sur les prix. Il y aura de la casse chez les petits. »* Pour M. Arat Sahaguian, président de Rev vacances, *« toute cette affaire relève du gadget publicitaire »*. *« Lancer un prix,* précise-t-il, *c'est facile. Toute la question est de savoir pour combien de personnes. »*

Il apparaît ainsi que, dans l'Hexagone, la guerre n'aura pas lieu, même si les voyagistes en place se livrent à une sévère concurrence. Les Français ne sont pas encore prêts, semble-t-il, à voyager dans n'importe quelle condition et à n'importe quel prix pour se retrouver sous une tente ou dans une caravane sans être sûr que le soleil sera au rendez-vous. Mais il est vrai que, pour les Anglais, *« l'Afrique commence à Dunkerque »*.

J. P.

Vacances en soldes

Fous, fous, fous, les rabais des grandes agences de voyages britanniques.

C'EST la guerre. Pas de quartier, et pillage en règle. On casse les prix. Non, ce n'est pas la saison des soldes dans les grands magasins avec ses folles bousculades où les Anglais perdent soudain leur flegme. Il s'agit d'une autre excentricité tout aussi britannique, mais d'un genre nouveau : la course au soleil, celui de l'an prochain. Oui, déjà.

Certes, les Anglais ont toujours prévu et acheté leurs vacances longtemps à l'avance, mais cette fois tous les records d'anticipation sont battus. Ce n'est pas tant d'avoir subi un été plus pourri que d'ordinaire, la véritable raison est que les deux géants britanniques du voyage organisé, Thomson et Intasun, viennent de se lancer un féroce défi dans l'espoir de se tailler la part du lion sur un marché qu'ils jugent trop encombré, mais qui l'est pour cause de pleine expansion.

Les Britanniques dépensent chaque année plus de 2 milliards de livres en vacances au forfait. Malgré une situation économique difficile et un taux de chômage parmi les plus élevés d'Europe, ce type d'évasion en mars connaît un succès croissant, aidé par une livre sterling consolidée qui rend très abordables les rivages méditerranéens, notamment ceux d'Espagne et de Grèce. Le chiffre de vente des séjours à l'étranger continue d'augmenter annuellement d'environ 15 % et on sait dès maintenant que 1986 sera l'année de tous les excès.

Les grands de l'industrie ont diffusé très tôt leur catalogue et, lundi 4 novembre, c'était le lancement de la campagne. Bien avant l'aube, d'interminables queues se sont formées dans la nuit glaciale devant les agences de tourisme. Ceux qui ne s'étaient pas munis d'un sac de couchage grelottaient mais se réchauffaient en rêvant à la Costa Brava qu'on allait leur offrir à très bon compte. Pour presque rien. A 9 heures, à l'ouverture des portes, ce fut la ruée. En six minutes, Thomson a vendu mille séjours d'une semaine en mai (à Malte, en Grèce ou en Espagne) pour 25 livres tout compris. A peine 300 francs... A ce prix, les terminaux d'ordinateur ont vite affiché complet. Une réservation ferme par seconde. Dans une autre gamme de produits, Intasun a riposté : 57 livres par tête pour un séjour en studio (dans les mêmes contrées). Moitié moins que chez Thomson. Qui dit mieux ?

Un pourboire en prime

Impossible, *no, Sir !* Voilà six jours sous la tente ou en caravane dans un camping du Cap d'Agde pour 5 livres (voyage en autocar inclus) ; 60 francs seulement. Cette proposition était bien réelle mais « ridicule », de l'aveu même du directeur de la société NAT-Holydays, qui déclare avoir voulu ainsi protester, au nom de centaines de petits et moyens tour-opérators effrayés par *« la stupide guerre des prix menée par Thomson et Intasun »*.

Autres manifestations du même ordre : des agences ont fait cadeau de téléviseurs ou de billets pour un vol sur Concorde à leurs premiers clients. La palme de l'absurde revient à une société des Midlands, qui a offert cent séjours gratuits d'une valeur de 90 livres avec en prime 5 livres de pourboire.

C'est la révolte des PME du tourisme qui savent qu'elles n'auront pas les moyens de tenir longtemps dans le conflit qui oppose les deux supergrands contrôlés par de puissants groupes financiers. Ces derniers peuvent se permettre de réduire leur marge à l'extrême et de multiplier les campagnes de promotion à perte.

Thomson détient 20 % du marché et entend bien résister à l'assaut du nouveau venu, Intasun, qui en cinq ans a doublé sa part (13 % actuellement) et qui est déterminé — à tout prix, c'est bien le cas de le dire — à détrôner son rival. L'un et l'autre de ces concurrents implacables vont vraisemblablement gagner encore du terrain et ce sera au détriment des autres d'autant plus que le marché n'est pas extensible à l'avenir.

La plupart des spécialistes s'accordent à prédire des lendemains douloureux, des perturbations orageuses dans cette course au soleil si la profession tout entière ne se résout pas à déclarer bientôt une trêve, sous l'égide, par exemple, de l'Association des agents de voyage britanniques jusqu'à présent très passive. On ne saurait compter sur le gouvernement de Mme Thatcher qui, par religion, se garde de l'interventionnisme comme de l'enfer.

Toutefois, dans l'anarchie qui prévaut en ce moment, de nombreux Britanniques ne peuvent s'empêcher de se souvenir de faillites catastrophiques, celles de Court Line, de Clarkson ou encore de Laker, qui, voici quelques années, lors d'un précédent « boom » effréné, ont laissé en panne des milliers de touristes brusquement condamnés à des rapatriements de mauvaise fortune. Car finalement c'est toujours le client qui paie, à ce jeu, même si dans l'immédiat il se précipite sur l'aubaine — et pour le bonheur de M. Harry Goodman, qui déclare avoir vendu plus de vacances avant le début novembre de cette année qu'avant le 1er janvier l'an dernier.

FRANCIS CORNU.